HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

Digitized by Google

CHARLES-LE-TEMERAIRE.

Digitized by Google

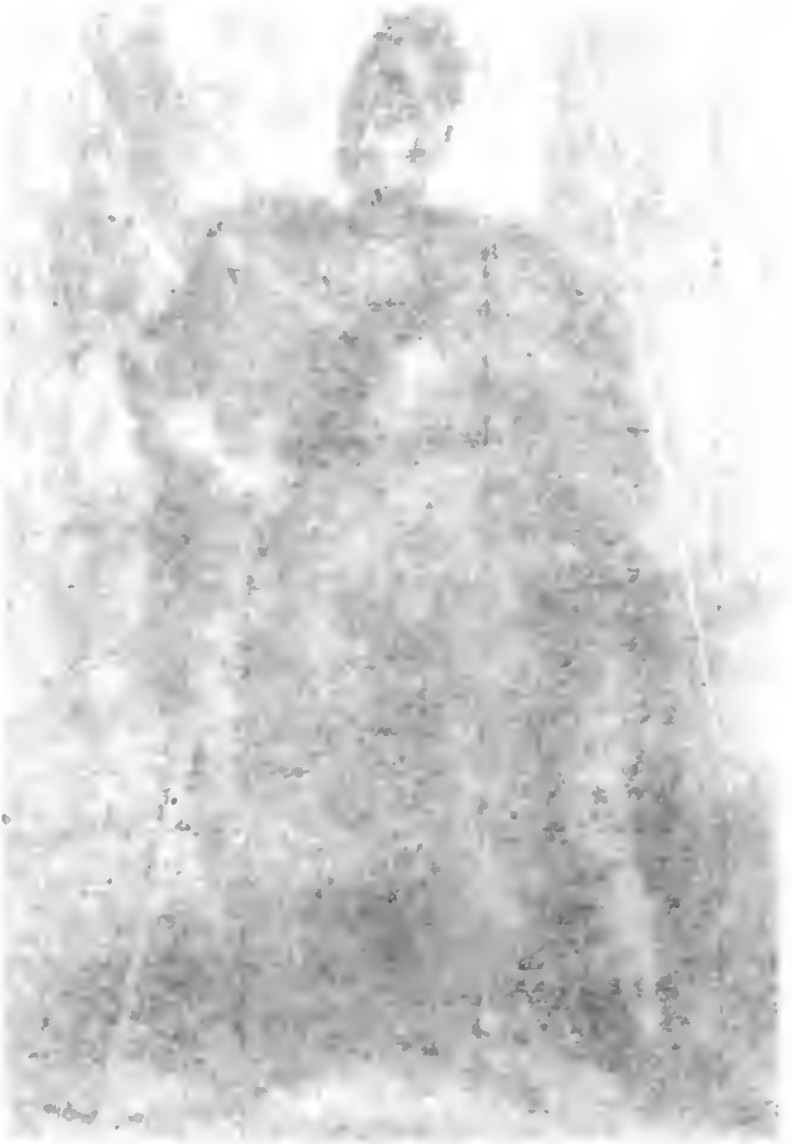

Digitized by Google

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364-1477.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE;

Scribitur ad narrandum, non ad probandum
QUINTILIEN

ENRICHIE DE NOTES

PAR

M. MARCHAL,

CONSERVATEUR DE L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

TOME VII.

BRUXELLES.

N.-J. GREGOIR, V. WOUTERS ET Cie, ÉDITEURS,

RUE AU FIN, N° 20, PRÈS DE LA PLACE St-GERY.

1839.

X-3-131

HISTOIRE

DES DUCS

DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-BON.

1463—1465.

SUITE DU LIVRE ONZIÈME.

SOMMAIRE.

Réconciliation du Duc et de son fils. — Départ de la croisade. — Le roi fait saisir le comte de Bresse. — Traité du roi et du duc de Milan. — Querelles du roi et du duc de Bretagne — Nouvelle entrevue du roi et du Duc. — Ambassade d'Angleterre. — La reine vient voir le Duc. — Entrevue du Duc et du roi de Chypre. — Entrevue du Duc et du duc de Savoie. — Mauvais succès de la croisade. — Succession du prince d'Orange. — Succession du comte de Nevers. — Suite des différends du roi et du duc de Bretagne. — Mariage de l'héritier de Dours. — Arrestation du bâtard de Rubempré. — Le Duc part pour Hesdin. — Ambassade du roi au Duc. — Réponse du comte de Charolais. — Réponse du Duc.

Cependant, au jour désigné, l'assemblée des États fut ouverte à Bruges. Après que l'évêque de Tournai les eut remerciés de leur diligence à se rendre aux ordres de leur seigneur, il leur parla du chagrin que lui donnait la conduite de son fils. Le Duc prit alors la parole. « Oui, dit-il, ce qui m'afflige, c'est que mon fils » se laisse gouverner par des gens que je n'aime point, et qui l'em- » pêchent d'obéir à ma volonté. Au reste, vous allez entendre ce

» qu'il a écrit, et les plaintes qu'il fait. » Un secrétaire fit lecture du papier que lui remit le Duc.

Le comte de Charolais s'excusait d'abord humblement de ne s'être point rendu auprès de son père, malgré le commandement exprès qu'il en avait reçu; mais son intention était, disait-il, de ne pas venir, tant qu'il y trouverait ceux qui avaient voulu l'empoisonner, et qui avaient résolu sa mort. — Le Duc n'avait d'autres reproches à lui faire que de ne point aimer le sire de Croy; et, certes, il avait moins que jamais cause de l'aimer, puisqu'il venait encore de procurer le rachat des villes de la Somme. — On imputait encore au comte d'avoir mis dans son hôtel l'archidiacre d'Avalon, ancien serviteur du comte d'Étampes, après qu'il eut quitté ce prince. A cet égard, le comte promettait de donner à son père des motifs suffisans. Il se défendait aussi d'avoir fait délivrer par ses archers maître Antoine Michel, son conseiller, lorsque récemment il avait été saisi en Hollande par ordre du Duc. Ce serviteur du comte de Charolais avait été soupçonné de porter son maître à se rendre indépendant et à se déclarer comte de Hollande. Monsieur de Charolais niait absolument que jamais il eût connu un semblable projet.

Après cette lecture, le Duc ajouta qu'il ne pouvait, quant à présent, déclarer ses intentions, mais que bientôt il assemblerait encore ses États pour leur faire connaître ce qu'il jugerait à propos de faire. Cependant il garda quelques-uns des plus sages députés, et entre autres l'abbé de Citeaux, pour lui servir de conseils dans cette triste affaire.

Le comte était venu à Gand; l'évêque de Tournai, le sire de Goux, le sire Simon de Lalaing, l'abbé de Citeaux et quelques autres se rendirent auprès de lui. Ce fut le dernier qui porta la parole, et fit un discours bien docte et fort éloquent. Lorsqu'il eut pris sa conclusion, l'évêque de Tournai se jeta à genoux devant le prince, et fit aussi de belles remontrances. Le comte, qui ne l'aimait guère, le laissait agenouillé, et lui montrait assez mauvais visage. « Monseigneur, disait le prélat, je ne suis pas seulement venu comme » serviteur de monseigneur votre père, mais comme évêque, et » tenu, en cette qualité, de prêcher la paix et de calmer la haine. » — Ah! lui repartit le comte, si vous n'aviez jamais été serviteur » de mon père, vous n'auriez pas tant gagné. »

Ce qui offensait le plus monsieur de Charolais, c'est qu'on lui

parlait de renvoyer ceux de ses serviteurs qui déplaisaient au Duc. Il ne pouvait croire que les États voulussent lui proposer une condition si dure. L'abbé de Citeaux lui déclara que cependant c'était au nom des États qu'il avait parlé, et qu'il avait eu charge de s'exprimer ainsi. Pour lors le comte ôta son bonnet, les salua gracieusement, les remercia de la peine qu'ils avaient prise, et de l'amour qu'ils lui montraient. « Je veux, mes loyaux amis, dit-il, vous » montrer confiance, ne vous rien cacher de ma pensée, et vous » dire les maux et maléfices que m'ont faits le sire de Croy et ses » alliés.

» Dernièrement, lorsque je suis revenu de France, il a dit à la » comtesse de Charolais, qui était malade, que, s'il n'eût craint » d'affliger d'autres que moi, il m'eût fait mettre en prison en tel » lieu, que je ne ferais jamais de mal à lui, ni à personne. Il disait » encore : — Ah! voilà ce grand diable de retour; tant qu'il vivra, » on n'aura jamais de paix à la cour.... Ce sire de Croy ose bien » se comparer à moi; il dit que ma puissance n'est rien devant la » sienne, qu'il a le serment de neuf cents chevaliers et écuyers, » qui ont juré de le servir jusqu'à la mort, et que l'Artois et les » pays d'alentour sont à son obéissance.... A quoi pense monsieur » de Charolais, ajoute-t-il, de se fier à tous ses Flamands et ses » Brabançons, qui l'abandonneront dans le péril, comme ils font » toujours?.... N'est-il pas, mes amis, que c'est méchamment par- » ler? Les gens de Flandre et de Brabant ne me sont-ils pas loyaux » amis? Je me fie à eux, et je n'ai rien à craindre non plus de » l'Artois et de la Picardie.

» L'orgueil du sire de Croy va si loin, qu'après ma retraite en » Hollande, il assurait que je m'en étais allé par peur de lui, et que, » lorsqu'il le voudrait, il m'écraserait comme une gaufre entre deux » fers..... Il a envoyé l'heure de ma naissance au prévôt de Was- » ternes, cet habile astrologue, puis a dit à mon père qu'une dure » fortune m'était prédite, et qu'il m'arriverait de grands malheurs. » Il a aussi consulté ce prévôt sur le moyen d'entretenir toujours » mon père en haine contre moi. »

Puis le comte de Charolais raconta aux députés l'aventure des figures de cire, et du sortilége par lequel le comte d'Étampes avait voulu le faire mourir.

[1] 1463, v. st. L'année commença le 1er avril.

« Messieurs et amis, dit-il pour achever, vous voyez si je me fie » à vous, et si je vous ai tout dit. Consultez entre vous, et conseillez-» moi; certes j'en ai besoin. Vous ne voudriez pas me mettre aux » mains de mes ennemis; il en mésaviendrait, et vous en seriez » fâchés. Je ne partirai point d'ici sans avoir eu votre réponse; que » Dieu vous l'inspire bonne et sage! »

Après avoir conféré une heure, les députés revinrent auprès de monsieur de Charolais. L'abbé de Citeaux lui conseilla de se réconcilier avec son père, de mettre un peu sa grandeur à l'écart, de montrer quelque humilité, de se fier à la bonté de Dieu et aux prières de ses fidèles serviteurs, qui le préserveraient de tout péril. « Monseigneur, votre père aura, disait-il, si grande joie de vous » voir, que c'est lui plus que tout autre qui vous gardera contre » vos ennemis; quant à vos serviteurs, ne leur donnez pas congé, » mais ne les amenez pas avec vous. Prenez patience; vous pourrez » ensuite faire leur paix avec monseigneur. »

Le comte les écouta doucement, et se résolut à suivre leurs bons avis. Trois jours après il partit pour Bruges, accompagné d'un grand et noble cortége. Son père envoya au-devant de lui le sire de Ravestein, le bâtard de Bourgogne, une foule d'autres seigneurs et les magistrats de la ville. Le sire de Croy s'était éloigné, et était allé trouver le roi de France à Tournai. Monsieur de Charolais monta vers la chambre de son père, mit par trois fois les genoux en terre : « Mon très-redouté seigneur et père, dit-il, j'ai appris » que vous étiez mécontent de moi; si je vous ai aucunement troublé » ou courroucé, je vous en crie merci. »

« — De toutes vos excuses, répondit le Duc, je sais bien ce qui » en est; mais, puisque vous êtes venu à merci, soyez-moi bon fils, » et je vous serai bon père. » Puis il lui prit la main et lui pardonna tout. Les États furent ajournés au mois de mars. Cette réconciliation de leur seigneur avec son fils leur fut un grand sujet de joie. De là le Duc s'en vint à Lille retrouver le roi, qui n'avait pas quitté les marches de Flandre. Ils parlèrent encore de la croisade, et le roi recommença ses instances pour en détourner le Duc. Pour y mieux réussir, il lui promit que s'il voulait remettre son départ jusqu'au moment où l'on serait en paix avec l'Angleterre, il lui donnerait une armée de dix mille combattans. De la sorte, il décida le Duc à différer d'une année. Seulement, pour ne point man-

quer aux promesses qu'il avait faites au pape, il résolut de faire partir tout aussitôt une armée de deux mille hommes, sous les ordres d'Antoine, bâtard de Bourgogne. Ce dessein fut déclaré aux États de Bruges, et le Duc renouvela en leur présence le vœu d'être sur les marches de Turquie à la Saint-Jean 1465. Il y avait tant de bonne volonté contre les infidèles, que les excuses du Duc ne parurent pas suffisantes à beaucoup de gens. On disait que le démon s'était servi du roi Louis pour dissuader son oncle de Bourgogne de ce saint voyage, et pour le faire manquer à son honneur. Quant aux seigneurs et aux chevaliers du vœu du Faisan, ils étaient bien coutens que le Duc dispensât eux et lui de ce saint engagement [1]. Mais les jeunes gens ne demandaient qu'à partir pour aller chercher les aventures. Beaucoup d'entre eux prirent joyeusement la croix, et s'embarquèrent à l'Écluse avec Antoine et Baudouin, bâtards de Bourgogne, le sire Simon de Lalaing, le sire de Bossut, le sire de Cohen et d'autres vaillans chevaliers. En outre, une foule de gens s'en allaient par troupes, sans armes, sans argent, sans capitaines, se dirigeant vers l'Italie, afin de se mettre dans l'armée du pape.

Le roi était retourné en France. Sa mère, la reine douairière de France, était morte à Poitiers en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle; c'était d'elle en effet que le roi tenait le goût des pèlerinages, des vœux et autres dévotions singulières. Elle fut regrettée dans le royaume. Toujours elle s'était montrée bonne et sage. C'était, en grande partie, pour l'amour d'elle que son fils avait jadis troublé la cour du feu roi Charles et tout le royaume; néanmoins ce n'avait été ni à sa suggestion ni par sa volonté. Au contraire, elle avait toujours cherché, dans ce temps-là, à calmer son fils. Encore à présent, on avait quelque espoir en elle pour l'apaiser et le détourner de tant de projets qu'il semblait avoir contre les princes de sa famille et de son royaume.

En effet, tout était déjà en mouvement et en inquiétude autour de lui. Il s'entremettait dans les embarras des princes ses voisins. Partout où il y avait quelque discorde ou sédition, on était sûr qu'il s'en mêlerait et qu'il les aggraverait. Chacun commençait à s'apercevoir qu'on ne pouvait se fier à sa parole. D'autre part, nul n'était aussi léger dans ses propos; il n'avait pas un plus grand plaisir que

1 Duclercq.

de se laisser aller à parler des gens, à dire ce qu'il en pensait, et le mal qu'il leur voulait, à moins cependant qu'il n'en eût peur, ou qu'il n'eût conçu quelque dessein sur eux. De sorte que ses discours imprudens et sa dissimulation tenaient tout le monde, les princes surtout, en continuelle crainte [1].

Il arriva, au commencement de cette année 1464, un fait qui ne contribua pas peu à le décrier. Son beau-père, le duc Louis de Savoie, était un prince faible qui se laissait toujours gouverner par les uns, sans se faire craindre par les autres. En ce moment les nobles de ses États murmuraient de ce que, par le crédit de la duchesse, les principaux offices étaient conférés à des seigneurs de l'île de Chypre; car elle était fille de Janus de Lusignan, roi de Chypre. Philippe, comte de Bresse, son cinquième fils, se mit à la tête des mécontens, et bientôt procéda par la violence [2]. En présence de sa mère, pendant la messe, et dans la chapelle de Thonon, il poignarda Jean de Varaz, maître d'hôtel du Duc; en même temps il fit saisir Jacques de Valperga, chancelier de Savoie, et, après une sorte de procès, ordonna qu'on le jetât dans le lac, ce qui heureusement ne fut pas exécuté.

Le duc et la duchesse de Savoie, effrayés, s'enfuirent à Genève. Cette ville se gouvernait elle-même, sous le pouvoir de son évêque. Seulement elle avait toujours reconnu pour avoué et vidame les anciens comtes de Genevois; puis les ducs de Savoie, lorsqu'ils avaient possédé ce comté, où la ville est enclavée; ainsi le duc de Savoie y avait une portion d'autorité et juridiction, sans nulle souveraineté; il tenait un châtelain et une garnison dans le fort de l'île sur le Rhône.

Le comte de Bresse avait su se rendre les Genevois favorables; un des quatre syndics de la bourgeoisie lui ouvrit la porte de la ville; il arriva jusqu'en la chambre de son père, renouvela ses plaintes et accusations contre les conseillers et favoris, et pour prouver leurs malversations coupables, il jeta aux pieds du duc des sacs d'argent qu'il venait de faire saisir dans leurs bagages.

La duchesse ne céda point; elle fit pendre le syndic qui avait livré la porte, emmena son mari hors de la ville, qui fut déclarée ennemie et rebelle. Ne pouvant employer contre elle la force des armes, le duc, après s'être entendu avec le roi de France, supprima quatre grandes

1 Chatelain. — Comines. — Amelgard. — 2 Guichenon.

foires qui se tenaient chaque année à Genève. Les marchands de Lyon et de Bourgogne, les Savoisiens, les Suisses, et même les Allemands y venaient en grand nombre. C'était la richesse de Genève. Le roi et le duc de Savoie défendirent à leurs sujets de se rendre à ces foires, et pour les remplacer, il en fut institué quatre à Lyon. Le commerce en devait être fort dérangé et gêné.

Peu après la duchesse mourut à Chambéry, conduite au tombeau, disait-on, par le chagrin que lui donnaient la rébellion de son fils et la faiblesse de son mari.

Le roi était alors à Bayonne. Son beau-père et toute la famille de Savoie implorèrent son secours contre les violences du comte de Bresse. Il promit de le mettre à la raison, et engagea le duc à se rendre à Lyon avec son fils, promettant d'y passer en revenant de Bayonne. Mais ses affaires le forcèrent à aller sur-le-champ en Flandre. Le duc de Savoie, le prince de Piémont son fils aîné [1], et sa femme, Louis, roi de Chypre, son second fils, et ses autres enfans, pressés de se mettre sous la protection du roi, continuèrent leur route. Le duc de Savoie s'arrêta à Paris, où il fut solennellement reçu. Le prince de Piémont vint jusqu'à Lille chercher son royal beau-frère.

Le comte de Bresse n'avait point voulu céder aux instances de son père, et s'était refusé à ce voyage. Dès que le roi fut de retour en France, il lui envoya le sire de Crussol, sénéchal de Poitou, et le sire de Garguesalle, son premier écuyer, avec un sauf-conduit. Le comte de Bresse était à Lyon, incertain et méfiant; la parole du roi le décida; il prit sa route par le Berri. Dès qu'il fut arrivé à Vierzon, on lui déclara qu'il était prisonnier, et on le conduisit au château de Loches.

Ce qui avait enhardi le roi à cet acte de violence, c'est qu'il venait de retirer au comte de Bresse son principal appui, en traitant avec le duc de Milan. Il avait ainsi changé toutes les alliances que feu le roi Charles son père avait en Italie. Le duc François Sforze était l'adversaire le plus puissant de la maison d'Anjou; il favorisait de tout son pouvoir les prétentions du roi d'Aragon sur le royaume de Naples. Mais les revers des Français en Italie avaient détourné le roi de porter ses projets par-delà les monts. Le duc Jean de Calabre,

1 Chatelain.

fils du roi René, allait être forcé de quitter Naples; Gênes avait repris sa liberté; il ne restait plus de garnison française qu'à Savone. Le roi fit offrir cette ville au duc de Milan, ainsi que les droits qu'il pouvait avoir sur la seigneurie de Gênes; enfin il n'épargna rien pour mettre de ses amis cet habile et puissant prince, avec lequel il avait déjà traité lorsqu'il avait voulu se défendre contre le roi Charles dans son apanage du Dauphiné. Il y réussit pleinement. Le duc François Sforze se montra content et glorieux de l'alliance du roi de France. Il lui dépêcha le comte Alberic Malatesta, en le chargeant de lettres pour le duc de Bourgogne, pour le chancelier et pour les principaux conseillers de France, qu'il suppliait, dans les termes les plus humbles, de lui concilier la bonne volonté du roi. Enfin, le 22 décembre 1463, à Novion près Amiens, un traité avait été signé. Gênes et Savone avaient été donnés au duc de Milan; les droits du duc d'Orléans sur le comté d'Asti, dot de madame Valentine, avaient été abandonnés moyennant deux cent mille écus d'or; les alliances contractées entre le duc François Sforze et le roi, lorsqu'il n'était encore que Dauphin, avaient été renouvelées. La seule condition favorable à la maison d'Anjou, était que le duc de Milan ne donnerait point passage aux Aragonais et à leurs alliés à travers la seigneurie de Gênes; il s'était aussi engagé à ne point secourir le comte de Bresse contre son père, le duc de Savoie [1].

Mais ce qui en ce moment occupait le roi plus que toute autre affaire, c'était sa querelle avec le duc de Bretagne. Avant son voyage de Flandre, il avait nommé plusieurs commissaires pour régler, d'accord avec ceux qu'enverrait le duc de Bretagne, les différends, qui devenaient toujours plus âpres et plus nombreux : c'étaient le droit de régale, la juridiction, la collation à divers bénéfices, la prétention à la souveraineté, la formule « par la grâce de Dieu, » le pouvoir de mettre des taxes, la couronne substituée au chapeau ducal, la volonté manifestée d'avoir relation directe avec le pape; enfin tous les sujets de querelle qui, à quelque époque que ce fût, avaient existé entre la Bretagne et la France. Le roi voyait surtout avec chagrin que le duc de Bourgogne étant redevenu vassal depuis la mort du feu roi, le duc de Bretagne se regardât encore comme libre de l'hommage lige [2]. Tout s'aigrissait chaque jour da-

1 Legrand. — Sismondi. — 2 Argentré. — Amelgard. — Legrand. — Chatelain.

vantage. Le duc d'Alençon avait renoué ses intelligences avec les Anglais; Fortin, un des témoins qui avaient déposé dans son procès, avait été assassiné d'après ses ordres. Il avait fabriqué de la fausse monnaie, puis avait voulu faire périr l'orfèvre qu'il avait employé à cette fraude. Lorsque le roi, instruit de ces violences, avait envoyé Tristan l'Hermite pour se saisir du duc d'Alençon, ce prince s'était enfui en Bretagne, et s'y tenait sous la protection du duc. Les commissaires qui devaient venir conférer avec ceux du roi, ou ne se trouvaient pas au terme et au lieu fixés, ou n'avaient pas les pouvoirs suffisans. Le vieux duc d'Orléans se rendit en Bretagne, et sa médiation ne fut pas acceptée. Pour une entrevue avec le duc de Bretagne en personne, il n'y fallait pas songer, après ce qui venait d'arriver au comte de Bresse. Les messages continuels envoyés au comte de Charolais et en Angleterre n'étaient pas non plus un médiocre sujet d'inquiétude pour le roi.

De son côté, le duc de Bretagne se plaignait vivement. Il disait que le roi répandait l'esprit de désobéissance parmi ses barons, les prenait à son service, les mariait en France, se les attachait par tous moyens, et même exigeait d'eux des sentimens sans réserve de l'obéissance due à leur seigneur; il s'effrayait surtout de la grande faveur du sire de Montauban, de la maison de Rohan, né son sujet, qui était son grand ennemi. Ce seigneur passait pour le principal auteur de la mort criminelle de Gilles de Bretagne, et c'était pour ce motif qu'il avait quitté le pays. Tout montrait donc au duc de Bretagne la mauvaise volonté et les desseins ambitieux du roi. On rapportait, comme à la coutume, beaucoup de propos de lui; il avait dit, assurait-on, qu'un duc de Bretagne n'avait pas encore le bras si puissant qu'un duc de Bourgogne, qui pourtant n'était plus qu'un humble sujet, et qu'il saurait bien mettre en servage les deux ou trois grands seigneurs de France, dût-il appeler les Anglais à son aide. En effet, si la Bretagne négociait avec l'Angleterre, le roi de France n'en faisait pas moins. Il avait vu les ambassadeurs anglais à Hesdin; il donnait ses pouvoirs pour traiter au sire de Lannoy et aux serviteurs du duc de Bourgone; il se flattait d'avoir pour grand ami le comte de Warwick, et semblait n'avoir pas un plus grand désir que de contracter alliance avec le roi Édouard, tout adversaire qu'il était de madame Marguerite.

C'était seulement au moyen du duc Philippe que le roi pouvait

conclure un traité avec les Anglais ; aussi le ménageait-il toujours beaucoup. Après être venu jusqu'à Chartres, pour s'occuper des affaires de Bretagne et de l'arrestation du comte de Bresse, et avoir passé quelque temps à Nogent-le-Roi, auprès de Dreux, il fit demander une nouvelle entrevue au Duc, et vint encore le trouver à Hesdin au mois de juillet 1464 [1]. Cette fois, sa suite était nombreuse ; il avait avec lui son jeune frère le duc de Berri, le prince de Navarre, fils du comte de Foix, le comte du Perche, fils du duc d'Alençon, le comte d'Eu, les deux jeunes princes de Savoie, frères de la reine, et une foule de seigneurs et de conseillers. La duchesse de Bourbon, ses deux filles, et une grande compagnie de nobles dames se trouvaient aussi à cette réunion. On se divertissait beaucoup, et, durant que la jeunesse dansait, le roi et son oncle de Bourgogne, retirés à l'écart, tantôt devisaient tout à loisir d'affaires sérieuses, tantôt tenaient de joyeux propos.

Le Duc, qui maintenant avait rendu sa tendresse au comte de Charolais, essaya de le réconcilier avec le roi ; ce fut chose impossible ; le roi était trop irrité. Il répondit qu'il y avait secrète alliance entre le comte et le duc de Bretagne ; que Jacques de Luxembourg, frère de la duchesse de Bretagne et gouverneur de Rennes, ne quittait plus le comte ; qu'Antoine de Lameth, son écuyer, allait et venait sans cesse de Hollande en Bretagne ; qu'il y avait aussi des cabales faites contre lui en Angleterre. Enfin, si le roi excitait de grandes méfiances, il n'en ressentait pas moins.

Le Duc avait aussi quelques plaintes à porter. Le roi avait exigé de plusieurs seigneurs, vassaux à la fois en France et dans les États de Bourgogne, serment de ne jamais servir d'autre que lui ; tandis que leur devoir de fief était seulement de ne jamais servir contre lui.

Un autre grief plus considérable, c'était la conduite des Liégeois, qui ne s'étaient jamais montrés plus rebelles à leur évêque ni plus ennemis de la Bourgogne, que depuis le moment où le roi leur avait accordé sa protection ; ils commettaient sans cesse des voies de fait, prenaient les armes et levaient leurs bannières.

Enfin, il y avait encore des articles du traité d'Arras qui n'étaient pas exécutés ; entre autres la fondation des chapelles pour l'expiation du meurtre de Montereau.

1 Chatelain. — Duclercq.

A cet égard, le roi promit tout ce que voulut le Duc. Il ne s'expliqua point sur le serment des seigneurs. Quant aux Liégeois, il leur envoya son prévôt, Tristan l'Hermite, qui, dans le temps du feu roi, était déjà venu les encourager à ne point obéir au Duc, et nouer avec eux de secrètes intelligences. Ce prévôt passait pour n'avoir jamais été favorable aux Bourguignons, et le choix d'un tel envoyé sembla peu loyal [1]. Les Liégeois quittèrent les armes, mais continuèrent à braver leur évêque et le Duc par leurs discours téméraires.

C'était surtout pour employer le pouvoir du duc de Bourgogne sur les Anglais que le roi était venu le trouver. Il attendait l'arrivée d'une grande ambassade, et il espérait qu'elle serait conduite par le comte de Warwick. Bientôt on apprit que des envoyés du roi d'Angleterre venaient de débarquer à Calais. Le sire de Lannoy, qui peu de jours auparavant avait signé à Londres une prolongation de trève, et qui en avait apporté la nouvelle, fut aussitôt envoyé à Calais pour amener les ambassadeurs anglais. Rien n'égalait l'impatience du roi; il les attendait d'heure en heure, et s'informait à chaque instant du moment de leur arrivée. Le comte de Warwick, qui soutenait pour ainsi dire à lui tout seul la cause du roi Édouard, et venait de la faire triompher, n'avait pu passer la mer; l'ambassade était seulement composée de sir Jean Wenloch et de sir Thomas Vaughan. Ce fut déjà un grand sujet de dépit pour le roi; cependant, à peine étaient-ils arrivés, qu'il lui fallut les voir, tant il était uniquement occupé de ce qu'il avait en tête. Son attente fut trompée de tous points; ces envoyés n'avaient nuls pouvoirs pour traiter; ils venaient assurer le roi de la bonne volonté du roi Édouard, et rien de plus. Comme les affaires de leur maître étaient en grande prospérité, que le roi Henri, tombé entre ses mains, était enfermé à la tour de Londres, il n'avait pas grande crainte de la France, et ne se pressait pas de conclure la paix.

Le roi croyait toujours tirer meilleur parti des gens lorsqu'il les tenait à lui tout seul et qu'il avait tout loisir pour leur parler; alors il s'y prenait de mille manières, il les tournait de tous les côtés, il revenait sans cesse à l'idée qui le possédait, au risque de leur paraître ennuyeux. Il n'eut donc point de repos qu'il n'eût emmené

1 Chatelain.

les ambassadeurs anglais au château de Dampierre, à une lieue d'Hesdin, où était pour lors la reine sa femme. Là il leur fit grande fête, leur donna de beaux présens, épargnant encore moins les promesses. Son idée était surtout de les rendre favorables au dessein qu'il avait conçu de marier le roi Édouard avec une des princesses de Savoie, ses belles-sœurs ; elles étaient à Dampierre; il les montra aux ambassadeurs. Elles leur semblèrent fort belles et dignes d'une royale alliance ; mais comme ils n'avaient pas commission pour une si grande affaire, ils ne pouvaient rien répondre à toutes les avances du roi, sinon qu'ils souhaitaient un tel mariage. Après deux jours passés à Dampierre, ils revinrent à Hesdin, et l'on pouvait bien voir que, malgré toutes ses caresses, le roi n'avait pas leur confiance autant que le bon duc Philippe.

Aussi le roi le conjura-t-il de ne point retourner dans son pays de Flandre, et d'attendre le mois d'octobre. Une nouvelle ambassade devait venir à cette époque pour traiter des trèves qui expiraient le 10 de ce mois. Le Duc y consentit, et le roi s'en alla à Rouen, au château de Mauni, chez le sire de Brezé, à Dieppe et d'autres lieux voisins, ne s'éloignant guère des marches de Normandie et de Picardie.

Pour continuer à cultiver la bonne volonté du Duc, il ordonna à la reine de rendre visite à ce prince[1]. Elle y vint avec la princesse de Piémont, avec ses deux sœurs les princesses de Savoie, et toute une suite brillante des plus belles dames du royaume. On peut juger de l'accueil plein de respect et de courtoisie que le duc Philippe fit à la reine de France. Il lui donna une fête superbe; les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit. La princesse de Piémont et toutes les jeunes et nobles dames étaient charmées d'une journée passée si joyeusement. Ne connaissant que la vie triste et contrainte que le roi faisait mener à toute sa cour; toujours mal logées et entassées dans des châteaux[2] ou de méchantes bourgades, loin des bonnes et grandes villes; sans autre passe-temps que les fatigues de la chasse; sans nulle liberté dans leurs propos; toujours en route et allant d'un lieu à l'autre, elles ne pouvaient se lasser d'admirer la magnificence et la douce liberté de cette cour de Bourgogne. Elles disaient qu'il leur serait trop cruel d'en partir et de retourner

1 Chatelain. — 2 Seyssel.

à la tristesse de leur train accoutumé. La reine elle-même, que son mari traitait avec si peu de soins, qu'il venait de lui laisser faire ses couches dans un village à Nogent-le-Roi, ne pouvait s'empêcher de dire que de sa vie elle ne s'était trouvée si contente, mais qu'elle paierait cher cette joie par les regrets qu'elle en aurait. « J'en ai pour sept ans à m'en souvenir et à comparer, » disait-elle.

Le lendemain, les danses et les divertissemens continuèrent. Quand la soirée commença à s'avancer, la reine se mit à parler de son départ. « Il faut se retirer, dit-elle; mon seigneur m'a com- » mandé de ne passer ici que deux jours; je veux partir demain de » bon matin. — Ah! madame, dit le Duc, ce n'est pas le moment » de parler de départ, ce sont des paroles qui attristeraient la fête. » Vous dînerez demain avec nous, puis vous partirez si le temps » est beau. — Ah! mon oncle, le roi l'a ordonné; pour rien dans » le monde je n'oserais lui désobéir.— C'est monseigneur lui-même, » madame, qui vous a envoyée ici et m'a fait cet honneur; assuré- » ment il se fie bien à moi; et un jour ou deux que vous m'accor- » derez ne me brouilleront pas avec lui. » Le sire de Crussol s'était approché et avait entendu ce discours. « Monseigneur, dit-il, » cela ne se peut, force est bien que la reine parte; il n'y a nulle » excuse; c'est moi que le roi a chargé d'y veiller; jamais il ne me » le pardonnerait. » Et parlant ainsi, il tremblait de peur et se mettait à genoux devant le Duc, tant il connaissait bien son maître. Cependant le comte d'Eu fut plus téméraire. « Monsieur, dit-il, » nous vous avons amené la reine par ordre du roi, vous en savez » plus que nous, et elle partira comme vous l'entendrez. » Il fut donc réglé qu'elle dînerait encore le lendemain chez son oncle. Chacun se réjouissait de passer un jour de plus en si bonne compagnie. Mais la pauvre reine ne prenait point part à ce contentement; elle était bien plutôt prête à pleurer en songeant au courroux de son mari; sa belle-sœur, la princesse de Piémont, ne faisait que rire de sa peur et de son chagrin, tant elle était enchantée de demeurer.

Le jour d'après, ce fut nouveau débat. La reine et le sire de Crussol voulaient partir après dîner; le lendemain était la fête des saints Innocens; et, si l'on ne se mettait pas en route le soir, il fallait encore passer un jour de plus. Le bon Duc, encouragé par

la princesse de Piémont, s'amusait des peurs de la reine; il chargea son neveu, Adolphe de Ravestein, de prendre la garde des portes, et de ne laisser sortir personne. Ni prières, ni larmes ne purent le toucher. Enfin, après en avoir raillé un moment, il finit par dire : « Je suis le doyen des pairs de France, et le premier » du royaume après le roi. Mon pouvoir est bien assez grand pour » vous garder ici et vous y rendre honneur et respect. Mon sei- » gneur saura bien que je n'ai nul autre dessein. » A ces mots, ni homme ni femme n'osa répliquer, et chacun recommença à se divertir de son mieux. Ce fut le surlendemain seulement que la reine se remit en route. Le duc Philippe la conduisit pendant une part du chemin, et il écrivit [1] une lettre au roi pour prendre sur lui le retard du voyage, disant bien que la reine avait voulu absolument partir, et qu'il l'avait retenue à cause du mauvais temps.

Peu après le Duc reçut encore une autre illustre visite; car le roi, pour le retenir à Hesdin, s'étudiait à lui faire passer le temps, selon son goût, en fêtes et en cérémonies. Louis, second fils du duc de Savoie, avait épousé sa cousine, Charlotte de Lusignan, héritière du royaume de Chypre, et avait pris le titre de roi [2]; mais il avait peu joui de sa grandeur. Jacques, bâtard de Lusignan, avait une puissante faction dans l'île; avec les secours du soudan d'Égypte, il s'empara de tout le royaume. Louis de Savoie et Charlotte sa femme ne conservèrent que la forteresse de Cerines, où ils furent assiégés; puis ils se réfugièrent à Rhodes, sous la protection des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. De là ils faisaient passer des vivres et des secours à la garnison de Cerines; ensuite ils traversèrent les mers pour venir demander l'appui des princes de la chrétienté. Il n'y avait pas de seigneur plus pauvre, plus délaissé, plus humble, que ce roi de Chypre. Déjà le duc de Bourgogne lui avait rendu un bon office en donnant ordre à sa flotte d'envoyer des vivres à Cerines; il venait l'en remercier et implorer l'aide de sa haute puissance. Le duc envoya au-devant de lui les gens de son hôtel, qui le conduisirent à Hesdin. Sans se prévaloir en rien de son titre de roi, le prince voulait aller le premier rendre visite au Duc; mais le sire de Croy lui représenta que son maître s'en tiendrait pour

1 Pièces de Comines. — 2 Chatelain. — Guichenon. — Sismondi. — Continuateur de Monstrelet.

offensé, et quitterait plutôt la ville que de le souffrir. « Ah ! disait » le prince de Savoie, il n'appartient pas à un pauvre roi comme » je suis, de recevoir la première visite d'un si grand duc. — Sire, » lui répondait-on, un roi ne doit pas s'humilier ainsi. Nous rap- » porterons à monseigneur quelle est votre bonne volonté, et cela » lui suffira bien ; il ne veut pas les honneurs qui ne lui sont point » dus. » Le lendemain, dès que le roi sut que le duc Philippe se mettait en devoir de venir chez lui, il réprimanda ses gens de ne pas l'avoir averti plus tôt, et monta aussitôt à cheval. L'entrevue des deux princes se passa donc sur la place publique ; ils s'embrassèrent tendrement, et se rendirent ensemble au château. Le roi de Chypre lui montra toute sa reconnaissance; il lui dit que, de tous les princes de la chrétienté, il n'avait eu secours que de lui, et qu'il ne mettait espérance en aucun autre. Il le conjura de destiner la flotte qu'il avait envoyée dans l'Orient à délivrer son royaume des infidèles d'Égypte et des rebelles qui les y avaient appelés.

Le Duc répondit qu'il avait mis sa flotte et ses gens aux ordres du pape, mais que si le saint-père voulait les envoyer faire la guerre en Chypre, et ne leur destinait pas d'autre emploi, il s'en tiendrait satisfait.

On ne pouvait répondre d'une façon plus loyale et plus courtoise. Le roi de Chypre en fut content, et, après deux jours passés à Hesdin, il retourna auprès du duc de Savoie et du roi de France, qui se tenait toujours aux environs de Dieppe, de Rouen ou d'Abbeville.

Le Duc fit encore un plus grand accueil au duc de Savoie, lorsqu'il vint, peu de jours après, le visiter. Ce prince n'était pas roi, mais c'était le père de la reine de France; d'ailleurs ils étaient alliés de fort près. Louis, duc de Savoie, était fils de madame Marie de Bourgogne, et de ce fameux Amé VIII, qui le premier avait porté le titre de duc ; qui s'était conduit toujours avec prudence pendant les discordes de la France; qui avait acquis bien plus de puissance que ses prédécesseurs, et qui, après avoir abdiqué pour vivre dans la solitude, avait été choisi pour pape au concile de Bâle [1]. Son fils était loin de l'avoir imité. Jamais on n'avait vu un prince si faible et de si pauvre caractère. Dès sa jeunesse, la dé-

1 Chatelain. — Guichenon.

bauche et le goût des femmes avaient détruit sa santé, sa force et sa volonté. Sa femme, qui était une des plus belles et des plus habiles princesses de la chrétienté, avait pour lui le plus grand mépris; elle disait qu'il n'était bon à rien qu'à dévider des fuseaux quand ses maîtresses filaient. Souvent la duchesse l'avait gouverné absolument; mais il avait si peu de sens et de dignité, que chacun pouvait s'emparer de lui et en disposer selon l'occasion. Maintenant il était devenu gros, lourd, rongé de goutte, ne pouvait mettre un pied devant l'autre, et passait sa vie, couché ou assis, à boire, manger et dormir. Le roi Louis le tenait alors en complète tutelle, le gardait en France, et le promenait d'un lieu à l'autre. Il avait éloigné de lui tous ses serviteurs, et le faisait gouverner par le marquis de Saluces et par deux gentilshommes de Savoie qu'il avait pris à ses gages, le sire de Montmayeur et le sire Aymard d'Alinge, dit Capdorat. La Savoie était si bien devenue en ce moment comme une province du royaume, que c'était, non point le duc, mais bien le roi que tous les Savoisiens et les Suisses sollicitaient de rétablir les fameuses foires de Genève. Quelques mois auparavant il avait reçu une solennelle ambassade des ligues suisses, pour le prier de remettre le négoce sur l'ancien pied, et le supplier en faveur du comte de Bresse qui n'était pas encore prisonnier.

Le roi avait bien reçu les Suisses et plusieurs fois s'était entretenu avec eux, ce qu'il faisait volontiers en toute occasion. « Mes » amis, leur disait-il, soyez les très-bien venus. Vous dites n'avoir » pu me faire cette visite plus tôt à cause de vos guerres; je ne » tiens pas votre excuse pour suffisante. Plus les amis se visitent tôt, » plus ils entretiennent leurs bonnes amitiés. Mais néanmoins je » vous tiens pour mes bons amis. En ma jeunesse je fus envoyé en » Allemagne contre vous; mais il ne tarda guère que bon accord fût » fait entre nous, et depuis vous ai toujours trouvés bons et loyaux. En » ma pauvreté, vous ne m'avez pas fait de déplaisir comme d'autres: » ainsi je vous parlerai moins rudement que n'ont fait les gens de » mon conseil. Je veux tenir et observer les intelligences que vous » aviez avec feu monseigneur mon père, et j'entends même les avoir » plus amples; dites-m'en votre vouloir.

» Quant à ceux de Genève, pendant ma pauvreté, ils m'ont fait » beaucoup de déplaisir et de résistance, et j'aurais cause de les » punir. Ils ont grandement offensé mon beau-père le duc de Sa-

» voie, et aussi moi et la reine. Pourtant je suis en bon vouloir de » vous faire plaisir, et quand lesdits Genevois viendront à mon » beau-père, reconnaissant leur offense, faisant digne réparation, » promettant de lui être obéissans comme à leur prince et seigneur, » de l'honorer et de le servir comme tel; alors je pourrai permettre » à mes sujets de hanter les foires de Genève, encore que lesdites » foires n'aient été établies que pour ruiner les foires de Lyon et » les autres du royaume.

» En ce qui touche Philippe de Savoie, mon frère, je suis très- » mal content de lui; il a chassé le chancelier de Savoie qui était » mon serviteur et qui allait me faire avoir Gênes par un traité » maintenant rompu. Il veut avoir tout le gouvernement de la mai- » son de Savoie et en débouter son père, quand ce n'est pas lui qui » doit succéder, mais mon neveu Charles que j'aime comme un fils. » Je ne le souffrirai pas; Philippe se porte à beaucoup de violences » et voies de fait qui ne sont pas à tolérer. » Il parla encore long-temps des torts du comte de Bresse. « Nonobstant, je ne cherche » pas à le tuer; c'est affaire à Dieu : qu'il se départe de ses entre- » prises, qu'il pense que son pouvoir est bien petit pour résister » contre moi, qu'il obéisse en toute manière à son père, qu'il me » montre le respect qui m'appartient, et, pour l'honneur de Dieu » et de vous qui m'en requérez, il me trouvera son bon frère. »

Puis il se reprit à parler de la maison de Savoie, du mauvais gouvernement qui s'y tenait depuis long-temps; de la méchante justice qui y régnait; des partialités et divisions entre les nobles et les barons. Il ajouta que par sa grande consanguinité et affinité avec ladite maison, il lui appartenait de mettre remède à toutes ces choses; que pour ce faire il enverrait ses gens par-delà les monts, du consentement de son beau-père; qu'il serait content si ses bons amis et alliés y envoyaient quelqu'un d'entre eux pour voir comment les choses se passeraient et pour donner aussi leurs bons avis. « S'il leur » semble que cela ne se conduit pas en bonne foi et pour le bien et » l'honneur de la maison de Savoie, ils s'opposeront, et vous pourrez » ne vous plus jamais fier à moi. Mais je n'ai aucune autre intention » ni vouloir. J'en jure sur la damnation de mon âme, et je n'en ai » qu'une, dit-il, en mettant la main sur son cœur. On dit que je veux » prendre la seigneurie de Savoie; ce n'est point. Je n'y ai jamais » pensé; je n'en veux pas faire un fief, ni en avoir l'hommage ou la

» seigneurie d'une manière quelconque. Ce n'est pas que ce ne me » fût chose facile ; j'ai à moi les principaux barons de Savoie (et il » les nommait par leurs noms), mais je n'y vais qu'en bonne foi » et sincère intention. »

Les envoyés des ligues suisses n'avaient obtenu rien de plus que ces paroles ou d'autres semblables, tant pour les foires de Genève que pour leurs prières en faveur du comte de Bresse ; depuis lors, les affaires de Savoie avaient de plus en plus continué à être gouvernées à la seule volonté du roi[1]. S'il permit au duc de Savoie d'aller voir le duc de Bourgogne, ce n'était pas assurément avec le désir ou la crainte que de grandes affaires fussent traitées dans cette entrevue des deux princes. Ne sachant que faire de son beau-père et ne se méfiant en rien de son peu de sens, il le laissait aller à cette visite uniquement pour passer le temps.

Le duc de Savoie fit son entrée à Hesdin dans un fauteuil de velours bleu, surmonté d'un dais de même étoffe, que quatre hommes portaient sur leurs épaules ; il était vêtu d'une robe longue fourrée de martre. On n'avait jamais vu un prince en un tel équipage ; il semblait que ce fût quelque étranger des nations lointaines, et chacun s'empressait curieusement à le regarder. Il revint après quelques jours. Malgré son indifférence à toutes choses, on supposa qu'il avait prié le Duc d'intercéder pour son fils le comte de Bresse, qui était toujours retenu en prison à Loches. C'était bien lui qui en avait été la première cause, mais il commençait à s'inquiéter et à s'affliger de cette rigueur du roi, après l'avoir provoquée. Le Duc était parrain du comte de Bresse, qui se nommait Philippe comme lui ; il avait déjà parlé au roi en sa faveur, mais n'avait rien obtenu.

En ce moment, rien ne préoccupait le Duc et ses conseillers autant que les nouvelles de la croisade et du bâtard de Bourgogne. La flotte, après avoir été dispersée par la tempête, avait cependant fini par être rassemblée toute entière dans le port de Marseille. Là, les chefs attendaient les ordres du pape. Pendant ce temps, les apprêts de cette sainte entreprise étaient en grande confusion en Italie[2] ; les croisés y arrivaient en foule, mais il n'y avait pas de vaisseaux pour les embarquer. Les Vénitiens, qui en avaient promis, ne voulaient les fournir que moyennant de fortes sommes, et semblaient, disait-on, ne chercher en tout cela que leur profit. Ils

1 Manuscrit des archives de Genève. — 2 Chatelain.

empêchaient même toutes ces troupes de pèlerins armés de traverser leurs États; aussi murmurait-on beaucoup contre eux. Mais les hommes sages qui les gouvernaient donnaient des réponses bien raisonnables. « A quoi bon, disaient-ils, embarquer toute cette mul-
» titude mal équipée, sans armes, sans connaissance de la guerre,
» sans chefs, sans argent? elle serait la dérision des infidèles, et
» ne pourrait pas même paraître en bataille devant eux. Il n'en
» adviendrait que honte et accroissement de péril pour la chré-
» tienté. Il ne suffit pas de mettre une croix sur sa poitrine pour
» devenir un vaillant défenseur de la foi. »

C'était à Ancône que le pape avait donné rendez-vous aux croisés. Ils y arrivaient, et ne trouvant là ni vaisseaux, ni vivres, ni paie, ni secours d'aucune sorte, ils s'emportaient en violens murmures. Le saint-père, qui avait mis ainsi toute la chrétienté en mouvement, s'était laissé emporter à son zèle pieux, se fiant trop à la Providence. Tout lui manquait à la fois. Les croisés, voyant qu'il n'avait à leur donner que des indulgences et non du pain, voulaient s'en retourner; à peine ce saint pontife, qui, vieux et malade, s'en allait comme un saint martyr dans une si périlleuse entreprise, pouvait-il les retenir par ses instances.

La famine, les maladies ravageaient toute cette foule, diminuée chaque jour par les désertions. A Marseille, les Bourguignons n'étaient pas en meilleure situation; l'épidémie s'était aussi mise parmi eux, et les plus vaillans chevaliers mouraient, non point les armes à la main, combattant les infidèles, mais tristement, loin de leur pays et de leur famille, sans que leur trépas profitât en rien à leur honneur ni à la foi chrétienne. La saison s'avançait; la mer devenait d'une navigation moins facile; l'argent que le Duc avait donné pour cette entreprise était dépensé, et le Bâtard ne savait plus comment fournir aux besoins de ses gens. Le pape ne donnait aucun commandement, ne faisait point savoir sa volonté. La flotte aurait pu s'en aller secourir, ou le roi de Chypre, ou le roi de Portugal, qui faisait la guerre sur les côtes de la Barbarie; mais le Bâtard n'aurait pas osé s'écarter de la volonté de son père, et ne devait rien résoudre que d'accord avec le pape. Il envoya message sur message pour apprendre ces tristes nouvelles au duc de Bourgogne, lui demander un secours d'argent, et s'enquérir de ses intentions.

En même temps le sire de Toulongeon revint d'Italie avec l'ambassade que le Duc avait envoyée pour s'excuser d'avoir retardé son propre départ. Le saint-père le remerciait d'avoir fait partir sa flotte, mais ne le tenait nullement pour dispensé de ses promesses. Ainsi il lui enjoignait de se mettre en route avant le 1er mars 1465, en quelque état qu'il pût être, et dût-il n'en pas revenir. Cette volonté du pape semblait dure aux serviteurs du duc de Bourgogne; d'autant que le sire de Toulongeon faisait de tristes récits de tout ce qu'il venait de voir en Italie, de la misère des croisés, de leur mécontentement et de l'embarras du pape, qui n'avait pas encore pu se pourvoir de plus de deux galères.

Tout cela n'ébranlait point la volonté du vieux Duc. Il avait fait un vœu ; le pape lui commandait de l'accomplir ; l'honneur et la foi chrétienne ne lui permettaient point d'y manquer ; sur cela, il n'écoutait nuls conseillers. Au milieu du chagrin et du trouble que cette affaire répandait autour de lui, on apprit que le saint pape Pie II venait de mourir à Ancône, le 14 août 1464. La douleur et le tourment de voir la croisade si mal réussir avaient abrégé sa vie. Le jour même qu'il mourut, on annonça que les Vénitiens lui envoyaient enfin douze galères. Il se fit porter sur le rivage pour les voir entrer dans le port. « Ah ! dit-il, jusqu'ici les navires m'avaient » manqué ; maintenant c'est moi qui vais manquer aux navires. » Puis il appela les cardinaux, leur donna le baiser de paix, et leur demanda de prier pour lui. Peu d'heures après il mourut.

Lorsque de nouveaux messagers du Bâtard eurent apporté cette nouvelle au Duc, il se trouva dans une grande perplexité. Le vénérable chef de l'entreprise, celui qui avait reçu ses promesses, ne vivait plus. Se regarderait-il comme dégagé, ou persisterait-il dans son dessein ? — L'honneur et la conscience lui permettaient-ils de manquer au service de Dieu, de reculer devant un voyage qui ne serait peut-être qu'une affaire de six mois ? Serait-il arrêté par une dépense de cent mille florins ? — D'autre part, cet argent, qu'il faudrait tirer de ses sujets, serait sans doute dépensé en pure perte ; ces braves chevaliers qu'il emmènerait avec lui périraient peut-être sans pouvoir venger la vraie religion, et feraient ensuite grande faute pour défendre ses États. Déjà beaucoup étaient morts de la peste à Marseille. — Puis le bon Duc songeait que ceux-là n'étaient pas à plaindre, qu'ils avaient offert à Dieu le sacrifice de leur vie,

et que lui-même n'avait pas un désir plus ardent que de finir chrétiennement comme eux.

Dans ce tourment d'esprit, le Duc assembla son conseil et mit l'affaire en délibération. L'évêque de Tournai fut d'avis que rien ne devait détourner le Duc de l'accomplissement de son vœu ; qu'il n'y avait pas à considérer s'il y perdrait ou gagnerait de l'argent, s'il en ramènerait ses hommes ou s'il les y laisserait ; que, s'il manquait à une telle promesse, on ne se fierait plus à sa parole, et que son honneur en serait flétri par tout le monde et dans tous les siècles. Enfin, il parla comme aurait pu faire le saint pape qui venait de mourir.

Les chevaliers et conseillers laïques trouvèrent une telle remontrance aigre et absolue. Ils disaient entre eux qu'il était facile à un prêtre, qui ne connaissait pas de telles affaires, de parler ainsi ; que tous ces grands théologiens et ces dévots n'entendaient rien aux choses de ce monde ; qu'ils raisonnaient d'une façon étroite, sans regarder aux circonstances, aux possibilités, ni aux convenances humaines. De tels conseillers, disait-on, ne sont point profitables dans les conseils des princes : leur jugement se forme toujours en l'air, parce qu'ils n'ont pas pied sur la terre. Ils n'ont point la pratique ni le maniement des publiques nécessités, et pourtant il n'y a nulle loi divine qui ne soit contrainte d'y céder et de s'y plier.

« Comment l'entendez-vous, monsieur de Tournai ? lui répliqua » le sire de Croy ; je crains que vous n'ayez regardé cette affaire » que d'un œil, lorsque douze bons yeux ne seraient pas de trop. » Certes, vous voulez que ce que monseigneur a intention de faire, » avec tant d'embarras et de dépense, soit profitable et non pas » inutile. Voyez-vous qu'aucune nation s'apprête et lève une ar- » mée ? A-t-on seulement nouvelles du duc de Milan ? Le pape est » mort, nous dit-on ; peut-être celui qui viendra après sera-t-il » d'un autre avis ? Monseigneur a fait jusqu'ici son devoir, selon le » temps ; ce sont les autres qui lui ont manqué, et n'ont point tenu » leur promesse. En faire davantage maintenant serait un sujet » de honte et de blâme. Il ne doit point volontairement et sciem- » ment envoyer ses gens battre l'eau et le vent, ni se ruiner d'ar- » gent et de puissance pour rien. Quant à son honneur, il est d'as- » sez grand poids pour n'avoir rien à craindre des gens qui disent : » Il ne convient pas de faire ainsi. Monseigneur a fait tout ce

» qu'il devait faire, et je voudrais qu'il en eût moins fait, puisque » la chose tourne si mal. Ainsi je suis d'avis que monseigneur rap- » pelle ses gens et monsieur le Bâtard, en laissant le reste à la » volonté de Dieu. »

Philippe Pot, seigneur de la Roche-Nolay, ouvrit un autre conseil : « Je ne pense point, dit-il, qu'il soit à propos, ni de faire » revenir si hâtivement monsieur le Bâtard, ni de l'abandonner » follement aux périls. Il faut qu'il attende pour voir comment les » choses tourneront, et ne tire nulle part plus avant, sans savoir » si ce serait avec fruit et honneur. Voici un nouveau pape, ce » sera un nouveau monde, un nouveau dessein ; et, selon le nou- » veau temps, il conviendra peut-être que nous ayons un nouvel » avis. Monsieur le Bâtard est un chevalier de grand courage. Il » lui serait dur de revenir sans que son voyage ait aucun effet ; il » aimerait sans doute mieux braver tous les périls de la mer que » rompre son entreprise. Toutefois l'honneur de monseigneur lui » est plus cher encore que le sien, et il ne fera assurément nulle » folie. »

Les gens qui gouvernaient les finances du Duc faisaient d'autres remarques sur cette affaire. Le principal d'entre eux était maître Pierre Blandelin, maître-d'hôtel et trésorier de la Toison-d'Or. Il avait, depuis environ quatre ans, toute la confiance du Duc, et avait réparé le désordre de ses affaires. Aussi n'était-il guère aimé des nobles ni des receveurs de deniers. Il taillait hardiment sur eux, et il écrivait si exactement toutes choses, qu'on ne pouvait rien arracher de lui qui ne fût légitimement dû. Maintenant tout était payé comptant ; les marchands n'avaient plus à se plaindre. Il avait ainsi sauvé les finances et rétabli l'honneur du Duc, qui ne pouvait plus se passer de lui, et comptait bien l'emmener à la croisade. C'était un homme de nobles façons et fort honorable, qui était plus diligent que personne à faire ce dont il avait la charge ; en outre, riche d'environ six mille écus de rente, sans parler de l'argent qu'il prêtait à intérêt, ni de la somme qu'il recevait du Duc, qui pouvait bien aller encore à six mille écus. Le sire Pierre de Goux, un des plus habiles du conseil, s'entendait fort bien avec lui. Ils réglaient à eux deux toute la finance.

A de tels conseillers, la croisade devait déplaire plus encore qu'aux autres. Ils disaient, mais pas trop haut, car sur ce sujet il fallait mé-

nager la volonté du Duc, que le Bâtard et le sire de Lalaing avaient, en partant, estimé les dépenses à cent mille écus pour une année; qu'après y avoir bien pensé, ils n'avaient pas demandé davantage; qu'on avait tiré cette somme de la citadelle de Lille, et qu'on la leur avait donnée. Or, l'année n'était pas finie, et déjà ils redemandaient de l'argent; cela venait sans doute d'avoir mal gouverné les affaires de la croisade, et ils en devaient porter la peine.

Un tel argument n'avait pas beaucoup de cours devant un si noble chevalier que le duc Philippe; d'autant que le Bâtard avait écrit généreusement que, si l'on était en peine pour lui envoyer de l'argent, il fallait mettre en vente tous ses biens et ses domaines. Ainsi les motifs de finance n'étaient pas écoutés. Mais les périls où l'on pourrait jeter la maison de Bourgogne, l'inutilité de l'entreprise, les grandes affaires dont on était pour lors occupé, et qui promettaient des embarras prochains, étaient des choses à considérer de près. Enfin, on s'arrêta à l'avis du sire de la Roche; il fut décidé que l'armée et l'artillerie seraient amenées à Avignon et y attendraient de nouveaux ordres. Le Duc prétendait bien y aller lui-même au mois de mars; néanmoins personne ne croyait la chose possible, et chacun se réjouissait de la détermination qu'on avait prise. Elle changea bientôt après; le Bâtard, ayant écrit à son père qu'il avait reçu du nouveau pape l'ordre de se rendre à Venise, il lui fut mandé d'obéir. Toutefois il n'en fut rien. Les Vénitiens et le pape ne se mirent point d'accord sur les préparatifs de la croisade, et peu de mois après l'armée des Bourguignons n'eut d'autre parti à prendre que de revenir par terre.

Le duc Philippe eut encore à régler en ce moment des affaires d'un bien moindre intérêt, mais qui étaient pourtant des motifs de division parmi les serviteurs de sa cour. Le prince d'Orange avait laissé deux fils. L'un, le sire Arguel, avait épousé une sœur du duc de Bretagne. C'était lui qui avait commandé l'armée du duc d'Orléans en Italie, lorsqu'en 1450 ce prince avait voulu prendre possession du comté d'Asti. Il était revenu ruiné de cette entreprise malheureuse. Son père, qui s'était remarié avec une fille du comte d'Armagnac, en avait eu deux autres fils, les sires Louis et Hugues de Château-Guyon. Mécontent du sire d'Arguel, et trouvant qu'il lui avait déjà donné beaucoup en avancement d'hoirie, il le déshérita presqu'entièrement en faveur du fils aîné du second lit. Le sire

d'Arguel, devenu prince d'Orange, prétendit qu'un tel testament était contraire aux lois du pays et à la coutume des fiefs. Ainsi il se mit de vive force en possession des biens, et se les fit allouer par provision en vertu de lettres du duc de Bourgogne, seigneur suzerain.

Le duc de Bretagne recommandait vivement le sire d'Arguel, et avait envoyé le sire Jacques de Luxembourg solliciter pour lui. La maison d'Armagnac était encore puissante, et si la branche aînée avait été ruinée et diffamée par ses crimes et sa rébellion, le duc de Nemours, chef de la branche cadette, n'en était pas moins à ménager. Le Duc fit plaider devant lui par des avocats les raisons des deux parties. Il arriva que dans la chaleur de sa plaidoirie, un des avocats du sire de Château-Guyon, parlant de l'approbation donnée par le Duc à la prise de possession des fiefs, nomma cette volonté un acte de faveur et une violation de justice. En vain, ajouta-t-il, que l'on avait surpris la religion du prince, qui avait ignoré ce qu'on lui faisait signer, le bon Duc changea de visage, et il fut visible que son courroux était grand. Cependant il savait se contenir; il laissa parler l'avocat du sire d'Arguel; mais lorsque le second avocat de la partie adverse se fut agenouillé pour demander la permission de répliquer : « Est-ce vous, lui dit le prince, qui avez parlé » pour mon cousin de Château-Guyon? — Non, monseigneur, c'est » maître Jean, mon confrère ici présent. — Oui, monseigneur, c'est » moi, dit l'autre tout tremblant et se précipitant à genoux. — » D'où êtes-vous? — Mon redouté seigneur, je suis de votre comté » de Bourgogne, vous êtes mon souverain. — Puisque vous me » reconnaissez pour souverain, comment venez-vous ici m'injurier » en face, et dire que j'ai interdit la voie de justice à mes officiers? » Vous pouvez bien être un grand clerc, mais vous êtes un fou, et » il tient à peu que je ne vous fasse payer cher votre folie. J'ai été » toute ma vie un prince de justice, et avec l'aide de Dieu je ne » cesserai jamais de l'être, quoi que vous puissiez dire. » Le Duc s'était animé et troublé; il se leva sans vouloir rien entendre de plus. « Je ne suis ni clerc ni homme de parlement pour prêter l'oreille à » toutes ces plaidoiries. »

Le lendemain le sire de la Roche et d'autres sages conseillers réussirent à le calmer et à lui persuader que cet avocat n'avait pas voulu l'offenser. On termina l'affaire, non pas au fond; mais en

attendant qu'elle fût jugée, le Duc régla que le sire d'Arguel garderait les fiefs et ferait sept mille francs de pension à son frère.

L'autre affaire se rapportait aussi à une succession. Charles, comte de Nevers, cousin germain du Duc, venait de mourir sans laisser d'enfant légitime. Sa veuve, Marie d'Albret, se plaignait de ce que Jean, comte d'Étampes, frère et unique héritier de son mari, usait de son droit avec trop de rigueur et ne lui laissait pas un état conforme à son rang. Le duc Philippe fit engager le comte d'Étampes à venir le trouver [1]. Il l'avait nourri dans sa maison, l'avait toujours traité comme son propre fils, et l'avait comblé de biens. Maintenant le comte d'Étampes, après avoir pris part dans les discordes de sa cour et les avoir même excitées, était le plus cruel ennemi de monsieur de Charolais. Sans se souvenir des bienfaits du noble parent qui lui avait toujours servi de père, il venait de se dévouer au service du roi, et conséquemment de se ranger parmi les ennemis secrets ou déclarés de la puissance de Bourgogne. Aussi n'était-ce pas sans embarras qu'il revenait dans cette maison, où jadis il avait reçu tant de faveur et d'affection. Bien peu de serviteurs du Duc vinrent au-devant de lui. Chacun le regardait froidement et semblait lui reprocher son ingratitude. Cependant le Duc lui fit le même accueil que de coutume, et ne témoigna en rien son mécontentement. Alors le comte de Nevers, car il portait maintenant ce nom, prit courage et redemanda si sa pension continuerait à lui être payée. Déjà, sans lui en donner aucun motif, les trésoriers ne lui avaient pas compté le dernier terme : « Mon cousin, » lui répliqua le Duc, je vous ai traité le mieux que j'ai pu, tant » que vous vous êtes tenu avec moi ; maintenant vous avez pension » de monseigneur le roi, et vous êtes à lui. Je ne puis fournir à » tout ; j'ai de grandes charges. — A votre plaisir, monsieur, reprit » le comte de Nevers ; je vous remercie humblement de tous les » biens que j'ai reçus de vous. C'est à moi de me pourvoir à présent » comme je le pourrai. » Sur ce, il quitta le duc de Bourgogne, et dans son dépit, il disait à un de ses serviteurs en s'en retournant : « Or ça, puisque le fils a voulu mon déshonneur, et que le père » me met hors de sa maison, qu'ai-je à faire maintenant ? car en- » core faut-il vivre. Il en arrivera ce qui pourra, mais certes rien

1 Chatelain.

» de pis que ce qui se passe aujourd'hui. » Il revint auprès du roi, qui tarda peu à le faire son lieutenant, et capitaine général des villes rachetées et de tout le pays jusqu'à la Loire.

Cependant le roi attendait le moment où il devait encore venir trouver le Duc à Hesdin, afin de conclure avec les Anglais ce traité qui semblait l'occuper uniquement. Mais plus il allait, plus il inspirait de méfiance et de crainte à tout le monde; personne ne savait où il en voulait venir. Tout en traitant avec le roi Édouard et la faction d'York, il n'avait pas encore rompu toute relation avec la faction de Lancastre et la reine Marguerite. C'était aussi de continuels messages entre lui et le comte de Warwick. Sans cesse quelque homme de petit état [1], quelque receveur de grenier à sel, quelque marchand s'en allait en Angleterre ou ailleurs, chargés bien secrètement des commissions du roi, à l'insu même de ceux de ses conseillers qui semblaient avoir toute sa confiance. En même temps il fortifiait ses villes sur les marches de la Bretagne et de la Normandie, et il y plaçait des garnisons; il rappelait les belles ordonnances de son père sur les compagnies des gens de guerre. En un mot, il semblait se préparer à une guerre.

Le duc de Bretagne se croyait surtout menacé par tous ces apprêts; il cherchait aussi à prendre ces précautions, et envoyait des messagers en Angleterre, soit pour tenter une alliance, soit pour contrecarrer les projets du roi et augmenter la méfiance naturelle qu'il inspirait. Enfin, de l'avis de ses conseillers, il résolut d'écrire au roi une lettre pour le prier d'expliquer ses intentions, et pour lui rendre compte de tout ce que la voix publique lui imputait. Le conseil de Bretagne pensa que ce serait un moyen d'embarrasser le roi et de tirer de lui quelque réponse, d'après laquelle on aviserait ce qu'il était à propos de faire.

Les lettres du duc de Bretagne étaient d'un langage hautain; il demandait raison au roi de choses fort étranges, s'enquérant entre autres s'il était vrai que les Anglais dussent, pour prix de leur alliance, recevoir la Guyenne et une partie de la Normandie. Le roi fut offensé de recevoir une telle lettre, qui semblait donner créance à des bruits suscités pour lui ôter l'amour de tous les loyaux

1 Legrand. — Comines. — Chatelain. — Amelgard. — La Marche. — Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

Français. A ce moment arriva à Novion, près Abbeville, où était alors la cour, le sire de Croy, qui allait et venait sans cesse d'Hesdin chez le roi, et avait plus que jamais toute sa faveur. Après avoir, selon sa coutume, tenu quelques propos plaisans et familiers, le roi montra au sire de Croy les lettres du duc de Bretagne. Celui-ci fit son possible pour les interpréter à bien, mais ce n'était pas chose facile. « Emportez ces lettres, dit le roi, pour les mon-» trer à mon oncle de Bourgogne; il ne m'en écrirait jamais de » pareilles. »

Le Duc vit les lettres et ne trouva pas en lui-même qu'elles fussent si fort à blâmer. Il voyait bien que le roi travaillait à détruire le duc de Bretagne, et il lui semblait juste que ce prince cherchât à se défendre. Aussi lorsque, peu de jours après, l'amiral de Montauban vint demander de la part du roi si, dans le cas où il serait contraint à faire la guerre en Bretagne, il pourrait compter sur l'aide et le service du duc de Bourgogne, on lui répondit que les choses n'en étaient pas encore à ce point; que le Duc connaissait son devoir de vassal et s'en acquitterait en temps et lieu; et que s'il plaisait au roi qu'il s'employât à apaiser ce différend, il s'en occuperait volontiers. Telle était la sagesse du bon Duc; il ne voulait pas rallumer la guerre dans le royaume; d'ailleurs il connaissait le roi mieux que personne, et savait que si le duc de Bretagne était détruit, autant lui en arriverait le lendemain; à moins pourtant que la paix ne se fît à ses dépens entre le roi et le duc de Bretagne, qui ne demanderait pas mieux que de se réconcilier à ce prix.

En outre, le roi, tout en cherchant à obtenir les bons offices du Duc, soit pour la paix, soit pour la guerre, ne pouvait se contraindre jusqu'à lui accorder une seule des choses qu'il demandait, jusqu'à pourvoir à un seul des griefs dont il se plaignait. Ses réponses n'étaient jamais que des promesses pour l'avenir et de bonnes paroles pour faire prendre patience. Gagner tout et ne rien céder semblait sa volonté unique. Il lui aurait déplu de se conduire d'autre sorte. Il en donna pour lors une preuve étrange[1]. Jean de la Tremoille, seigneur de Dours, avait laissé une fille unique qui était riche héritière. Elle habitait à Arras, dans les États du duc de Bour-

1 Chatelain.

gogne; mais, depuis le rachat des villes de la Somme, ses seigneuries étaient du royaume de France. Philippe[1] de Bourbon, frère du duc de Bourbon, voulait l'épouser ; elle y consentait ainsi que toute sa famille. Le Duc aimait beaucoup ce jeune écuyer, qui était comme lui du sang royal de France, et avait été élevé dans sa maison. Par courtoisie pour le roi, et bien qu'il pût avoir le droit de conclure ce mariage, puisque la demoiselle de Dours était sa sujette, il envoya un de ses écuyers afin d'obtenir l'agrément royal. La demande était petite; le roi en ce moment même avait le désir et le besoin de complaire à son oncle de Bourgogne; cependant on ne put avoir de lui une parole de consentement. Il répondit que le sire de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, lui avait déjà parlé de marier son fils à l'héritière de Dours, et qu'il avait promis de favoriser ce mariage. « D'ailleurs, » dit-il, je connais Bourbon; il est tout à mon beau-frère de Cha- » rolais. Je les ai vus souvent tirer de l'arc ensemble; il est de son » parti..... Bien, bien; j'en parlerai à mon oncle. »

Lorsqu'on rapporta cette réponse au bon Duc, il se mordit les lèvres de dépit. « Je crois, dit-il, qu'on n'a jamais tant promené » personne avec de belles paroles. On me promet monts et mer- » veilles, et nul effet ne s'ensuit. De tout ce que j'ai pu demander » à Rheims, à Paris ou ailleurs, pas une chose ne m'a été accordée; » voyez quelle confiance je dois avoir en lui! En advienne que » pourra, je me passerai du roi. »

Les choses en étaient là, et le moment approchait où le roi devait venir à Hesdin, lorsque le sire Olivier de la Marche, écuyer du comte de Charolais, arriva en toute hâte. Il était chargé de raconter au Duc un fait bien grave qui venait de se passer en Hollande, à Gorcum, où se tenait pour lors le comte[2]. Peu de jours auparavant on était venu lui annoncer qu'un inconnu, se trouvant dans une taverne de la ville, s'était curieusement enquis de sa façon de vivre, à quelles heures il sortait; s'il faisait des promenades sur mer et dans quelle sorte de navires; s'il était toujours bien accompagné. Puis cet homme s'était promené sur les murs de la ville, regardant tout avec attention; il avait de même visité avec soin les fortifications du château. Sur cet avis, le comte fit chercher cet inconnu,

1 Histoire généalogique. — 2 Chatelain. — Amelgard. — Duclercq. — Olivier de la Marche. — Legrand.

qui, se doutant qu'on avait remarqué ses discours et ses allures, avait déjà pris son asile en une église. Les soupçons n'en devinrent que plus grands. L'homme fut arrêté et amené devant le comte. Il se trouva que c'était le bâtard de Rubempré, frère du sire de Rubempré, long-temps serviteur du duc de Bourgogne, mais depuis une année environ capitaine du Crotoy pour le roi de France. Au premier bruit de son arrestation, quarante hommes, qui formaient l'équipage d'une barque arrivée depuis peu de jours dans le port d'Hermue, prirent la fuite et se dispersèrent çà et là, laissant leur bateau.

Le bâtard de Rubempré varia beaucoup dans ses réponses, tantôt disant qu'il venait d'Écosse, tantôt qu'il y voulait aller, et donnant pour but de son voyage une visite à la dame de Montfort, fille du sire de Croy et cousine germaine du sire de Rubempré; car ce sire de Rubempré était propre fils d'une sœur de monsieur de Croy.

Le comte de Charolais s'était conduit dans cette affaire avec un grand sens, et n'avait fait paraître nul emportement. Le bâtard n'avait pas été mis à la question, aucune procédure n'avait été commencée. Le vulgaire ne savait rien de ses réponses. Mais ce fut bientôt une merveilleuse rumeur; personne en Hollande et en Flandre ne douta que ce ne fût un complot du roi de France, et chacun répétait que le bâtard avait ordre de lui amener monsieur de Charolais mort ou vif.

Lorsque cette nouvelle arriva à la cour du duc Philippe, le trouble et la colère se mirent dans tous les esprits. Les discours les plus injurieux se tenaient publiquement contre le roi de France. On le disait capable de tous les crimes, plein de déloyauté et de perfidie. On rappelait sa haine pour son père; le désordre qu'il avait apporté dans la maison de Bourgogne; la trahison qu'il avait accomplie sur le comte de Bresse; la captivité où il semblait retenir le comte de Savoie. On ne s'indignait pas seulement du dessein criminel qu'on lui imputait contre monsieur de Charolais, les serviteurs du Duc étaient émus de crainte pour leur vieux maître. Ils s'inquiétaient de le voir si près d'une frontière où le roi avait assemblé ses troupes, tandis qu'il n'y avait qu'une faible garde à Hesdin; ils ne voyaient dans l'entrevue prochaine qu'une trame pour enlever le Duc. D'autres disaient que le roi avait su, par la consultation des astres, dont il s'occupait toujours beaucoup, le jour

et l'heure de la mort de son oncle, et se tenait préparé à saisir tout aussitôt ses trésors et ses forteresses.

Tels étaient les discours qui se tenaient autour du duc de Bourgogne, et presque tous ses loyaux serviteurs auraient voulu qu'il partît sans délai pour retourner dans l'intérieur de son pays et s'y mettre en sûreté contre les perfidies du roi de France. Mais le Duc ne se départit point de sa prudence accoutumée; il ne fit paraître ni frayeur, ni colère, et renvoya le sire de la Marche à son fils, en lui ordonnant que le procès du bâtard fût suivi selon les coutumes de Hollande, et selon les sages lois que ce pays avait établies depuis long-temps pour juger les méfaits commis sur la mer.

Le sire de Lannoy, neveu du sire de Croy, alla aussitôt à Abbeville pour annoncer au roi cette nouvelle et tout ce qui se passait. Le roi commença par répondre d'un air surpris : « Je ne sais qui est ce » bâtard, ni ce que l'on veut dire. Il n'est pas à moi; je ne l'ai » jamais vu, je ne lui ai jamais parlé, j'ignore ce qu'il a entrepris » et qui l'a mis en œuvre. » Toutefois il commença à se relâcher sur beaucoup de points des refus qu'il faisait au duc de Bourgogne, et à le satisfaire sur plusieurs de ses griefs; ayant grand soin en même temps d'attribuer sa complaisance au crédit que le sire de Lannoy et toute la maison de Croy avaient sur lui, afin de les mettre dans les bonnes grâces du Duc.

Mais c'était trop entreprendre. Le sire de Croy était maintenant en butte à la haine et à la méfiance de toute la cour de Bourgogne. Il avait de plus en plus été comblé des faveurs du roi; encore récemment il avait reçu la baronnie de Rozai. Si l'office de sénéchal de Normandie avait été, après la mort récente du sire d'Estouteville, rendue au sire de Brezé, c'était sur le refus d'Antoine de Croy. Il n'avait pas voulu accepter non plus la charge de capitaine des pays entre la Loire et la Saône, qui venait d'être confiée au comte de Nevers. En un mot, il semblait que ce fût un serviteur dévoué du roi, placé près du duc de Bourgogne pour le gouverner dans les intérêts de la France. Ce qui allumait surtout un courroux universel, c'est que le sire de Rubempré, qui, avec son frère bâtard, avait ourdi toute la trame, était neveu du sire de Croy, et fort avant dans son amitié. Dans le vulgaire, et même parmi les serviteurs du Duc, on ne doutait pas que les Croy n'eussent comploté avec le roi de France, contre la vie, ou du moins contre la

liberté du comte de Charolais. C'était mal connaître la subtilité du roi; il avait des secrets pour tout le monde; souvent il laissait dans l'embarras les gens qu'il chargeait de sa confiance et de ses affaires, en exécutant soudainement quelque projet dont il avait eu soin de leur dérober toute communication. Aussi le sire de Croy, lorsque l'amiral de Montauban lui écrivit par un messager pour le prier, de la part du roi, d'arranger l'affaire et de faire renvoyer le bâtard, ne voulut pas seulement recevoir la lettre. « Mon ami, dit-il avec » humeur, reporte-la à ton maître, et dis-lui que je ne m'en mê- » lerai plus; que ceux qui ont brassé ceci le boivent; c'est trop » juste. »

Le Duc continua de montrer, en cette occasion, le calme qu'il avait toujours. Sans s'émouvoir des craintes qu'on voulait lui donner, sans se fier nullement aux assurances du roi, il ne changea rien à son train accoutumé, annonçant qu'il attendrait le jour prochain de l'entrevue, et même encore dix jours après. Il devait, disait-il, cet honneur au roi, et voulait lui en donner tout son soûl.

Cette entrevue avait pour objet de négocier avec les Anglais, et cependant tout avait changé en Angleterre. Au moment où le comte de Warwick conseillait au roi Édouard d'épouser une princesse de Savoie, lorsque, par plusieurs messages, il avait presque donné l'assurance au roi de France que cette alliance se ferait, le roi Édouard devint amoureux d'Élisabeth Woodville, fille de sir Richard Woodville et de Jacqueline de Luxembourg, qui avait été duchesse de Bedford. Élisabeth Woodville avait eu pour premier mari un simple gentilhomme, sir Jean Gray. Le roi voulut l'épouser. Ce mariage inégal ne lui donnait nul appui; il en avait pourtant un besoin évident au milieu des discordes du royaume, tandis que la couronne lui était encore si mal assurée. Ce mariage, que blâmaient tous ses plus sages conseillers, et qui offensait le comte de Warwick, son plus puissant défenseur, n'en fut pas moins résolu.

Un tel projet dérangeait toutes les négociations. En outre, l'affaire du bâtard de Rubempré, venant s'ajouter à l'emprisonnement du comte de Bresse et à l'espèce de captivité du duc de Savoie, achevait de répandre partout la croyance qu'on ne pouvait traiter sûrement avec le roi Louis, ni se fier à nulle de ses promesses. Le duc de Bourgogne l'envoya avertir qu'il ne fallait pas compter sur l'arrivée des ambassadeurs d'Angleterre.

Ce fut un grand dépit pour le roi, qui était si vif et si obstiné dans ses volontés. Il se courrouçait contre les Anglais, qui l'avaient trompé par de fausses espérances; il se méfiait de son oncle de Bourgogne, qui n'avait pas voulu l'aider loyalement dans son projet. « J'y veux réussir, disait-il, dût-il m'en coûter un million » d'or à distribuer çà et là, aux uns et aux autres. » Et selon sa coutume et son peu de prudence, c'était presqu'en public qu'il tenait ce langage, ce qui ne rendait pas les affaires plus faciles.

La plupart de ses serviteurs, et surtout les loyaux Français, qui, pendant toute la vie du feu roi, avaient regardé les Anglais comme les anciens et éternels ennemis du royaume, qui les avaient si glorieusement combattus, qui les avaient chassés de France, ne pouvaient concevoir pourquoi le roi était si acharné à l'idée de s'allier avec eux. Ils s'inquiétaient de tous ces pourparlers, où parfois on laissait croire aux Anglais qu'on pourrait leur céder quelqu'une des provinces dont le recouvrement avait coûté tant de batailles et de sang. Le roi ne comptait sûrement pas leur en rendre une seule; son espérance était de s'en tirer à force d'argent, en gagnant des ambassadeurs et des conseillers; mais ceux qui ne savaient pas son secret le blâmaient beaucoup.

« Sire, lui disait Pierre de Brezé, le sénéchal de Normandie, si » vous voulez être bien aimé des Français, vos sujets et vassaux, ne » cherchez nullement l'amitié des Anglais. Plus vous la gagnerez, » plus vous serez haï en France; faites-vous aimer des princes de » votre royaume, vos parens, et de vos sujets. Alors personne ne » vous pourra nuire, Anglais ni autres; là gît votre salut, voilà » l'amitié que vous devez quérir. »

Malgré l'avis qu'il recevait sur les ambassadeurs de l'Angleterre, le roi n'en voulut pas moins aller voir le duc de Bourgogne. Il lui envoya maître Georges Havart, son maître d'hôtel, le priant de l'attendre le surlendemain à dîner. Le Duc répondit qu'il ne savait point s'il resterait encore à Hesdin, mais qu'il le ferait connaître au roi. La rumeur fut plus grande que jamais parmi la cour de Bourgogne. On ne parlait que du danger où s'exposait le Duc; on le conjurait de s'y dérober; on assurait que de nouveaux avertissemens avaient été envoyés par le comte de Charolais. Lui, toujours froid et réfléchi, ne faisait paraître nulle inquiétude. Cependant, durant la nuit, sans prendre conseil de personne, il fit donner

par son valet de chambre les ordres du départ, et le lendemain ses chevaux et ses bêtes de somme furent prêts, à la grande surprise du sire de Croy et de ses partisans, qui demeurèrent confondus. Tous les autres serviteurs du Duc étaient au contraire dans la joie.

Les magistrats de la ville, troublés de ce départ et de tous les discours qui se tenaient, se présentèrent à lui comme il partait; ils lui demandèrent s'il fallait fermer les portes et garder la ville. « Nous ne sommes point en guerre, dit-il; gardez la ville selon » votre coutume, et n'ayez nulle crainte. Si mon seigneur le roi » ou quelques-uns de ses gens veulent venir, recevez-les et hono- » rez-les comme si j'étais ici; ne refusez l'entrée à personne, ni » fort ni faible. »

Ce fut ainsi qu'il partit, assez à la hâte, il est vrai, mais en ayant grand soin de ne montrer nulle crainte. Le bâtard de la Thieullaye, son page favori, ayant pris les devans pour faire préparer son logis à Lille, se répandit sur la route en propos assez légers, et parla des périls que le Duc avait courus. Il en fut fortement tancé. Sous les yeux du Duc, tout demeurait calme et comme à la coutume.

Le sire de Croy, qui s'était cru perdu, reprit courage, et, tout en cheminant, il se mit à dire : « Ah! quel fâcheux départ! mon- » seigneur. — Et pourquoi? repartit le Duc. — Parce qu'aujour- » d'hui vous venez de conclure la paix et l'alliance de tous les » princes de France avec le roi. Avec leur aide, il va courir sur » vous. — Plût à Dieu, répliqua le Duc, qu'avant ma mort cet » honneur me fût accordé, et qu'à cause de moi les princes de » France fussent en amitié et en union! j'en mourrais plus con- » tent. Quant à courir sur moi, Dieu merci, je me suis toujours » bien gardé et défendu, et je n'ai pas encore peur. »

Cependant le sire de Lannoy s'était tout aussitôt rendu à Abbeville pour annoncer cette résolution soudaine du duc de Bourgogne au roi, qui en demeura confondu. Il commença alors à donner une explication de l'entreprise du bâtard de Rubempré. Il assura que le duc de Bretagne, ayant récemment envoyé maître Romillé, son vice-chancelier, en Angleterre, pour quelque négociation secrète, il avait voulu faire saisir les preuves écrites des complots qu'on tramait contre lui. Telle était, selon lui, la commission dont le bâtard

avait été chargé; pour y réussir, il avait fallu user de ruse et de secret, tout aussi bien que ce vice-chancelier de Bretagne qui voyageait travesti en moine, dérobant soigneusement sa trace. C'était pour s'enquérir si on l'avait vu en Hollande, et s'il était venu auprès du comte de Charolais, que le bâtard était venu à Gorcum.

Il était bien possible que la chose fût comme le roi le disait. Car le comte de Charolais était fort emporté et fort léger dans ses soupçons. Il croyait facilement qu'on formait contre lui des projets et des complots. D'ailleurs le procès du bâtard ne se faisait point. On ne produisait aucune déclaration, aucun interrogatoire de lui; le roi pouvait nier, comme monsieur de Charolais pouvait affirmer.

Le sire de Lannoy retourna sans tarder auprès du Duc, et y trouva les mêmes rumeurs; elles occupaient aussi tous les esprits à Calais et en Angleterre. « Sire, écrivait le sire de Lannoy au roi, » j'ai reçu hier de Wenloch des lettres que je vous envoie. Vous y » verrez toutes les impostures qu'on débite dans ce pays-là. On dit » ici que monsieur de Charolais viendra dès qu'on aura fait le pro- » cès au bâtard. Je ne sais ce qui en sera; mais Dieu sait comme » on parle chez lui de mon oncle de Croy et de moi. Quelque chose » qu'on dise, il faut avoir patience; autrement on gâterait tout. » Le temps fera connaître la vérité [1]. »

Le sire de Croy donnait les mêmes conseils au roi, lui recommandant de ne s'émouvoir en rien de ce qui pouvait lui être rapporté, et de croire que le duc de Bourgogne voulait demeurer son très-humble et très-obéissant, comme il l'avait toujours été. Son départ d'Hesdin n'avait pas une autre cause, disait le sire de Croy, que l'embarras où il eût été, soit de refuser, soit d'accorder ce que le roi aurait pu avoir à lui demander.

Le roi s'appliqua donc à chasser de l'esprit des Anglais toutes les fâcheuses idées qu'ils avaient prises de lui. Il y avait surtout un homme, que la garnison anglaise de Guines avait arrêté, qui faisait, disait-on, les plus étranges relations sur les volontés et les projets du roi. Il demanda que cet homme lui fût amené. Sir Robert Nevil, secrétaire du comte de Warwick, s'était rendu à Rouen, auprès du roi, et comme il n'avait pas conduit le prisonnier, le

1 Legrand.

roi l'envoya chercher sur-le-champ par Josseliu du Bois-Bailli, son maréchal-des-logis, qui était son serviteur le plus actif, le plus subtil, le plus zélé, le plus capable de tous. A peine arrivé, ce maréchal-des-logis et plusieurs conseillers interrogèrent cet homme en présence de sir Robert Nevil, ainsi que l'avait exigé le roi. C'était un nommé maître Puissant, bourgeois de Bruges; il fut convaincu de mensonge, et désavoua pleinement tout ce qu'il avait dit.

Le roi montra aussi à sir Robert Nevil des lettres du duc de Bretagne, qui prouvaient invinciblement qu'il avait négocié avec lui en même temps qu'avec les Anglais, et avait offert son alliance contre eux; prouvant ainsi qu'il n'y avait nulle confiance à mettre en ce prince.

Du reste, le roi fit grand accueil à sir Robert; mais celui-ci se méfiait de tout dans cette cour, où il y avait tant de gens rusés, dévoués entièrement à la volonté de leur maître et empressés à le servir.

Quant au duc de Bourgogne, le roi lui envoya une solennelle ambassade, composée du comte d'Eu, de Pierre de Morvilliers et de l'archevêque de Narbonne. La veille on avait vu arriver à Lille le comte de Charolais, accompagné de quatre-vingts chevaliers et de six cents chevaux. Les ambassadeurs de France eurent, dès le jour suivant, leur audience du duc Philippe. Ce fut le chancelier qui porta la parole [1]. Il commença par se plaindre hautement, au nom du roi, de tout ce qui avait été dit contre l'honneur et la renommée de Sa Majesté; il expliqua la commission donnée au bâtard de Rubempré contre le vice-chancelier de Bretagne, et comment on avait dû aller l'attendre en Hollande, puisqu'il devait venir y rendre compte à monsieur de Charolais de sa négociation en Angleterre. Puis le chancelier remontra quelle offense c'était d'avoir fait saisir ainsi, sans nulle cause, un serviteur du roi, venu pour accomplir son office, et pour prendre un homme suspect de s'employer à des projets qui étaient crime de lèse-majesté. Il s'attacha à faire voir comment le bâtard n'ayant amené à Gorcum que trois hommes de son équipage, on ne pouvait croire qu'il voulût rien tenter contre monsieur de Charolais.

1 Chatelain. — Amelgard. — Comines.

A ces mots, le comte de Charolais mit un genou en terre devant son père. « Très-redouté seigneur et père, dit-il, je vous prie qu'il » vous plaise que je puisse répondre aux paroles proférées qui tou- » chent votre honneur et le mien. Avec l'aide de Dieu, je répon- » drai tellement, que je défendrai bien vous et moi. Pourvu que » je me croie en la grâce de Dieu, je ne crains homme qui vive » sous le ciel, que vous mon seigneur et père; et c'est pour moi » grande merveille que le roi de France me poursuive ainsi, moi » qui suis son humble parent. » Le chancelier lui coupa alors la parole, et, sans s'adresser à lui : « Monseigneur, dit-il au Duc, » nous n'avons point charge du roi de répondre ni de bouche ni par » écrit à monsieur de Charolais. » Le Duc ordonna à son fils de se taire. Il obéit, non sans trouble, et le chancelier continua [1].

« Cela n'a pas suffi à monsieur de Charolais; il a fait courir aussitôt le bruit dans le pays que ce bâtard était venu, de la part du roi, appréhender sa personne et lui faire violence en son corps. Puis il envoya par-devers vous Olivier de la Marche, pour vous faire un tel récit, que cet Olivier a répandu sur toute sa route. De plus, monsieur de Charolais a fait publier cette nouvelle à Bruges, dans une ville où s'assemblent des gens de toute nation; il l'a fait prêcher dans les églises du haut de la chaire de vérité. Et comme la renommée du mal va plus vîte que celle du bien, l'honneur du roi a été promptement atteint par cet esclandre dans tous les pays voisins; il le serait bientôt dans tout l'univers, si l'on ne trouvait pas manière de contredire auprès de tous les princes et dans tous les royaumes un mensonge si amer pour un roi de France, pour un roi qui porte le nom de très-chrétien. »

Cependant monsieur de Charolais ne pouvait contenir sa colère, et il voulut encore interrompre le chancelier. « Monseigneur de » Charolais, je ne suis pas venu parler à vous, » reprit Morvilliers. Et comme le comte pria encore son père de le laisser parler, le bon Duc lui dit : « Je répondrai pour toi comme il me semble » qu'un père doit répondre pour son fils. Toutefois, puisque tu en » as si grande envie, penses-y aujourd'hui, et demain dis ce que tu » voudras. »

Le chancelier poursuivit : « En outre, vous aviez promis à maître

1 Duclercq.

Jean Havart de ne pas quitter Hesdin sans avertir le roi, et dès le lendemain vous êtes parti. Alors la renommée a publié que, comme monsieur de Charolais, vous aviez eu peur que le roi ne vous fît prendre, ce dont il n'a jamais eu la pensée. Et certes il est bien émerveillé que vous ayez eu un tel soupçon, vous qu'il aime et honore plus que tous les vivans, vous à qui il l'a si libéralement montré et voudrait le prouver encore. Il avait assurément de grandes affaires dans les autres quartiers de son royaume; cependant il s'est tenu près du lieu de votre séjour par amour pour vous, et afin de conclure la paix avec les Anglais par votre moyen; ce qui n'est pas signe qu'il voulût vous donner le moindre sujet de crainte.

» Le roi requiert donc trois choses : la première, que le bâtard, ses compagnons et sa barque soient rendus avec dommages et intérêts; la seconde, que vous lui remettiez Olivier de la Marche, afin d'en faire punition comme il convient et comme bon lui semblera; la troisième, de lui livrer celui ou ceux qui, en leurs sermons, l'ont diffamé à Bruges. »

Le comte d'Eu ajouta : « Monsieur, vous êtes bon et sage; vous » avez entendu ce que le roi demande, vous pouvez l'accorder main- » tenant et sans plus attendre. Ce sera lui faire plaisir; la chose » dépend de vous seul, et vous n'avez pas besoin de conseil. »

— « Oh, oh! mon frère, répondit le Duc, vous ne faites qu'ar- » river. On ne peut pas demander et obtenir en une heure; j'ai » espérance de faire et de répondre en telle sorte que mon seigneur » le roi sera content. »

— « Monsieur, répliqua aigrement le comte d'Eu, vous répondrez » à votre loisir; mais je vous conseille de renvoyer aussitôt au roi » le bâtard son serviteur, ou il en pourra advenir des maux irré- » parables. »

Sur ce, le Duc se leva. « J'ai d'autres fois, dit-il, entendu des » paroles hautaines et menaçantes, et ne m'en suis jamais ému. » Je ne le suis pas davantage aujourd'hui; soyez le bien venu, mon » frère; à demain. »

Pour lors Jacques de Luxembourg s'avança vers le Duc, et se jeta à ses pieds : « Monseigneur, dit-il, j'ai entendu que messieurs les » ambassadeurs du roi ont imputé charge de trahison et de lèse- » majesté à monsieur de Bretagne, dont je suis parent et serviteur. » Je dois, comme chevalier, répondre pour mon maître absent, et

» je m'offre, sauf le respect pour la majesté royale, à répondre en » effet pour lui en tout lieu et à toute heure. Je maintiens qu'il ne » fit jamais chose qui pût donner lieu à charge contre son honneur, » et je prends à témoin vous et messieurs les ambassadeurs que je » m'acquitte de mon devoir. »

— « Mon cousin, répondit le Duc, vous dites bien, et votre offre » est à recevoir; mon cousin de Bretagne est un noble prince, un » bon chevalier en qui je me fie. »

— « Messire Jacques, reprit le comte d'Eu, nous sommes venus » ici en ambassade et non en bataille, pour exposer ce que le roi » nous a chargé de dire. C'est au roi et à monsieur de Bretagne à » s'entendre là-dessus, et point à nous de nous en débattre. »

Alors chacun se retira, songeant à la grande audience du lendemain; surtout le comte de Charolais, qui passa la nuit entière à bien préparer ce qu'il avait à dire, sans même se faire aider d'aucun secrétaire, écrivant de sa propre main tout ce qu'il voulait répliquer.

L'audience fut remise au surlendemain. Le comte de Charolais s'y présenta avec une suite de plus de cent vingt chevaliers. Il était vêtu d'une robe de drap d'or, et magnifiquement paré. Le Duc son père siégeait entouré des princes de son sang, des chevaliers de son ordre, des serviteurs de sa maison.

Son fils mit un genou en terre sur un carreau de velours, et, par un long discours, demanda à répondre pour venger son honneur et celui de sa noble maison. « Il me plait : parlez, » lui répondit le Duc.

Commençant par le crime de lèse-majesté dont on avait qualifié ses relations avec le duc de Bretagne, et répondant à l'imputation qu'on lui faisait d'avoir su et approuvé les traités conclus contre le roi par ce duc avec les Anglais et le roi Édouard, anciens ennemis du royaume, il protesta qu'il ignorait complètement le voyage en Angleterre de maître Jean Romillé.

« Hélas! mon très-redouté seigneur, ajoutait-il, la chose que j'ai le plus désirée en ce monde, après le salut de mon âme, c'est de suivre les vertueuses et louables traces de vous et de vos nobles prédécesseurs, qui, par leur vertu, leur sens, leur vaillance et leurs œuvres, ont élevé si haut cette maison. Je ne pourrai jamais rendre assez de grâces à mon Créateur, de m'avoir fait naître et

sortir de tous côtés de tant de vertueux et nobles princes. Si tout ce qu'on m'impute était véritable, je serais donc bien loin de ce que je désire, et je me serais grandement fourvoyé des devoirs que je dois suivre. Je serais non seulement à blâmer, mais à fuir par tout le monde, et il vaudrait mieux pour moi être mort au sortir des fonts du baptême. »

Passant aux traités d'alliance contre le roi, qu'on lui imputait d'avoir lui-même conclus avec le duc de Bretagne, il les nia de même, avouant seulement le grand amour qu'il avait pour son cousin de Bretagne, à cause des grandes vertus qu'il lui connaissait. « Le roi ne peut trouver mauvaises, disait-il, la concorde et l'union des princes de son royaume. Ils n'en seront que plus soumis au roi, lorsqu'il lui plaira de les traiter comme il le doit, et de ne pas faire contre eux des alliances avec les étrangers et les ennemis. Ses nobles prédécesseurs tâchaient, au contraire, de tenir les princes dans la paix. Maintenant, sans que mon seigneur le roi s'en soit mis en peine, ils sont, grâce à Dieu, tous en bonne intelligence, plus que cela ne s'est vu depuis que le royaume a reçu la foi chrétienne. Maudit soit celui qui travaillerait à les désunir ! »

Il se justifia ensuite de l'emprisonnement du bâtard de Rubempré, dont il ignorait la commission, aussi bien que le voyage du vice-chancelier de Bretagne. Il pouvait donc soupçonner tout autre motif à sa secrète entreprise. D'ailleurs il en avait fait rendre compte tout aussitôt à son père par Olivier de la Marche.

« On m'impute, continua-t-il, d'avoir enjoint à cet Olivier de semer sur sa route de méchans discours contre le roi ; on parle de sermons prêchés à Bruges ; certes, monseigneur, je ne crois pas qu'il soit besoin de chercher aucun moyen pour émouvoir votre peuple contre le roi ; vous savez ce qui en est. »

Si ce bâtard avait encore été retenu après s'être réclamé du roi, et avoir exposé de quelle commission il était chargé, c'est que ses paroles et ses réponses s'étaient contredites plus d'une fois, et qu'il expliquait mal pourquoi il avait pris tant d'informations sur monsieur de Charolais.

Enfin les ambassadeurs avaient parlé de sa haine contre le roi, et cherché quels en pouvaient être les motifs ; ils avaient dit que c'était sans doute la perte de sa pension.

« Quand il lui plut de me la donner, j'avais reçu si largement

des biens de vous, que je n'en avais nul besoin. Je ne la demandais ni ne la désirais, et ne l'acceptai que pour ne pas sembler mépriser ses bienfaits. Il lui a plu ensuite de me l'ôter; il était en son pouvoir de le faire, et je n'en ai pas eu si grand déplaisir que les ambassadeurs le croient, tant vous m'enrichissez chaque jour.

» Mais ce que chacun n'ignore pas, c'est que le roi, depuis un temps, m'a pris en courroux et en imagination contraire, sans que je l'aie mérité. Il a publiquement dit qu'il me tenait pour son ennemi, ce que je ne fus et ne serai jamais. Mainte fois parlant au sire de Ligne et à plusieurs autres auxquels il faisait mauvais accueil, il leur a donné pour motifs qu'ils étaient mes serviteurs et qu'ils en porteraient la peine.

» Il s'est vanté souvent, vous le savez comme moi, de se procurer, et Dieu sait par quels moyens, plusieurs places de vos États. Il a dit qu'au moyen des Liégeois il me débouterait du duché de Brabant, pour le donner à mon cousin de Nevers, et lui a promis mille lances pour cette entreprise. Cela serait contre la justice, car la chambre que vous avez en Brabant a jugé que j'en devais être l'héritier, et non pas monsieur de Nevers. Si le roi, qui se dit le très-chrétien, veut, contre la droiture, me déposséder, force me sera d'y rémédier, puisque je ne peux laisser perdre mon État. »

Le comte de Charolais termina en disant que le roi, ayant la volonté de faire publier ses griefs parmi tous les rois et les royaumes chrétiens, il demandait congé et grâce pour y répondre partout où besoin serait.

Chacun, et le Duc tout le premier, admira le sens, la prudence et la force de monsieur de Charolais; mais on jugeait bien que si son père n'eût pas été présent, il n'aurait pas eu tant de sagesse, et aurait parlé plus âprement.

Le Duc prit aussitôt la parole; il déclara que le bâtard de Rubempré ne serait point rendu. » Il a été saisi, dit-il, au pays de Hollande, où je suis seigneur de la terre et de la mer, sans reconnaître nul souverain que Dieu; le roi n'a rien à y voir ni à y connaître, puisque c'est hors de sa seigneurie. Le bâtard a été mis en justice, et elle lui sera faite selon son démérite ou son innocence. C'est d'ailleurs chose notoire, dans tous mes pays, que ce bâtard ne vaut rien, qu'il est homicide et mauvais garçon.

» Quant à l'écuyer qu'on veut me faire livrer, il est de l'hôtel de

mon fils, et je ne pense point qu'il ait rien fait ni dit que ce qu'il devait. S'il en est autrement, je m'en informerai, et justice sera faite comme il appartiendra.

» Pour les prédicateurs, je suis prince de la terre, et ne puis connaître que des séculiers, non des gens de l'Église, auxquels je ne veux toucher. C'est, il est vrai, chose certaine que beaucoup de prêcheurs sont peu sages, disent des paroles sans avis ni commandement, puis vont où bon leur semble, et l'on ne sait plus ce qu'ils deviennent. D'ailleurs je ne crois point qu'on ait prêché contre le roi.

» Vous reprochez à mon fils d'être soupçonneux et méfiant; certes, ce n'est pas de moi qu'il tiendrait ce défaut. C'est peut-être de sa mère, ajouta-t-il en souriant, car elle est bien la plus méfiante et la plus soupçonneuse dame que j'aie connue; toujours elle croyait que j'aimais quelque autre femme qu'elle. Pour moi, je n'ai jamais craint ni homme ni prince, et pas plus maintenant que jadis. Toutefois mon fils avait grande raison de se méfier, et, à sa place, sur le rapport qu'on faisait des allures de ce bâtard, je l'aurais fait saisir tout comme lui. »

Puis il passa au reproche que le roi lui faisait à lui-même d'avoir quitté tout à coup la ville d'Hesdin, et de ne pas lui avoir tenu parole. Sur ce sujet il s'anima un peu, et, élevant la voix, il dit : « Je veux bien qu'on sache que ma bouche n'a jamais rien promis à homme qui vive, sans le lui avoir tenu à ma possibilité. » Puis il se remit, et reprenant son langage facile et gracieux : « Je n'ai jamais failli à personne qu'aux dames; je vous prie donc de rappeler à monseigneur le roi que, lorsque je pris congé de lui, je lui dis que, s'il ne me survenait pas quelque affaire nouvelle qui commandât mon retour, je ne partirais point d'Hesdin sans le voir et lui parler. Je ne lui ai point promis autre chose. Or, à l'heure où je partis, il m'était advenu tout à coup de grosses affaires, comme, par exemple, celle de ce bâtard. »

Le chancelier insista encore, fit remarquer la solennité d'une telle ambassade, la plus grande que le roi pût envoyer, et demanda qu'elle ne retournât point sans rien obtenir d'un prince à qui le roi avait montré tant d'amitié et fait tant de bien.

Le Duc l'interrompit, et rappela qu'au contraire c'était lui qui avait rendu au roi honneurs, services et biens : qu'il ne s'en repen-

tait point, mais que le roi ne lui avait rien accordé encore de ce qu'il lui avait promis.

Alors Pierre de Goux, sur l'ordre du Duc, prit la parole : « Messieurs, dit-il, afin que chacun l'entende, monseigneur le Duc ici présent ne tient pas tout ce qu'il a du roi de France. Il est vrai que le duché de Bourgogne, le comté de Flandre et le comté d'Artois sont du royaume; mais il a, hors de France, de belles seigneuries, telles que les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, de Louvain, les comtés de Bourgogne, de Hainant, de Hollande, de Zélande, de Namur, et autres pays qu'il tient de Dieu seulement. »

Le chancelier de France, qui était un homme aigre et emporté, entendant ce discours, répliqua : « Il n'est pourtant pas roi. » A cette parole, le Duc éleva la voix : « Je veux bien que tout le monde » sache que, si j'eusse voulu, j'aurais été roi. » Puis il termina l'audience, fit apporter le vin et les épices, et déclara aux ambassadeurs qu'avant trois jours ils auraient leur réponse par écrit.

Quant à monsieur de Charolais, il s'approcha, en sortant, de l'archevêque de Narbonne, et lui dit : « Recommandez-moi très-» humblement à la bonne grâce du roi, et dites-lui qu'il m'a bien » fait laver la tête par le chancelier; mais qu'avant qu'il soit un » an il s'en repentira. »

PHILIPPE-LE-BON.

1465 — 1467.

LIVRE DOUZIÈME.

SOMMAIRE.

Discordes de Bourgogne. — Disgrâce de la maison de Croy. — Mécontentement en France. — Le roi assemble les princes à Tours. — Ligue du bien public. — Guerre contre le duc de Bourbon. — Les Bourguignons devant Paris. — Bataille de Mont-Lhéry. — Arrivée de l'armée de Bretagne. — Le roi rentre à Paris. — Arrivée de l'armée de Lorraine. — Négociations avec les princes. — M. de Charolais retourne en Flandre. — Le roi reprend la Normandie. — Griefs de Monsieur Charles, frère du roi. — Changement dans la situation du royaume. — Plaintes du comte de Charolais. — Destruction de Dinant. — Nouveaux projets contre le roi. — Mort du duc Philippe.

L'AMBASSADE que le roi venait d'envoyer, et les discours hautains du chancelier de France, avaient allumé les esprits contre le sire de Croy plus encore qu'auparavant. On lui imputait d'avoir conseillé au roi tout ce qui venait de se faire et de se dire. On assurait que les ambassadeurs s'étaient comportés entièrement d'après son avis. La présence du comte de Charolais, de ses serviteurs et de ses partisans à la cour de Bourgogne, n'augmentait pas peu cette rumeur.

D'ailleurs il n'y avait, disait-on, rien de si orgueilleux et de si absolu que tous ces Croy. Jamais simples gentilshommes n'avaient fait si rapidement une si haute fortune [1] : richesses, pouvoirs, seigneuries, tout s'amassait dans leur maison. Ils étaient maintenant unis par alliance avec les maisons de Luxembourg, de Lorraine et de Bavière, et semblaient se regarder comme des princes ou plus que des princes. Leur faste passait toute croyance. C'était un train

1 Chatelain.

infini de serviteurs, de parens et d'amis, qui leur formaient comme une cour. Le plus sage de tous les Croy était encore le sire Antoine. Son frère Jean, sire de Chimay, gouverneur de Luxembourg et du comté de Namur, qui d'ordinaire ne se tenait pas auprès du Duc, était bien plus rempli d'orgueil et de hauteur. On eût dit qu'il possédait en propre les États dont il n'avait que le gouvernement. Il y régnait comme en sa seigneurie, et le comte de Charolais pouvait craindre qu'il ne songeât à se les faire donner par le Duc, ou à s'y maintenir après sa mort avec l'appui du roi de France.

Toutefois le plus exigeant, le plus âpre dans sa convoitise d'argent et de pouvoir, le plus dur dans son langage, le plus fier de tous les Croy, c'était Philippe, sire de Quievrain, fils du sire de Chimay, premier chambellan du Duc et grand-bailli du Hainaut. Cette grandeur dont il avait joui dès sa jeunesse, sans même avoir la peine de la gagner par son mérite, comme avaient fait son père et son oncle, l'avait enivré de présomption; il était déplaisant et même odieux à tous. C'était lui qui, du temps qu'il portait le nom de sire de Sempy, avait commencé les querelles entre le Duc et son fils, par sa concurrence avec le sire d'Émeries, fils du chancelier de Bourgogne, lorsque tous les deux, en leur première jeunesse, étaient chambellans de monsieur de Charolais.

Le sire de Lannoy, fils d'une sœur de messire de Croy, était aussi devenu un grand personnage et fort envié. Il s'était merveilleusement enrichi dans son gouvernement de Hollande. De sa seigneurie, où l'on ne voyait jadis qu'un méchant village et une vieille tourelle, il avait fait une bonne ville close et fortifiée. Du reste, il était le bras droit de son oncle Antoine, et grand ami du roi de France; sachant leurs secrets, allant sans cesse de l'un à l'autre, chargé de messages et d'ambassades en Angleterre; ce qui n'excitait pas peu les méfiances et les murmures.

Le comte de Charolais ne pouvait voir sans chagrin et sans alarmes son père tombé en de telles mains; il craignait que toute la puissance de Bourgogne ne fût ainsi vendue au roi, et que son héritage ne fût partagé. Il lui semblait surtout important de ne pas être éloigné au moment où le duc Philippe viendrait à mourir. Sa volonté était donc de ne pas retourner en Hollande.

Le Duc désirait aussi garder son fils auprès de lui. Il avait pour lui une tendresse paternelle, mais ne voulait point le laisser gou-

verner ; il lui aurait déplu d'être tenu en tutelle, et traité comme un vieillard sans raison et sans volonté. Il fit un grand accueil à monsieur de Charolais, surtout en public. Le duc de Bourbon, la duchesse douairière sa mère, le duc de Gueldre, étaient pour lors à Lille, et il y eut beaucoup de fêtes et de banquets, où la meilleure intelligence semblait régner entre le père et le fils. Néanmoins ils ne se parlaient pas du fond du cœur.

Enfin un jour monsieur de Charolais vint trouver le Duc dans son oratoire, et commença à lui confier tous ses chagrins, à lui exposer, en grande franchise et tendresse, toute l'amertume de sa vie, à se plaindre des soupçons qu'on avait contre lui, de l'éloignement où il était tenu. Peu à peu, en racontant sa tristesse, il s'attendrit, et les larmes lui vinrent aux yeux. Le bon Duc, voyant son fils en cet état, s'émut aussi, et s'efforça de le calmer, de le consoler, en l'assurant de son amitié. « Charles, lui dit-il, vous êtes mon seul fils, » et j'ai pour vous le cœur d'un père. Ceux qui sont à l'entour de » moi ne sont que mes serviteurs ; ils me sont étrangers : vous, » vous êtes ma chair et mon sang. Si tels ou tels vous déplaisent » et vous contrarient, s'ils vous haïssent et machinent contre vous, » croyez que j'en ai le cœur blessé. Mais considérez combien la for- » tune des princes et des royaumes est variable. Il faut mener les » affaires doucement, avec prudence, mesure et patience. Il faut » savoir dissimuler bien des choses pour arriver glorieusement à ses » fins. Je suis aujourd'hui sur mes vieux jours; j'ai pris mon pli. » Toujours j'ai maintenu la paix en ma maison ; j'en ai chassé la » discorde, et j'y ai étouffé les cabales, éteint les scandales. Quand » il y a eu deux partis, j'ai écouté l'un comme l'autre, sans croire » rien légèrement, et sans renvoyer de mon service les gens de bien, » encore que je leur aie su des torts. Je voudrais que vous en fissiez » autant, Charles, pour l'amour de moi et aussi pour votre avantage. » Voyez, au moment présent, dans quel train s'est mis le roi, et » s'il n'importe pas d'aller avec un grand sens, de ne rien précipi- » ter, de ne faire aucun esclandre. En de telles affaires, il me faut » des gens sages, et nuls emportemens. Je vous ai écouté avec misé- » ricorde ; mais je ne puis vous croire, et il m'est amer d'entendre » imputer tant de blâme à ceux que je n'ai jamais trouvés en faute. » Sans l'amitié qui doit être entre nous, à peine pourrais-je croire » que vous pensez sincèrement ce que vous dites. Croyez, Charles,

» que vos ennemis sont les miens; qu'on ne fera rien contre » vous sans m'offenser, et que, si vous voulez être ici et demeurer » avec moi, je vous serai bon père autant que vous me serez bon » fils. »

Monsieur de Charolais fut touché d'un si aimable langage, et se sentit tout réconforté. Il promit humblement d'être toujours rempli de modération et d'obéissance, continuant pourtant à maintenir d'un ton plus doux, mais avec la même persuasion, que les Croy travaillaient à ruiner la maison de Bourgogne.

Dans de telles circonstances, plusieurs hommes sages et fidèles serviteurs, surtout le sire de la Roche, s'entremirent pour réconcilier le comte de Charolais et le sire de Croy; mais ce fut chose impossible. Il y avait, d'une part, trop d'orgueil, de l'autre, une volonté trop absolue et trop emportée. Le sire de Croy n'endurait point qu'on lui remontrât comment il était trop altier, trop fastueux, comment il étalait trop sa richesse, et montrait trop son pouvoir. Le comte de Charolais, de son côté, ne voulait avoir nul égard pour des gens si importans, qui conduisaient de si grandes affaires, et avaient rendu tant de services à son père. D'ailleurs il était difficile de s'entendre sur le principal article proposé. Monsieur de Charolais voulait que les Croy renonçassent aux pensions et aux offices qu'ils avaient en France, et à l'amitié du roi. Le sire de Croy, qui ne cachait rien de ses méfiances, ne voulait point abandonner ce qu'il regardait comme le fondement de sa fortune et le garant de sa sûreté après la mort du Duc.

En effet, la santé du duc Philippe semblait s'affaiblir de jour en jour; il était venu de Lille à Bruxelles, et, au mois de mars, il tomba si gravement malade, qu'on crut qu'il allait mourir. Le comte de Charolais prit alors toutes ses mesures; il avait avec lui ses principaux partisans : le sire Jean de Luxembourg, le sire de Fiennes, le sire de Haultbourdin, le sire de Roussy, le prince d'Orange, le sire de Château-Guyon et une multitude de nobles et de chevaliers. Le sire de Croy était absent, et l'on n'avait affaire qu'à son neveu de Quievrain. Les ordres furent envoyés dans les villes et pays dont les Croy étaient gouverneurs, Luxembourg, Namur, Beaumont, Boulogne, pour recevoir de nouveaux capitaines. Comme deux ou trois jours après le Duc recouvra quelque santé, et qu'on vit qu'il en pourrait revenir, monsieur de Charolais,

profitant de sa faiblesse, le fit consentir à lui confier tout le gouvernement de ses États.

Le sire de Quievrain ne perdit pas conrage; le plus grand nombre des conseillers était de son parti. Dès le lendemain, il fit assembler le conseil, et le Duc révoqua ce qu'il avait réglé la veille. Pour lors le comte de Charolais éclata; il réunit tous ses partisans, déclara qu'il tenait le sire de Croy, ses parens et ses alliés, pour ennemis de lui et de l'État, et fit publier et envoyer des lettres à toutes les bonnes villes pour exposer les causes de sa conduite. En même temps deux ou trois de ses chevaliers se rendirent de sa part auprès du sire de Quievrain, et lui signifièrent de quitter tout aussitôt la cour et le service du Duc, sans quoi il lui mésarriverait[2].

Le sire de Quievrain n'était pas en mesure de résister à force ouverte; son embarras était grand; il ne savait que résoudre pour sauver son honneur et sa vie qui était en péril. Enfin il alla trouver le Duc, se jeta à ses pieds, le remercia de tous les biens qu'il en avait reçus, lui et sa famille, expliqua comment il était en haine à monsieur de Charolais, et demanda avec chagrin et frayeur la permission de se retirer.

Le vieux Duc fut jeté dans un grand trouble par ce discours; il défendit au sieur de Quievrain de s'en aller; peu à peu la colère s'empara de lui; il s'emporta en paroles violentes, finit par saisir un épieu, sortit de sa chambre, descendit jusqu'à la porte de l'hôtel, criant qu'il verrait si son fils voudrait assassiner ses serviteurs. Sa sœur la duchesse de Bourbon, les autres dames de sa maison et le bâtard de Bourgogne s'empressaient autour de lui pour le calmer et le ramener dans son appartement. Ils y réussirent enfin. Le Duc était faible et malade; personne ne le craignait plus, et on ne pouvait plus s'assurer sur sa volonté. Le sire de Quievrain vit bien que le danger était grand. Sans dire adieu à son maître, sans prendre congé de lui, il partit secrètement, et emporta ses bagages les plus précieux.

Après un mois environ de conseils et de pourparlers, et tandis que les seigneurs de Croy, réfugiés en France, s'armaient de concert avec le comte de Nevers, capitaine de la Picardie, on parvint à réconcilier le Duc avec son fils. Ce fut pendant la semaine

1 L'année commença le 14 avril.
2 Duclercq. — Comines.

sainte, et à la suite d'un beau sermon où le prédicateur s'était efforcé d'émouvoir la tendresse et la miséricorde du duc Philippe, que les chevaliers de la Toison-d'Or lui amenèrent son fils. « Mon » très-redouté père, dit-il en se jetant à genoux, en l'honneur de » la passion de notre-seigneur Jésus-Christ, si j'ai méfait envers » vous, je vous prie de me pardonner; ce que j'ai fait, c'est pour » me préserver de la mort, et pour sauver vous et vos sujets. » Le vieux Duc tenait son fils par le bras, et avait les yeux fixés sur lui. Enfin il lui dit ; « Mon fils, je vous pardonne. » En prononçant ces paroles, il se mit à pleurer; ce qui attendrit toute l'assemblée. De ce moment son règne fut fini, et tout le gouvernement tomba aux mains du comte de Charolais.

C'était pour commencer de grandes affaires, et pour jeter la Bourgogne et la France dans un trouble et une calamité qu'elles avaient oubliés depuis long-temps, que monsieur de Charolais se montrait si pressé d'être le maître. Il voulait mettre en exécution les résolutions qu'il avait prises et l'entreprise pour laquelle il préparait tout depuis plusieurs mois.

Le roi, aussitôt après le retour de ses ambassadeurs, avait bien vu ce qui le menaçait. L'amitié et l'appui du duc de Bourgogne venant à lui manquer, rien ne pouvait plus le préserver de la haine qu'il avait excitée parmi tous les princes. Le duc de Bretagne était devenu son mortel ennemi; il avait sacrifié les intérêts de la maison d'Anjou en Italie; le duc de Bourbon, neveu du duc Philippe, était plus bourguignon que français. Son jeune frère le duc de Berri vivait dans la contrainte, et se tenait pour offensé du peu d'égards qu'on lui témoignait. En outre, les façons du roi, ses discours absolus et railleurs, son penchant à s'entourer de gens de bas étage, donnaient un continuel sujet de murmures aux grands seigneurs et à la noblesse. Par ses promesses, par son argent, par la subtilité de son esprit, par l'adresse de son langage, il s'était fait une quantité de serviteurs de toute condition, que l'on savait prêts à lui obéir en tout, à exécuter ses volontés sans ménager personne, et à ne connaître ni bien ni mal, ni juste ni injuste [1], lorsqu'il s'agissait d'accomplir un commandement du roi. C'était un grand motif de crainte et de méfiance; chacun tremblait pour soi,

1 Chatelain.

et se trouvait contraint de ménager humblement des gens de rien, qu'au fond on détestait et méprisait.

Les bonnes villes et la bourgeoisie n'étaient pas en meilleure affection pour le roi. Il avait augmenté les impôts sans assembler les États, et sans se soucier des vieilles libertés du royaume. Son père en avait fait autant; mais il avait été mieux excusé, aux yeux des peuples, par la nécessité de remédier au désordre des gens de guerre et de former des compagnies d'ordonnance. Maintenant on voyait moins que jamais où passait l'argent des taxes et subsides. Les entreprises sur l'Espagne avaient peu profité. Les secours donnés à la reine Marguerite ne lui avaient servi de rien. La division semée entre les princes, les sommes données à leurs serviteurs pour les gagner secrètement, les cabales excitées et entretenues de tous côtés ne procuraient aucun avantage au royaume.

Une autre cause de mécontentement, c'était la tyrannie que le roi faisait exercer, afin de satisfaire le furieux goût qu'il avait pour la chasse. Dans les provinces où il se tenait d'habitude, il l'avait interdite à tous ses sujets, nobles ou autres, sans aucun égard pour les droits de seigneurie. Les chiens et les oiseaux de vol étaient interdits; les filets, les piéges, tous les ustensiles de chasse étaient partout saisis et brûlés. Les moindres violations de ces ordonnances étaient cruellement punies; et il lui arriva une fois de faire couper les oreilles à deux gentilshommes pour avoir tué un lièvre sur leur propre domaine : aussi disait-on communément que tuer un homme était un cas plus graciable que de tuer un cerf ou un sanglier [1].

Voilà en quel état le roi Louis avait mis, dans l'espace de moins de quatre années, un royaume que son père lui avait laissé tranquille, heureux, obéissant, respecté des pays voisins, ne leur inspirant nulle méfiance, se reposant sur l'autorité royale et sur la concorde des princes, dont les jalousies avaient enfin été apaisées par la force, la justice et la douceur. Le roi, jugeant le danger, se mit en peine de le prévenir. Il assembla à Tours les princes de son royaume. Monsieur Charles son frère, le roi René, le comte du Maine, le vieux duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Penthièvre; les plus grands seigneurs s'y trouvaient aussi : le comte de Saint-Pol, le comte de Dunois,

1 Chatelain. — Duclercq. — Seyssel.

le comte de Foix, le duc de Nemours. L'évêque de Tournai et le sire de Crequi y étaient venus comme ambassadeurs du duc de Bourgogne. Le motif du roi pour convoquer cette assemblée était d'exposer ses griefs contre le duc de Bretagne, et de rendre compte du refus que ce prince faisait de se soumettre à la sentence de la commission présidée par le comte du Maine, qui, l'année précédente, avait réglé toutes les difficultés.

Après avoir fait expliquer la conduite du duc de Bretagne par le chancelier et par maître Jean Dauvet, ancien procureur général, et maintenant premier président du parlement de Toulouse, le roi vint lui-même à l'assemblée et prit la parole. Il parla long-temps avec une force et une vivacité qui émurent beaucoup tous les assistans, racontant les misères de toute sa vie, ce qu'il avait eu à endurer dans sa jeunesse, la haine des conseillers de son père, son exil en Dauphiné, sa fuite hors du royaume, la grande reconnaissance qu'il devait au duc de Bourgogne, auquel il donna de belles louanges. Puis il passa à la situation pauvre et déplorable où, disait-il, il avait trouvé le royaume, et à ses efforts pour y remédier. Ce n'était chose possible, ajoutait-il, qu'avec l'amour et la fidélité des princes de son sang et des autres seigneurs. Ils étaient les piliers de l'État; sans leur aide, un homme seul ne pouvait supporter le fardeau d'une couronne. Un roi, sans le cœur de ses peuples, était peu de chose. Les sujets sont tenus sans doute de le respecter, de le servir, de lui obéir; mais lui, il est obligé de les aimer, de les protéger, de leur rendre justice; lui et eux doivent concourir également, chacun selon son état, au bien public. Avec la concorde entre les chefs et les membres, le roi ne craignait point de défier ses ennemis, s'il en avait quelqu'un. Il n'oubliait point les obligations qu'il avait promises et jurées à son sacre, et avait toujours tâché de s'en acquitter. Il avait visité toutes ses provinces, afin de connaître par lui-même leurs nécessités et y porter remède. Il avait acquis le Roussillon et la Cerdagne pour mieux couvrir les marches de son royaume. Il avait retiré les villes de Picardie engagées depuis tant d'années. Tel avait été, depuis qu'il régnait, l'emploi de ses soins et de l'argent du royaume. Il savait bien que ses bons succès étaient dus, en grande partie, à l'affection des seigneurs de son sang; aussi voulait-il toujours leur être bon parent et bon roi, et il ne doutait point qu'ils ne lui fussent bons et loyaux sujets.

Passant au duc de Bretagne, il parla des torts de ce prince, mais sans emportement, avec de grands égards. « J'aurais conquis toute » sa terre, dit-il, et je la tiendrais en ma main jusqu'au dernier châ- » teau, que, s'il voulait venir à miséricorde, je me comporterais de » telle façon que chacun connaîtrait que je ne veux pas détruire la » noble maison de Bretagne ; je ne demande que raison et justice. »

Le roi René se chargea de répondre pour les princes. « Vous êtes » notre roi, dit-il, notre souverain seigneur ; nous n'en connaissons » point d'autre. Nous sommes vos très-humbles sujets et serviteurs. » Nous vous remercions des bonnes, grâcieuses et honnêtes paroles » que vous venez de nous dire. Je vous dis, de par tous nos sei- » gneurs qui sont ici, que nous vous servirons envers et contre tous, » comme il vous plaira nous l'ordonner et commander. Une partie » d'entre nous avons été prisonniers pour conserver nos loyautés » envers la couronne ; nous avons souffert largement des pertes et » dommages ; nous sommes encore prêts à nous employer, sans » crainte de la prison ou de nul autre péril, et sans y rien épargner. » Nous vous supplions d'ôter l'imagination que nous vous réputions » tel que l'ont dit les lettres du duc de Bretagne ; nous savons que » ce n'est que mensonge. Nous désirons bien qu'il se gouverne » envers vous tellement que vous soyez content, et qu'il vous » obéisse, ainsi qu'il appartient. Si c'était votre plaisir, nous » irions tous le trouver pour ce sujet, ou du moins quelques-uns » de nous. »

Les autres princes l'avouèrent de ce qu'il venait de dire, et assurèrent le roi qu'ils voulaient vivre et mourir pour lui. Il les remercia, mais refusa l'offre que le roi René venait de faire, d'aller tous trouver le duc de Bretagne. Seulement il pria chacun des princes de faire savoir en particulier au duc ce qu'ils pensaient de sa conduite. Alors le duc d'Orléans [1] entreprit d'excuser son neveu le duc de Bretagne; mais le roi, qui jusqu'alors s'était contenu, s'emporta si vivement, traita avec tant de dureté ce vieux et vénérable prince, qu'il rentra chez lui tout troublé, et mourut trois jours après.

Le roi recommença alors ses négociations avec le duc de Bretagne. Il envoya des commissaires pour veiller à l'exécution de la sentence rendue l'année d'auparavant, et que l'assemblée des princes

1 Mathieu. — Legrand. — Seyssel.

venait d'approuver. En même temps le sire de Pont-l'Abbé se rendit auprès du duc de Bretagne comme ambassadeur, et lui fit les plus instantes remontrances sur sa conduite envers le roi, spécialement sur ses négociations avec le roi Édouard, qui venait même d'envoyer des ambassadeurs à Nantes. Toutefois aucun discours offensant ne fut adressé au duc de Bretagne, et le sire de Pont-l'Abbé s'employa plus à le calmer qu'à l'irriter. Telle était en ce moment la volonté du roi. Il eût donné beaucoup pour éviter l'orage qui se formait. De riches présens furent distribués aux serviteurs du duc de Bretagne. Une pension fut payée à Antoinette de Maignelais, sa maîtresse; rien ne fut omis de ce qui pouvait le ramener à la douceur et à la patience.

Mais il était trop tard. Le mécontentement des princes et des grands seigneurs ne pouvait plus se contenir. Dès long-temps ils étaient en secrète intelligence, et s'adressaient les uns aux autres des messages par des serviteurs de confiance.

Le retour du comte de Charolais à la cour de son père avait été le vrai signal des entreprises qui allaient se former contre le roi. Déjà le duc de Bourbon était venu à Lille avant de se rendre à l'assemblée de Tours, et s'était engagé avec son cousin de Charolais. Enfin, vers la fin de décembre, il y eut à Notre-Dame de Paris une réunion des envoyés de tous les princes et principaux seigneurs qui apportèrent le consentement scellé de chacun d'eux à une ligue formée pour le bien public du royaume. Le chef principal devait être, du moins en apparence, le jeune frère du roi, Charles, duc de Berri; mais tout était encore secret : les envoyés se reconnurent les uns les autres à une aiguillette de soie rouge. Quelle que fût l'habileté du roi à tout savoir, il ignora ce qui se passait. Plus de cinq cents personnes étaient pourtant dans la confidence, et même plusieurs dames et demoiselles [1].

Rien n'éclatait encore en Flandre, où le vieux duc Philippe ignorait de tels projets [2], qui, sans doute, lui eussent déplu; mais le duc de Bretagne ne gardait plus nul ménagement. Le comte de Dunois s'était rendu auprès de lui; le duc d'Alençon y était depuis long-temps; les anciens serviteurs du roi Charles, qui vivaient dans la disgrâce du roi, Loheac, Chaumont, de Beuil, s'étaient réfugiés

1 La Marche. — 2 Comines.

à la cour de Bretagne. Ce prince répondit à peine au sire de Pont-l'Abbé, puis envoya successivement au roi deux ambassades, dont le langage fut plein de hauteur et de fermeté, et qui ne dissimulèrent rien des justes griefs du duc. Le roi reçut la dernière à Poitiers, vers le commencement du mois de mars, et continua à écouter sans emportement les vives remontrances qui lui étaient faites.

Lorsque les ambassadeurs eurent pris congé, il se mit en route pour aller en pèlerinage à Saint-Junien, en Limousin ; telle était son habitude lorsqu'il se trouvait dans quelque péril ou embarras. A peine était-il à une journée, qu'on lui écrivit de Poitiers, en toute hâte, que son frère le duc de Berri s'était enfui secrètement pour aller rejoindre Odet d'Aydie, ambassadeur de Bretagne, qui l'attendait à quatre lieues de là et qui avait conduit toute cette affaire.

C'était précisément dans la même semaine que le duc Philippe tombait dangereusement malade, et que le comte de Charolais s'emparait du gouvernement des États de Bourgogne. En même temps le comte de Dammartin trouva moyen de s'échapper de la Bastille, et se réfugia près du duc de Bourbon. Tout commença pour lors à se manifester, et le roi s'aperçut à quelle ligue puissante il allait avoir affaire. Le duc Jean de Calabre, fils du roi René, le duc de Bourbon, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Dunois et beaucoup d'autres seigneurs avaient signé l'alliance avec le comte de Charolais et le duc de Bretagne. Le frère du roi se mettait à leur tête ; les meilleurs capitaines du royaume, Dammartin, de Beuil, le maréchal de Loheac, se joignaient à eux. Le roi ne conservait dans son parti que le roi René, le comte du Maine, le comte de Nevers, le comte d'Eu et le comte de Vendôme ; encore ne se fiait-il pas beaucoup à aucun d'eux. Le royaume allait se trouver plus divisé et plus malheureux que jamais. On prévoyait les plus grandes calamités; chacun s'épouvantait de ce qui allait arriver. Les astrologues augmentaient encore de si justes alarmes, en annonçant que Mars, Jupiter et Saturne se trouvaient en conjonction ; ce qui n'arrivait jamais sans présager les plus tristes effets de la colère céleste [1].

Ce fut le duc de Bourbon qui commença les voies de fait. Il fit saisir, à Cosne, le sire de Crussol, écuyer du roi, et à Moulins,

1 Duclercq.

Guillaume Juvénal, l'ancien chancelier, avec maître Pierre Doriole, général des finances, et les envoya en prison. En même temps le sire de Beaujeu, le comte de Dammartin et quelques autres s'étaient jetés dans la ville de Bourges, s'y étaient enfermés, et avaient donné mandement, au nom de duc de Berri, à tous les nobles tenant fief de se rendre auprès d'eux.

Le roi envoya partout des ambassadeurs; il chargea le roi René de négocier avec le duc de Bretagne, et de tenter de ramener le duc de Berri à de plus sages résolutions. La réponse du duc de Bourbon, qui se tenait en Bourbonnais, ne tarda pas à arriver. Le roi, feignant d'ignorer tout ce qui se passait, lui avait annoncé le départ du duc de Berri, et l'avait prié en peu de mots de monter à cheval pour venir le trouver sur-le-champ. Le duc de Bourbon le remercia de sa confiance et de son bon vouloir. « Je puis vous avertir et vous faire savoir tout à plein, écrivait-il, les motifs, tant du départ secret de monsieur de Berri que des autres choses qui sont, je crois, divulguées à cette heure en plusieurs parties de votre royaume et au dehors. Les seigneurs princes de votre sang, qui ont terres et seigneuries en votre royaume, et qui y ont bonne part, ont considéré depuis long-temps les façons de la justice, police et gouvernement, et les grandes extrémités et excessives charges du pauvre peuple. Outre nous, princes et seigneurs, nous avons vu chacun en ce qui le touche se plaindre, et souffrir des vexations insupportables, au-delà de l'ordre dû et accoutumé. Mainte fois, depuis votre avènement à la couronne, plusieurs d'entre nous et de vos sujets vous ont fait des remontrances, ainsi qu'à ceux qu'il vous a plu d'approcher de vous et d'élever au maniement des affaires. Ces remontrances et ces plaintes étaient dignes d'être entendues, soit pour le bien de la chose publique, soit par égard pour les princes de votre sang; et cependant jusqu'ici votre plaisir n'a pas été d'y prêter l'oreille, ni d'y pourvoir en rien. Tout a été fait à votre volonté au moyen de quelques-uns qui sont autour de vous, et qui ne connaissent guère, comme on peut voir, l'état de votre royaume, auparavant si prospère par la bonne justice, tranquillité et police ordinaire. C'est pourquoi, mon très-redouté sieur, lesdits princes et seigneurs, tous ensemble et d'une commune voix, par pitié du pauvre peuple, dont la clameur et l'oppression sont parvenues à leurs oreilles, considérant que, nonobstant toutes remontrances,

vous n'avez pas voulu apporter remèdes convenables, ont conclu, par signatnres et scellés authentiques, de se joindre pour vous donner à connaître par une voie, que Dieu, la raison et l'équité leur enseignent, que vous devez dorénavant mettre en France un meilleur ordre que vous n'avez fait depuis que la couronne est en vos mains. Nous espérons, avec l'aide de Dien, faire une œuvre qui sera profitable à vons et à la chose publique, et en même temps très-honorable pour les princes de votre sang.

» Quant à ce qne vons m'écrivez d'aller vers vous, il me semble, par la teneur de votre lettre, que vous n'êtes pas encore averti de ce que je vous déclare; ainsi je n'y puis aller. Le cas ne le requiert point. Certes, il déplaît aux seigneurs de votre sang que le royaume en soit venu à cette commotion et nécessité, après que vous l'avez pris en si grande prospérité. Mais peut-être n'êtes-vous pas informé de tout ce qui se fait de mal antour de vons et dans vos provinces par pnissance, force et violence. Nous vous en informerons donc tellement et si dûment, que vous devrez dire que ce que nous faisons a une bonne et juste cause, et que ceux qui s'en mêlent ne peuvent avoir nul blâme envers Dieu, votre couronne ni la justice. Je vons assure, mon très-redouté et souverain seigneur, que cette besogne n'est pas entreprise contre votre personne, mais seulement pour votre honneur, pour le bien de vous et de vos sujets, pour remettre tout en ordre, pour soulager et consoler le pauvre peuple : choses conformes à la raison et dignes de recommandation, qui requièrent prompte et convenable provision, telle que votre bonne discrétion saura y aviser. »

Le duc de Berri, en arrivant à Nantes, s'était hâté d'écrire une longue lettre à son oncle de Bourgogne, et de publier un manifeste pour expliquer les motifs de sa soudaine retraite. Il se plaignait aussi du mauvais gouvernement du roi et des méfaits de ses conseillers. « Ils ont mis monseigneur en soupçon et en haine contre vons, disait-il au duc de Bourgogne, contre moi, contre tous les seignenrs dn royaume, contre les rois de Castille et d'Écosse, ces anclens alliés de la France. Chacun sait aussi comment ont été gardées l'autorité et les libertés de l'Église; comment la justice a eté faite et administrée; comment les droits des nobles ont été maintenus; comment le pauvre peuple a été préservé d'oppression. Moi, déplaisant des choses susdites, ainsi que je le dois être, comme celui qu'elles

touchent de si près, j'ai désiré y pourvoir avec le conseil de vous, des seigneurs mes parens et autres nobles hommes. J'ai voulu aussi sauver ma personne que je savais en danger, car incessamment mondit seigneur le roi et ceux d'autour de lui parlaient de moi en telle sorte, que je devais me croire en péril. »

Le duc de Berri ajoutait de grandes louanges pour son oncle de Bourgogne, le conjurait de l'aider de ses conseils et de sa puissance, et, dans le cas où il ne pourrait venir lui-même, d'envoyer, pour l'assister en de si louables desseins, monsieur de Charolais avec un nombre de gens suffisant, ainsi que plusieurs des sages et féaux hommes de son conseil.

Le roi ne tarda pas non plus à faire publier son manifeste dans les bonnes villes et dans tout son royaume; il s'y exprimait à peu près de la sorte :

« Aucuns, mus de mauvais espoir et damnable dessein, sans égard à Dieu, ni au serment juré à nous et à la couronne de France, ont conspiré et machiné plusieurs choses préjudiciables à nous, à nos sujets et à la chose publique. Ils se sont efforcés de troubler le bon état du royaume, qui était si paisible, où la marchandise allait librement partout, où chacun vivait tranquillement en sa maison, gens d'église, nobles, bourgeois, marchands et laboureurs; où les étrangers pouvaient entrer et sortir sans danger, avec leur argent et leurs denrées. Néanmoins ces séducteurs, sans égard aux maux qui peuvent advenir de leur damnable conspiration, ont séduit et suborné notre frère de Berri, jeune d'âge et ne sachant point voir la mauvaise intention de ceux qui l'ont séparé de nous. Ils ont, par plusieurs langages controuvés, trouvé moyen de l'allier à eux. Pour émouvoir le peuple contre nous, ils ont fait semer dans le royaume qu'on voulait emprisonner notredit frère et attenter à sa personne. Oncques, certes, nous n'y pensâmes; et, si nous eussions connu quelqu'un qui eût voulu accomplir une telle action, nous en eussions fait punition exemplaire. Nous pensions, au contraire, que notre frère était content de nous, et nous nous en tenions pour assuré. Lui-même, de sa bouche, nous l'avait ainsi affirmé avec tant de belles et honnêtes paroles, qu'il était vraisemblable que cela était. Nous croyons fermement que telle était sa volonté, n'étaient ces mauvais séducteurs qui l'ont détourné de la bienveillance qu'il avait pour nous. »

Le roi parlait ensuite des gens de tous états, qui, croyant bien faire et séduits par la fausse couleur du bien public, avaient pu consentir à se joindre au prince. Il montrait quels inconvéniens irréparables pouvaient s'ensuivre, rappelait l'exemple du passé, et comment les Anglais, ces anciens ennemis, pourraient descendre ou même être appelés dans le royaume comme autrefois. Il disait que, si les princes, gens d'église, nobles ou autres, qui avaient consenti à ladite ligue, s'étaient souvenus des horribles calamités du royaume, certes ils n'auraient pas agi de la sorte. Puis il leur déclarait que la crainte de sa vengeance ne devait pas les retenir dans ce mauvais parti; qu'il ne voulait point les traiter en criminels de lèse-majesté, mais qu'à l'exemple de notre sauveur Jésus-Christ qui lui avait donné la couronne et ne voulait point la perdition de son peuple, il promettait grâce entière à ceux qui voudraient revenir à leur devoir. Il leur donnait, à cet égard, entière assurance, et commandait à tous ses officiers d'accorder pleine abolition à ceux qui viendraient leur faire serment.

Il s'efforçait enfin de montrer la fausseté du langage des factieux et le peu de fondement de leurs promesses. « Ils publient, disent-ils, qu'ils aboliront les impôts. C'est ce qu'ont toujours annoncé tous les séditieux et rebelles; et, au lieu de soulager le pauvre peuple, ils le ruinent; ils portent partout le fer et le feu, désolent la campagne, interrompent le commerce, pillent, violent, emprisonnent les gens, les mettent à rançon. Si le roi avait voulu augmenter leur pension, et leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public. Ils prétendent vouloir mettre l'ordre partout, et ne peuvent le souffrir nulle part; au lieu que le roi, sans tirer de son peuple plus que ne faisait le feu roi, paie bien ses gens d'armes et les tient en bonne discipline. »

Ces publications eurent un bon effet. L'Auvergne, qui était prête à prendre parti avec le duc de Bourbon, se maintint dans l'obéissance, après que le comte de Boulogne y eut porté le manifeste du roi et donné courage aux sujets fidèles. Le Dauphiné, Lyon, le Languedoc, ne donnèrent aucun accès aux envoyés des princes, et n'écoutèrent point leurs séductions. Bordeaux représenta que le duc de Berri avait un trop petit apanage, mais, du reste, protesta de la fidélité de ses habitans.

Pendant ce temps, le roi tâchait, par des négociations, de ramener son frère, et de conserver dans le devoir ceux des princes et des seigneurs qui ne s'étaient pas encore déclarés. Le duc de Calabre, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours continuèrent encore pendant quelque temps à le tromper par de fausses apparences; toutefois il ne s'y fiait guère. Il avait aussi envoyé demander du secours à son puissant allié, le duc de Milan. Pierre Gruel, premier président du parlement de Dauphiné, fut chargé d'aller à Rome demander au pape de renouveler les anciennes excommunications contre les rebelles. Mais, comme il avait en même temps commission de faire des remontrances sur l'abolition de la pragmatique et sur les abus de pouvoir du saint-siége qui en étaient résultés, il se montra si emporté sur ce sujet qui tenait tant à cœur aux gens de parlement, que son ambassade nuisit plus qu'elle ne servit.

Le comte de Charolais, de son côté, n'avait rien omis pour l'accomplissement de ses desseins. Ce qui lui importait le plus, ce qui devait décider les princes encore incertains à prendre parti pour lui, c'était l'alliance du roi d'Angleterre. L'occasion était favorable; ce roi était occupé de son mariage avec madame Élisabeth Woodville, par lequel il venait de rompre les projets d'alliance avec la France. Le comte de Charolais envoya, pour assister aux noces, une solennelle ambassade que présidait le sire Jacques de Luxembourg, cousin de madame Élisabeth. C'était flatter beaucoup le roi Édouard que de témoigner ainsi en Angleterre à quelle grande maison tenait sa nouvelle femme, tandis qu'on lui reprochait de s'être mésallié en l'épousant.

Déjà la guerre était presque commencée sur les marches de Picardie. Le comte de Nevers avait, tout aussitôt après la fuite du duc de Berri, publié un mandement aux gentilshommes tenant fief dans les provinces qu'il commandait, pour se préparer et se pourvoir d'armes et de chevaux. Le comte de Charolais avait en conséquence donné un mandement pareil aux gentilshommes de l'Artois, et des châtellenies de Lille, Douai et Orchies. Non seulement ils lui obéirent volontiers, mais une partie des gentilshommes de Picardie, au lieu de se rendre aux ordres du comte de Nevers, prirent parti pour la Bourgogne. La plupart de ses serviteurs, le sire de Crèvecœur, le sire de Miraumont, le sire de Beauvoir, le quittèrent même pour aller joindre le comte de Charolais. Le comte de Saint-

Pol employait tout le pouvoir qu'il avait sur la noblesse de ces pays pour la faire déclarer contre le roi. Le comte de Nevers, se voyant en si mauvaise situation, voulut faire sa paix avec monsieur de Charolais, et fit offrir par le vieux sire de Saveuse de rester neutre, pourvu qu'on lui laissât les seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, que lui avait données autrefois le duc Philippe. Le comte de Charolais voulait, au contraire, les ravoir; il assurait qu'elles n'avaient été cédées au comte d'Étampes qu'en attendant qu'il fût pourvu de meilleures seigneuries, et que, puisqu'il avait maintenant les comtés de Nevers et de Réthel, le duc de Bourgogne devait rentrer en possession de Péronne. Lorsque le comte de Nevers vit qu'on avait le projet de lui tenir ainsi rigueur, il mit de vive force garnison à Péronne, et la négociation fut rompue[1].

Ce fut à ce moment que le comte de Charolais obtint le pardon de son père, et s'empara pleinement du gouvernement. Les États de Flandre furent convoqués à Bruxelles. Il leur fut donné lecture des lettres du duc de Berri. Puis l'évêque de Tournai leur déclara que le Duc était résolu d'envoyer en France monsieur de Charolais, son fils, avec une forte armée pour assister le frère du roi; les États accordèrent les subsides. Les États de la province d'Artois en consentirent aussi; et, vers le 15 de mai, le comte prit congé de son père. « Va, lui dit ce vieux prince, maintiens bien ton honneur, et s'il te » faut cent mille hommes de plus pour te tirer de peine, je veux » moi-même te les conduire. »

Hormis la guerre de Gand et quelques troubles de la Flandre, il y avait, depuis la paix d'Arras, trente ans que l'on vivait en repos et en prospérité. La Flandre semblait une terre de promission, tant elle était riche et heureuse. Nul pays de la chrétienté ne connaissait un tel luxe, une si grande dépense. Les habillemens étaient magnifiques pour les riches, commodes pour les pauvres; les fêtes et les banquets continuels et splendides. Les maisons de baigneurs et toutes sortes de désordres avec les femmes étaient un public objet de scandale. L'orgueil des Flamands était aussi porté au plus haut. Il semblait qu'aucun prince ne fût assez bon pour eux. C'était un grand sujet de réflexion pour les gens sages que de voir ainsi troubler, sans beaucoup de motifs, la tranquillité et le bonheur d'un si

1 Duclercq.

beau pays. On tremblait que l'heure ne fût arrivée où l'on allait payer bien cher l'oubli des bontés de Dieu, qu'on n'avait reconnues qu'en se plongeant dans le péché [1].

L'armée du comte de Charolais était belle ; il avait environ quatorze cents hommes d'armes et huit mille archers. Le chef principal de cette entreprise était le comte de Saint-Pol. Le sire Adolphe de Ravestein et le bâtard de Bourgogne avaient aussi sous leur commandement des troupes considérables.

Parmi cette foule de chevaliers, il en restait bien peu qui eussent vu les anciennes guerres du temps du roi Henri d'Angleterre, lorsque le duc Philippe combattait le roi de France, et ses vaillans capitaines, La Hire, Saintrailles, Dunois et la Pucelle. Ceux qui avaient appris le métier des armes dans ces fameuses batailles étaient grandement écoutés. Il y avait surtout deux vieux chevaliers qui avaient toute la confiance de monsieur de Charolais. C'étaient le sire de Haultbourdin, bâtard de Saint-Pol, et le sire de Contay, fils de ce Robert-le-Josne, bailli d'Amiens, qui jadis avait eu si grande renommée de rudesse et de cruauté. On les consultait sur toutes choses ; et l'armée était conduite d'après leur avis. Sans ce respect pour les chefs expérimentés, le succès de la guerre aurait couru de grands hasards ; car on voyait bien que tous ces hommes d'armes, et surtout ces archers, qu'on avait réunis à la hâte, n'avaient nulle idée de la guerre ; ils portaient leurs armes comme gens qui n'en avaient nulle habitude, et semblaient embarrassés et maladroits. Du reste, il ne manquait point de jeunes chevaliers pleins d'ardeur et de courage [2].

Le comte de Nevers et le maréchal Rouault n'avaient en aucune façon le moyen d'arrêter la marche du comte de Charolais ; ils s'enfermèrent d'abord à Péronne. Puis, lorsqu'ils virent que les ennemis, ayant soumis Nesle, Roye, Montdidier et Bray, venaient de passer la Somme, le maréchal craignit de se trouver enfermé, et se retira sur Noyon, où il entra contre le gré des habitans. Suivant toujours sa route sur la droite des Bourguignons, sans jamais rien tenter contre eux, il entra à Paris, pendant qu'ils arrivaient à Saint-Denis [3], le 30 juin 1465.

C'était devant cette ville que devaient se trouver les autres princes

1 Comines. — 2 *Idem.* — 3 Duclercq — Comines. — La Marche. — De Troy. — Mathieu. — Legrand.

qui avaient signé la ligue du bien public. Aucun n'était encore arrivé. Le duc de Bretagne avait envoyé son vice-chancelier Romillé, homme très-subtil, à qui il avait confié des blancs-seings pour les remplir selon l'occasion. Il annonça que le duc de Bretagne et le duc de Berri allaient incessamment venir. Monsieur de Charolais fut étonné et affligé de ce mécompte. L'armée du duché de Bourgogne n'était pas même arrivée. Il devenait embarrassant de savoir ce qu'on entreprendrait. Quelques-uns étaient d'opinion qu'il fallait attaquer Paris; c'était assez l'avis du sire dè Haultbourdin qui connaissait la ville, où autrefois il avait vécu. Toutefois il était vraisemblable qu'on ne pourrait réussir. Les fortifications étaient en bon état. Le peuple était tranquille et obéissant; le bon ordre semblait régner dans la ville. Il fut résolu de ne point céder au désir des hommes d'armes qui méprisaient les gens de Paris, et croyaient entrer facilement dans une si grande et forte cité; on se détermina à attendre et à soumettre tout le pays d'alentour. Dammartin, Nantouillet, Villemonble, Lagni furent pris. Partout on abolissait les aides, on brûlait les registres, et le sel se vendait sans gabelle.

Le roi cependant avait été trompé dans son attente, et les affaires avaient marché plus vite qu'il ne l'avait compté. Après avoir laissé le comte du Maine en Anjou pour s'opposer à monsieur Charles son frère et au duc de Bretagne, il avait cru qu'il aurait le temps de conquérir le Berri et de soumettre le duc de Bourbon, avant que les Bourguignons se fussent mis en mouvement. Le comte d'Armagnac et son oncle le duc de Nemours avaient reçu l'ordre de venir avec leurs gens rejoindre le roi; il ne savait pas, ou feignait d'ignorer qu'ils étaient engagés dans la ligue des princes. Il partit de Tours, passa à Saint-Aignan, n'essaya point de prendre Bourges où les rebelles avaient mis garnison, et, se hâtant toujours d'arriver en Bourbonnais, il emporta, sans nulle résistance, Saint-Amand, le fort château de Monrond et Montluçon. Partout il faisait de bonnes conditions aux garnisons, n'exerçait nulle rigueur ni vengeance, traitait doucement les habitans, maintenait une exacte discipline dans ses compagnies de gens d'armes, les payait régulièrement, et ne prenait rien dans le pays sans l'acheter. Si bien que, vers le milieu de mai, il fut maître de tout le Berri, hormis la ville de Bourges, et d'une grande partie du Bourbonnais.

Mais pour lors arriva le duc de Nemours, qui, au lieu de venir joindre le roi à Montluçon, s'arrêta à Montaigu, et envoya le sire de Langeac demander des sûretés; disant que, si elles ne lui étaient pas accordées, il ne pourrait aller plus loin. On vit bien alors qu'il était du parti des princes, ou que du moins il entendait profiter de la situation du roi pour lui faire la loi. Des négociations commencèrent; le roi ne se fâchait point, écoutait toutes les demandes qu'on lui faisait de la part du duc de Nemours. C'était de grosses pensions pour tous les princes et seigneurs, une augmentation d'apanage pour le duc de Berri, le gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France pour le duc de Nemours, de la Normandie pour le comte de Dunois, de la Champagne pour le duc de Calabre, du Cotentin pour le comte de Saint-Pol, du Lyonnais et du Forez pour le duc de Bourbon; l'épée de connétable pour le comte d'Armagnac; le conseil du roi renouvelé; le chancelier destitué.

Le sire du Lau et quelques autres serviteurs du roi, chargés d'entendre ces propositions, semblaient les trouver assez justes et raisonnables. Les princes, supposant toujours, d'après le langage qu'on leur tenait, que chacun était de leur avis, et que tous les seigneurs étaient, comme eux, mécontens du roi ou même prêts à le trahir, se montraient de plus en plus exigeans. Ils se flattaient surtout que le comte du Maine finirait par se déclarer pour eux, et supposaient, d'après les réponses des amis et des serviteurs de ce prince, qu'il était aussi fort opposé au gouvernement du roi. Soit que chacun de ceux qui avaient signé la ligue cherchât à pourvoir le mieux possible à ses propres intérêts, soit qu'ils eussent tous le dessein formé de se tromper les uns les autres, il semblait qu'il n'y eût de part ni d'autre à se fier à personne. Des complots contre la personne du roi furent même formés, et auraient été faciles à exécuter, car il prenait peu de précautions; mais ils ne vinrent pas plus à conclusion que le reste.

Le roi perdit ainsi plus de vingt jours à traiter avec le duc de Nemours, et aussi avec sa sœur madame Jeanne de France, duchesse de Bourbon, qui était venue le trouver à Saint-Pourçain. Tout à coup les conférences furent rompues; le sire de Montaigu et le sire de Conches venaient d'arriver de Bourgogne, avec deux cents lances, au secours du duc de Bourbon. Le roi envoya tout aussitôt le capitaine Sallazar et le sire de Giresme garder les pas-

sages de la Loire pour que la retraite ne lui fût pas coupée. En même temps il se porta sur la rive droite de l'Allier, en laissant garnison à Saint-Pourçain et dans les forteresses qu'il avait soumises. La Palisse, Vichi, Cusset et toute cette portion du Bourbonnais rentrèrent sous son obéissance. Il connaissait bien ce pays, où, dans sa jeunesse, il avait fait la guerre à son père, comme maintenant les princes la lui faisaient. Tout en guerroyant, il prêtait toujours l'oreille à toutes les propositions, et les princes aussi auraient mieux aimé obtenir ce qu'ils demandaient par crainte que par combat. Un nouveau renfort leur arriva; le comte d'Armagnac amena pour eux les troupes que le roi lui avait demandées; ils se réunirent tous à Riom.

Le roi avait d'abord craint que le comte d'Armagnac ne se dirigeât sur le Berri, et ne lui fermât les passages pour revenir vers Paris ou vers la Touraine. Il avait envoyé le maréchal de Comminges à Montluçon. Voyant que les ennemis étaient tous à Riom, il rappela en diligence les troupes qu'il avait de divers côtés. Le maréchal de Comminges, Sallazar, Giresme, et Guillaume Cousinot, qui, en ce moment, avait la principale part dans sa confiance, attaquèrent Gannat sous ses yeux. La ville fut emportée d'assaut en quatre heures. Le château ne put résister; et le roi, sans se donner le temps de manger, avala un œuf pour tout repas, et s'en vint coucher à Aigueperse. Le lendemain son armée campa devant Riom, dans les villages de Mosat et de Marsat.

Une telle promptitude abattit toute la présomption des princes. Le duc de Bourbon se retira à Moulins, mais de sa personne seulement. Le duc de Nemours vint trouver le roi, et bientôt une trève fut conclue. Le roi, ayant égard aux plaintes des princes, promit qu'à la Notre-Dame d'août il y aurait une assemblée à Paris pour entendre leurs remontrances, et aviser au bon gouvernement du royaume. De leur côté, les princes déclarèrent qu'ils serviraient le roi envers et contre tous, comme leur souverain seigneur.

La trève comprenait l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berri et même les marches de la Bourgogne, sous la condition que les Bourguignons s'abstiendraient d'hostilité.

C'était avec une armée de douze ou quatorze mille hommes seulement que le roi venait de terminer cette guerre. Mais jamais on n'avait vu de meilleures compagnies, ni des archers mieux exercés.

Leur courage était grand, et le bon ordre était admirable. Le pays était grevé le moins possible de leur présence. Les habitans étaient partout plus favorables au roi qu'aux princes, dont les troupes étaient sans discipline et sans solde. D'ailleurs jamais chef d'armée n'avait mieux su encourager ses gens, n'avait montré tant d'activité et de savoir-faire.

Il avait grand intérêt à se hâter. Cette guerre, entreprise contre le duc de Bourbon, avait présenté plus de difficultés et duré bien plus long-temps qu'il ne l'avait pensé. Pendant ce temps-là, le comte de Charolais s'était avancé sans résistance jusque devant Paris. Le roi savait qu'en perdant cette ville il pouvait perdre tout son royaume; et cependant il s'en trouvait éloigné de plus de cent lieues. Elle était restée presque sans défense, exposée aux attaques et aux suggestions de l'ennemi. Les Parisiens pouvaient se laisser entraîner à quelque révolte; le trouble pouvait se mettre parmi le peuple; de fausses nouvelles pouvaient se répandre et conduire à quelque funeste résolution.

Aussi, malgré son éloignement, le roi n'avait-il rien omis pour maintenir Paris en bonne et fidèle disposition; et il avait surtout chargé de ce soin le sire Charles de Melun, son lieutenant dans l'Isle-de-France, et un homme fort habile, qui commençait à avoir toute sa faveur, maître Jean Balue, récemment nommé évêque d'Évreux. On publia les anciennes ordonnances sur la garde de la ville; le guet fut remis sur pied; les chaînes des rues furent réparées et mises en état. En même temps le roi, dans tous ses messages, s'exprimait avec affection pour ses bons bourgeois et habitans, les remerciait de leur loyauté et de leur bon vouloir, en les exhortant à continuer. Il leur promettait qu'il allait confier à leur garde la reine, et l'envoyer accoucher dans la ville qu'il aimait le mieux au monde. Les prédicateurs faisaient de beaux sermons pour le roi; on célébrait des processions pour le succès de sa cause. Enfin tout était employé pour conserver le bon ordre, sans toutefois avoir recours à la rigueur.

Ce ne fut pas chose fort difficile. Si le gouvernement du roi excitait beaucoup de plaintes et de murmures, les princes n'avaient pas pour cela plus de partisans. Chacun savait bien qu'ils ne demandaient que de l'argent et des domaines. Il ne fallait pas grande sagesse pour voir qu'ils avaient peu de souci du bien public dont ils

parlaient tant, et que, quel que fût l'événement, ce serait le peuple qui en porterait la peine. C'est ce que disait une ballade qui courut alors dans la ville, et dont le refrain était : « les trois États de France. » On y disait que, puisqu'ils devaient payer les frais, c'était à eux de pourvoir aux embarras. La ballade finissait ainsi :

Qui peut donner bon conseil maintenant ?
Qui ? vraiment qui ? les trois États de France.

Lorsque les Bourguignons approchèrent, les chaînes furent placées au travers des rues, prêtes à être relevées au premier signal. Les portes Saint-Martin, du Temple, Montmartre, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Michel, Saint-Victor, furent murées. Le guet faisait toutes les nuits le tour des murs, et parfois l'évêque d'Évreux chevauchait à sa tête. De la sorte il n'y eut aucun mouvement dans la ville ; personne ne se déclara pour les princes. Une fois les Bourguignons se présentèrent à la porte Saint-Denis, demandèrent des vivres, et voulurent entrer en pourparler. Maître Jean de Popincourt, seigneur de Sarcelles, et maître Pierre l'Orfèvre, seigneur d'Ermenonville, étaient ce jour-là capitaines de la porte. C'était un serviteur de ce dernier qui, peu de temps auparavant, avait vendu à monsieur de Charolais le poste de Pont-Sainte-Maxence. Cependant il n'y eut ni trahison ni surprise. Les bourgeois n'écoutèrent nulle proposition, et combattirent vaillamment devant la porte Saint-Denis et la porte Saint-Lazare. Tout demeura aussi tranquille dans l'intérieur de la ville. Seulement un sergent du Châtelet voulut répandre l'alarme dans les rues, en criant que les Bourguignons étaient entrés. Il fut arrêté, et tout demeura tranquille.

Le comte de Charolais et le comte de Saint-Pol étaient toujours à Saint-Denis et aux environs, attendant que les autres princes vinssent les rejoindre. Une lettre que leur écrivit une dame de la cour, gagnée à leurs intérêts, leur apprit que le roi venait de traiter avec le duc de Bourbon, et allait se mettre en route tout aussitôt pour venir les combattre. Bientôt Guillaume Cousinot en apporta la nouvelle aux Parisiens. Une grande assemblée fut réunie à l'hôtel de ville pour publier la victoire du roi et sa prompte arrivée.

Monsieur de Charolais se résolut alors à passer la Seine au pont de Saint-Cloud, dont il s'était emparé, afin de se placer au-devant

du roi, et de l'empêcher d'entrer à Paris. Il voulait aussi rendre plus facile sa jonction avec le duc de Bretagne et le duc de Berri. Ces deux princes avaient marché à travers l'Anjou. Le comte du Maine n'avait pas une assez forte armée pour s'opposer à eux. Il avait suivi leur mouvement, comme le maréchal Rouault avait fait pour les Bourguignons. Beaucoup de gens supposaient qu'il aurait pu mieux faire, et répétaient qu'au fond il était assez favorable au parti des princes, qu'il les ménageait et avait de secrètes intelligences avec eux. Lorsqu'il fut du côté de Vendôme, il laissa les Bretons suivre leur route par Chartres, et s'en alla avec ses gens rejoindre le roi à Beaugenci.

Il y avait pour lors deux résolutions à prendre, soit de marcher contre les Bretons avant qu'ils fussent joints au comte de Charolais, soit de continuer la route vers Paris, au risque de trouver sur son passage l'armée de Bourgogne. Le roi en délibéra avec ses capitaines. Son avis et son espérance étaient d'entrer à Paris, en évitant de combattre ; mais cela était peu vraisemblable. Le sire de Brezé lui représenta que les Bourguignons étaient nombreux, aguerris et fidèles jusqu'à la mort au comte de Charolais. Selon lui, il valait mieux commencer par combattre les Bretons, parmi lesquels se trouvaient tant de gens des compagnies françaises, anciens serviteurs du roi Charles, comme le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le comte de Dunois, qui peut-être n'oseraient pas en venir à combattre contre la personne du roi. Sur ce, le roi lui rappela que lui aussi avait signé cette ligue du bien public. « Oui, sire, répliqua le » sénéchal en riant comme c'était sa coutume, ils ont ma signature; » mais vous avez ma personne. » Et comme il insistait toujours sur le danger d'avoir d'abord affaire à monsieur de Charolais, le roi lui demanda s'il avait peur. « Non, certes, reprit le sénéchal, et je le » ferai bien voir à la première journée de bataille. » Le roi n'en persista pas moins dans son avis, et continua son chemin vers Paris.

Le comte de Charolais était à Longjumeau ; son avant-garde, commandée par le comte de Saint-Pol, était à Montlhéri. Le bâtard de Bourgogne était chef de l'arrière-garde.

Le 16 au matin, le roi se trouvait à Châtres[1] ; il s'était arrêté la veille à Étréchy, et, comme le temps pressait, il avait marché toute la nuit. Il donna son avant-garde au sire de Brezé, non

1 Arpajon.

pour engager la bataille, mais pour reconnaître la route. Le sénéchal en fit à sa tête, et, de prime abord, se lança dans le village de Montlhéri. « Je les mettrai si près l'un de l'autre, disait-il à ses » amis, que bien habile sera qui pourra les démêler. » Il n'était pas en force et périt bravement tout des premiers. Le roi arriva au plus vite pour appuyer son avant-garde, et ce combat, qu'il ne voulait pas, se trouva entamé.

A son tour, le sire de Saint-Pol se trouva trop faible, et fut poussé jusqu'au prieuré de Longpont. Là, ses archers se retranchèrent derrière leurs pieux aiguisés et les chariots de bagages; il fit défoncer quelques barriques de vin pour leur donner bon courage, puis se maintint avec vaillance et fermeté devant les Français, qui n'arrivaient que peu à peu, et n'étaient pas fort nombreux encore. En même temps, il envoya avertir le comte de Charolais de lui envoyer du secours; il avait fait mettre pied à terre à ses hommes d'armes, et ne pouvait plus se mettre en retraite.

Monsieur de Charolais fut un moment incertain de ce qu'il devait faire. Il commença par envoyer le bâtard de Bourgogne à l'aide du comte de Saint-Pol, délibérant s'il irait lui-même et s'il engagerait toutes ses forces. On pouvait craindre en effet que le maréchal Rouault ne sortît de Paris, et ne plaçât l'armée entre deux attaques; tout à coup le sire de Contay arriva. Il était allé voir les choses de près. « Si vous voulez gagner la bataille, il faut vous » hâter, monseigneur; les Français arrivent à la file, et seraient » déjà déconfits, s'il y avait assez de monde. Ils croissent à vue d'œil; » le temps presse. »

Alors le comte de Charolais se mit en marche pour réparer les momens perdus; au lieu de faire faire deux haltes à ses gens pour leur donner le temps de reprendre haleine, ainsi qu'on en était convenu, il les mena tout d'une traite, à travers les grands blés et les récoltes de fèves. Ils arrivèrent au lieu du combat déjà fatigués, assez peu en ordre, et les uns après les autres. Il s'avança le premier; c'était lui qui tenait la droite; ses gens entrèrent derrière le château, dans le village, et mirent le feu aux maisons. Le vent portait la flamme et la fumée du côté des Français; ils se troublèrent, l'effroi se mit parmi eux, et le comte de Charolais les ayant mis en déroute, se lança à leur poursuite; c'étaient les gens du comte du Maine.

Les choses se passaient de toute autre sorte à la gauche des Bourguignons; les Français s'étaient retranchés au-dessous du château, derrière un grand fossé bordé d'une haie. Le sire de Ravestein, Jacques de Saint-Pol et les autres chefs bourguignons amenèrent leurs archers; mais ils n'étaient pas en si bel ordre que les francs-archers de France et ceux de la garde du roi, qui étaient formés en compagnie d'ordonnance, et revêtus de leurs hoquetons brodés. Les archers bourguignons étaient, au contraire, comme des volontaires, vaillans, mais mal commandés. Selon la pratique des anciennes guerres et le vieil usage des Anglais, on ordonna d'abord aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de combattre avec les archers. Philippe de Lalaing, Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et quelques autres chevaliers qui se souvenaient que jadis, du temps du comte de Salisbury et de lord Talbot, le poste d'honneur était parmi les archers, descendirent aussitôt de cheval. Mais le comte de Charolais n'était pas là; on ne savait à qui obéir, ni qui devait commander. Tous ces nouveaux hommes d'armes qui n'avaient jamais vu la guerre, dont plus de la moitié n'avait pas même de cuirasse, qui n'étaient point accompagnés de serviteurs armés comme dans les compagnies d'ordonnance, ne mirent pas pied à terre ou remontèrent à cheval un moment après.

De son côté, le roi se mettait en peine de rendre courage à ses gens, et de ne pas les laisser entraîner au mauvais exemple de l'aile gauche. Il voyait la crainte gagner tous les esprits. Le bruit avait couru qu'il avait été tué. « Non, mes amis, disait-il en ôtant son » casque pour se montrer à eux, non, je ne suis pas mort; voici » votre roi, défendez-le de bon cœur. » De la sorte, il les animait et les retenait avec lui.

Quand les archers eurent pendant quelque temps tiré les uns sur les autres, tout à coup les hommes d'armes du roi passèrent par les deux extrémités de la haie, et se lancèrent vers les Bourguignons. Aussitôt, sans attendre aucun commandement, les hommes d'armes de monsieur de Ravestein et du sire Jacques de Saint-Pol se jetèrent tout au travers de leurs propres archers, afin de venir à la rencontre des Français. Sur douze cents environ qu'ils étaient, peut-être n'y en avait-il pas cinquante qui eussent jamais couché une lance. Ils furent rompus au premier choc; eux-mêmes avaient mis le désordre parmi leurs archers, et ne pouvaient plus aller se

rallier derrière eux. Philippe de Lalaing se fit vaillamment tuer en combattant pour son seigneur, ainsi qu'avaient déjà péri bien des chevaliers de sa noble maison. La peur et le trouble s'emparèrent des Bourguignons. Ils prirent la fuite, poursuivis chaudement par les gentilshommes de Dauphiné et de Savoie, et ne s'arrêtèrent qu'à une demi-lieue de là, derrière leurs bagages et dans la forêt voisine. Le comte de Saint-Pol parvint à se retirer assez bien accompagné et avec moins de désordre.

Cependant le comte de Charolais s'en allait toujours poussant devant lui les gens du comte du Maine et la gauche de l'armée du roi, sans trouver nulle résistance. Il avait déjà passé à une demi-lieue au-delà du château, et croyait avoir la victoire, lorsqu'un vieux gentilhomme du duché de Luxembourg, nommé Antoine le Breton, vint lui dire que les Français s'étaient ralliés, et qu'il était perdu s'il allait plus loin. Il n'en tint compte ; mais à l'instant arriva le sire de Contay, qui lui parla plus ferme et qu'il fallut bien croire. Cent pas de plus, et le comte n'avait plus le temps de rejoindre son armée. Il revint à la hâte. Le village était plein de gens de pied, mais en désordre et courant çà et là. Il passa tout au travers en les culbutant devant lui, bien que sa troupe ne fût pas de cent chevaux. Un de ces hommes se retourna, et lui donna de son épieu dans la poitrine, de facon à fausser sa cuirasse et à le meurtrir. Les gens de sa suite tuèrent cet homme ; les autres se sauvèrent. Arrivé devant le château, monsieur de Charolais ne fut pas peu surpris de voir les portes gardées par les archers du roi ; il tourna aussitôt à gauche pour gagner la campagne ; mais quinze ou seize hommes d'armes se lancèrent à sa poursuite. Déjà une partie de sa troupe s'était dispersée, à peine avait-il trente hommes avec lui. Le choc fut vif. « Mes amis, criait le comte, défendez votre » prince ; ne le laissez pas en danger. Pour moi, je ne vous quit- » terai qu'à la mort. Je suis ici pour vivre et mourir avec vous. » Son écuyer, Philippe d'Oignies fut tué près de lui, portant son pennon. Lui-même reçut plusieurs coups, et fut blessé d'une épée qui entra par la jointure de son casque et de sa cuirasse, que ses écuyers avaient mal attachée. On le serrait de si près, qu'un homme d'armes français mit la main sur lui en criant : « Monseigneur, » rendez-vous ; je vous connais bien ; ne vous faites pas tuer. » Il était pris si Robert Cottereau, fils de son médecin, homme gros

et fort, ne s'était pas jeté entre le Français et lui. Heureusement on vit s'avancer une quarantaine de ses propres archers avec des gens du bâtard de Bourgogne, réunis autour de sa bannière, dont le bâton n'avait plus qu'un pied de long, tant elle avait été dépecée. Les hommes d'armes qui le poursuivaient furent contraints de se retirer derrière le fossé qui, le matin, avait servi de retranchement aux Français. Alors le comte put se retirer avec plus de sûreté. Il prit le cheval d'un de ses pages, et se mit à rallier son monde. Tout était dispersé par troupes de vingt ou trente. Les archers arrivaient blessés par l'ennemi, ou écrasés par les gens d'armes bourguignons qui leur avaient passé sur le corps. La hauteur des blés empêchait de voir le nombre des morts. La poussière défigurait ceux qui gissaient sur la route. C'était un désordre complet, et il y eut un intervalle d'une demi-heure où cent hommes auraient achevé la déroute de l'armée de Bourgogne.

Peu à peu il s'assembla des hommes d'armes. Le comte de Saint-Pol, sans se hâter, quelque pressans que fussent les ordres de monsieur de Charolais, vint le rejoindre au pas avec une troupe de quarante chevaux. Le bel ordre où elle était encore rendit courage aux autres; bientôt on se trouva avec huit cents hommes d'armes, mais point d'archers. Cela rendait impossible de reprendre l'attaque, au grand dépit de monsieur de Charolais et du sire de Haultbourdin, qui voyaient les Français fort troublés et peu en état de résister. Toutefois leur retranchement les gardait; la présence du roi et les bonnes paroles qu'il savait dire aux gens d'armes maintenaient chacun dans son devoir. Sans lui, la bataille eût été grandement perdue.

La nuit arrivait; le comte de Saint-Pol et le sire de Haultbourdin ordonnèrent qu'on amenât les chariots de bagage pour former l'enceinte, et camper au lieu même où se trouvait monsieur de Charolais devant Montlhéri. Du côté des Français, on voyait des feux allumés, et l'on pensait que le roi allait aussi passer la nuit près du champ de bataille. Le comte de Charolais se désarma. On pansa la blessure qu'il avait au cou; il se fit donner à manger et commanda qu'on lui apportât deux bottes de paille pour s'asseoir. Ce lieu était couvert de cadavres tout dépouillés. Comme on les rangeait pour lui faire place, il y eut un pauvre homme qui, un peu ranimé par le mouvement, reprit quelque connaissance et demanda

à boire. Le comte lui fit verser dans la bouche un peu de sa tisane, car il ne buvait jamais de vin. Le cœur revint à ce blessé ; c'était un des archers de la garde ; on le fit soigner et guérir.

Le comte et ses capitaines, assis sur un tronc d'arbre, le long d'une haie, tinrent conseil sur ce qu'il y avait à résoudre. Le comte de Saint-Pol fut d'avis qu'on était en péril, qu'il fallait, à l'aube du jour, brûler une partie des bagages, ne sauver que l'artillerie et prendre la route de Bourgogne, car on ne pouvait pas rester ainsi entre le roi et Paris. Ce fut aussi l'opinion du sire de Haultbourdin, sauf ce que pourraient rapporter les gens qu'on avait envoyés reconnaître la position de l'ennemi. Le sire de Contay pensa autrement. Il dit que, si le bruit venait à se répandre parmi l'armée que le comte voulait se retirer, on croirait tout perdu, et qu'avant d'avoir fait vingt lieues chacun serait parti de son côté, sans qu'il restât personne avec les chefs. Il conseilla de passer la nuit à se remettre en ordre et en bon état pour reprendre l'attaque dès le lendemain. « Si Dieu, disait-il, a sauvé monseigneur d'un » tel danger, c'est afin qu'il poursuive son dessein. » Le comte de Charolais adopta cet avis, encouragea tout le monde, donna ses ordres, s'endormit pour deux heures seulement, et commanda qu'on fût prêt dès que sa trompette sonnerait.

Mais, au matin, lorsque le jour vint, Olivier de la Marche et les hommes d'armes, qui avaient été envoyés du côté de l'ennemi pour reprendre quelques canons abandonnés la veille sous Montlhéri, rencontrèrent un cordelier, qui leur apprit que le roi et son armée s'étaient retirés, pendant la nuit, à Corbeil, laissant seulement une petite garnison dans le château. On amena aussitôt ce moine à monsieur de Charolais, qui fut bien content et glorieux de savoir que le champ de bataille lui restait. Il s'attribua tout l'honneur de la journée, et se tint pour pleinement victorieux. De ce moment commença en lui cette grande présomption qui le rendit, de tous les princes, le plus incapable d'écouter un conseil et d'obéir à rien qu'à sa volonté[1].

Cette victoire, qu'il trouvait si belle, lui coûtait cher cependant, et le laissait, pour le moment, en assez mauvaise position. Une partie de ses gens s'était honteusement enfuie. Le sire d'Émeries,

1 Comines.

le sire d'Happlincourt et beaucoup d'autres avaient, à la hâte, traversé le pont de Saint-Cloud, et, sans regarder derrière eux, avaient couru jusqu'au Pont-Sainte-Maxence; là, ils étaient tombés entre les mains du seigneur de Moui, capitaine de Compiègne, qui avait rassemblé les garnisons voisines pour leur couper le passage. Pendant ce temps-là, le maréchal Rouault était sorti de Paris, avait repris Saint-Cloud; la milice de la ville, s'étant répandue dans tous les villages de Vanvres, d'Issi, de Vaugirard, tomba sur les traîneurs et les fugitifs de l'armée de Bourgogne, et fit un immense butin de tous les bagages qui la suivaient.

Tandis que les Bourguignons se raillaient de la fuite du sire d'Émeries et de quelques autres chevaliers, les Français ne faisaient pas de moindres récits de la peur des Angevins et de leur déroute précipitée. On disait que l'un s'était enfui jusqu'à Amboise sans s'arrêter; que tel autre avait couru jusqu'à Parthenai ou à Lusignan. Le comte du Maine et l'amiral de Montauban n'étaient pas épargnés dans les propos. Mais, pour le roi, il ne montrait nulle colère, ne faisait de reproches à personne, accueillait bien tout le monde, ceux qui s'étaient enfuis comme les autres. Il ne songeait qu'à se tirer au plus vite du mauvais pas où il était. Outre le sire de Brezé, il avait perdu, à Montlhéri, de braves et habiles serviteurs, entre autres Geoffroi de Saint-Belin, bailli de Chaumont, un des plus anciens et fameux capitaines de compagnie, qui avait gagné le surnom de La Hire. Il avait épousé la fille du seigneur de Baudricourt, ce capitaine de Vaucouleurs qui avait autrefois envoyé la Pucelle au feu roi. Jacques Floquet, fils de Robert, dont la renommée avait été grande pendant les anciennes guerres, avait aussi été tué. Le comte de Charolais fit relever leurs corps, et commanda qu'une honorable sépulture leur fût donnée. Il fit aussi prendre soin des blessés, dont le village de Montlhéri était rempli.

Sa résolution fut bientôt prise d'attendre les Bretons, qui, sans doute, n'allaient pas tarder à arriver. Pour encourager ses gens, il leur fit raconter par le cordelier la retraite du roi, et il fit dire aussi par ce moine que l'avant-garde du duc de Bretagne était déjà à Chartres. La chose se trouva à peu près véritable; peu de momens après, maître Romillé, qui s'était enfui dès le commencement de la bataille, revint, amenant deux archers de la garde du duc de Bretagne, et annonça qu'il venait de voir son maître, qui n'était

plus qu'à quelques lieues avec tous ses gens. Cette joyeuse nouvelle lui fit pardonner sa peur et sa fuite. Le sire de Contay conseilla de marcher à la rencontre du duc de Bretagne, de réunir toutes les forces, et de former une armée grande et en bon ordre. D'après son avis, le comte vint jusqu'à Étampes. Ce fut là qu'il rencontra le duc de Berri, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le sire de Chaumont, qui arrivaient à la tête de six mille chevaux et d'un bon nombre d'archers. Ils avaient ramassé beaucoup de fuyards, et avaient, pendant quelques instans, cru le roi mort, ou du moins entièrement perdu.

Après la première joie de cette réunion, les princes, leurs principaux serviteurs et les grands seigneurs tinrent conseil. Chacun avait son intention et ses projets; nul n'avait droit de commander aux autres; c'était une grande diversité d'opinion et de langage. On remarqua combien le duc de Berri semblait déjà ennuyé de cette guerre et rebuté des difficultés. Il disait que la journée de Montlhéri paraissait avoir été sanglante; qu'il voyait beaucoup de blessés; que cela faisait grande pitié, et qu'il aurait aimé que les choses ne fussent pas commencées, plutôt que d'être cause du malheur de tant de gens. « Vous-même avez une blessure, » disait-il à son cousin de Charolais. « N'importe, répondit le comte; c'est la chance » de la guerre. » Il n'en fut pas moins résolu de marcher vers Paris, et d'essayer de réduire la ville. Le roi y avait peu de forces, et l'on pouvait espérer que les habitans auraient la volonté de se déclarer pour le bien public, ce qui aurait entraîné tout le royaume.

Mais le comte de Charolais n'était pas content de la disposition où il voyait tous ses alliés. Les paroles du duc de Berri lui revenaient surtout à l'esprit. « Avez-vous entendu, disait-il à ses serviteurs, » comme a parlé cet homme-là? Il se trouve ébahi pour sept ou » huit cents hommes qu'il voit blessés et allant par la ville; gens » qui ne lui sont rien, qu'il ne connaît pas. Il s'ébahirait bien autre- » ment si la chose le touchait; il serait homme à faire facilement » son traité, en nous laissant dans la fange. Le souvenir des anciennes » guerres de son père le roi Charles et du duc de Bourgogne, mon » père, pourrait lui revenir, et les deux partis se tourneraient contre » nous. Il faut donc s'assurer d'autres amis. » Et il fit sur-le-champ partir messire Guillaume de Clugny pour l'Angleterre, afin de resserrer son alliance avec le roi Édouard.

Le roi n'avait passé qu'un jour à Corbeil, et, le 18 juillet, il était entré à Paris, bien joyeux d'arriver encore à temps pour défendre la ville et la maintenir dans son parti ; s'il l'eût perdue, il n'avait plus qu'à se retirer chez son allié le duc de Milan ou chez les Suisses[1]. Il descendit chez le sire de Melun, son lieutenant, à qui surtout il devait la conservation de sa bonne ville, et lui demanda à souper. Plusieurs seigneurs, des dames, des bourgeoises, soupèrent avec lui ; il leur raconta la bataille de Montlhéri et les dangers qu'il avait courus d'une façon si vive et si touchante, qu'il les fit fondre en larmes. Puis il ajouta que dans trois jours il retournerait combattre les ennemis, pour en finir et vaincre ou mourir. Mais il n'avait pas assez de gens de guerre, et tous en ce moment n'avaient pas aussi bon courage que lui.

Il s'attacha, comme on peut croire, à gagner de son mieux le cœur des Parisiens. Il n'usa point de cruauté, ne fit pas semblant de savoir ni de chercher qui lui avait été plus ou moins fidèle, destitua seulement ceux de ses officiers qui refusèrent de lui prêter de l'argent. Il ne fit punir de mort personne que ceux qui avaient servi de guides aux Bourguignons, et les avaient conduits dans les villages voisins pour piller les maisons des bourgeois de Paris, où bien ceux qu'on avait saisis portant des lettres aux ennemis. L'huissier au Châtelet, qui avait crié dans les rues le jour où les Bourguignons attaquaient la porte Saint-Denis, fut seulement condamné à être un mois en prison, au pain et à l'eau, et à être battu de verges. On le promena par la ville dans un tombereau d'ordures, et le roi, qui rencontra ce cortége, criait au bourreau : « Frappez » fort et n'épargnez pas ce paillard, il l'a bien mérité. »

Dès le lendemain de l'arrivée du roi, Guillaume Chartier, évêque de Paris, homme vénérable et fort aimé dans la ville, vint le trouver, lui fit de grandes remontrances sur la nécessité de bien gouverner et de rétablir la paix, lui proposant de former autour de lui un conseil de gens sages et dignes de confiance. Le roi écouta patiemment, trouva bons tous les avis qu'on lui donnait, et choisit pour ses conseillers six bourgeois, six seigneurs du parlement et six docteurs de l'Université. Il réduisit de moitié le droit du quart levé sur la vente du vin en détail, et rendit aux nobles, aux ecclé-

1 Comines

siastiques, aux membres de l'Université et aux officiers royaux leur ancien droit d'en vendre avec exemption totale de droit. Il abolit aussi tous les autres droits d'aide, hormis sur le bois, le pied fourchu, le drap et le poisson de mer. C'était une joie extrême dans toute la ville. Le peuple criait « Noël! » et allumait des feux de joie. Il renonça à prendre un homme sur dix dans la milice, et à armer les écoliers de l'Université, comme il en avait eu la volonté, cédant aux remontrances qui lui furent faites à ce sujet. Afin de plaire aux Parisiens, il leur donna pour capitaine un prince du sang royal, le vieux comte d'Eu, à la place du sire de Melun.

Pendant deux semaines environ, le roi s'occupa ainsi à disposer favorablement le peuple, et à préparer les moyens de défendre Paris. Il lui arrivait des hommes d'armes de divers côtés; c'était surtout de Normandie qu'il attendait les plus puissans secours; mais ils ne venaient pas vite au gré de son impatience.

Les princes continuaient à se tenir à Étampes. Ils voulaient, avant de recommencer la guerre, recevoir l'armée que le duc Jean de Calabre leur amenait de Lorraine, et tous les hommes d'armes de Bourgogne qui s'étaient mis en route sous les ordres du maréchal de Blanmont. La fausse nouvelle de la défaite de monsieur de Charolais à Montlhéri les avait retardés, et avait répandu quelque hésitation parmi tant de capitaines et de gentilshommes qui songeaient plus à leur intérêt particulier qu'à la cause commune. Toutefois le duc Jean de Calabre se montra loyal dans ses promesses, maintint ses gens dans le devoir, et vécut en bonne et sincère amitié avec le maréchal de Bourgogne.

Lorsque ces deux armées approchèrent, les princes se portèrent du côté de la Seine, et logèrent une partie de leurs troupes à Moret, à Nemours, à Saint-Mathurin-de-Larchant. Le comte de Charolais dressa ses tentes dans une grande prairie au bord de la rivière, et fit travailler à un pont de bateaux et de futailles, afin d'occuper les deux rives. Le maréchal Rouault et le capitaine Sallazar étaient venus garder les passages de la Seine. Ils avaient même fait prisonnier le sire de Charni, ce vieux et célèbre chevalier bourguignon, qui marchait à la tête d'environ cinquante hommes d'armes, et venait joindre le comte de Charolais. Mais ils ne se trouvaient plus en force suffisante; il leur fallut se retirer. Le pont fut fait, et monsieur de Charolais fut maître du passage. Bientôt arrivèrent

les Lorrains et les Bourguignons. Rien n'était si beau ni si bien équipé que l'armée de monsieur de Calabre; il avait des Italiens, nourris au milieu des guerres continuelles de ce pays, qui passaient pour les meilleurs hommes d'armes de la chrétienté; eux et leurs chevaux étaient bardés de fer. Le seigneur Jacques Galeotto et le comte de Campo-Basso les commandaient. Les Lorrains étaient sous le sire de Baudricourt. Le comte Palatin avait prêté au duc de Calabre quatre cents archers, qui tendaient leur arbalète avec un pied de biche, d'où leur venait le nom de cranequiniers. Enfin il menait à sa solde cinq cents hommes des ligues suisses; c'étaient les premiers qu'on voyait dans le royaume, où ils étaient déjà si fameux.

Le maréchal de Bourgogne arrivait avec la noblesse du duché et de la Comté; il avait avec lui son frère le sire de Montaigu et le marquis de Rothelin, de la maison de Hochberg.

Lorsque cette grande armée fut réunie, les princes consultèrent de nouveau sur ce qu'il y avait à faire. Les uns, surtout les Bretons, étaient d'avis d'attendre encore, de se fortifier et de tirer de Bourgogne les vivres et les munitions nécessaires à tant de monde. Mais le comte de Charolais, fier de sa première victoire, voulait absolument qu'on avançât vers Paris. Il gagna à son opinion le duc de Calabre, avec lequel il semblait se convenir beaucoup. Le vieux comte de Dunois s'y rangea aussi à la persuasion du sire de Haultbourdin, et la chose fut résolue. D'ailleurs le sire de Beuil disait qu'il connaissait assez bien le roi pour pouvoir répondre qu'il en avait assez pour cette fois, et ne livrerait pas de bataille.

Cette armée n'avait pas moins de cinquante mille hommes. Rien n'empêchait les princes de s'avancer vers Paris. Ils traversèrent la Brie, et vinrent jusqu'à Charenton. Le pont sur la Marne étail mal défendu; il fut aussitôt emporté. Le comte de Charolais et le duc de Calabre campèrent le long de la rivière, à Charenton et à Conflans; les ducs de Berri et de Bretagne à Saint-Maur et au château de Beauté; le reste de l'armée à Saint-Denis.

Pendant que Paris était en un si grand danger, le roi en était parti. Pressé par son impatience accoutumée, croyant toujours que les choses allaient mal où il n'était pas, il s'était rendu à Rouen pour presser les renforts qu'il avait demandés, et pour convoquer le ban et l'arrière-ban de Normandie. Il avait pensé qu'il aurait encore

le temps de revenir avant que les princes fussent devant Paris. D'ailleurs il avait confiance dans les Parisiens.

Lorsque toute la ligue du bien public fut ainsi assemblée devant la ville et se fut, après quelques escarmouches, fortifiée dans les lieux où campaient les diverses troupes, le duc de Berri envoya ses hérauts remettre, de sa part, quatre lettres à l'évêque et au clergé, aux bourgeois, à l'Université et au parlement. Il déclarait les bonnes intentions des princes pour le meilleur gouvernement du royaume, et demandait que chaque corps envoyât trois députés pour conférer avec eux. Il y eut une assemblée à l'hôtel de ville; cette proposition fut agréée; les députés furent nommés, et le lendemain, après avoir ouï une messe du Saint-Esprit, ils se rendirent au château de Beauté. Le duc de Berri présidait, assis dans un fauteuil; les princes debout autour de lui; monsieur de Charolais était tout armé, car il arrivait de Conflans, et Vincennes tenant encore pour le roi, il lui avait fallu venir en équipage de guerre.

Le comte de Dunois porta la parole. Il exposa tous les griefs qu'on avait contre le gouvernement du roi : ses alliances avec des princes étrangers, ennemis des princes de France, comme le duc de Milan; sa haine contre les maisons de Bourgogne, de Bretagne, d'Orléans et de Bourbon; le refus de convoquer les États du royaume; la tyrannie exercée sur tous au point qu'il contraignait les familles à marier leurs enfans contre leur gré. En effet, sans parler de ce qui se passait parmi la noblesse, on avait vu, l'année précédente, un grand scandale pour un riche bourgeois de Rouen dont le roi avait voulu donner la fille à un de ses serviteurs [1]. Le comte de Dunois continua ainsi à parler fortement contre le roi, et à dire que les princes voulaient dorénavant que tout fût conduit d'après leurs conseils. Il demanda pour sûreté que la personne du roi et la ville de Paris leur fussent livrés. Si la ville refusait de recevoir les princes, ceux qui s'opposeraient à cette proposition répondraient des malheurs, pertes et dommages qui en pourraient advenir. Il n'était accordé que deux jours pour en délibérer, et le troisième Paris serait assailli de tous les côtés.

Les hommes qui conduisaient les affaires des princes comptaient bien moins sur ces menaces et cette publique négociation que sur

1 Legrand.

les intelligences secrètes qu'on pourrait établir avec quelques-uns des députés. Lorsqu'ils eurent humblement demandé un peu de délai pour répondre, on engagea avec eux beaucoup de conversations particulières. On espérait en séduire plusieurs ; outre qu'il y en avait de bien disposés pour les mécontens et pour le parti bourguignon, on pouvait mettre quelque confiance dans cette avidité pour les offices et les emplois, qui était plus grande à Paris qu'en aucun lieu du monde [1]. Aussi obtint-on d'assez bonnes paroles, sinon de la plus grande part des députés, du moins de quelques-uns.

Le lendemain samedi il y eut une nouvelle assemblée à l'hôtel de ville. Maître Jean Chouard, lieutenant civil, rendit compte de la conférence de la veille, et n'omit rien pour faire valoir les raisons et les menaces du comte de Dunois. C'était maître Henri de Livres, prévôt des marchands, qui présidait; il vit que les esprits étaient mal disposés, et remit l'assemblée après midi. Elle fut plus nombreuse encore; l'Université, le parlement, le clergé, le corps de la bourgeoisie y assistaient [2].

Quels que fussent les efforts et la bonne volonté du prévôt et des partisans du roi, les opinions de la bourgeoisie furent en général favorables à la ligue du bien public. On disait que rien n'était plus juste que de convoquer les États du royaume, ainsi que le demandaient les princes; on parlait de les recevoir, sous promesse de payer la dépense de leurs gens, et de ne faire nul esclandre dans la ville. D'autres, plus modérés, proposaient de laisser entrer le duc de Berri, le comte de Charolais, le duc de Calabre et le duc de Bourbon, chacun avec quatre cents hommes seulement pour leur servir de garde. Pour le duc de Bretagne et ses gens, il n'en était pas question, tant le peuple les redoutait à cause de leur mauvaise discipline.

Le prévôt jugea combien le danger était grand ; il dit qu'avant de prendre une telle conclusion on ne pouvait se dispenser de savoir l'avis du comte d'Eu, capitaine de la ville, du sire de Melun et des autres chefs de guerre, qui avaient encore, disait-il, assez de force pour s'opposer au parti qu'on voulait prendre, et pour faire dans les rues un grand carnage

1 Comines. — 2 Detroy. — Legrand

En effet, les hommes d'armes et les archers étaient en grand nombre à Paris. Depuis quelque temps, il en arrivait chaque jour quelque troupe de Normandie ou de Touraine, et le peuple les regardait passer avec grande joie, comptant sur eux pour le défendre contre les ennemis. La semaine d'auparavant, on avait vu entrer une superbe compagnie d'archers à cheval, commandée par un homme de guerre de grande renommée, qu'on nommait le capitaine Mignon. Elle avait traversé la ville en bel ordre et bien équipée, ne manquant de rien, et suivie même de huit filles de joie, chevauchant, à la suite de la compagnie, avec leur confesseur.

Le menu peuple n'était donc nullement porté en faveur des princes. Il ne voyait, dans ce qu'on proposait, autre chose que l'entrée des ennemis dans la ville, et faisait cause commune avec les gens de guerre contre une telle résolution. Dès qu'on sut ce qui avait été délibéré à l'hôtel de ville, les esprits s'allumèrent; on courut aux armes; on ne parlait que de massacrer les députés qui avaient vendu la ville de Paris, et qui voulaient y faire entrer les Bretons. On menaçait de tout mettre à feu et à sang s'il était encore question de livrer les portes. Les femmes et les prêtres couraient dans les églises pour implorer la miséricorde de Dieu contre les malheurs qui menaçaient la ville.

Le comte d'Eu et le sire de Melun se comportèrent avec la plus grande sagesse; ils maintinrent le bon ordre parmi les archers et leurs hommes d'armes, et les firent, pendant une partie de la journée, défiler à travers la ville. Alors il fut résolu que les députés s'en iraient de nouveau vers les princes, et leur diraient que les gens du roi avaient délibéré de ne rendre aucune réponse, sans avoir su auparavant son bon plaisir. Les députés n'osaient plus retourner au camp des ennemis, tant ils craignaient d'être soupçonnés par le peuple et accusés de trahison. Cependant ils revinrent au château de Beauté; l'évêque de Paris, d'une voix tremblante, signifia la réponse qu'il lui avait été ordonné de faire au nom de la ville. Le comte de Dunois, voyant combien les députés étaient interdits et semblaient irrésolus, redoubla ses menaces, et promit l'assaut pour le lendemain. Il n'était plus temps : des nouvelles du roi étaient arrivées à Paris. L'amiral de Montauban était entré à la tête d'une grosse troupe d'hommes d'armes; il avait annoncé que le roi était à Chartres, et serait à Paris le surlendemain avec une forte armée.

Il fut de retour le mercredi 28 août, onze jours après que les princes eurent passé la Marne, et dix-sept jours depuis son départ. Dès lors il n'y eut plus rien à craindre pour Paris. Le peuple était dans la joie, criait « Noël ! » et célébrait le retour du roi. Pas une voix maintenant n'eût osé murmurer en faveur des Bourguignons. Le roi fit semblant d'ignorer tout ce qui s'était passé en son absence, et, pour le moment, ne fit mauvais visage à personne. Le lieutenant civil et les trois frères Luillier, riches bourgeois qui avaient fait partie de l'ambassade, furent seulement exilés à Orléans, ainsi qu'un avocat nommé Hallé.

Alors commença, aux portes de Paris, une forte guerre, mais seulement par escarmouches. Le roi était trop prudent pour engager une bataille. Il avait bonne espérance de terminer tout par quelque traité, et de demeurer le maître sans courir un si grand péril. On disait que son grand ami le duc de Milan, en lui faisant savoir qu'il envoyait en France, pour le secourir, Galéas son fils avec cinq cents lances, lui avait fortement conseillé de ne songer à autre chose qu'à négocier et à semer la division parmi les princes ligués. C'était par une telle prudence et bonne politique que ce duc François Sforze avait fait une si haute fortune, et conquis tant de puissance. Du reste, le roi n'avait pas besoin qu'on lui conseillât d'en user de la sorte; il y était assez porté par son naturel. Toutefois il se gardait de laisser paraître que tel fût son dessein; pour donner courage à ses gens, il alla solennellement prendre l'oriflamme, dont il n'était plus question depuis bien long-temps. Les princes étaient maîtres de Saint-Denis; mais le cardinal d'Albi, abbé du monastère, avait déposé cette sainte bannière à Sainte-Catherine-des-Écoliers. Ce fut en cette église que le roi alla la recevoir avec les cérémonies d'usage. C'est la dernière fois qu'on ait parlé de l'oriflamme.

Il ne dépendait pas des princes de forcer le roi à une bataille; rien ne pouvait le contraindre à sortir de Paris. D'ailleurs, s'ils avaient plus de gens à pied que lui, leur cavalerie était moins belle et moins nombreuse. Le duc de Bourbon, le sire d'Albret, le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours, nonobstant le traité qu'ils avaient signé en Auvergne, vinrent avec leur troupe se joindre à l'armée des princes; mais leurs hommes étaient mal équipés, sans aucune solde, et il fallut leur donner quelque argent, bien que monsieur de Charolais, le seul qui pût en fournir, com-

mençât à en manquer. Toute fertile et abondante que fût la Brie, ses troupes y vivaient moins facilement que celles du roi, qui trouvaient des ressources faciles à Paris par les arrivages de la rivière.

Après quelques jours, le roi fit sortir quatre mille francs-archers, et les plaça le long de la rivière en face de Conflans, retranchés derrière un fossé et une palissade. La noblesse de Normandie défendait les flancs de cette troupe, et une grosse artillerie, placée en face de Charenton, força les gens du duc de Calabre de se retirer pour se replier vers Conflans. D'autres canons furent ensuite amenés devant Conflans, et pointés précisément sur le logis de monsieur de Charolais. Deux de ses gens furent tués devant la porte ; son trompette fut frappé sur l'escalier, comme il portait un plat pour le servir à table. Les boulets vinrent même jusque dans la chambre où se tenait le comte : il s'obstina cependant à ne point quitter ce logis, et s'établit seulement au rez-de-chaussée, en faisant élever un retranchement devant la maison. C'était là, pour l'ordinaire, que s'assemblaient les chefs de l'armée, et qu'on tenait le conseil. L'artillerie fut placée en face de celle du roi, et l'on se tira, de part et d'autre, une infinité de coups de canon, sans se faire grand mal, à cause des remparts en terre que chacun avait élevés de son côté.

En une telle situation, on commença bientôt à négocier. Des trêves furent faites. Chaque jour il y avait des conférences à la Grange-aux-Merciers, dans le lieu où est maintenant Berci. Le comte du Maine y venait de la part du roi, avec le sire de Precigny, président de la chambre des comptes, et maître Jean Dauvet, premier président de Toulouse. De la part des seigneurs, c'était le comte de Saint-Pol et quelques autres. Le roi était loin de perdre au train que prenait toute cette affaire ; il était bien plus habile que les princes pour se conduire en de pareilles circonstances. Nul n'avait moins d'orgueil et ne montrait moins de fierté ; il savait gagner les gens, et il n'était personne parmi les serviteurs ou la suite des princes qu'il dédaignât de se rendre favorable. D'ailleurs il était seul à mener ses affaires. Ce que lui rapportaient ses ambassadeurs ne courait pas le risque de se répandre hors de propos, et d'inspirer trop d'abattement ou de présomption autour de lui. Il les écoutait, et ensuite leur disait le langage qu'ils auraient à tenir en public.

En outre, toutes les communications qui s'établissaient d'un

camp à l'autre nuisaient au parti des princes et servaient le parti du roi. Comme il arrive toujours lorsqu'une faction semble en déclin, c'était la leur qu'on était porté à quitter pour passer dans la sienne, ou pour s'y ménager quelque intelligence. Il avait donc tout à gagner en donnant à chacun le temps de la réflexion ou le loisir de se consulter et de s'enquérir par les conversations. Aussi avait-on fini par dire : le marché de la Grange-aux-Merciers, en parlant du lieu des pourparlers. En même temps, le roi prenait grand soin de connaître les gens de Paris qui allaient faire des promenades vers les Bourguignons. Il ne leur faisait aucun mal, mais notait leur nom par écrit.

Du reste, il continuait à se comporter comme il fallait pour se conserver dans la bonne grâce du peuple de Paris. Il se fit recevoir de la grande confrérie des bourgeois, ainsi que son favori, l'évêque d'Évreux, et ses principaux serviteurs. Ce qui importait le plus, c'était de maintenir une bonne discipline. Des gentilshommes de Normandie, qui avaient été logés à Saint-Marceau près Paris, où ils avaient fait beaucoup de maux et de larcins, se prirent de querelle avec deux bourgeois. Un de ces Normands s'emporta même jusqu'à traiter les Parisiens de traîtres et de Bourguignons, disant qu'il fallait les mettre à la raison, et que les gens de Normandie étaient venus pour les tuer et les piller. Plainte en fut portée; le délinquant, après avoir fait amende honorable, la torche au poing, la tête nue, la ceinture défaite, et demandé pardon à la ville de Paris, fut condamné à avoir la langue percée, puis à être banni.

Les conférences continuèrent pendant quelques jours. Mais les princes étaient si exigeans, ils demandaient une si grande part du royaume pour l'apanage de monsieur de Berri, qu'on ne pouvait conclure à de telles conditions. Le roi voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux réussir que ses ambassadeurs. Le comte du Maine fut donné en otage, et le comte de Saint-Pol vint devant la porte Saint-Antoine conférer avec le roi. Ils passèrent deux heures ensemble. En rentrant, le roi trouva une foule de bourgeois, qui étaient à la porte pour savoir des nouvelles. « Hé bien! mes amis, leur dit-il, » les Bourguignons ne vous feront plus tant de peine que par le » passé. — A la bonne heure, sire, répliqua un procureur au Châ- » telet; mais en attendant ils mangent nos raisins et vendangent » nos vignes sans que rien les en empêche. — Cela vaut toujours

» mieux, reprit le roi, que s'ils venaient à Paris boire le vin de vos » caves. »

Ainsi se passa plus de la moitié de septembre, le roi espérant toujours en finir par les négociations. Néanmoins on ne put en venir à aucune conclusion, et la trève fut rompue. Pendant qu'elle durait, monsieur de Charolais avait fait construire un pont de bateaux par maître Girault, célèbre canonnier, qu'il avait fait prisonnier à Montlhéri, et qu'il avait engagé à son service. Le jour même que la trève fut finie, le pont fut placé au lieu nommé le Port-à-l'Anglais; dans la nuit, le comte de Saint-Pol et le sire de Haultbourdin se disposèrent à passer avec une forte troupe pour aller déloger les Français dans le retranchement qu'ils avaient élevé le long de la rivière. Ceux-ci n'attendirent pas l'ennemi. Ils firent leur retraite en bon ordre, mirent le feu à leurs logis en criant adieu aux Bourguignons, et rentrèrent dans la ville. Les troupes de monsieur de Charolais traversèrent la Seine; Saint-Victor, Saint-Marceau et les Chartreux se trouvèrent alors exposés à des attaques de chaque jour.

Sur l'autre côté de la rivière, il y avait aussi de continuelles escarmouches. Mais le roi s'obstinait à ne point vouloir de bataille, quel que fût le désir des nobles, des gens de guerre et du peuple de Paris, qui se désolait de voir la Brie et toute la banlieue de la ville ravagée par les ennemis. Une fois pourtant les Bourguignons crurent bien qu'il allait y avoir quelque grande journée. Au milieu de la nuit, un page cria à travers la rivière, de la part des bons amis que les princes avaient dans Paris, que le lendemain ils seraient attaqués par toute l'armée du roi. On se tint sur ses gardes, on s'apprêta. En effet, dès la pointe du jour, les archers à cheval de la garde du roi, commandés par les sires du Lau et de la Rivière, parurent devant Vincennes et devant Charenton; ils arrivèrent presque jusque sur l'artillerie. Monsieur de Charolais et le duc de Calabre furent bientôt armés, car nul n'était aussi diligent aux choses de la guerre que ces deux princes. Tous les chefs furent bientôt sous les armes, même le duc de Berri et le duc de Bretagne, qui se mêlaient peu de la conduite de l'armée, et qu'on n'avait jamais vus avec leur armure. Le temps était obscur; il y avait un grand brouillard. On entendit un fort bruit d'artillerie sur les remparts de Paris. Une portion de la cavalerie sortit du camp, repoussa la

cavalerie française, et vint rapporter aux princes qu'au loin, dans la plaine, on apercevait comme une forêt de lances derrière les hommes d'armes ennemis. Le duc de Calabre accourut aussitôt vers son cousin de Charolais : « Or çà, dit-il, nous sommes à ce que » nous avons tous désiré. Voilà le roi, et tout ce peuple, sortis de » la ville et en marche, à ce que disent les chevaucheurs. Que cha- » cun de nous ait donc bon vouloir et bon cœur. Nous allons me- » surer les Parisiens à l'aune de Paris, qui est la plus grande aune. »

Alors on s'avança, un peu étonné que ces troupes armées de lances n'eussent pas bougé de place. Cependant le jour se levait, le brouillard se dissipait, et, en marchant un peu plus loin, l'avant-garde s'aperçut qu'on avait pris pour l'armée du roi un grand champ planté de chardons. Ce furent de grandes risées. Les princes s'en allèrent à la messe, et l'on se trouva un peu honteux d'une alarme si chaude.

Quelle que fût l'obstination du roi dans ses projets et ses espérances, il ne pouvait long-temps demeurer en cet état. Les Parisiens commençaient à se lasser. En vain il avait fait rendre compte, dans une grande assemblée, par le chancelier Morvilliers, des demandes déraisonnables des princes; en vain disait-il qu'il n'avait pas dépendu de lui de faire la paix, les esprits s'aigrissaient, il se tenait de mauvais discours; on faisait courir des ballades contre ses conseillers; l'évêque d'Évreux avait pensé être assassiné un soir. Les gens de guerre et les bourgeois ne pouvaient vivre en paix. C'était chaque jour des habitans maltraités, des filles séduites ou enlevées, et l'on ne pouvait pas toujours avoir justice. Puis les méfiances étaient grandes; personne n'était à l'abri du soupçon d'être favorable aux princes. Le comte du Maine, tout le premier, ne semblait pas assuré dans sa foi. Un matin la porte de la Bastille qui donnait sur la campagne fut trouvée ouverte. C'était le vieux sire de Melun qui en était gouverneur. Malgré les grands et fidèles services que son fils venait de rendre, le roi ne put s'empêcher de concevoir de mauvaises idées sur sa loyauté. En même temps on apprit qu'un lieutenant du maréchal Rouault venait de livrer Pontoise, que le duc de Bourbon s'avançait sur Rouen, et qu'il y avait pour lui un fort parti dans cette ville.

Ce qui donnait patience au roi, c'est qu'il n'ignorait pas que les choses allaient encore plus mal dans le camp des princes; qu'il y régnait encore plus de discordes, de méfiance, de découragement;

qu'on y manquait d'argent ; que les vivres étaient rares. Il voyait aussi que la pensée du bien public s'était changée en désir du bien particulier, et que chacun des seigneurs ne songeait qu'à tirer pour soi le meilleur parti du traité qui se ferait.

Le comte de Charolais, véritable chef de l'entreprise, le plus riche et le plus puissant de tous ces princes, était celui qu'il importait le plus d'apaiser. Sans lui, il était difficile d'arriver à aucune conclusion. Ce fut de ce côté que le roi dirigea ses efforts. Il connaissait le comte, et son séjour en Flandre les avait rendus familiers. Il se fiait aussi au crédit qu'il savait prendre sur les gens quand il devisait avec eux ; nul n'avait un langage plus adroit, plus facile, plus insinuant et mieux assorti à ceux avec qui il parlait.

Pendant que les pourparlers continuaient à la Grange-aux-Merciers, il voulut donc s'employer lui-même à négocier avec monsieur de Charolais. Se mettant un jour en un petit bateau avec le sire du Lau, l'amiral de Montauban, le sire de Melun et deux autres de ses serviteurs, il s'en alla aborder sur l'autre rive. Monsieur de Charolais l'y attendait avec le comte de Saint-Pol. « Mon frère, » m'assurez-vous ? » lui dit le roi en sortant de la barque. « Mon » seigneur, oui, comme frère, » répondit le comte. Le roi l'embrassa tendrement. « Mon frère, continua-t-il aussitôt, je vois » bien que vous êtes gentilhomme et de la maison de France. — » Pourquoi, mon seigneur ? — Lorsque j'envoyai naguère mes » ambassadeurs à Lille, devers mon oncle votre père et vous, et que » ce fou de Morvilliers vous parla si bien, vous me fîtes dire par » l'archevêque de Narbonne (celui-là est gentilhomme et le montra » bien, car chacun fut content de lui), que je me repentirais des » paroles que vous avait dites ce Morvilliers, et cela avant un an. » Pâques-Dieu, vous m'avez tenu promesse, et même beaucoup » avant que le bout de l'an soit arrivé. » Et il disait tout cela en riant, avec un visage ouvert, sachant bien que de telles paroles flattaient sensiblement son frère de Charolais. Puis il poursuivait : « J'aime à avoir affaire avec les gens qui tiennent ce qu'ils pro- » mettent. » Ensuite il désavoua pleinement Morvilliers, et les termes dont il s'était servi dans son ambassade.

Le roi et le comte se mirent ensuite à converser tous deux ensemble, se promenant au bord de la rivière devant leurs serviteurs et une foule de gens d'armes, qui s'étonnaient de leur voir cet air de

confiance et de bonne amitié. Là, furent traitées entre eux les conditions de la paix. Le comte voulait les villes de la Somme avec Péronne, Roye et Montdidier. Dans tout ce qui le concernait, le roi se montrait facile; pour les autres princes, il ne cédait pas si facilement, et surtout ne voulait pas consentir à donner le duché de Normandie à monsieur Charles son frère. Il lui offrait la Brie et la Champagne seulement. De son côté, monsieur de Charolais ne montrait aucune complaisance pour se réconcilier avec la maison de Croy. En se retirant, le roi dit au comte de Saint-Pol qu'à la considération de monsieur de Charolais il le ferait connétable; puis il prit congé, embrassa de nouveau le comte, et l'invita à venir à Paris, où il lui ferait grande chère. « Monseigneur, répondit monsieur de Charolais, j'ai fait vœu » de n'entrer dans aucune bonne ville jusqu'à mon retour. » Le roi fit distribuer cinquante écus d'or aux archers du comte, pour aller boire, et remonta dans sa barque.

Cette entrevue commença à donner quelque méfiance aux autres princes; elle s'accrut davantage encore en voyant les messages continuels dont le roi et le comte de Charolais chargeaient Guillaume de Bische et Guillot Dusie, ces deux écuyers autrefois bannis par le duc Philippe lors de sa première brouillerie avec son fils. Bientôt il y eut des conseils où monsieur de Charolais ne fut pas appelé. Il s'en offensa, et aurait peut-être montré sa colère; mais le sire de Contay, son sage conseiller, sut le modérer. « Monseigneur, » lui disait-il, ayez patience; vous êtes le plus fort, soyez aussi le » plus sage. Si vous vous courroucez, ils chercheront à traiter avec » le roi, et ce sera à vos dépens. Employez tout votre pouvoir à » les tenir unis; dissimulez ce qui vous irrite. Mais aussi pourquoi » entremettre, dans de grandes affaires, d'aussi petits personna- » ges que Bische et Dusie, surtout quand il s'agit de traiter avec » un roi si libéral! » Le comte suivit cet avis salutaire, et montra plus d'amitié et de confiance que jamais aux autres princes ou seigneurs, ainsi qu'à leurs principaux serviteurs.

Durant que les négociations traînaient ainsi, et que chacun s'efforçait de tromper l'autre, le roi apprit que la veuve du sire de Brezé venait de livrer Rouen au duc de Bourbon, mettant ainsi en oubli tous les bienfaits qu'elle avait reçus, et malgré son propre fils qui venait d'être nommé sénéchal de Normandie après la mort de son père.

Le roi jugea qu'il perdait à attendre, et prit sur-le-champ son parti. Il envoya demander une entrevue à monsieur de Charolais, et partit aussitôt avec cent Écossais de sa garde pour aller, près de Conflans, au lieu du rendez-vous. Chacun d'eux laissa ses gens en arrière, et ils se mirent à se promener ensemble.

Le roi commença par raconter que Rouen venait de le trahir, ce que le comte ignorait encore. C'était pour le roi un grand avantage que de lui apprendre une si grande nouvelle, et de convenir du traité avant qu'il eût le temps d'y réfléchir et d'augmenter ses prétentions. « Puisque les Normands, lui dit-il, se sont d'eux-mêmes por-» tés à une telle nouveauté, à la bonne heure! jamais, de mon gré, » je n'eusse donné un tel apanage à mon frère; mais voilà la chose » faite, et j'y consens. » Il déclara aussi qu'il agréait toutes les autres conditions.

Le comte de Charolais n'était pas moins content que le roi, car tout allait de plus mal en plus mal dans son armée. Les vivres manquaient, les murmures, le mécontentement, les secrètes divisions augmentaient chaque jour, et l'on pouvait craindre que toute cette ligne du bien public ne fût sur le point de se séparer honteusement.

Ainsi les deux princes étaient également joyeux, chacun croyant être plus habile que l'autre. Le roi entretint aussi le comte du projet qu'il avait de lui donner sa fille madame Anne de France, avec la Champagne et la Brie pour dot. Madame Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, venait en effet de mourir peu de jours avant, et le comte était en grand manteau de deuil.

Tout en devisant avec tant de contentement, de cordialité et de tendresse, le roi et monsieur de Charolais s'avançaient, en se promenant, du côté de Paris, si bien que, sans y prendre garde, ils passèrent l'entrée d'un fort boulevard palissadé, que le roi avait fait élever en avant des murs de la ville. Tout à coup ils s'aperçurent du lieu où ils étaient, et demeurèrent ébahis. Le comte n'avait avec lui que quatre ou cinq serviteurs qui le suivaient à quelques pas, et ils se trouvaient au milieu du camp ennemi. Il fit bonne contenance, et ne se troubla nullement. Mais, pendant ce temps, la nouvelle s'était répandue dans son armée. Le comte de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Contay, le sire de Haultbourdin, s'assemblèrent tout éperdus. Ils formaient les plus tristes imaginations; le souvenir

du pont de Montereau revenait à leur esprit, et les jetait dans un trouble extrême. « Si ce jeune prince, disait le maréchal de Bour-
» gogne, s'est allé perdre comme un fou et un enragé, ne perdons
» pas sa maison, ni la puissance de son père, ni l'état de chacun
» de nous. Que chacun se retire en son logis, et se tienne prêt, sans
» s'émouvoir de ce qui pourra arriver. En nous tenant ensemble,
» nous sommes encore suffisans pour nous retirer sur les marches
» de Hainaut, de Picardie ou de Bourgogne. »

Puis il monta à cheval avec monsieur de Saint-Pol, et s'en alla du côté de Paris, pour voir si le comte ne revenait pas. Après quelques momens, ils virent approcher une troupe de quarante ou cinquante chevaux, qui s'avançait de leur côté. C'était monsieur de Charolais avec une escorte de la garde du roi; il la renvoya et vint à eux. « Ne me tancez pas, s'écria-t-il au maréchal de Bourgogne
» dès qu'il le vit; je reconnais ma grande folie, mais je m'en suis
» aperçu trop tard; j'étais déjà près du boulevard. — On voit bien
» que je n'étais pas là, répondit sévèrement le maréchal; en ma
» présence, cela n'eût pas été ainsi. » Le comte baissa la tête sans rien répliquer. Il n'y avait personne qu'il craignît autant que le maréchal de Bourgogne; c'était un vieux et loyal serviteur, âpre dans son langage, et qui parfois savait bien dire à monsieur de Charolais : « Je ne suis à vous que par emprunt, tant que votre
» père vivra. »

Tous rentrèrent au camp, heureux de revoir le prince, et célébrant la loyauté du roi; monsieur de Charolais bien résolu cependant en lui-même qu'on ne l'y reprendrait plus.

La paix ne tarda guère à être signée; telles en furent à peu près les conditions :

« Afin de pourvoir aux désordres du royaume, aux exactions, charges et dommages du peuple, et aux doléances des seigneurs du sang et autres sujets, le roi commettra trente-six notables hommes du royaume, savoir : douze prélats, douze chevaliers et douze notables du conseil, se connaissant en justice. Il leur sera donné pouvoir d'informer des fautes commises dans le gouvernement du royaume, et d'y mettre remède convenable. Ils s'assembleront le 15 décembre, et auront terminé leur travail en deux mois au moins, et trois mois et dix jours au plus. Le roi promet, par parole de roi, de tenir ferme et stable ce qu'ils ordonneront.

» Toute division sera mise à néant, et nul ne pourra reprocher à autrui le parti qu'il a tenu. Aucune poursuite n'aura lieu à raison de cette guerre, et les confiscations seront révoquées. »

Puis, après ce semblant de bien public, venaient les conditions accordées à chacun des princes ou seigneurs.

Au duc de Berri, pour apanage, le duché de Normandie en toute souveraineté, comme les anciens ducs de Normandie, avec l'hommage des ducs de Bretagne et d'Alençon, ainsi que dans les temps passés. Cet apanage était héréditaire, transmissible de mâle en mâle.

Au comte de Charolais, les villes de la Somme, Amiens, Saint-Quentin, Corbie, Abbeville, tout le comté de Ponthieu et le pays de Vimeu, pour en jouir sa vie durant, ainsi que son prochain héritier, sauf ensuite le rachat moyennant deux cent mille écus d'or. En outre, Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier lui étaient abandonnés en toute et perpétuelle propriété.

Au duc de Calabre, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, cent mille écus comptant, et la solde de quinze cents lances pendant six mois. Le roi renonça en sa faveur à l'alliance de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, et des habitans de Metz.

Au duc de Bretagne, Étampes, Montfort, l'abandon du droit de régale et une portion des aides. Antoinette de Maignelais, sa maîtresse, fut confirmée dans la pension de six mille francs qu'elle recevait, et le roi lui donna de plus l'île d'Oléron et la seigneurie de Montmorillon. Il n'avait pas eu cependant à se louer d'elle; elle avait excité le prince à la guerre, et avait vendu ses joyaux et sa vaisselle pour fournir aux frais de l'entreprise.

Au duc de Bourbon, Donchéri, plusieurs seigneuries en Auvergne, cent mille écus comptant et la solde de trois cents lances.

Au duc de Nemours, le gouvernement de Paris et l'Ile-de-France, avec une pension, la solde de deux cents lances, et la nomination aux offices et bénéfices dans ses seigneuries.

Au comte d'Armagnac, les trois châtellenies du Rouergue qu'il avait perdues sous le feu roi, une portion des aides dans ses domaines, une pension et la solde de cent lances.

Au comte de Dunois, la restitution de ses domaines et de sa pension, une forte somme d'argent comptant et une compagnie de gens d'armes.

Au comte d'Albret, des seigneuries attenant à ses domaines.

En outre, le sire de Loheac devait de nouveau être maréchal de France, et avoir deux cents lances; Tannegui Duchâtel, grand écuyer; de Beuil, amiral; le comte de Saint-Pol, connétable : chacun avec cent lances. Dammartin recouvrait tous ses biens, et avait aussi cent lances.

Les premiers jours d'octobre se passèrent à régler toutes ces choses. Le roi continuait à se montrer plein de courtoisie pour monsieur de Charolais. Il lui avait donné le château de Vincennes pour se loger, et cherchait tous les moyens de lui plaire. Il était aussi empressé à faire bon accueil aux autres princes, surtout au duc de Calabre; c'était un vaillant capitaine qui avait acquis l'expérience des choses de la guerre dans ses entreprises d'Italie; il était fort à ménager. Le roi René, son père, lui avait mainte fois écrit pour le ramener au parti du roi; mais il lui gardait rancune pour son alliance avec le duc de Milan, et pour la perte du royaume de Naples qu'il attribuait à sa politique. Cependant ils commencèrent à devenir meilleurs amis, et le duc de Calabre s'employa sincèrement à la conclusion de la paix.

Le roi ne se donnait pas moins de peine pour se réconcilier avec les bons et notables serviteurs de son père, qu'il avait d'abord destitués et poursuivis par vengeance. C'étaient en effet de plus sages et plus honorables hommes que ses favoris; peu à peu, ils revinrent presque tous à la faveur et à la confiance du roi, autant du moins qu'on pouvait l'avoir.

Chaque jour il avait à se féliciter davantage de la résolution qu'il avait prise. Presque toute la Normandie se soumettait au duc de Bourbon, et ce prince écrivait qu'on se gardât bien de faire la paix et de se fier au roi. Le comte de Nevers, après avoir, pendant quelque temps, défendu la ville de Péronne, y avait été fait prisonnier, non sans donner lieu de soupçonner qu'il usait de ce moyen pour traiter avec monsieur de Charolais, sans se brouiller avec le roi. En effet, le comte, peu auparavant, l'avait fait sommer de se rendre prisonnier entre ses mains, en lui promettant qu'il ne serait ni maltraité, ni mis à rançon. Chacun, de tous côtés, voyant le roi dans l'embarras, s'empressait de saisir l'occasion ; et il arriva même des ambassadeurs du roi d'Écosse, réclamant le Poitou en vertu d'un ancien traité passé avec le feu roi Charles VII dans le moment

de sa détresse : traité dont les Écossais n'avaient jamais rempli les conditions. En outre, de puissans renforts commandés par le vieux sire de Saveuse venaient d'arriver au comte de Charolais, avec un convoi d'argent, d'armes et de munitions.

Le roi était donc déterminé à tout sacrifier pour hâter le moment où la ligue se séparerait, bien assuré qu'aussitôt après il aurait occasion de recouvrer sa puissance. Aucune complaisance, aucune caresse ne lui coûtait, surtout envers monsieur de Charolais. Tandis que les conditions de la paix étaient convenues, et qu'il ne s'agissait plus que d'expédier les actes et lettres patentes nécessaires à l'exécution, les Bourgignons, sans égard pour la trève, allèrent sommer la ville de Beauvais. Le roi s'en plaignit à monsieur de Charolais, mais en termes si doux, qu'il lui dit : « Si vous vouliez cette » ville, il fallait me la demander, je vous l'aurais donnée; mais » la paix est faite, il convient de l'observer. » Le comte désavoua ses gens, et se montra fort en courroux contre une telle témérité.

Pendant tout le mois qui se passa à régler les détails du traité, le roi se rendit souvent à Vincennes, presque toujours sans suite, montrant de plus en plus confiance et familiarité aux princes. Parfois il dînait avec les ambassadeurs des divers seigneurs chez de riches bourgeois avec des dames de la cour et des bourgeoises; enfin, au milieu du faste des autres princes, il gardait sa simplicité accoutumée. Toutefois le jour de sa première entrevue avec le duc de Bourbon, il vêtit une longue robe de pourpre fourrée d'hermine, et le peuple de Paris, étonné de cette rareté, trouvait que cet habillement lui était bien mieux séant que le pourpoint court de drap grossier qu'il portait d'habitude. Il vint aussi à la grande revue que monsieur de Charolais fit de son armée, avant de donner l'ordre de départ pour la guerre du pays de Liége, où sa présence devenait fort nécessaire. Il passa dans les rangs, chevauchant avec le duc de Calabre, le comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais, parlant gracieusement à tous les capitaines, hormis au maréchal de Bourgogne, qu'il connaissait pour son grand ennemi. En se quittant, le roi et monsieur de Charolais s'embrassèrent devant toute l'armée, et le comte s'écria à haute voix : « Messieurs, vous et moi, » nous sommes au roi, mon souverain seigneur ici présent, pour » le servir toutes les fois que besoin sera. »

Enfin le 30 octobre tout fut terminé; le roi se rendit au château

de Vincennes pour recevoir l'hommage du nouveau duc de Normandie, et faire publier la paix. Après la cérémonie, il voulut coucher au château d'où les princes devaient partir le lendemain, chacun de son côté. Il envoya même quérir son lit au palais des Tournelles; mais le peuple de Paris, qui en ce moment aimait tant le roi, auquel il devait la paix et la préservation des malheurs si grands dont on avait été menacé, voyait de jour en jour, avec plus de méfiance et d'inquiétude, la loyale témérité avec laquelle il s'en allait, sans précautions, se mettre aux mains de ses ennemis. Toute la milice s'arma, prit la garde des portes et des remparts, attendant le retour du roi. Lorsqu'on sut le projet qu'il avait de coucher à Vincennes, le prévôt des marchands et les échevins se rendirent près de lui pour le conjurer de n'en rien faire, et de rentrer dans sa bonne ville. Il y consentit. Le lendemain, après avoir conduit son frère jusqu'à Pontoise, il s'en vint de là à Villiers-le-Bel, dire adieu à monsieur de Charolais. Ils y célébrèrent la fête de la Toussaint, et passèrent encore deux jours ensemble, se témoignant une grande amitié. Toutefois, comme le roi avait mandé deux cents hommes de sa garde pour le ramener à Paris, les serviteurs du comte, entrant en inquiétude, vinrent l'avertir au moment où il se couchait, et l'on prit de grandes résolutions.

Monsieur de Charolais continua ensuite sa route par Compiègne et Noyon. Toutes les villes lui étaient ouvertes, et il y recevait un honorable accueil par ordre du roi. Il passa ensuite à Amiens, et prit possession des villes de la Somme.

Il était si pressé de se rendre au pays de Liége, qu'il ne prit pas même le temps d'aller revoir son père. Ce vieux prince s'était de plus en plus affaibli de corps, d'esprit et de volonté. Outre qu'il n'avait jamais su bien nettement les projets de son fils, ni les circonstances qui l'avaient conduit à faire la guerre au roi, on pouvait maintenant lui cacher les choses les plus importantes; car il n'avait plus assez de suite dans les idées pour s'en apercevoir et s'en enquérir. Ainsi on lui avait épargné la grande inquiétude qu'avait produite le bruit généralement répandu que le comte de Charolais avait été vaincu et fait prisonnier à Montlhéri. Ce fut après quelques jours seulement que des moines apportèrent les nouvelles véritables de la bataille, parce que nul autre messager ne pouvait passer, tant les garnisons françaises couraient le pays.

Pendant l'absence de son fils, le duc Philippe, ou plutôt son conseil, avait eu à pourvoir à la guerre contre les Liégeois[1]. Le roi de France, aussitôt après la ligue du bien public, leur avait envoyé des ambassadeurs, avait contracté avec eux une alliance nouvelle, et, en leur promettant son secours, les avait déterminés à attaquer le duc de Bourgogne[2].

Ils l'envoyèrent défier, et bientôt après, déployant leurs bannières, ils entrèrent dans le duché de Limbourg, brûlant et dévastant tout le pays. Le Duc rassembla des gens d'armes, manda ses neveux les ducs de Clèves et de Gueldre, le comte de Nassau, le comte de Hornes, ainsi que plusieurs autres seigneurs des marches d'Allemagne, ses sujets et ses alliés, et voulut lui-même se rendre à Namur. Les Liégeois avaient cru que toutes ses forces étaient en France, et que l'occasion était belle; voyant qu'il avait encore une grande armée, ils rentrèrent d'abord chez eux.

Peu après, les habitans d'une autre ville du pays de Liége, de Dinant, se déclarèrent contre le duc de Bourgogne, ou plutôt contre son fils, car c'était envers lui particulièrement que se déclarait une forte haine. Trompés par les fausses nouvelles de la journée de Montlhéri, ils sortirent de leur ville en armes, et s'en allèrent piller Bovines, sur le territoire de Namur.

Ils portaient en triomphe l'effigie du comte de Charolais, pendue à une potence, et criaient : « Voilà le fils de votre Duc, ce faux » traître, que le roi de France a fait ou fera pendre; encore » n'est-il pas fils de votre Duc; c'est un vilain bâtard, fils de notre » ancien évêque le sire d'Heinsberg. Croyait-il donc ruiner le roi » de France ? » Enfin, il n'y avait sorte d'injures que ce peuple grossier et insensé ne proférât contre monsieur de Charolais.

Cependant on parvint à les apaiser, et leurs magistrats, plus sages qu'eux, traitèrent avec le Duc, qui se contenta d'une somme d'argent, regardant surtout comme essentiel de rompre leur alliance avec les Liégeois. Ceux-ci alors se trouvèrent en grand danger. Le comte de Nassau les défit complètement à Montignl; mais la colère de

1 Les motifs qui ont amené la guerre du duc de Bourgogne contre les Liégeois sont expliqués plus loin à la page 108. Nous avons essayé d'y démontrer la politique de Philippe-le-Bon pour réunir sous sa domination toutes les provinces des Pays-Bas. M.

2 Comines. — Duclercq. — La Marche.

ce peuple ne pouvait se calmer et l'aveuglait sur ses périls. Monsieur de Charolais, avant de renvoyer son armée, voulut terminer cette guerre. D'Amiens il vint à Mézières avec toutes ses forces. En vain tous les hommes d'armes murmuraient d'être ainsi retenus au-delà du service qui leur avait été demandé, sans avoir rien reçu pour leur solde depuis deux semaines; en vain voulaient-ils retourner chez eux; ils n'osaient quitter l'armée, ni même parler bien haut. Personne n'était aussi violent que monsieur de Charolais. Il eût fait mourir le premier qui eût osé s'en aller, et il n'y avait pas de gentilshommes ni capitaines assez grands pour ne pas recevoir de lui quelques coups de bâton, s'il les eût surpris troublant le bon ordre. Il réunit donc une armée plus nombreuse encore que celle qu'il avait amenée en France; car les troupes envoyées par son père vinrent se joindre à lui.

Les Liégeois voyaient quelles forces avait leur ennemi; ils savaient que le roi de France, contre ses promesses, avait traité sans faire d'eux mention expresse. Néanmoins les gens sages et les bons conseils avaient si peu de crédit sur eux, que la paix fut difficile à conclure, et les négociations plus d'une fois près de se rompre. Le vieux Duc parlait déjà de venir lui-même amener de nouveaux renforts.

Enfin, après avoir passé quinze jours à Saint-Trond, monsieur de Charolais parvint à signer un traité avec les Liégeois. Ils promirent six mille riddes d'or pour les frais de la guerre, et reconnurent le duc Philippe en sa qualité de duc de Brabant, pour leur mainbourg et gouverneur perpétuel.

La paix faite, le comte rassembla toute son armée, et la passa en revue. Chevauchant de rang en rang, il remercia chaque capitaine et tous les hommes d'armes de leurs bons services, les pria de l'excuser de leur avoir si mal payé leur solde, et promit qu'une autre fois, avec l'aide de Dieu, il serait plus exact. Il ajouta qu'il allait remettre en la bonne volonté de son père tous ceux qui avaient encouru sa disgrâce, et faire rappeler ceux qui avaient été exilés.

Il se rendit ensuite à Bruxelles auprès du Duc, qui eut une bien grande joie de le revoir. Le comte se jeta à genoux; son père le releva, et le serra dans ses bras en pleurant. Après quelques jours, monsieur de Charolais partit pour accomplir un pèlerinage à Notre-

Dame-de-Boulogne; puis de là il visita Gand, Bruges et Saint-Omer, où il fit sa paix avec le comte de Nevers.

Pendant ce temps-là, tout ce qui avait été réglé en France par le traité de Conflans était loin de s'accomplir. A peine avait-il été conclu, que le parlement y avait mis opposition, et avait refusé de l'enregistrer, spécialement parce que le roi y reconnaissait l'autorité souveraine du pape, et, en cas de difficultés, se soumettait à sa sentence. Cependant le roi apportait toujours le même soin à complaire de tous points aux Parisiens, et à faire des choses agréables aux hommes sages. Il confirma les priviléges accordés à la ville, répétant encore qu'il les avait donnés de son plein gré, et non point contraint par la nécessité. Il rendit l'office de chancelier à Guillaume Juvénal; il nomma Jean Dauvet premier président du parlement de Paris; il remit le sire d'Estouteville dans la prévôté de Paris.

Ce qui lui importait plus c'était de continuer, comme il avait si bien commencé pendant les négociations, à diviser entre eux les princes et les grands seigneurs, et à les mettre en mutuelle jalousie et méfiance l'un de l'autre; c'est à quoi personne ne fut jamais si habile que lui. Les premiers qu'il gagna à ses intérêts furent le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours, le sire d'Albret. Ils étaient restés à Paris; il leur fit toutes sortes de caresses, et les appelait souvent à son conseil avec plusieurs présidens et conseillers du parlement, des docteurs de l'Université et les plus notables bourgeois. Il donna Jeanne, sa fille bâtarde, qu'il avait eue de la dame de Beaumont, à Louis, bâtard de Bourbon, frère du duc de Bourbon.

Le peu de sagesse de monsieur Charles, duc de Normandie, et du duc de Bretagne, tous deux princes simples et faibles de volonté, toujours gouvernés par quelques-uns de leurs serviteurs, ne tarda pas à réparer encore mieux les affaires du roi. Le duc de Bretagne, malgré les sages conseils de Tannegui Duchâtel, avait voulu conduire à Rouen le nouveau duc de Normandie. Il se proposait, ou plutôt d'autres sous son nom, de tout gouverner dans ce duché, de disposer des offices, enfin de tenir le duc de Normandie en tutelle. Alors s'émurent de grandes querelles entre les serviteurs des deux princes, entre les Bretons et les Normands. Jean de Lorraine, sire de Harcourt, voulait être maréchal de Normandie. Le sire de Beuil

demandait la charge de capitaine de Rouen. Le comte de Dammartin, qui avait grand crédit sur le duc de Bretagne, s'y opposait. Pendant tous ces débats, on avançait vers Rouen; mais la discorde fut si grande, que rien n'étant réglé, monsieur Charles, au lieu de faire son entrée, s'arrêta à Sainte-Catherine. Les deux princes y passèrent ainsi cinq jours. Tout ce qui les entourait était en méfiance et en trouble. Les uns disaient qu'il y avait un complot pour saisir le duc de Bretagne dans la ville de Rouen, puis pour le livrer au roi; les autres imputaient un projet pareil au duc de Bretagne et au comte de Dammartin. Le sire de Harcourt s'en alla dire à l'hôtel de ville que monsieur Charles n'était pas en sûreté entre les mains des Bretons, et qu'on voulait l'emmener. Toute la ville courut aux armes; une foule de bourgeois, ayant à leur tête le sire de Harcourt, se porta à Sainte-Catherine; on s'empara de monsieur Charles, sans lui donner le temps de prendre un autre vêtement que sa robe noire, on le placa sur un cheval sans housse, et on lui fit faire son entrée dans la ville. Le duc de Bretagne se retira chez lui avec ses gens, qui ravagèrent, en se retirant, les marches de Normandie.

Le roi jugea qu'il profiterait facilement d'un tel désordre. Il était allé accomplir à Notre-Dame de Cléri un pèlerinage qu'il avait voué le jour de Montlhéri, puis était venu à Orléans et à Chartres. Le duc de Bourbon lui était maintenant tout dévoué; il commençait à être fort ami du duc de Calabre. Il savait monsieur de Charolais occupé entièrement à sa guerre contre les Liégeois. D'ailleurs, il le leurrait par l'espérance du mariage avec sa fille. Ainsi rien ne pouvait l'empêcher de reprendre cette province de Normandie, qu'il avait abandonnée à son frère avec tant de regret.

Il s'avança par Séez, Argentan et Falaise, et vint s'établir à Caen. Là, il traita avec le duc de Bretagne, ou, pour mieux parler, avec ses serviteurs et ses partisans encore tout irrités contre le duc de Normandie. Il s'engagea à défendre monsieur de Bretagne envers et contre tous; et reçut dans ses bonnes grâces le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie, sire de Lescun, et même le vice-chancelier Romillé; promettant en même temps de ne jamais pardonner à tous les gens qui conseillaient monsieur Charles son frère : les sires de Beuil, de Harcourt, de Daillon, de Chaumont, le patriarche de Jérusa-

lem, et tous les autres participans à la conspiration et injure faites à Sainte-Catherine contre le duc de Bretagne.

Le duc de Bourbon avait en même temps pris Évreux et Vernon. Le sire de Melun s'était saisi de Gisors et de Gournay, puis il était entré au pays de Caux. Bientôt le roi fut aux portes de Rouen; son frère n'était pas en état de résister. Il avait envoyé requérir les bons offices de monsieur de Charolais; mais la guerre des Liégeois n'était pas encore finie. D'ailleurs, aux autres motifs qui pouvaient refroidir ce prince, et le rendre moins empressé à écouter les plaintes de son ancien allié, venait s'ajouter la discorde qui maintenant régnait entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie. Ainsi toute l'assistance du duc de Bourgogne se réduisit à une ambassade tardive; elle se contenta facilement des réponses du roi, et se borna à solliciter, pour les serviteurs du duc de Normandie, une amnistie qui leur était déjà offerte.

Monsieur Charles fut donc contraint de quitter Rouen, et se réfugia à Honfleur. Le roi se trouva ainsi maître de presque toute la province. Il y eut bientôt rétabli son autorité. La guerre du bien public lui avait enseigné à ne plus écouter sa colère, et à ne pas poursuivre sa vengeance sur ceux qui l'avaient offensé. Maintenant il ne témoignait jamais nulle rancune aux gens dont il pouvait avoir quelque chose à espérer ou à redouter, et ne songeait qu'à les prendre à son service ou à se les rendre favorables. Il fit grâce à ceux qui avaient livré Rouen et les autres villes au parti des princes. Cependant les gens peu considérables et qui n'étaient défendus ni par leur importance ni par de hautes protections, furent traités moins doucement. Plusieurs furent livrés à la justice du prévôt Tristan, et décapités ou jetés à la rivière dans des sacs de cuir.

Quant à son frère, le roi lui avait offert de faire régler son partage par l'arbitrage des ducs de Bretagne et de Bourbon. Il voulut d'abord s'embarquer furtivement pour se rendre en Flandre. Le vent était contraire; il redescendit à terre, et se laissa persuader d'attendre ce qui serait jugé par les princes. Il était dans un tel dénûment, qu'il fut forcé de vendre sa vaisselle d'argent, aimant mieux, disait-il, manger dans des plats de terre que de laisser dans le besoin les fidèles serviteurs qui ne l'avaient pas quitté. Peu

1 1465, v. st. L'année commença le 6 avril.

après, et toujours avant que son sort fût réglé, il se laissa conduire en Bretagne par le duc, qui lui donna pour séjour le château de l'Hermine, auprès de Vannes. Les ambassadeurs de Bourgogne vinrent l'y trouver, et lui témoignèrent le regret qu'avait éprouvé le duc Philippe et monsieur de Charolais de ne pouvoir le secourir, à cause de leur guerre contre les Liégeois.

« Je suis satisfait, dit-il, qu'ils en soient venus à leur honneur dans cette entreprise, et je les remercie de la bonne volonté dont ils m'assurent. Mais je les prie de considérer que le roi, en me dépouillant, viole un traité conclu avec eux comme avec moi. Il n'allègue point d'autres raisons, sinon qu'on lui a arraché la Normandie par force, et qu'il a été contraint à beaucoup de promesses qu'il ne veut pas tenir. C'est lui-même cependant qui m'a fait mettre en possession de cette province par un de ses officiers, en présence d'un officier de monsieur de Charolais; c'est lui qui a fait recevoir mon serment de fidélité par son chancelier; et, tout de suite après, il m'a chassé à main armée. Puis il a assuré qu'il voulait s'en remettre au jugement des ducs de Bretagne et de Bourbon, et n'a pas consenti qu'on leur adjoignît monsieur de Charolais et le duc de Calabre. Lorsque ces princes ont décidé qu'il fallait me laisser jouir de mon apanage par provision et m'assurer une somme d'argent, il a éludé cette proposition. C'est pendant une suspension d'armes qu'il est entré dans ma ville de Rouen, où je n'avais pu rester à cause des séditions qu'il y excitait. Maintenant me voici abandonné de tout le monde, dénué de tout, et revenu à mon premier asile. Il me fait proposer par l'amiral de Montauban et par l'évêque d'Évreux de me donner pour apanage le Roussillon, en me garantissant un revenu de soixante mille livres. Mais il n'a le Roussillon que comme gage. Le roi d'Aragon réclame ce gage; les habitans prétendent qu'on n'avait pas le droit d'engager le pays; ils se sont donnés à don Pierre de Portugal. C'est donc une guerre et non un apanage qu'on veut me donner. Qu'on me rende le Berri en y joignant le Poitou et la Saintonge, ou bien la Champagne et le Vermandois. Je n'ai manqué ni ne veux manquer en rien à mes alliés. Eux, que font-ils pour moi? que fait mon oncle de Bourgogne? Il désire, dit-il, que je conserve paisiblement mes États; mais il ne me donne que de belles paroles. Cependant on a envahi mon apanage; on tue mes sujets, on prend mes villes de force. Comment

mon exemple ne touche-t-il pas les princes? ne voient-ils pas que le roi, après m'avoir détruit, tournera les armes contre eux? Il allèguera les mêmes raisons, la même contrainte, et reprendra les villes de la Somme comme il a repris la Normandie. Quand nous n'aurions pas signé de traités ensemble, le duc de Bourgogne ne devrait-il pas prendre la défense d'un fils de roi, d'un prince, d'un pair de France? Je dois avoir pour juges entre le roi et moi tous les pairs du royaume. »

Telles furent les plaintes que le duc de Normandie adressa au sire d'Himbercourt et aux autres ambassadeurs de Bourgogne. Mais il ne pouvait rien de plus que s'en remettre à ce que voudrait faire le Duc; tout mécontent qu'il était d'être ainsi abandonné, il était contraint à implorer en toute humilité les secours qu'on voudrait bien lui donner. C'était d'ailleurs un prince de peu d'esprit et de volonté, et sa conduite envers le duc de Bretagne laissait monsieur de Charolais assez incertain de la conduite qu'il devait tenir.

Le roi ne négligeait rien cependant de tout ce qui pouvait assurer sa conquête, et le justifier d'avoir ainsi dépouillé son frère de ce qui lui avait été si solennellement promis par le traité de Conflans. Il envoya à la cour de Bourgogne une grande ambassade; c'était Georges de la Tremoille, sire de Craon, gouverneur de Touraine, qui était le principal envoyé. Il expliqua longuement de quelle sorte le roi, depuis son avènement, s'était comporté envers monsieur Charles son frère. Avant que ce prince eût quinze ans, le roi lui avait donné le Berri pour apanage; puis il l'avait assuré que ses richesses et sa puissance seraient portées au moins aussi haut que celles du duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI; il s'était engagé à lui faire faire un grand mariage; et certes, si le roi en eût trouvé l'occasion, il aurait mis une couronne sur sa tête. En attendant, il avait augmenté sa pension. Cependant monsieur Charles s'était retiré en Bretagne, et avait pris parti contre le roi. Devant Paris, il s'était refusé aux offres les plus raisonnables, exigeant toujours la Guyenne ou la Normandie; tellement que les autres princes avaient fini par blâmer son obstination. C'était alors que la Normandie était entrée en révolte, malgré les trèves. Le roi, pour éviter un plus grand mal, avait donc été contraint de céder. Un si grand dommage fait au royaume était évidemment un motif suffisant de nullité. La Normandie était une des plus grandes pro-

vinces, et supportait le tiers des charges du royaume. Elle était une clef de la France; c'est par-là que les Anglais y étaient entrés. Aussi une ordonnance du sage roi Charles V avait statué que jamais cette province ne serait donnée en apanage; et le feu roi Charles VII avait confirmé cette ordonnance par une nouvelle. Le roi ne pouvait donc céder la Normandie sans manquer au serment qu'il avait juré à son sacre. Il n'avait rien fait dont le roi Charles V n'eût donné l'exemple, en forçant son oncle, le premier duc d'Orléans, de restreindre son apanage, d'après l'avis des princes et de plusieurs gens notables, qui le trouvaient trop onéreux pour le royaume.

Le sire de Craon ajoutait que c'était, non le roi qui avait conquis la Normandie, mais les habitans qui, volontairement, étaient revenus sous son autorité; il alléguait enfin que monsieur Charles, frère du roi, s'était soumis à prendre pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourbon.

Toutes ces raisons auraient peut-être touché faiblement monsieur de Charolais, s'il se fût trouvé en aussi avantageuse position que l'année précédente; mais, outre qu'il se voyait toujours menacé par la rébellion mal apaisée des gens de Liége et de Dinant, il n'y avait plus moyen de renouer cette ligue de tous les princes du royaume, qui avaient mis le roi si près de sa perte. Tout maintenant était changé : le duc de Bourbon était devenu serviteur dévoué du roi; le duc de Bretagne avait agi de concert avec lui contre son frère, et le retenait comme prisonnier. Le duc de Calabre avait été gagné aux intérêts du roi par tout ce qu'il en avait reçu et par l'espérance de conclure le mariage de Nicolas, marquis de Pont, son fils aîné, avec madame Anne de France, la même que le roi feignait aussi d'offrir à monsieur de Charolais. En outre, le roi avait entièrement transporté sa confiance à d'autres conseillers et serviteurs. Le comte du Maine était tombé dans sa disgrâce. Il lui reprochait ses secrètes intelligences avec les princes, sa signature secrètement donnée à la ligue du bien public, sa négligence à arrêter la marche des Bretons, sa fuite à Montlhéri, les discours qu'il avait tenus à Paris pendant les pourparlers de Conflans. Il lui ôta sa compagnie d'hommes d'armes et le gouvernement de Languedoc, pour le donner au duc de Bourbon. Le sire du Lau, le sire de Melun avaient été compris dans cette brouillerie du roi avec le comte du Maine. Ils furent destitués de leurs offices, suspects, et peu après

mis en prison. L'amiral de Montauban venait de mourir, odieux à tout le royaume. C'était maintenant le sire de Dammartin et le maréchal de Loheac, qui, avec l'évêque d'Évreux, Guillaume Coussinot et le chancelier Juvénal, avaient le plus de crédit auprès du roi.

Il avait aussi attiré dans son parti un seigneur qui auparavant lui avait été plus nuisible qu'aucun autre. Le comte de Saint-Pol avait obtenu ce qu'il avait désiré toute sa vie, l'office de connétable; mais, comme il le devait plus à monsieur de Charolais qu'au roi, peut-être serait-il demeuré fidèle à la faction de Bourgogne, s'il ne fût pas devenu amoureux de madame Jeanne de Bourbon, nièce du duc Philippe et belle-sœur de monsieur de Charolais [1]. C'était une très-belle et très-aimable princesse, élevée à la cour de Bourgogne. Le comte de Saint-Pol était assurément un bien grand seigneur, un noble chevalier, un capitaine illustre par sa vaillance et son habileté; en outre, il n'avait jamais eu son pareil pour la richesse et la magnificence des habillemens. Jadis il avait beaucoup plu aux femmes, mais aujourd'hui il avait plus de cinquante ans, et madame Jeanne de Bourbon le trouvait bien vieux. Monsieur de Charolais, craignant peut-être de rendre encore plus riche et plus puissant le comte de Saint-Pol, qui l'était déjà tant, ne voulut point contraindre sa belle-sœur. Le connétable s'en offensa, et ce fut un commencement de division entre eux.

Le roi sut bientôt en tirer parti. Il avait connu en Flandre un homme fort subtil et habile à s'entremettre dans toutes sortes de négociations. C'était un nommé Van den Driesche, natif de Termonde, que le duc Philippe avait autrefois, pour son mérite, nommé président de la chambre de Flandre; il l'avait souvent employé dans ses ambassades, et comblé d'honneurs et de richesses. Van den Driesche fut si enivré de la faveur de son maître, que, se croyant tout permis, il se rendit coupable de plusieurs méfaits graves. Le Duc le traduisit devant son conseil; il fut condamné à perdre la tête, et tous ses biens confisqués; mais l'on commua sa peine en un bannissement perpétuel.

C'était le sire de Croy qui avait conduit toute cette affaire; c'en fut assez pour que Van den Driesche trouvât asile et protection chez

1 Chatelain.

le comte de Saint-Pol, qui en fit son serviteur. Depuis, le roi, qui savait tout ce que valait Van den Driesche, l'attira à son service, et le fit trésorier de France. Ce fut par son moyen qu'il commença à pratiquer le connétable et à se le rendre favorable, en lui faisant espérer le gouvernement de Normandie et le mariage d'une des princesses de Savoie, sœur de la reine. Le comte de Saint-Pol, qui avait été le principal instigateur de la guerre du bien public, était donc maintenant en toute autre disposition. Il quitta la cour de Bourgogne, se tint quelque temps dans ses terres, puis vint en France prendre possession de son office de connétable.

Il commença par faire publier un ordre du roi, portant que tous les gentilshommes tenant fiefs ou arrière-fiefs eussent à se munir de chevaux et d'habillemens de guerre, afin d'être prêts à marcher le 15 de juin. En effet, les trèves qui avaient été successivement renouvelées avec les Anglais étaient sur le point d'expirer, et bien que le roi espérât qu'elles seraient continuées, il voulait se tenir en garde. D'ailleurs il exigeait en ce moment du duc de Bretagne qu'il cessât d'accorder asile dans ses États à monsieur Charles son frère. Quelle qu'eût été, depuis plusieurs mois, la complaisance du duc de Bretagne, ce prince croyait son honneur intéressé à ne pas accorder cette dernière demande. Par suite de ce dissentiment, il travaillait à s'assurer l'appui de l'Angleterre, et le roi pouvait craindre que bientôt une nouvelle guerre du bien public n'éclatât contre lui. Ainsi il rassembla son armée, et fit donner pour motif public une prochaine attaque des Anglais, qui devaient, disait-il, descendre encore une fois dans le royaume pour le conquérir et le dévaster.

Monsieur de Charolais ne manqua point de prendre les mêmes précautions et de donner les mêmes prétextes, disant qu'il s'apprêtait à venir avec son armée servir le roi contre les Anglais. Mais la crainte, vraie ou supposée, d'une guerre avec l'Angleterre fut promptement dissipée. Une ambassade fut envoyée par le roi Édouard pour traiter de la continuation des trèves, et le comte de Warwick écrivit au roi de France, dont il était toujours grand ami, pour lui annoncer que lui-même allait venir à Calais afin de travailler à la paix, ou du moins à une longue trève. Il avait déjà eu de grandes conférences deux mois auparavant avec monsieur de Charolais, et témoignait un désir égal de maintenir l'Angle-

terre en bonne intelligence avec la Bourgogne et avec la France.

Le roi fit partir sur-le-champ son ambassade, sans même attendre les saufs-conduits. L'évêque de Langres, le bâtard de Bourbon, qui venait d'être fait amiral, Jean de Popincourt, maintenant conseiller au parlement, et plusieurs autres gens habiles, composaient cette ambassade. Suivant l'ordre du roi, ils passèrent chez monsieur de Charolais pour lui montrer leurs instructions et prendre ses avis. Des trèves furent bientôt conclues. Le comte de Warwick, le comte de Hastings, grand chambellan du roi d'Angleterre, sir Jean Wenloch, lieutenant de Calais, étaient chargés de traiter pour les Anglais, et se montrèrent favorables à la paix et aux désirs du roi de France. Il n'épargnait point l'argent pour en venir à ses fins dans les négociations.

Ce grand crédit, qu'il avait semblé avoir sur les Anglais, donna de vives inquiétudes à monsieur de Charolais. La précaution que le roi avait prise pour le rassurer, en ne lui cachant rien de ce qui s'était traité à Calais, ne put le calmer. D'ailleurs il avait divers griefs; et depuis que les affaires du roi allaient mieux, on avait pour lui moins de ménagemens. Les gentilshommes du pays de Vimeu, qui lui avait été cédé par le traité de Conflans, venaient d'être, nonobstant toute réclamation, compris dans la convocation du ban et de l'arrière-ban. On lui avait en même temps refusé la permission de lever des aides dans cette seigneurie. Il envoya donc une ambassade au roi, qui était alors à Montargis, et lui écrivit à peu près en ces termes : « Monsieur, je me recommande humblement à votre bonne grâce, et vous plaise savoir que depuis quelque temps j'ai été averti d'une chose dont je ne me saurais trop ébahir. Je ne puis guère la mettre en doute, vu le lieu d'où j'en suis informé. C'est à grand regret que je vous le déclare, quand il me souvient des bonnes paroles que toute cette année vous m'avez données tant de bouche que par écrit. Il est certain qu'un parlement a été tenu entre vos gens et ceux du roi d'Angleterre ; que vous avez été content de leur bailler le pays de Caux et la ville de Rouen; que vous leur avez promis de leur faire avoir Abbeville et le comté de Ponthieu, et que vous avez conclu avec eux certaines alliances contre moi et mes pays, en leur faisant de grandes offres à mon préjudice. Ils doivent même se trouver bientôt à Dieppe pour tout terminer. Vous pouvez, monsieur, disposer du vôtre selon votre

plaisir; mais il me semble que vous pourriez mieux faire que de vouloir ôter de ma main ce qui est à moi, pour le donner aux Anglais ou à toute autre nation étrangère. Je vous supplie donc, monsieur, si de telles ouvertures ont été faites par vos gens, que vous veuillez n'y consentir en aucune manière, mais faire cesser le tout, afin que j'aie cause de demeurer toujours votre très-humble serviteur, comme je le désire. Et sur le tout, je vous supplie de m'écrire votre bon plaisir. »

Le roi ne s'offensa point de pareils soupçons, et renvoya les difficultés et griefs du duc de Bourgogne au jugement de cette assemblée de trente-six personnes, réglée par le traité de Conflans, qui devait s'occuper de la réformation du royaume, et qui, après beaucoup de retards, venait de se réunir, sous la présidence du comte de Dunois, dans la ville d'Étampes. Une cruelle épidémie avait empêché qu'elle se tînt à Paris. Le conseil du roi et les commissaires réformateurs furent d'avis d'envoyer une ambassade à monsieur de Charolais pour se plaindre de ses méfiances. Le sire de Craon, le sire de Rochechouart et Guillaume Compaing, conseiller au parlement, partirent pour s'acquitter de cette commission.

Ils trouvèrent le duc de Bourgogne et monsieur de Charolais dans de grands embarras, et hors d'état pour le moment de rien tenter contre les intérêts du roi. Les révoltes de Liége et de Dinant s'étaient réveillées avec plus de fureur que jamais [1]. Les gens de

[1] Nous avons suivi la marche politique du duc Philippe-le-Bon pour la réunion de tous les Pays-Bas sous sa domination. Héritier des comtés de Flandre et d'Artois, et de la seigneurie de Malines par le décès de Jean-sans-Peur, il avait acheté sans opposition le comté de Namur; il s'était assuré de la succession de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise; il était devenu duc de Brabant et de Limbourg, et marquis d'Anvers, par l'élection libre et volontaire des États du pays; enfin il avait acquis, par engagère et sans craindre d'être dépossédé, le duché de Luxembourg et le comté de Chiny. Quant à la Gueldre, cette acquisition était réservée à son successeur, quoique l'héritier de ce duché fût en quelque sorte son vassal et un de ses courtisans.

Mais plusieurs souverainetés ecclésiastiques traversaient ses États et les entrecoupaient par de nombreux enclaves. Le duc de Bourgogne cherchait à les soumettre; ne pouvant revendiquer les droits d'héritage ou d'autres de même nature, il n'avait d'autre moyen pour y dominer que d'y placer ses enfants, ses autres parents et des sujets qui lui étaient dévoués.

Ces souverainetés ecclésiastiques, qui portaient le titre d'évêchés, étaient Tournay, Cambrai, Utrecht et Liége. Il faut remarquer que Tournay et Cambrai

Dinant, poussés par quelques Liégeois bannis, avaient fait périr les magistrats qui, l'année d'auparavant, s'étaient entremis pour traiter avec le Duc. Puis ils avaient recommencé leurs courses et leurs ravages dans le comté de Namur. La nouvelle en arriva au duc Philippe, qui se tenait pour lors à Bruxelles, presque toujours malade, s'affaiblissant chaque jour de corps et d'esprit. Son fils

étant sur l'Escaut, la partie du territoire de ces deux petits États, qui est à la rive gauche, dépendait de la France, et la rive droite dépendait de l'Empire, sous le protectorat de la Flandre; mais insensiblement la France y exerça, quoique sans droit, la suprématie

Parlons d'abord de Tournay. Dès les premiers temps de son règne, le duc Philippe-le-Bon reconnut la nécessité de s'assurer de ce petit État. Nous allons le démontrer de la manière suivante:

Après le meurtre de son père et après l'assemblée d'Arras (*voir* t. IV, p. 9), le duc de Bourgogne avait été le négociateur du traité de Troyes, par lequel Henri, roi d'Angleterre, devenu gendre du roi de France, par son mariage avec Catherine, sœur du Dauphin, était reconnu héritier et régent de la royauté de France, au préjudice du Dauphin (*voir* t. IV, p. 16).

Le roi Charles VI avait fait expédier, pour l'exécution de ce traité, un mandement à tout son royaume, et entre autres à la ville de Tournay. Les bourgeois de cette ville refusèrent d'obéir; le roi fit envoyer un autre mandement portant en termes exprès que l'on obéisse au roi Henri, son gendre.

Le magistrat de Tournay fit assembler trois cents bourgeois qui avaient été choisis, selon la coutume, et qui se partagèrent en six classes de cinquante chacune (*Histoire de Tournay*, t. I, p. 270; La Haye, 1750). La délibération eut pour résultat de garder l'irrésolution, ce qui était une déclaration de neutralité entre le Dauphin et le régent.

Le reste de la bourgeoisie qui formait une majorité considérable, n'adopta point cette délibération pusillanime. Elle déclara au contraire que la ville de Tournay continuerait à persister dans son attachement envers le Dauphin de France. Afin que la ville ne fût pas surprise, on garda les remparts avec le plus grand soin, sous une bannière aux armes du Dauphin.

Deux ans plus tard, le roi Charles VI mourut, et le Dauphin lui succéda sous le nom de Charles VII. Sa cause paraissait désespérée en-deçà de la Loire. Le duc de Bourgogne qui, jusqu'alors, n'avait guère paru s'inquiéter de la résistance des gens de Tournay, dans la crainte sans doute d'éveiller d'autres ennemis au parti anglais, fit sommer les Tournaisiens de reconnaître le roi Henri d'Angleterre pour roi de France; mais ceux-ci persistèrent encore dans leur refus; ils arborèrent l'étendard royal de Charles VII et augmentèrent leurs préparatifs de défense, s'attendant à être assiégés par les Bourguignons. Sans doute cette conduite loyale et ferme mérite les éloges du tribunal de l'histoire.

Dans cette occurrence le duc Philippe-le-Bon, au lieu d'user d'une violence qui eût été un acte de maladresse, invita les Tournaisiens à lui envoyer à Bruges une ambassade; celle-ci s'y laissa persuader que la neutralité était le meilleur parti à prendre. Le Duc promettait de leur accorder liberté entière de commerce dans ses États; mais, ajoute l'*Histoire de Tournay* (t. I, p. 271), les gens de

était en ce moment sur les marches d'Artois et de Picardie, pour s'occuper des affaires de France et rassembler son armée en même temps que le roi assemblait la sienne. Le Duc donna aussitôt mandement pour que tous ses vassaux et gens d'armes se trouvassent à Namur le 28 de juillet. Cette affaire le ranima, et lui rendit quelque chose de son ancienne activité ; mais il montrait plus d'em-

Cambrai virent plus clair : ils avertirent ceux de Tournay; ils ne donnèrent point dans le piège. D'après leur instigation, tout projet d'accommodement échoua définitivement.

Cependant on doit remarquer que les Tournaisiens, ne commettant aucun acte d'hostilité contre les partisans d'Angleterre, n'éprouvèrent point, comme les habitants de Cambrai et du Cambrésis, les cruels ravages des réactions des deux partis qui dominèrent successivement jusqu'à la paix d'Arras.

Cette anecdote nous paraît d'autant plus importante qu'elle sert à faire connaître la politique du duc Philippe-le-Bon, et à démontrer combien il était intéressé à exercer son influence dans la ville de Tournay.

L'occasion s'en présenta quelques années plus tard à l'époque de la création de l'ordre de la Toison-d'Or. Il choisit pour chancelier Jean de Thoisy, évêque de Tournay, mais celui-ci mourut le 2 juin 1435. Le chapitre choisit pour lui succéder Jean de Hautcourt, évêque d'Amiens. Le duc de Bourgogne, mécontent de cette élection, défendit à ses sujets de Flandre de suivre son obédience qui s'étendait jusque sur la ville de Gand; il fit nommer Jean Chevrot, l'un de ses conseillers qui était archidiacre de Rouen. Il en résulta un schisme. Enfin, en 1437, Jean de Hautcourt résigna son évêché et accepta l'archevêché de Narbonne, situé à l'extrémité opposée de la France. Jean Chevrot, devenu paisible titulaire de l'évêché de Tournay, mourut en 1460; il eut pour successeur Guillaume Filatre qui fut chancelier de la Toison-d'Or : ainsi l'Église de Tournay était dirigée par le duc Philippe-le-Bon.

Voyons maintenant de quelle manière le duc de Bourgogne sut mettre sous son influence l'évêché de Cambrai. A la fin du quatorzième siècle, le célèbre Robert de Genève, qui fut cardinal et ensuite pape sous le nom de Clément VII, avait été évêque de Cambrai jusqu'en 1372. Parmi ses successeurs on remarque le savant Pierre d'Ailly (Petrus de Aliaco) qui en occupa le siége épiscopal depuis l'an 1398 jusqu'en 1425. Il fut chancelier de l'Université de Paris avant Jean Gerson; il était un des chefs de l'école des Nominaux dont la doctrine fut désapprouvée par une ordonnance de Louis XI, au mois de mars 1474, comme nous le verrons plus loin (*voir* t. X, au titre de : *Les réalistes et les nominaux*-1474).

Après Pierre d'Ailly, le siége épiscopal de Cambrai fut occupé par Jean de Gavre ou de Liedekerke, qui devait son élection au duc de Bourgogne, et qui lui était dévoué.

Ce prince était trop clairvoyant pour ne point saisir en ce moment l'occasion d'accroître sa puissance. Il avait un frère naturel appelé Jean de Bourgogne, l'un des bâtards de Jean-sans-Peur, et qui était né vers l'an 1403. Son père l'avait nommé prévôt de Saint-Donat de Bruges en 1412, à l'âge de neuf ans; son frère le fit aussi prévôt de Saint-Pierre de Lille et chanoine de la cathédrale de Cambrai. Jean de Bourgogne était d'un caractère indolent; il préférait à son église ca-

portement que de ferme volonté; c'était par intervalles qu'il se courroucait pour retomber ensuite dans l'abattement de la vieillesse et de la maladie.

Un jour entre autres, il était assis à table pour dîner, et remarqua qu'on ne lui servait pas les mets auxquels il était accoutumé; il demanda à ses maîtres d'hôtel pourquoi on le servait si

thédrale le séjour de Bruxelles, principale ville de son diocèse et résidence favorite de Philippe-le-Bon, son frère naturel ou son frère *à barre*, selon l'expression du quinzième siècle. Le duc Philippe-le-Bon était assuré, en faisant nommer Jean de Bourgogne évêque de Cambrai, de diriger également le temporel et le spirituel de ce vaste évêché, dépendant alors de l'archevêché de Rheims, et qui ne devint archevêché qu'après le concile de Trente en 1567.

Le chapitre proposa Jean de Bourgogne le 20 avril 1439. La bulle de confirmation, impétrée par le duc Philippe-le-Bon, fut scellée le 5 des ides de mai suivant, par le pape Eugène IV qui s'empressa de la faire expédier. L'Investiture, accordée par l'empereur Frédéric III, arriva peu de temps après. Jean de Bourgogne fut évêque pendant trente-neuf ans; il mourut le 27 avril 1480, long-temps après le décès de Philippe-le-Bon.

Voyons ce qui va se passer au nord de la Belgique. Nous allons dire quelques mots sur l'évêché d'Utrecht. L'Église de ce nom étendait sa domination temporelle sur les deux rives de l'Yssel, qui formaient deux provinces : l'une ayant le nom d'Utrecht, l'autre d'Overyssel (c'est-à-dire au-delà de l'Yssel). La juridiction diocésaine s'étendait sur la Hollande et les terres qui en dépendaient, et sur la Gueldre. Le territoire d'Utrecht entrecoupait et entrecoupe encore aujourd'hui celui de Hollande. Les évêques avaient été souvent en guerre avec les comtes de Hollande et ses autres voisins.

Depuis l'an 1424 Sueder de Bueren et Rudolphe de Diephont s'étaient disputé l'épiscopat, dans le même temps que Jacqueline et Jean de Bavière se disputaient la Hollande. Rudolphe survécut à son compétiteur qui mourut en 1433, et il mourut lui-même le 24 mars 1455 n. st. (le 9 des calendes d'avril).

Selon Heda (p. 291), le duc de Bourgogne se hâta de proposer pour l'épiscopat, David, l'un de ses bâtards, qui était évêque de Therouanne. Le comte de Nassau conduisit cette négociation avec promptitude; mais elle fut entravée pendant quelques mois, par l'élection de Gisbert de Brederode, qui avait été choisi par les chapitres de la ville d'Utrecht.

Le Duc s'empressa d'envoyer à Rome l'évêque d'Arras, pour impétrer les bulles de confirmation, en faisant promettre au pape Calixte III de faire partir de prompts secours pour reprendre Constantinople que les Turcs avaient récemment conquis. Heda fait connaître que l'expédition de ces bulles déplut également dans la ville de Rome et à Utrecht. En effet il en résulta un schisme. Mais Gisbert, ayant appris que le duc Philippe envoyait des troupes pour l'assiéger dans Utrecht, consentit à la résignation de ses droits. David de Bourgogne fut possesseur de l'évêché d'Utrecht jusqu'à sa mort en l'année 1496.

Pendant que le duc de Bourgogne était en Hollande et qu'il y assurait l'établissement d'un de ses fils naturels dans les domaines de la seigneurie épiscopale d'Utrecht, l'occasion d'un accroissement de puissance beaucoup plus considérable

mal, et si l'on voulait le tenir en tutelle. Ils répondirent qu'ils avaient agi d'après l'ordonnance des médecins. Au milieu de ce mouvement de colère, le vieux Duc en vint à s'enquérir du rassemblement de ses gens d'armes, et voulut savoir si l'on obéissait à son mandement. On lui dit qu'il y avait encore bien peu de monde; que les gentilshommes se montraient peu empressés;

se présentait : le moment était venu d'établir la domination de Bourgogne sur la principauté épiscopale de Liége.

Le pays de Liége ne se bornait pas comme le Cambrésis et le Tournaisis à une juridiction sur un territoire qui n'était guère plus étendu que nos cantons modernes. La seule ville de Liége valait autant que les trois villes de Cambrai, de Tournay et d'Utrecht. Le pape avait encore d'autres villes considérables, telles que Dinant, riche pour son commerce; Huy, une partie de Maestricht (l'autre partie étant brabançonne), le comté de Looz, etc. Le pays de Liége, malgré les interruptions des terres du comté de Namur, s'étendait sur la Meuse, la Sambre, l'Ourthe, etc., depuis la frontière de Champagne jusqu'à celle de Gueldre d'un côté; entre le Brabant, le Hainaut et les terres d'Allemagne de l'autre. Les enclaves liégeoises pénétraient dans le Luxembourg, dans le Limbourg, dans le Hainaut et dans le Brabant; le duché de Bouillon au fond de l'Ardenne avait appartenu au prince de Liége, et le Hainaut en était vassal depuis l'an 1071.

On présume que Saint-Materne, peu de temps après la mission des premiers apôtres, vint convertir ce pays et qu'il s'établit à Tongres, cité romaine de la seconde Belgique; mais rien ne prouve son apostolat. On ne sait pas si ce Saint-Materne est le même qui convertit les pays de Trèves et de Cologne.

Pendant les irruptions des barbares, au cinquième siècle, l'évêque se réfugia à Maestricht, qui était alors le pont fortifié de la Meuse. Au commencement du dixième siècle l'évêque préféra le séjour délicieux de la bourgade de Liége, qui devint insensiblement une grande ville. Au milieu de ce même siècle, le savant évêque Notger était le conseiller et l'ami des trois empereurs Othon; il en obtint plusieurs chartres qui assurèrent les libertés, les franchises et la prospérité du peuple liégeois. Le gouvernement de la cité et du pays était un mélange de démocratie, d'aristocratie et de monarchie.

La temporalité de l'évêque de Liége, selon l'expression de Hemricourt, auteur du quatorzième siècle, dépendait du corps germanique. Ce pays faisait partie du cercle de Westphalie; l'évêque prêtait hommage à l'Empereur, seigneur primitif. Monseigneur de Liége, c'est-à-dire le prince-évêque selon l'antique expression, nommait à plusieurs places; mais le peuple avait le droit de nommer à d'autres. L'institution échevinale était si ancienne à Liége, qu'on la faisait remonter au temps de l'épiscopat de Saint-Hubert, sous les rois mérovingiens.

Si les discordes municipales étaient fréquentes à Cambrai, à Tournay et à Utrecht, dont le gouvernement avait de l'analogie avec celui de Liége, les troubles fréquents de ce dernier pays étaient bien graves à cause du nombre et de la richesse de la population et de la diversité des opinions des villes. Ces commotions se terminaient ordinairement par des traités de paix entre le prince-évêque d'une part, et le peuple de l'autre. L'étranger vint plus d'une fois faire la guerre

que l'an dernier ils avaient été mal payés ; qu'ils redoutaient cette nouvelle dépense ; qu'il leur fallait habiller tout à neuf, eux et leurs serviteurs. A ces paroles, le Duc entra dans une extrême fureur : « Qu'est ceci ? dit-il en jetant la table par terre ; j'ai tiré » de mon trésor deux cent mille écus d'or, et mes gens d'armes » ne sont pas payés ! Je ne puis donc me fier à personne ; faut-il

aux Liégeois, surtout le duc de Brabant, sous le prétexte d'être médiateur.

Nous avons vu au tome II, en 1408, la médiation à main armée du duc Jean-sans-Pour, père de Philippe-le-Bon, pour rétablir Jean de Bavière, son parent, dans la principauté de Liége. Un traité de paix suivit la bataille d'Othée (voir t. II, p. 229). Les conditions imposaient, entre autres sacrifices, la démolition de plusieurs forteresses.

En 1419 Jean de Heinsberg fut élu pour successeur de Jean de Bavière. Son règne est remarquable par la publication du fameux Règlement de l'an 1424, qui porte son nom.

Ce Règlement, selon M. De Villenfagne (t. I, p. 59), avait pour objet d'établir une bonne police dans Liége par vingt-deux commissaires, dont six étaient à la nomination du prince et seize à la nomination du peuple des trente-deux paroisses de la cité.

Dans l'hiver de 1429 à 1430, Jean de Heinsberg était à Bruges. Le duc de Bourgogne y célébrait son mariage avec l'Infante de Portugal et y instituait l'ordre de la Toison-d'Or ; dans ce même temps un gentilhomme du Cambrésis, nommé Blondel, qui, par une astuce politique, n'était pas vassal du duc de Bourgogne, afin que ce prince pût le désavouer s'il échouait, entreprit, par son instigation secrète, de s'emparer, par surprise, de la tour de Montorgueil, située près de Dinant. Cette tour avait été rétablie par les Dinantais, contrairement au traité conclu à Othée. Les Dinantais avaient profité de l'indolence des dernières années du règne de Jean III, qui avait vendu le comté de Namur au duc de Bourgogne.

Blondel ayant échoué se réfugia dans Bouvignes, place du comté de Namur, située sur la rive gauche de la Meuse opposée à Dinant, et à un quart de lieue en aval.

L'évêque porta des plaintes au Duc ; il les renouvela dans Namur même, lorsque le duc de Bourgogne vint prendre possession du pays par son inauguration ; mais tout se borna à des pourparlers : la tour de Montorgueil avait été rasée par les Bourguignons.

Le roi Charles VII était alors ennemi du duc Philippe-le-Bon (c'était cinq ans avant la paix d'Arras). Il encouragea le peuple liégeois dans son opposition contre la maison de Bourgogne. La contenance hostile des deux pays s'accrut davantage lorsque le Brabant et le Limbourg furent sous la domination bourguignonne, (comme on l'a vu au t. IV, p. 224). Les Brabançons et les Liégeois avaient éprouvé depuis long-temps cette antipathie non motivée, cette rivalité de province à province qu'on rencontre dans beaucoup d'autres contrées, et qui persista jusqu'au dix-huitième siècle.

L'animosité des Liégeois contre les Bourguignons se réveilla lorsque le Dauphin, qui fut depuis Louis XI, obtint un asile au château de Lothier ou de Genappe en Brabant, non loin des terres liégeoises. Malgré leur mécontentement, le roi

» que je les pale moi-même? suis-je donc mis dans un tel oubli? »

Ce transport était trop grand pour qu'il eût la force de l'endurer. Il tomba aussitôt dans une nouvelle attaque d'apoplexie. On vit ses yeux s'égarer, et sa bouche se tordre convulsivement. On crut qu'il allait mourir sur l'heure même. Monsieur de Charolais était absent. Chacun était troublé, on ne savait que devenir. Cependant les bons

Charles VII, père du Dauphin, ne put parvenir à exciter les Liégeois à faire des démarches hostiles contre les Bourguignons. Quelques années plus tard, le Dauphin, devenu roi, voulut se venger en déclarant la guerre aux Liégeois; mais ceux-ci l'apaisèrent par une ambassade et par des démonstrations de soumission.

Cependant l'évêque Jean de Heinsberg ne partageait pas l'opinion hostile de ses sujets envers les Bourguignons. Il avait été, en 1435, un des témoins et coopérateurs de la célèbre paix d'Arras. Il entretenait toujours des relations d'amitié avec le duc de Bourgogne; il y était d'ailleurs intéressé parce que les domaines temporels et spirituels de son diocèse s'étendaient sur la moitié orientale du Brabant, jusqu'à Louvain, et à l'enclave de la seigneurie de Malines.

Au mois de novembre de l'an 1455, il alla trouver à La Haye le duc Philippe-le-Bon et le comte de Charolais. Le 22 du même mois, alléguant qu'il était fatigué des contradictions des Liégeois, il résigna, par un acte scellé à Breda, sa principauté épiscopale en faveur de Louis de Bourbon, jeune prince, âgé de dix-huit ans, neveu du duc de Bourgogne, par Agnès, cinquième sœur de Philippe-le-Bon, laquelle avait épousé Charles Ier, duc de Bourbon.

Tout porte à croire que cet acte n'était pas volontaire. Nous présumons qu'il ressemblait à la malheureuse abdication de Charles IV, roi d'Espagne, en faveur de la famille de Napoléon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut pour résultat, comme en Espagne, la destruction, l'incendie et le meurtre. Jean de Heinsberg en garda le secret jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante, qu'il fut contraint de le divulguer. On reconnaît ici l'adresse de la politique de Philippe-le-Bon; il avait éprouvé des difficultés et des schismes pour établir sa domination à Tournay et à Utrecht; il se servit du moyen de la résignation pour réussir à Liége.

Louis de Bourbon était un jeune dissipateur entouré de domestiques insolents et rapaces; il n'était pas dans les ordres de l'Église. Les bulles impétrées au pape Pie II ne furent accordées que dans l'espoir que le duc de Bourgogne enverrait bientôt une armée contre les Turcs à une croisade dont ce souverain pontife formait alors le projet avec ardeur.

Louis de Bourbon fit son entrée solennelle en robe d'écarlate, la tête couverte d'un chaperon. Les évêques de Cambrai et d'Arras étaient à ses côtés; quinze cents gentilshommes l'accompagnaient.

Son règne commença par des demandes d'argent aux abbayes, qui s'y refusèrent, et par des projets d'augmentation de la valeur des monnaies, qui avortèrent. Les bourgmestres de Liége voulant de leur côté user de leurs priviléges défendirent aux brasseurs de Saint-Pierre-lez-Maestricht de brasser de la bière forte sans leur permission, sous prétexte d'empêcher la sortie des grains du pays, mais en réalité pour contrecarrer le prince dans la perception de ses droits. Ils immatriculèrent le bourg de Theux au nombre des bonnes villes et y placèrent un perron. Ils firent d'autres actes d'opposition et d'indépendance. C'était vers ce même

soins des médecins réussirent encore à sauver le Duc. Après quelques jours, il se retrouva à peu près comme auparavant.

Monsieur de Charolais arriva vers la fin de juillet. Une partie de son armée s'assemblait déjà à Namur. Ce qu'on avait dit au Duc son père n'était que trop véritable. C'était sans nulle diligence et à contre-cœur que les gentilshommes et les gens de guerre venaient se mettre sous les ordres du comte et guerroyer sous un tel chef.

temps que le Dauphin (Louis XI) séjournait à Genappe, comme nous l'avons dit, ce qui augmentait l'exaspération. Un peu plutas rd le duc de Bourgogne réclama un clerc, son justiciable Brabançon que les Liégeois avaient fait sortir de prison : il menaça de saisir les domaines liégeois en Brabant si l'on en refusait l'extradition.

Cependant Louis de Bourbon déplaisait de plus en plus au peuple par sa conduite mondaine, par sa rapacité et par ses retards à entrer dans les ordres sacrés : on commençait à craindre qu'il ne voulût séculariser sa principauté. Son règne ne rappelait que trop le souvenir de Jean de Bavière. Le duc de Bourgogne, sous prétexte d'être le médiateur entre son neveu et le peuple, séjournait à Bruxelles et prolongeait la discorde en ne se prononçant sur aucun grief.

Louis de Bourbon, fatigué de tant de résistance, sortit de Liége; envain on le pria d'y revenir. L'exaspération fut à son comble lorsque l'on apprit que ce prince avait obtenu de la cour de Rome un interdit qui fut prononcé contre le pays de Liége.

Des députés liégeois furent envoyés à Rome, et ils obtinrent du saint-siége qu'un légat vînt entendre leurs griefs et fît ensuite des arrangements pour rétablir la paix. Ce légat fut Pierre Ferrici. Il arriva à Aix-la-Chapelle à la fin de mars 1463: on exigea d'abord que l'Interdit fût levé. Le prince était alors à Maestricht; une députation alla auprès de lui pour solliciter cet acte préalable : le prince, après quelques observations, y consentit. La levée de l'interdit fut solennellement déclarée au nom du saint-siége par le légat qui vint à Liége à cet effet le jour de la Pentecôte.

Le prince s'obstinait à demeurer hors de Liége; mais les troubles ne furent pas apaisés : ils augmentèrent au point qu'on proposa la nomination d'un mambour. C'était prononcer la déchéance de Louis de Bourbon. On choisit Marc, chanoine de Strasbourg, frère du margrave de Bade. Ce dernier avait épousé la sœur de l'empereur Frédéric III, ce qui était un appui contre le duc de Bourgogne. Jean, son autre frère, était archevêque de Trèves, et George, son troisième frère, était évêque de Metz.

Marc de Bade fut élu mambour le 24 mars 1465. Son entrée fut solennelle. Les étrangers étaient arrivés de toute part pour voir ce spectacle. Le père Bouille en a donné une description pompeuse dans son *Histoire de Liége*.

Dès lors il ne fut plus possible de s'entendre. Le duc de Bourgogne ne pouvait plus temporiser en jouant le rôle de médiateur; il avait fait nommer son neveu, c'était son ouvrage : il devait le maintenir. Pour comble de malheur, les intrigues de Louis XI et les promesses de ce roi fallacieux envers les Liégeois, augmentèrent l'animosité réciproque des deux partis : les hostilités, devenues inévitables, commencèrent comme on le voit au texte de M. de Barante. M.

Outre le défaut de solde, il était si dur, si emporté, si brutal, que personne ne l'aimait. Il battait tous ceux qui n'obéissaient pas sur-le-champ, menaçait à chaque instant de faire mourir les gens qui lui déplaisaient. On lui avait vu tuer de sa main un archer, parce qu'il n'était pas tenu selon l'ordonnance, et c'était à une revue, hors de la présence de l'ennemi. Le duc Philippe avait, au contraire, conservé l'amour et le respect de ses sujets : et comme il voulait, malgré le triste état où il se trouvait, venir en personne soumettre les Liégeois, sa présence ne contribua pas peu à mettre l'armée en meilleure disposition. Le connétable de Saint-Pol s'était aussi rendu en personne auprès du duc de Bourgogne, non point en qualité de serviteur du roi de France, mais avec ses vassaux de Picardie.

On commença par faire le siége de Dinant[1]. Les Liégeois y avaient envoyé une garnison de quatre mille hommes, et avaient fait vœu de venir au nombre de quarante mille lui porter secours. Se confiant à cette promesse et à la protection du roi de France, les gens de Dinant[2] résolurent de se bien défendre. Les faubourgs du côté de Bouvignes furent cependant emportés facilement, et le comte de

1 Duclercq. — Comines. — La Marche. — Amelgard.

2 Les Dinantais se confiaient à la position de leur ville qu'ils croyaient imprenable, et qui avait soutenu victorieusement dix-sept siéges contre les empereurs, des rois et des princes. En effet, Dinant est située dans une étroite vallée d'environ une demi-lieue de longueur, du sud au nord, entre la Meuse et des rochers taillés à pic. L'entrée, en amont, a été percée dans le roc, selon une tradition, pendant les guerres de Louis XIV. Il en est resté, au bord même de la Meuse, une pyramide naturelle. A la sortie, en aval de Dinant, sont de véritables Thermopyles. Ils avaient recueilli un amas d'aventuriers, Français, Liégeois et d'autres gens sans aveu, qui se disaient les ennemis de la maison de Bourgogne. Les Dinantais commencèrent les hostilités en parcourant, dans le pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les terres des provinces de Namur et de Hainaut, et en mettant le feu à l'abbaye de Moulins, à une lieue en aval de Dinant, sur l'autre rive de la Meuse.

Le duc de Bourgogne, avant de faire partir son armée, fit afficher aux portes des églises la sentence portant excommunication du pape contre les Dinantais, leurs adhérents et leurs complices pour avoir renouvelé la guerre, laquelle sentence ordonnait aux gens du Duc de les punir, « lesquels ce faisant pouvaient » espérer le pardon de leurs péchés. »

On raconte que les Dinantais firent noyer les prêtres qui ne voulurent pas être rebelles à l'Église de Rome, en célébrant l'office divin, malgré cette excommunication ; nous présumons que c'est une calomnie.

L'armée bourguignonne était de trente mille hommes. Le comte de Charolais et le maréchal de Bourgogne assiégèrent les portes le 23 août. Le comte de Saint-

Charolais se logea en une abbaye de frères mineurs [1]. Alors les assiégés mirent eux-mêmes le feu aux faubourgs de l'autre côté, avant que le comte de Saint-Pol fût venu s'y établir. La ville étant ainsi environnée fut bientôt battue de tous côtés par une terrible artillerie que dirigeait le sire de Hagenbach. Quel que fût leur danger, les habitans ne montraient ni moins de courage, ni moins d'orgueil; ils répondaient par des injures aux hérauts qui les sommaient de se rendre : « Quelle fantaisie, disaient-ils, a donc pris votre vieille » momie de Duc, de venir mourir ici ? N'a-t-il donc tant vécu que » pour finir ici d'une vilaine mort ? Et votre comte Charlotel, que » fait-il ici ? qu'il s'en aille plutôt combattre à Montlhéri le noble » roi de France, qui nous viendra secourir et ne nous manquera » pas ; il nous l'a bien promis. Pour votre comte, il est venu cher- » cher son malheur ; il a le bec encore trop jeune pour nous prendre, » et ceux de la cité de Liége vont bientôt le déloger honteusement. »

Les gens de Bouvignes, tout ennemis qu'ils étaient de Dinant, voyant que monsieur de Charolais et le vieux Duc étaient résolus, dans leur colère, à détruire la ville, voulurent cependant la sauver. Ce siége, qui tenait une si forte armée autour des murs, était une calamité pour les habitans des campagnes et même pour les villes voisines. D'ailleurs, cette ville de Dinant faisait la richesse du pays par son grand commerce ; ses fabriques de cuivre fournissaient tous les États d'alentour, si bien que les chandeliers, les casseroles et autres ustensiles, portaient alors le nom de dinanderie.

Rien ne put faire entendre raison aux assiégés. Ils firent décapi-

Pol, connétable de France, Jacques son frère et ses trois fils, le sire de Ravestein, les deux bâtards de Bourgogne, etc, étaient sur la rive de la Meuse, en face de Dinant, et y commandèrent, ayant Bouvignes, ville du comté de Namur, pour leur oste ou quartier général. Le vieux Duc partit de Bruxelles pour Namur le 17 août et vint à Bouvignes. M.

[1] Le comte de Charolais s'empara des faubourgs du midi du côté de Bonvignes ; il s'avança pendant la nuit jusque devant la porte de la ville dans l'enclos des frères mineurs, près d'une abbaye de moines blancs ou prémontrés. Alors le feu d'une bombarde fit tomber la porte, tandis que le comte de Saint-Pol, s'étant logé d'abord en amont de la rivière et ensuite sur la montagne à l'orient, battait les portes de l'autre côté : pendant ce même temps on préparait des pontons pour passer la rivière qui est à l'occident, pour aborder sur le quai.

Le mardi suivant, 19 août, toutes les portes furent attaquées. On criait aux habitants de se rendre. C'est alors que dans leur délire ils répondirent par des injures, et qu'ils firent décapiter les envoyés des bourgeois de Bonvignes. M.

ter le messager des gens de Bouvignes ; une seconde lettre leur fut encore apportée ; cette fois on en chargea un pauvre enfant imbécile. Mais leur rage était si grande qu'ils eurent la cruauté de le faire écarteler, et ils continuèrent à crier mille infamies du Duc et de son fils. Irrités de tant d'obstination et d'insultes, les deux princes jurèrent de raser la ville, d'y faire passer la charrue et d'y semer du sel, comme on faisait dans les anciens temps.

Les canons et les bombardes continuèrent à tirer plus fort qu'auparavant [1] ; toute la ville était en ruine ; plus de sept cents habitans avaient déjà péri ; les murailles, qui avaient neuf pieds d'épaisseur, étaient endommagées dans beaucoup d'endroits, et la principale brèche avait soixante pieds de large. Les assiégés commencèrent pourtant à s'épouvanter ; mais il n'était plus temps ; le Duc refusa d'entendre leurs députés ; il ne voulut même pas qu'on donnât l'assaut, et ordonna que l'artillerie foudroyât la ville encore pendant deux jours. La garnison, où se trouvaient beaucoup de Français, parvint à s'échapper ; et les habitans n'eurent plus qu'à attendre leur triste sort. A ce moment, Louis de Bourbon [2], évêque de Liége, neveu du Duc, lui fit savoir que les Liégeois se mettaient en marche pour secourir Dinant. Après avoir consulté ses principaux capitaines, il résolut de faire donner l'assaut. Tout se prépara ; on apporta des fascines [3] ; mais sur le soir les habitans se rendirent à discré-

1 Selon le témoignage du continuateur de Monstrelet, la fumée de l'artillerie fut si grande, et le feu si terrible, que ce *semblait un enfer*. Les assiégés ne purent se maintenir sur la brèche. Entre-temps, le Duc continuait à préparer à Bouvignes deux pontons pour passer la Meuse.

Le vendredi suivant, 23 août, huit bourgeois notables de Dinant vinrent en parlementaires à Bouvignes pour obtenir la paix, mais on ne put s'entendre. M.

2 Louis de Bourbon, leur prince, qui était à Huy, fit informer le duc de Bourgogne, son oncle, par Alexandre Berard, le lundi 25 août, que les Liégeois, au nombre de trente à quarante mille, étaient sortis de leur ville sur la demande faite le 20 du même mois par les Dinantais. En conséquence le Duc fit placer un corps d'observation pour les empêcher de troubler les opérations du siége : ils arrivèrent trop tard. M.

3 Dès le samedi 23 août les Bourguignons s'étaient préparés à l'assaut, chacun ayant eu ordre de se munir de fascines pour les jeter dans les fossés. Mais le lendemain le Duc ordonna qu'on tardât à livrer l'assaut et que l'on continuât le feu des engins, qui fut si meurtrier que les étrangers de la garnison s'enfuirent de la ville et que les habitants offrirent au Duc de se rendre s'ils avaient la vie sauve. Cela leur fut refusé. Selon Wachtendonc le connétable de Saint-Pol sollicita le pardon des Dinantais, mais le duc Philippe avait résolu de faire détruire

tion, et remirent leurs clefs sans demander nulle promesse ni garantie. Monsieur de Charolais mit des gardes aux portes, et défendit, sous peine de la hart, que personne osât aller dans la ville avant d'avoir reçu les ordres de son père, qui était à Bouvignes.

Le Duc eut d'abord la pensée d'y entrer; mais on lui représenta que, puisqu'il ne voulait point user de clémence, il ne convenait point de se montrer. Les logemens furent distribués par les fourriers, comme si l'on eût voulu occuper tranquillement la ville, et lorsque chacun fut dans son quartier, le signal du pillage fut donné. Il se fit avec une impitoyable cruauté : les gens du duc de Bourgogne étaient excités par le souvenir des injures qu'on avait criées contre leur maître; d'ailleurs les gens de Dinant avaient été, à la sollicitation du Duc, excommuniés par le pape. On prenait tout ce qui était dans les maisons, et chacun faisait son hôte prisonnier, ainsi que les petits enfans, afin d'exiger ensuite de fortes rançons. On ne voyait que charrettes dans les rues; la Meuse était couverte de bateaux pour y charger le butin. Au milieu de ce désordre les gens d'armes se pillaient les uns les autres et s'arrachaient les effets les plus précieux. Les sires de Roubaix et de Moreuil, qui tenaient une des portes, se firent ainsi une riche part en prenant le butin fait par d'autres.

Le comte de Charolais avait seulement commandé qu'aucune violence ne fût faite aux femmes : il tint sévèrement la main à son ordonnance. Un gibet fut élevé sur la place, et prompte justice fut faite de trois archers qui avaient pris une femme et l'emmenaient, malgré ses cris, dans un bois voisin. Il avait ordonné aussi qu'on ne fît aucun mal aux gens d'église et aux enfans. Lorsqu'on les eut réunis tous, ainsi que les femmes, le comte leur fit donner une escorte pour les conduire sur la route de Liége; rien ne fut si lamentable que de voir cette troupe, quittant leurs maisons au pillage, laissant leurs maris, leurs pères et leurs parens livrés aux fureurs des gens de guerre. Ils poussaient des sanglots qui faisaient horreur et pitié à tout le monde; en s'éloignant de cette ville, qu'ils ne devaient plus revoir, ils la saluèrent de trois cris de détresse dont tous les cœurs furent brisés.

la ville. Le conseil du prince avait décidé que la ville serait livrée au pillage le 28 et 29 août, que le samedi 30 du mois, elle serait brûlée. M.

Il y avait quatre jours que le pillage durait, lorsque le feu éclata au logis du sire de Ravestein, sans qu'on pût savoir s'il avait été mis par hasard, au milieu du désordre, par quelques soldats mécontens de leur part du butin, ou par les habitans de la ville et les partisans des Liégeois. On disait aussi que monsieur de Charolais l'avait secrètement fait allumer afin de finir le pillage et de remettre le bon ordre dans son armée. Mais cela parut peu vraisemblable, tant il s'empressa de donner commandement qu'on éteignît le feu. Ce fut chose impossible parmi un si grand trouble : tandis qu'à grand'peine on arrêtait l'incendie d'un côté, il éclatait soudainement de l'autre. Enfin l'hôtel de ville fut atteint; c'était là que se trouvait le dépôt de la poudre à canon; l'explosion fut terrible. Le feu gagna l'église Notre-Dame. Le comte, qui avait surtout recommandé qu'on respectât les églises, montra une vive affliction. Tout le premier, et au péril de sa vie, il se jetait à travers les flammes pour sauver les saintes reliques et les joyaux de l'autel. Il ne s'occupait de rien autre chose, et laissait brûler, sans y pourvoir, ses propres bagages dans son quartier. Enfin, on réussit à préserver la châsse de sainte Perpétue, qui fut emportée à Bouvignes.

Ainsi fut saccagée la malheureuse ville de Dinant. Jamais, disait-on, depuis le sac de Jérusalem et la vengeance que Dieu avait prise sur les juifs pour la mort de notre-seigneur Jésus-Christ, il ne s'était vu une si horrible cruauté. Mais il y avait tant de haine contre les gens de Dinant, que cette ruine passait généralement pour une punition dure, mais juste, de la Providence, qui avait voulu châtier leur orgueil; d'autant, remarquait-on, que le feu avait pris par hasard.

Lorsque l'incendie eut chassé de la ville les gens de l'armée, le comte fit avertir tous les habitans des pays voisins, et promit à chacun trois patars par jour pour travailler à la démolition. Ils s'y employèrent de grand cœur, car, parmi le ruines, ils trouvaient un riche butin. Peut-être même y firent-ils plus de profits que les gens de guerre que l'incendie avait privés d'une bonne partie de leur pillage. On disait que les fourneaux des batteurs de cuivre valaient à eux seuls cent mille florins. De la sorte, en quatre jours, murailles, tours, portes, maisons, tout fut rasé. Au lieu de cette ville si riche et si puissante, on ne voyait plus qu'un amas de cen-

dres et de décombres; les pauvres femmes qui, après la retraite des Bourguignons, revenaient tristement rechercher la place où étaient leurs maisons, ne la pouvaient pas même reconnaître.

Le lendemain de la prise de Dinant, les Liégeois s'étaient armés pour venir secourir leurs alliés. Le comte de Charolais, après avoir réuni son armée, s'avança de leur côté. Le comte de Saint-Pol, qui commandait l'avant-garde, se plaignit que ses gens n'avaient pas eu part au butin de Dinant, et pour lui faire justice, on lui abandonna le pillage d'Huy et de Saint-Trond; mais ces deux villes parvinrent à se racheter en payant une forte rançon, et en promettant de démolir leurs portes et leurs murailles.

Le 6 septembre, dix jours après la ruine de Dinant, le comte de Charolais arriva à Montigni, et rencontra les Liégeois plus tôt qu'il ne s'y attendait, parce que son avant-garde s'était égarée. Surpris ainsi à l'improviste sans avoir leurs chariots de bagage pour se retrancher, les Bourguignons eurent un moment de trouble et d'hésitation. Le lieu n'était pas favorable pour le combat, on connaissait mal le pays, et les Liégeois avaient un nombre bien plus considérable de gens de pied. Heureusement pour monsieur de Charolais, il régnait parmi les ennemis encore plus d'incertitude et un désordre plus grand. La multitude voulait combattre; les chefs et les magistrats voulaient traiter. Ceux-ci l'emportèrent et envoyèrent des députés au comte et à son père, qui n'avait pu suivre l'armée, et qui s'était retiré à Namur. Ils offraient de consentir les conditions du dernier traité, de donner trois cents otages au choix de l'évêque, et de payer une somme pour les frais de la guerre.

Le comte agréa ces propositions, et les députés demandèrent jusqu'au lendemain pour les faire accepter à leurs gens. Pendant ce temps-là toute l'armée de Bourgogne se réunit, se mit en bon ordre, et s'avança vers l'ennemi. L'heure était arrivée, et l'on ne voyait point revenir les députés ni s'avancer les otages. « Devons-nous » courir sur eux? dit monsieur de Charolais au maréchal de Bour- » gogne. — Oui, répondit le sire de Blanmont; la faute est de leur » côté; ils n'ont pas tenu leur parole, et vous pouvez maintenant » les défaire sans péril. Voyez comme ils sont en désordre; les uns » s'en vont, les autres restent; tout est troublé dans leur camp, » et ils sont sans défense. » Le sire de Contay fut aussi de cette

opinion, trouvant qu'on n'aurait jamais une plus belle occasion; mais le connétable fut d'avis contraire. « Ce ne serait point agir » selon l'honneur, dit-il; ce ne peut être chose prompte ni facile » que de mettre d'accord tout un peuple, de le faire consentir à » accepter de dures conditions, et à donner un si grand nombre » d'otages. Il faut envoyer vers eux, et savoir leur intention. » Le débat fut long et vif entre ces trois capitaines, qui formaient à eux seuls le conseil de monsieur de Charolais, car le vaillant sire de Haultbourdin était mort récemment. Enfin, après grande perplexité, le comte se décida pour la résolution la plus honorable. Il envoya un trompette, qui rencontra en chemin les otages que l'on conduisait. Ainsi fut conclue la paix, au grand dépit des gens de guerre, qui comptaient sur un riche butin, et qui en gardèrent forte rancune contre le connétable.

Le comte revint ensuite à Louvain, où était son père. Les ambassadeurs de France étaient arrivés depuis quelques jours. Lorsque les affaires du pays de Liége furent entièrement réglées et expédiées, il donna audience au sire de Craon, au sire de Rochechouart et aux autres envoyés du roi. Ils se plaignirent de la lettre injurieuse qu'avait écrite monsieur de Charolais, rappelèrent comment la trève signée avec le comte de Warwick avait été négociée de concert avec lui, et sans lui rien cacher. Le traité et toutes les écritures furent rapportés sous ses yeux, et les ambassadeurs exigèrent que le nom de ceux qui lui avaient fait des rapports si injurieux à l'honneur du roi fût formellement déclaré.

Monsieur de Charolais se trouva quelque peu embarrassé, et répondit que c'étaient des imaginations qui lui étaient venues en tête, depuis qu'il avait vu le roi lui tenir rigueur au sujet du pays de Vimeu et des autres seigneuries en-deçà de la Somme, cédées par le traité de Conflans. Il demanda des explications à ce sujet.

Les ambassadeurs expliquèrent que monsieur de Charolais devait bien savoir que le roi lui avait seulement abandonné le domaine utile, mais nullement la souveraineté de ces seigneuries; qu'ainsi il n'y pouvait exercer ni le droit d'aide, ni la levée des gens de guerre, tandis que le roi conservait la puissance d'y tenir les sept lances et demie assignées par les ordonnances, et aussi le contingent réglé auparavant pour les francs-archers.

Le comte fit attendre sa réponse, et ne la donna que quelques jours après dans la ville de Gand, où les ambassadeurs l'avaient suivi. Là, il leur déclara en audience solennelle qu'après avoir bien pesé toutes leurs raisons, il avait trouvé que le roi et son conseil n'en avaient qu'une véritable à alléguer; c'était : « *Sic volo, sic jubeo.* » Les ambassadeurs ne purent tirer de lui aucune parole plus douce ni plus pacifique.

Il ne montra pas plus de courtoisie en répondant à maître Guillaume Pâris, conseiller au parlement, que le roi avait envoyé pour un autre message. Il s'agissait du sire de Sainte-Maure, capitaine de la ville de Nesle, qui, pendant la guerre du bien public, avait été pris, et dont monsieur de Charolais retenait encore la personne et les biens, malgré les termes du traité de Conflans. Le comte répliqua que le sire de Sainte-Maure s'étant joint au comte de Nevers, lui avait déclaré la guerre, qu'ainsi ses biens lui appartenaient par droit de conquête, et que, sans le traité de Conflans, il lui aurait fait trancher la tête; seulement, par considération pour le roi, il voulait bien laisser au sire de Sainte-Maure sa liberté sur parole et la jouissance de ses revenus par provision.

Après avoir ainsi répondu sans ménagement aux griefs allégués par le roi, monsieur de Charolais s'occupa uniquement de tout disposer pour pouvoir braver impunément sa puissance. Il se rendit d'abord en Hollande; les querelles du duc de Gueldre et de son fils Adolphe jetaient un grand trouble en ce pays, parce que chaque parti avait cherché des alliés parmi les puissantes et nobles familles des seigneurs hollandais. Le comte de Charolais s'entremit dans cette affaire, et s'efforça d'apaiser l'horrible haine qui avait éclaté entre le père et le fils; mais elle devait durer long-temps encore, et il n'obtint pas grand succès. Ce n'était pas, au reste, le but principal de son voyage; au défaut des princes de France que le roi avait détachés de lui, il voulait s'assurer l'amitié et l'alliance de tous les princes ses voisins, et des grands seigneurs de ses États. Une foule vint se réunir près de lui à La Haye. On y vit Jean de Bade, archevêque de Trèves; son frère George, évêque de Metz; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht; les comtes de Marle, de Brienne et de Roussi, fils du connétable de Saint-Pol; les seigneurs de Juliers, de Hornes, de Nassau, de la Gruythuyse, de Viane, d'Egmont, de Vassenaere, de la Vère, de Borselle et beaucoup

d'autres encore. Les ambassadeurs du duc de Bretagne s'y rendirent; des seigneurs d'Angleterre s'y trouvèrent aussi [1].

C'était en effet l'alliance du roi Édouard qui était la plus importante à obtenir. Le roi et monsieur de Charolais redoublaient d'efforts, chacun de son côté, pour se la procurer : l'un par l'amitié du comte de Warwick; l'autre en négociant son mariage avec madame Marguerite, sœur du roi Édouard. Il envoyait ambassade sur ambassade en Angleterre pour conclure cette alliance de puissance et de famille.

De retour à Bruxelles, le comte de Charolais reçut aussi la visite du duc Frédéric de Bavière, comte palatin du Rhin; il fit grand accueil à ce prince et lui montra les belles et riches villes de Flandre, lui donnant partout des fêtes et défrayant toute sa dépense.

Pendant ce temps, le duc Philippe était à Lille, où sa santé allait chaque jour déclinant. Son fils alla le voir, et le détermina à venir à Bruges. Les principaux seigneurs de ses États et les princes de sa famille devaient y être rassemblés, afin que les alliances, les promesses et toutes les dispositions que monsieur de Charolais avait faites contre le roi, fussent revêtues de l'approbation de son père. Le Duc se fit mettre en un bateau, et se rendit à Bruges par les rivières et les canaux, tant ses forces étaient diminuées.

A Bruges, on continua à tout préparer, pour former une puissante ligue contre le roi [2]. Des ambassadeurs du duc de Bretagne, de monsieur Charles, frère du roi, du duc de Calabre, du duc de Bourbon, du connétable, vinrent négocier pour les intérêts de leurs maîtres. Une autre circonstance heureuse pour monsieur de Charolais fut la conclusion d'un traité de paix et d'alliance avec le duc de Savoie [3]. Le vieux duc Louis était mort, il y avait un an, après avoir été ramené dans ses États, un peu avant la guerre du bien public. Son fils Amé IX lui avait succédé. Il avait épousé depuis long-temps madame Yolande de France, sœur du roi; le crédit de cette princesse, et les partisans que le roi s'était faits à la cour de Savoie, maintinrent, durant les premiers momens, le nouveau duc dans les mêmes alliances que son père. Mais il y avait aussi un fort parti favorable au duc de Bourgogne et contraire au roi. Le mal

1 Chronique de Hollande. — 2 Abrégé chronologique. — Preuves de Comines.
3 Guichenon.

qu'il avait fait en Savoie, les discordes sanglantes qu'il y avait excitées pendant son séjour en Dauphiné, avaient laissé beaucoup de haine contre lui. On persuada au duc de Savoie que l'alliance avec le duc de Bourgogne était un moyen plus assuré de conserver la paix à ses États; il consentit à ce traité, sans pourtant qu'il fût dans son intention de s'engager à rien contre le roi son beau-frère.

Tandis que le comte de Charolais s'occupait de tout préparer pour le succès de ses desseins, et se procurait de l'argent dans les villes de Flandre, le Duc fut saisi d'une nouvelle attaque d'apoplexie qui se déclara par des vomissemens [1], et qui parut bientôt sans remède [2]. On envoya sur-le-champ avertir monsieur de Charolais; il était à Gand. En apprenant cette triste nouvelle, il monta à cheval. Sans s'arrêter un instant, sans regarder si ses serviteurs pouvaient le suivre, il arriva à Bruges vers midi, le 15 juin 1467. En descendant de cheval, il courut aussitôt à la chambre de son père. Déjà le vieux prince avait perdu la parole et la connaissance. Le comte se jeta à genoux en pleurant : « Mon père, disait-il en sanglotant, » donnez-moi votre bénédiction, et si je vous ai offensé, pardon- » nez-moi. — Monseigneur, ajoutait l'évêque de Bethléem, son » confesseur, si vous nous entendez, témoignez-le par quelque » signe. » Pour lors, le Duc tourna un peu les yeux vers son fils, et sa main, que le comte tenait dans les siennes, sembla se serrer un peu. Ce fut tout le témoignage de connaissance qu'il put donner. Quelque entouré qu'il fût de médecins, qui veillaient sur lui nuit et jour, il avait pourtant été tellement surpris par la mort, qu'il n'avait pas même eu le temps de se confesser. Après quelques heures d'agonie, il rendit le dernier soupir entre neuf et dix heures du soir.

Son fils se précipita sur le lit avec un désespoir terrible; il se tordait les mains; il poussait des cris de douleur. Rien ne le pouvait apaiser, et chacun de ses serviteurs s'étonnait qu'un homme, dont l'âme avait toujours semblé si dure, fût livré à un chagrin si violent [3]. Durant plusieurs jours, il ne pouvait rencontrer un des serviteurs de son père, ni lui parler, sans fondre en larmes.

Le corps resta exposé pendant le premier jour, et il fut permis à

1 C'était le vendredi 12 juin, au soir. M.

2 Duclercq. — Chatelain. — La Marche. — 3 Chatelain.

tous de venir le voir. La douleur était grande dans la bonne ville de Bruges. Chacun pleurait dans les rues; bientôt on ne vit plus que gens vêtus de deuil. Les chevaliers, les écuyers, les nobles, le chancelier et les officiers du Duc portaient la longue robe et le chaperon noirs. Les gens de petite condition avaient revêtu la robe de deuil descendant à mi-jambe. Personne n'osait se montrer s'il n'était ainsi couvert de noir; il n'y eut nul besoin que les magistrats de la ville en donnassent le commandement, pour que tous les métiers et confréries, même les gens des nations étrangères, prissent le deuil.

Ce fut le dimanche 21 juin que se firent les obsèques; jamais on n'avait rien vu d'aussi riche ni d'aussi pompeux. Le Duc laissait de grands trésors, des pierreries sans nombre, de grosses sommes d'argent, des armes et des vêtemens magnifiques. Tout avait été remis fidèlement à monsieur de Charolais, qui était loin de compter sur tant de richesses. C'était un motif de plus pour qu'il donnât aux funérailles de son père une splendeur de deuil digne de sa mémoire et de sa grandeur.

Seize cents hommes, vêtus de noir, portaient les torches. Il y en avait quatre cents de par le nouveau duc de Bourgogne, autant de la ville, de la commune du Franc, et des métiers de Bruges. Ils marchaient par deux files, et au milieu s'avançaient neuf cents gentilshommes ou notables bourgeois; puis venaient le clergé, les évêques de Bethléem, de Cambrai, de Tournai, d'Amiens, et un prélat anglais, l'évêque de Salisbury, qui se trouvait en ambassade, l'abbé de Saint-Donat de Bruges, et tous les abbés de Flandre; derrière le clergé étaient les hérauts, conduits par les rois d'armes de Brabant, de Flandre, de Hainaut et d'Artois.

Le corps était porté par les sires de Joigni, de Créqui, de Comines, de Bossut, de Breda, de Grimberghen, Philippe de Bourbon, le marquis de Ferrare, et Philippe, fils du bâtard de Bourgogne, qui, pour lors, se trouvait en Angleterre, où il était allé donner des joutes superbes. Au-dessus du cercueil, le poêle était supporté sur quatre lances par le comte de Nassau, le comte de Buchan, Baudouin, bâtard de Bourgogne, et le sire de Châlons.

Le deuil était conduit par Jacques de Bourbon, Adolphe de Clèves, sire de Ravestein, Jacques de Saint-Pol, les sires de Marle et de Roussi, fils du connétable. Monsieur de Charolais était tellement

abîmé dans sa douleur, qu'il ne put suivre le convoi, et n'assista à un service funèbre que le lendemain.

Les ordres mendians marchaient les premiers dans le cortége du deuil, puis le clergé des paroisses de Bruges, ensuite les chevaliers, et enfin tous les habitans de la ville et des pays voisins, au nombre de plus de trente mille. Ce fut au milieu des larmes de tout ce peuple que chemina le convoi à travers les rues. Il semblait que tout le bonheur, la gloire, le repos des pays de Flandre et de Bourgogne étaient en ce cercueil; on aurait pu croire que le monde était fini. « Ah! disait-on, nous vous perdons, vous, notre bon » Duc, notre bon père, le meilleur, le plus doux, le plus fami- » lier des princes; vous, notre paix et notre joie! vous qui aviez » tant de largesse, d'honneur, de vaillance, qui, pendant si » longues années, parmi tant de fortunes diverses et de si grandes » affaires, vous êtes comporté d'une façon si sage et si salu- » taire! Durant de si cruelles guerres au-dedans et au-dehors, vous » nous avez gardés, de votre épée et de votre corps, envers et contre » tous, vous jetant toujours en avant pour préserver du péril vos » sujets et vos États. Parmi de si horribles tempêtes, vous aviez » fini par nous ramener la tranquillité, l'union et le bon ordre; » vous avez fait siéger la justice et donné libre cours à la marchan- » dise. A l'ombre de ce bonheur qui vous a suivi en toutes choses, » nous avons doucement prospéré, et il semblait que tout votre » soin fût tourné vers notre félicité. Les nobles hommes et les gens » de toute sorte, qui venaient à vous en confiance, fussent-ils vos » ennemis, étaient reçus avec douceur, retenus à votre cour, et » vous leur faisiez autant de bien qu'il était en votre pouvoir. Aussi » étiez-vous aimé et comme divinisé de vos sujets; votre seul » aspect les comblait de joie. — Et maintenant, noble Duc, vous » êtes mort, et nous orphelins! » Puis on ajoutait, mais plus bas : « Vous nous laissez à une main nouvelle, dont le poids nous est » inconnu. Nous ne savons en quels périls peut nous jeter la puis- » sance qui va nous commander; nous, si bien accoutumés à la » vôtre, sous laquelle, presque tous, nous sommes nés et nous » fûmes nourris. » Tels étaient les discours qui se tenaient parmi le peuple et même parmi les serviteurs de la cour, pendant qu'on portait en terre le corps du duc Philippe de Bourgogne. Le désespoir fut plus grand encore lorsque le cercueil fut descendu

Le nombre de ses bâtards fut grand ; les plus connus furent Corneille, fameux sous le nom du grand bâtard de Bourgogne, tué à Ruppelmonde ; Antoine, qui était parti pour la croisade, et Baudouin ; David, évêque d'Utrecht ; Philippe évêque de Therouanne, Raphaël, abbé de Saint-Bavon, Jean, prevôt de Bruges ; Marie, qui épousa le sire de Charni ; Anne, mariée au sire de Borselle, puis à Adolphe de Clèves, sire de Ravestein ; Yolande, mariée à Jeanne d'Ailli, sire de Pecquigni ; Corneille, au sire de Toulongeon ; Catherine, au sire de Luxeuil ; Madeleine, à un seigneur anglais nommé le sire de l'Algue. Plusieurs autres filles furent religieuses [1].

1 Il nous semble qu'on peut ajouter ici les vers qui terminent le manuscrit de Duclercq.

S'ensuit les vers mis par escript autour du tombeau Philippes grand duc de Bourgongnes.

Jehan fut né de Philippe qui du roy Jehan fut fils
Et de Jehan je Philippe que mort tient en ses fils.
Mon pere me laissa Bourgongne, Flandre, Artois
Succeder y dehvoy par toutes bonnes loix.
J'ay creus ma seigneurie de Brabant, de Lembourg,
Namur, Haynault, Zélande, Hollande, Luxembourg.
Contraires me ont esté Allemans et Liegeois,
Deboutté les en ay par armes et par droix
D'un même temps Anglois, François me deffierent
Et l'Empereur aussi, rien du mien n'y gagnerent,
Mais par Charles septiesme j'au en guerre en grand desroy,
Il me requist de paix dont il demoura roy.
Sept batailles soutins, desquelles j'ai eu la victoire ;
Oncques n'en perdis nulle, a Dieu en soit la gloire.
Contre moy se sont mis et Flamens et Liegeois
Mais je les ay remis et vaincus plusieurs fois.
Par Barrois et Lorrains, René guerre me meut
De Cecile estoit roy mais mon prisonnier fut.
Loys le fils de Charles, fugitif et marry
Fut par moy couronné quand cinq ans l'ay eu nourry.
Édouart duc d'Yorc decha vint en ma terre
Par mon nom et faveur il fut roy d'Angleterre.
Pour deffendre l'Église qui est de Dieu la maison
Ay mis sus la noble ordre, que on dist la toison.
Et pour la foy chrestienne maintenir en vigueur
J'envoyay mes galeres jusques en la Mer Majeur
En mes vieux jours avoy conclud et entrepris,
Y aller en personne, se mort ne m'eust surpris.
Le concile par hayne pappe Eugene priva,

Telle faveur lui fit que pappe il demoura
En l'an soixante et sept avec quatorze cens.
Paiay droit de nature, a soixante et onze ans.
Avec mon père et ave je suis ici renciud ;
Ainsi que en mon vivant mi estoia conclud.
Le bon Jesus fut guide de tous mes faits et dits
Priez lui que a l'issue il me doint paradis.

AMEN. M.

Digitized by Google

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1467 — 1468.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Sédition à Gand et en Brabant. — Prétentions du comte de Nevers. — État des affaires en France. — Voyage du comte de Warwick en France. — Ambassade en Angleterre. — Ordonnance concernant la ville de Paris. — Nouvelle abolition de la pragmatique. — Guerre contre les Liégois — Siége d'Huy. — Négociation du roi avec les Liégeois. — Le connétable est envoyé près du Duc. — Nouvelle ligue des princes contre le roi. — Bataille de Bruestein. — Soumission de Liége. — Gouvernement du Duc. — Caractère des princes. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Fin de la guerre de Bretagne. — États généraux du royaume. — Entrée du connétable à Bruges. — Punition du bâtard de la Hamaide. — Mariage du Duc.

Aussitot après que le duc Charles eut dignement célébré les funérailles de son père, il résolut d'aller faire son entrée dans la bonne ville de Gand : c'était la plus grande et la plus riche de tout le pays flamand ; et, selon l'usage des temps passés, le comte de Flandre commençait toujours sa prise de possession en se faisant reconnaître par les Gantois. D'ailleurs, ils étaient grands amis du nouveau Duc. Durant les discordes qui avaient si long-temps régné entre son père et lui, il s'était toujours efforcé de mettre dans son parti les gens de cette puissante ville ; afin de s'en faire un appui, il avait flatté leurs sentimens et leurs espérances ; c'était sur lui, sur son avènement, qu'ils comptaient pour le rétablissement de leurs libertés, pour la réparation de leurs maux. A peine l'ancien Duc avait-il eu les yeux fermés, que plusieurs magistrats et hommes puissans de la ville étaient venus conjurer le duc Charles de ne point tarder à faire son entrée [1].

1 Chatelain. — Comines. — Meyer.

Mais cet empressement pouvait donner au Duc, et surtout à ses conseillers, quelque sujet d'inquiétude. On ne se souvenait que trop combien les Gantois étaient un peuple dangereux et facile à émouvoir; on savait quels regrets ils entretenaient depuis quinze ans pour la perte de leurs priviléges. Plus le Duc les avait caressés, plus il allait devenir difficile de les contenter. L'entrée à Gand fut mise en grande délibération; les sages conseillers ne voyaient pas sans crainte leur nouveau souverain s'engager dans une position qui pouvait devenir si périlleuse. Cet amour que les gens de Gand lui avaient montré, lorsqu'il ne régnait pas encore, ne donnait aucune sûreté pour le présent; car, comme avait coutume de le dire le bon duc Philippe, qui avait aussi été leur grand ami dans sa jeunesse et durant la vie de son père : « Les Gantois aiment » toujours le fils de leur seigneur, mais leur seigneur jamais. »

Le Duc interrogea donc avec grand détail les envoyés de Gand, et leur demanda s'il pouvait faire son entrée dans leur ville sans nul danger; si le peuple était tranquille; si l'on avait dessein de lui présenter quelques requêtes auxquelles il ne pouvait consentir; si l'on se contenterait de ce qu'il voudrait et pourrait accorder à ses bons amis de Gand.

Les gens qui étaient venus complimenter leur nouveau seigneur et le prier de venir à Gand, étaient des magistrats choisis par son autorité, ou de riches et puissans bourgeois qui avaient vécu dans la bonne grâce des gouverneurs et avaient sû la mettre à profit. Ils ignoraient ce qui se passait dans le peuple; et comme ils étaient contens, ils ne s'imaginaient nullement à quel point la plupart des habitans étaient mal satisfaits. Ils assurèrent le Duc que le commun peuple pourrait bien faire quelques demandes, mais point trop téméraires, et se montrerait joyeux de ce qu'il pourrait obtenir. « Le danger, disaient-ils avec plusieurs du conseil, serait » de relever l'orgueil des Gantois en leur accordant de trop grandes » faveurs. Il faut surtout maintenir la gabelle recueillie sur le blé » et les autres denrées et marchandises qui entrent en la ville. Ce fût » l'occasion des anciennes révoltes, et le peuple serait trop fier s'il » en venait à l'accomplissement de sa volonté la plus obstinée. »

Ceux qui parlaient de la sorte avaient bien leurs motifs. Le droit d'entrée, qu'on nommait la cueillotte, avait été établi après la paix de Gavre, pour payer les frais de la guerre et les dommages

imputés aux Gantois. L'opinion commune était que, depuis longtemps, les sommes imposées à la ville originairement avaient été payées, et que la cueillotte était continuée par abus, contre toute sorte de raison et justice. Si, parmi les habitans, il y avait divers partis, les uns plus courroucés de la perte des anciennes libertés, les autres portés à se soumettre plus volontiers; les uns plus enclins au murmure et à la sédition, les autres plus respectueux pour leur seigneur; du moins ne régnait-il qu'une seule opinion sur la cueillotte; tous disaient qu'elle n'était maintenue que pour enrichir les gouverneurs, les magistrats et leurs amis. On les avait vus faire une prompte fortune, mener un grand train de dépense, acheter des domaines, construire des maisons. On disait que, pendant la vieillesse du bon duc Philippe, plusieurs de ses conseillers avaient eu large part de ces concussions, et que leur protection avait dérobé au prince la connaissance des justes plaintes de la ville de Gand. C'était surtout pour ce motif que l'avènement de son successeur était impatiemment attendu, et qu'on désirait si fort lui voir faire son entrée dans la ville.

Ainsi trompé par les gens qu'enrichissait la cueillotte, et par quelques riches bourgeois d'un esprit sage et tranquille, le Duc partit pour Gand, dix jours après la mort de son père. Bien qu'il n'y ait pas plus de onze lieues de Bruges à Gand, il s'arrêta à Deynse et y prit gîte, afin de donner aux Gantois le temps d'achever les préparatifs magnifiques qu'ils faisaient. Le lendemain tout n'était pas encore terminé. D'ailleurs le Duc voulait, avant son entrée, finir une importante affaire. Après la victoire de Gavre, le duc Philippe, pour mieux rétablir son autorité, et punir ceux qui lui avaient été le plus opposés, avait banni un nombre considérable d'habitans. Depuis, dès qu'on avait eu des soupçons contre quelqu'un, il avait aussi été chassé de la ville. Tous ces bannis comptaient bien qu'en l'honneur du nouvel avènement, ils allaient rentrer chez eux. Ils étaient accourus en foule et demandaient grâce au duc Charles. Il ne voulut point leur répondre sans avoir pris l'avis de son conseil, et l'assembla dans une maison des faubourgs, qui appartenait à un riche bourgeois, chez qui il s'était logé. La journée se passa à examiner les requêtes de chacun de ces bannis, et nulle réponse ne leur fut encore donnée ce jour-là. Ils étaient en si grande multitude, qu'ils passèrent la nuit en une prairie, aux

portes de la ville. Le lendemain, ceux à qui grâce était accordée, reçurent permission d'entrer avec le Duc. Il fit dire aux autres d'attendre encore, et qu'il s'aviserait.

Enfin, le 28 juin au matin, le Duc fit son entrée dans sa bonne ville. Les rues étaient tendues des plus belles tapisseries; de place en place des échafauds étaient dressés, où l'on représentait des mystères; des carillons se faisaient mélodieusement entendre dans tous les clochers; partout les habitans ne montraient que respect et allégresse au passage de leur nouveau seigneur. Il alla d'abord prêter son serment à l'abbaye de Saint-Pierre, entouré de toute sa noblesse, puis se rendit à un grand festin qui lui avait été préparé. Tout semblait joie et confiance entre le prince et ses sujets. On ne parlait dans les rues que de l'amour que le duc Charles avait toujours eu pour la ville de Gand; si l'on murmurait encore de la cueillotte, dont il ne publiait pas l'abolition, c'était tout bas et avec douceur, en attribuant la faute aux principaux de la ville, et non pas au Duc lui-même. Ainsi il se retira le soir à son logis, satisfait de sa journée et sans nulle crainte.

Pendant ce temps-là, se faisait une autre solennité, qui donnait aux esprits remuans et mécontens une occasion bien favorable pour les projets qu'ils avaient en tête. Parmi toutes les reliques des saints qui reposaient dans les églises de Gand, il n'y en avait aucune plus glorieuse et plus chère au peuple que le corps de saint Livin, un des premiers évêques de la ville, qui avait souffert le martyre vers l'an 633. Depuis les plus anciens temps, jamais on n'avait manqué à faire tous les ans, au jour marqué, la grande procession de saint Livin. On allait prendre sa châsse à Saint-Bavon, puis on la portait au village d'Aeltere, à trois lieues de Gand, où le saint avait jadis reçu la couronne du martyre. Le lendemain, lorsque la châsse avait passé la nuit dans l'église du lieu, elle était rapportée avec encore plus de cérémonie à Saint-Bavon. Autrefois, disait-on, les meilleurs bourgeois et les premiers de la ville s'étaient fait honneur de porter ou d'accompagner le glorieux corps de saint Livin; mais peu à peu la fête était devenue plus sainte pour le commun peuple que pour les riches habitans. C'étaient les gens des petits métiers qui suivaient en foule la procession; ils y portaient leurs bannières, y venaient en armes, remplissaient les tavernes, buvant, chantant, dansant et passant joyeusement la soirée et la nuit à Aeltere, où il y avait

une grande foire en l'honneur de saint Livin. D'ordinaire ces deux jours ne se passaient pas sans quelque tumulte et sans qu'il y eût du sang répandu ; aussi, depuis la paix de Gavre, était-il défendu de paraître en armes à la procession de saint Livin, et de s'y couvrir d'un haubergeon de fer.

Le jour de l'entrée du Duc, la célébration de la fête de saint Livin fut, plus encore qu'à la coutume, livrée aux gens de petit état, car les riches étaient occupés à bien recevoir leur seigneur. On y voyait les confréries des maçons, des charpentiers, des forgerons, des cordonniers, des tisserands, des foulons, des brasseurs ; les apprentis et les jeunes gens s'y étaient portés en foule. Toute cette multitude, que rien ne maintenait dans le bon ordre, se répandit dans les cabarets d'Aeltere et s'anima peu à peu par le vin ou la bière, moins encore que par les secrètes pratiques de ceux qui la faisaient mouvoir. Les discours les plus hautains et les plus insensés étaient proférés de toutes parts : « On entendra parler de » nous, disaient-ils ; nous allons brasser un potage qui sera d'un » goût amer, et coûtera cher à ceux qui le boiront. » Puis ils allaient acheter, sur les boutiques de la foire, des lames de plomb, que les auteurs de tout ce complot avaient fait fondre, et qui étaient exposées en vente parmi des jouets d'enfans ; elles étaient toutes percées et préparées pour être cousues sur les manches et sur les épaules, afin d'en faire une sorte d'haubergeon. « Nous sommes selon l'ordon- » nance, criaient les apprentis, nous ne portons point d'haubergeons » en fer ; le plomb n'est point défendu ; mais laissez-nous faire, ce » plomb se changera en fer et en acier. Tel qui rit aujourd'hui, » aura demain mauvaise nuit. Allons, allons, revenons à Gand ; il » n'y a rien de fait, tant que tout n'est pas fini. Délivrons la ville » de ces maudits larrons, qui nous mangent les entrailles, et s'en- » graissent de notre bien sous le nom du prince : il n'en sait rien ; » mais avant peu, il en sera instruit de reste, et nous lui en don- » nerons des nouvelles. »

Ainsi se passa la nuit à boire, à manger, à crier, dans les tavernes d'Aeltere ; on en prenait peu de souci dans la ville, tant on avait coutume de voir le menu peuple en désordre ce jour-là ; si bien que l'on appelait communément ce cortége les fous de saint Livin. Pendant ce temps-là, le Duc, sa noblesse et ses conseillers, dormaient tranquillement et en toute sécurité. De grand matin, la procession

rentra dans la ville; et comme elle traversait le marché au blé, les gens qui portaient la châsse s'en vinrent tout droit devant le bureau qu'on avait bâti au milieu pour percevoir la cueillotte. « Saint Livin » ne se détourne jamais, » crièrent aussitôt les ouvriers. A peine ces paroles étaient-elles dites, qu'ils se jetèrent comme des furieux sur cette barraque; en un instant elle fut démolie : chacun en voulait avoir un morceau; puis on courait par les rues portant les débris en triomphe, et criant : « Aux armes! aux armes! » Bientôt on vit flotter les bannières de chaque métier, qui en secret avaient été préparées : tout le peuple de Gand se trouva armé et en tumulte sur le marché, autour de la châsse de saint Livin.

Le Duc s'éveilla à ces cris, troublé et sans savoir précisément ce qui se passait. De moment en moment, ses serviteurs arrivaient des divers quartiers de la ville où étaient leurs logemens, pour se ranger autour de leur maître et le défendre. Les archers de la garde parvinrent aussi à se réunir devant son hôtel. Chacun faisait son récit, chacun donnait son avis sur ce grand et soudain péril. Pour lui, il demeurait confondu que les Gantois, qu'il avait toujours aimés, qu'il venait visiter au premier jour de son avènement, à qui il avait dessein d'accorder toutes les faveurs possibles, lui fissent une réception si étrangement séditieuse, menaçant ainsi sa vie, celle de sa fille unique qu'il avait voulu amener avec lui, et celle de ses plus fidèles serviteurs. Cependant, voyant autour de lui ses chevaliers et ses archers, il reprit courage, et demanda son cheval. « Par saint Georges! dit-il, ils me verront de près, et je saurai leur » faire dire ce qu'ils demandent. »

Mais le sire de la Gruythuyse, qui connaissait les emportemens de son maître et le caractère obstiné des Gantois, dont il avait été long-temps grand-bailli, trembla de ce qui allait arriver. « Pour » Dieu, monseigneur, dit-il, contenez-vous, et ne vous échauffez » pas; votre vie et la nôtre en dépendent; en un tour de main, nous » pouvons être tous morts. Il faut ici user de froideur et de sage » conseil; avec de belles paroles, vous ferez de ce peuple ce que » vous voudrez. Du temps du feu Duc votre père, vous les avez vus » plus furieux encore, mais il savait bien attendre son moment et » les apaiser par douceur quand il le fallait. Il en a souvent enduré » plus que tout cela. Avant d'en venir à son point, il a beaucoup » pardonné. Envoyez-leur quelqu'un qui les interroge doucement,

» et qui leur promette que vous écouterez bien volontiers toutes » leurs plaintes. »

Le sire de la Gruythuyse se rendit auprès d'eux ; on ne pouvait leur envoyer un plus sage chevalier, ni qui sût mieux parler : ils avaient confiance en lui. Le sire de la Gruythuyse raisonna courtoisement avec eux : « Qu'est ceci, mes bons amis? leur disait-il : » vous avez un nouveau prince qui fera pour vous tout ce que vous » voudrez, un prince débonnaire et de toute justice envers les pe- » tits comme envers les grands; et après l'avoir reçu hier en grande » solennité, vous venez maintenant le saluer l'arme au poing : cela » n'est point honorable. Il faut vous mieux conduire, et que chacun » rentre en sa maison. »

« — Seigneur de la Gruythuyse, répondirent-ils, nous n'avons » nulle mauvaise volonté contre notre prince, ni contre ses fidèles » serviteurs; il est en sûreté parmi nous comme l'enfant dans le » ventre de sa mère; et, s'il en était besoin, nous mourrions pour » lui. Nous en voulons seulement à ces mauvais larrons qui dérobent » nous et aussi monseigneur, qui l'endorment par des mensonges, » qui sucent notre sang et se raillent de notre pauvreté. C'est une » vraie pitié : il faut que monseigneur nous en fasse raison et les » châtie. Il ne doit pas souffrir que nous soyons menés ainsi, nous » qui sommes son peuple; autrement, nous, pauvres brebis, nous » serons forcés de devenir pareils à des loups enragés. »

Le chevalier répliqua : « Mes enfans, par la sainte passion de » notre-seigneur Jésus-Christ, apaisez-vous, et tenez-vous en » repos, durant que je vais retourner vers le Duc pour lui faire » le récit de tous vos bons sentimens, et comment vous avez si no- » blement parlé de lui. Je vais lui dire que vous avez plaintes à » porter contre certains hommes de cette ville, et je vous certifie » que monseigneur vous fera justice d'eux et de toute autre chose; » mais, je vous en conjure, ne faites rien de nouveau jusqu'à mon » retour : je me mettrai ensuite avec vous. »

Il rapporta au Duc où en étaient les choses. Le prince l'écoutait impatiemment, fronçait le sourcil, mordait sa lèvre, et maugréait de tout son cœur de ce qu'il fallait plier ainsi devant ces vilains, et en passer par où ils voudraient. Lui qui était si extrême dans ses volontés, et qui s'était si bien proposé de mener les affaires l'épée haute, de façon à faire trembler le monde devant lui, il était con-

traint de commencer son règne en s'abaissant devant des bourgeois révoltés. Cependant il monta à cheval pour les venir trouver, et, tout en fureur, il pressait le pas pour arriver à la place du marché. Les rues étaient pleines de gens qui s'en allaient en armes rejoindre leurs bannières. « Messeigneurs, disaient-ils, n'ayez pas peur, » nous vous aimons bien. Allez où il vous plaît, vous n'êtes point » en danger; nous sommes bien vos serviteurs. » Malgré ces paroles, les chevaliers voyaient que ces gens-là étaient les plus forts, et que le péril était grand. Il n'y en avait pas un qui n'eût voulu être loin de là avec le Duc.

Il arriva sur le marché vêtu de sa robe noire et un bâton à la main; ses serviteurs étaient couverts de leurs armures; les archers avaient l'arc bandé. Le peuple, le voyant venir dans cet appareil guerrier, se serra sous les bannières, criant : « A nos rangs! à nos » rangs! » et l'on entendit retentir le bruit des piques retombant sur le pavé. Le Duc, sans s'émouvoir, continua son chemin pour se rendre vers le balcon d'où les comtes de Flandre avaient coutume de haranguer le peuple. La foule s'ouvrait pour lui laisser passage. « Eh bien, disait-il avec colère, que vous faut-il, méchantes gens? » que demandez-vous? » Et comme on ne se rangeait pas assez vite, il frappa de son bâton un homme qui se tenait devant lui. Le bourgeois n'endura point patiemment cet outrage; il jura par le sang et les plaies de Notre-Seigneur qu'il en aurait vengeance; sa pique était déjà en arrêt sur le Duc. Chacun de ses serviteurs crut que c'en était fait, que tout était perdu. La moindre rixe pouvait émouvoir toute cette populace, et le Duc ni pas un de sa suite n'en seraient échappés. « Et que voulez-vous donc faire? lui dit le sire de » la Gruythuyse d'une voix ferme et sévère; voulez-vous donc vous » faire tuer, ainsi que nous tous, par votre emportement? Où » comptez-vous donc être? Ne voyez-vous pas que votre vie et la » nôtre tient à un fil? et vous allez rabrouer et menacer de telles » gens qui sont en fureur, qui n'ont ni raison, ni lumière, et ne » font pas plus compte de vous que du moindre d'entre nous. Si » vous avez envie de mourir, moi je n'en ai nul désir. Il vous faut » agir d'autre sorte, les apaiser par un doux langage, sauver votre » honneur et votre vie; il n'y a que vous qui le puissiez faire. Votre » courage n'est point de mise ici. Un mot de vous calmera ce pauvre » fou de peuple, et remettra ces brebis en obéissance. Çà, des-

» cendez de cheval, montez au balcon, faites-vous honneur par » votre bon sens, et tout ceci finira bien. »

Cependant, les cris de l'homme que le Duc avait battu excitaient du tumulte sur la place. Le peuple commençait à s'ébranler; le danger devenait pressant. Par bonheur, les commerçans de rivière, les bouchers et les poissonniers, dont les bannières se trouvaient proche du Duc, étaient les plus sages d'entre les métiers. Ils s'avancèrent vers leur seigneur pour le défendre. « Rassurez-» vous, monseigneur, disaient-ils, nous mourrons pour vous défendre » s'il le faut; nul ne sera assez hardi pour vous toucher ; mais, pour » Dieu, ayez patience et ne vous emportez point. Il n'est pas l'heure » de vous venger des méchantes gens qui peuvent être ici; surtout » que personne de vos serviteurs ne s'avise de lever la main : nous » pouvons bien endurer que vous nous frappiez, tout autre en » serait puni sur-le-champ. »

Ainsi protégé, le Duc monta au balcon, entouré de ses chevaliers et de son conseil, et se montra entre son chancelier et le sire de la Gruythuyse: « Mes enfans, dit-il en langue flamande, Dieu vous » garde: je suis votre prince et votre légitime seigneur, je viens » vous visiter, vous réjouir de ma présence; je veux vous faire » vivre en paix et en prospérité, et je vous prie de vous comporter » doucement. Tout ce que je pourrai faire pour vous, sauf mon » honneur, je le ferai et vous accorderai tout ce qui me sera » possible. »

« — Soyez le bienvenu! soyez le bienvenu! » s'écria aussitôt tout le peuple, « nous sommes vos enfans, et nous vous remer-» cions. » Pour lors le sire de la Gruythuyse prit la parole pour expliquer plus en détail les bonnes intentions de son maître, car le Duc pouvait bien dire quelques paroles familières en flamand, mais n'aurait pas su traiter longuement les affaires en cette langue. Quand il eut fini, plusieurs bourgeois s'avancèrent au bas du balcon et commencèrent à exposer les griefs des Gantois. « Grand » merci, disaient-ils, vous êtes notre prince, et nous n'en voulons » point d'autre. Mais faites-nous justice de ces larrons qui perdent » votre bonne ville et nous réduisent à chercher notre pain. Eux » que nous avons connus sortant de petit lieu et arrivant ici comme » de pauvres galopins, maintenant, avec votre bien et le nôtre, » ils ont acquis des terres et des seigneuries, et font croire au

» peuple que cet argent est pour vous. Nous demandons audience » pour vous remontrer leurs méfaits, afin que vous fassiez ce qui est » expédient. »

Pendant que le Duc écoutait avec bienveillance ces paroles dites en grand respect, les plus mutins virent bien qu'il leur arriverait malheur si la chose se passait ainsi en douceur. Un grand homme tout armé sortit soudainement de la foule, entra dans l'hôtel, monta l'escalier, et parut au balcon. Là, sans nul égard pour le Duc, se faisant rudement place, il leva sa main revêtue d'un gantelet de fer noir et luisant, et frappa un grand coup sur la balustrade pour imposer silence à tout le monde : « Mes frères, qui » êtes là-bas, dit-il au peuple, vous êtes venus pour faire vos » doléances à notre prince ici présent, et vous en avez de grandes » causes. D'abord, vous voulez que ceux qui ont le gouvernement » de cette ville, et qui dérobent le prince et vous, reçoivent » punition. Ne le voulez-vous pas ainsi? — Oui! oui! cria le » peuple. — Vous voulez que la cueillotte soit abolie? — Oui! oui! » — Vous voulez que vos portes condamnées soient rouvertes, et » que vos barrières soient autorisées comme dans tous les temps? » — Oui! oui! — Vous voulez ravoir vos châtellenies de la campagne, porter vos chaperons blancs et reprendre toutes vos » anciennes manières? N'est-ce pas? — Oui! oui! s'écria tout » d'une voix la foule qui remplissait la place. » Alors cet homme se retourna vers le Duc : « Monseigneur, vous avez entendu ce » que veulent tous ces gens; j'ai parlé pour eux, et ils m'ont » avoué, ainsi que vous l'avez entendu. Excusez-moi; maintenant » c'est à vous d'y pourvoir. »

Le Duc et le sire de la Gruythuyse se regardaient d'un air confus. Enfin, le chevalier s'adressa doucement à cet homme qui venait de braver son prince plus outrageusement que si c'eût été le plus pauvre gentilhomme de la chrétienté. « Mon ami, lui dit-il, vous » n'aviez pas besoin pour cela de monter ici sur ce balcon qui est » la place d'honneur de monseigneur et de ses nobles; on vous » aurait bien entendu de là-bas. Monseigneur saura bien contenter » son peuple sans qu'un avocat tel que vous soit nécessaire. Vous » vous êtes étrangement comporté : descendez et allez avec vos » gens; monseigneur fera ce qu'il convient. »

Le Duc adressa encore quelques paroles pour calmer la multitude,

mais elle ne voulait ni rapporter la châsse de saint Livin, ni quitter le marché avant que toutes les demandes fussent accordées. Alors le Duc, irrésolu et dissimulant sa colère, quitta le balcon, remonta à cheval et retourna à son logis, escorté de ses serviteurs et des bons bourgeois de la ville. Il passa la nuit dans une agitation extrême et sans pouvoir trouver un moment de sommeil. Les mutins restaient en armes sous leurs bannières ; les chevaliers et les gentilshommes se tenaient autour de l'hôtel, prêts à mourir pour défendre leur maître ; les hommes sages, les riches, les principaux de la ville tremblaient de ce qui allait arriver, et tous leurs efforts étaient vains pour apaiser la sédition. Le Duc avait apporté avec lui une partie des riches trésors qu'il avait recueillis de la succession de son père ; car il avait voulu paraître à Gand revêtu de toute sa magnificence. Il craignait que cet immense butin ne fût un appât de plus pour les révoltés. Ses inquiétudes étaient plus vives encore pour sa fille unique mademoiselle Marie de Bourgogne, qu'il avait amenée. On trouva moyen de faire sortir furtivement, pendant la nuit, une grande partie des joyaux, mais on n'osa point risquer le départ de la princesse. Enfin, après de cruelles hésitations, le Duc se résolut à suivre l'avis de ses conseillers, et à user de subtilité pour se tirer de la position désastreuse où il était retenu. Quelques bourgeois de la ville furent choisis par le peuple pour traiter avec le conseil de Bourgogne, et le troisième jour le Duc revêtit de son consentement et de sa signature les demandes qui lui avaient été si outrageusement présentées sur la place du marché. Ce fut à ce prix seulement que le peuple quitta les armes et rapporta la châsse de saint Livin. Le premier juillet, le Duc, plein de honte et de colère, sortit de cette ville, où son avènement venait d'être signalé par de si cruels affronts.

Mais les conséquences de cette sédition des Gantois ne se bornaient pas à celle de Gand : c'était un exemple donné aux autres villes et aux autres domaines du Duc, dont les libertés avaient été fortement restreintes sous le règne précédent [1]. Le duché de Brabant surtout avait un grand penchant à imiter les gens de Gand. Bruxelles, que le duc Philippe avait toujours eu en grande affection, où il avait d'habitude fait son séjour, s'était, par ce motif, trouvé

1 Chatelain. — Meyer. — Comines.

dans la disgrâce du comte de Charolais. Tandis qu'il flattait les Gantois et s'efforçait à les mettre de son parti, il avait souvent maltraité de paroles les Bruxellois, les menaçant de son pouvoir futur : parfois il leur avait dit que son père avait augmenté outre mesure leur richesse et leur orgueil, et qu'ils ne trouveraient pas en lui un maître aussi doux. Son avènement les avait donc jetés dans de grandes craintes, et ils résolurent de se montrer fermes contre leur nouveau seigneur. Bruxelles était loin d'avoir autant de puissance et de richesse que Gand ; aussi ceux qui menaient toutes ces affaires cherchèrent-ils à ne rien faire que d'accord avec Malines, Anvers, et les autres villes du Brabant. A la persuasion des gens de Bruxelles, les États du duché s'assemblèrent à Louvain. Le Duc, dans l'embarras où il se trouvait, n'ayant point réuni son armée, fut contraint d'user encore de politique et de ne point employer la force.

La circonstance était difficile. Jean, comte de Nevers, qui, du temps qu'il se nommait le comte d'Étampes, avait été élevé par les soins de son cousin, le duc Philippe, et avait reçu à sa cour son amitié et sa confiance, était, comme on l'a raconté, devenu le mortel ennemi du comte de Charolais. Toutefois, durant la guerre du bien public, s'étant laissé faire prisonnier à Péronne, il avait traité avec lui, s'était réconcilié et avait promis affection et fidélité à la maison de Bourgogne. Cette promesse tarda peu à être démentie. Le comte de Nevers, dans sa jeunesse, avait eu pour serviteurs et pour conseillers de nobles et vaillans chevaliers bourguignons, le sire de Longueval, le sire de Miraumont, et d'autres, que le duc Philippe avait placés près de lui ; maintenant il était absolument gouverné par un nommé Boutillat, son valet de chambre, homme de bas étage. Or, le roi Louis s'entendait mieux que personne avec gens de cette sorte ; et ainsi il savait tourner à sa volonté les projets du comte de Nevers ; d'ailleurs il avait érigé son comté de Nevers en pairie ; il lui avait donné une forte pension, et lui offrait plus d'avantages et de profit qu'il n'aurait pu en espérer en Bourgogne.

Aussi, dès que le duc Philippe fut mort, le comte de Nevers entreprit de faire valoir les droits qu'il pouvait prétendre, comme cousin germain du dernier duc de Brabant, mort en 1430, conséquemment héritier à un degré égal avec la branche aînée de la maison de Bourgogne. Son droit et celui de son frère aîné, feu Charles

de Bourgogne, comte de Nevers, n'avaient point autrefois paru fondés aux États de Brabant; délibérant sous le pouvoir du duc Philippe, ils avaient reconnu que le duché devait passer en entier à la branche aînée. Les deux princes de la branche de Nevers avaient eux-mêmes acquiescé à cette sentence; c'était comme dédommagement que le duc Philippe avait donné à Jean de Nevers les seigneuries de Roye, Péronne et Montdidier, qu'il lui avait retirées depuis, à la suggestion de son fils le comte de Charolais [1]. Après la guerre du bien public, le comte de Nevers avait renouvelé sa promesse de renoncer au duché de Brabant; mais ce motif ne l'arrêta point [2]. Le roi le releva de la renonciation qu'il avait faite, et l'envoya solennellement réclamer son héritage par-devant les États. En même temps il écrivit des lettres et envoya des messages à Bruxelles et dans les autres villes. Il y avait beaucoup de partisans : la bourgeoisie lui était partout favorable; elle avait vu par expérience combien il est préjudiciable aux libertés d'un pays d'avoir un seigneur qui tire sa puissance des autres domaines qu'il possède. Les bonnes villes, qui autrefois avaient su défendre leurs priviléges contre les ducs de Brabant, les avaient vus succomber sous le grand pouvoir du duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et seigneur de tant d'autres États. Elles pensaient que le comte de Nevers, appelé par les hommes du pays, et tenant d'eux toute sa force et sa richesse, ne pourrait avoir des volontés si absolues.

Au contraire, la noblesse et les gens de guerre étaient tous dévoués au duc de Bourgogne, dont ils attendaient leur avancement et l'augmentation de leur fortune. « Quoi! disait Philippe » de Hornes, sire de Gaesbeke, nous avons un noble et ver- » tueux prince qui vient de la plus illustre racine du monde, le » fils de ce bon Duc que nous avons tous servi depuis notre jeu- » nesse, à qui nous devons ce que nous sommes; ne serions-nous » donc pas bien insensés et maudits de Dieu de ne pas lui porter » honneur et amour? laisserons-nous donc la clarté du ciel pour » aller vivre dans l'obscurité d'une caverne? Nous méritons déjà » reproche de tant tarder et délibérer là-dessus. Si les villes et les » vilains sont d'autre opinion, il saura bien les remettre dans le

1 *Chronica ducum Brabantiæ Barlandi.* — Legrand. — 2 Pièces de Comines, édit. de Lenglet-Dufresnoi.

» devoir ; et nous l'aiderons à faire repentir le peuple de Brabant » d'une si amère folie. Pour parler comme au jeu d'échecs, il n'y » a ni roi ni roc qui les puisse garder de la justice de leur naturel » seigneur. » Tous les gentilshommes et chevaliers applaudissaient grandement à de pareils discours. Néanmoins les conseillers du Duc, tout en les encourageant, conduisaient cette affaire avec grande prudence.

Ce n'est pas qu'il y eût beaucoup à s'effrayer du comte de Nevers, ni des lettres assez hautaines qu'il écrivait aux États et à son cousin de Bourgogne ; mais il était impossible aux hommes sages de compter pour rien le secret appui du roi de France, comme le faisaient les nobles de Brabant dans leurs vaillans propos. C'était cette protection cachée qui donnait courage aux bourgeois des bonnes villes. Aussi le Duc, tout en laissant les gentilshommes les menacer et les effrayer, leur faisait promettre qu'il n'avait pas de plus grand désir que de vivre amicalement avec eux, de les maintenir en paix, de protéger leur commerce, de reconnaître leurs droits autant et plus que son père, de faire tout ce qui pourrait être jugé utile au bien du pays, et d'entendre libéralement les avis qui lui seraient donnés. En même temps, bien qu'il eût un fort parti à Gand et que les riches bourgeois y eussent presque repris le dessus, il ne confirma pas moins par des lettres signées librement les promesses qu'il avait faites lors de la sédition.

Enfin l'affaire fut si bien conduite, qu'après douze jours les États de Brabant lui envoyèrent des députés à Malines où il se tenait, en attendant leur délibération. Il se rendit aussitôt à Louvain, fit son entrée solennelle, proclama sa prise de possession du duché de Brabant, et reçut les hommages de la noblesse, des gens des bonnes villes et de l'Université ; puis il vint à Bruxelles, où il fut aussi reçu avec grande affection, et montra bienveillance et faveur aux habitans.

Cependant le parti qui lui était contraire, et le commun peuple, dont les esprits avaient été mis en mouvement, ne se calmèrent point partout aussi facilement. Bientôt une sédition furieuse éclata à Malines. Le peuple s'assembla en armes sur la place publique, et trois maisons des plus riches bourgeois furent démolies et rasées. Il y eut de semblables émeutes dans la ville d'Anvers. Tous les habitans sages déploraient ces révoltes et tremblaient pour leurs biens et

pour leur vie. « Ah! dit le Duc en apprenant ces mauvaises nou-
» velles, voilà ce que me valent les Gantois! Dieu le leur rende!
» Tous les vilains vont, à leur exemple, se révolter et voudront
» être les maîtres. Par saint Georges, il y en aura de cruellement
» châtiés; et si je vis dix ans, ils verront bien à qui ils ont
» affaire. »

Sa situation devenait d'autant plus difficile, qu'il apprenait au même instant que les Liégeois venaient de reprendre les armes. On avait saisi, dans la ville de Chimai, le sire de Villers, gentilhomme du Réthel, qui était envoyé par le comte de Nevers pour exciter les gens de Liége et pour leur faire espérer les secours du roi de France.

Le Duc n'avait pas de temps à perdre; il résolut de remettre d'abord le bon ordre en Brabant et manda trois cents lances et des archers de Hainaut pour aller punir les gens de Malines. Mais les nobles de Brabant, apprenant cette résolution du Duc, vinrent le trouver et lui dire qu'ils étaient plus que suffisans pour le conduire en toute sûreté dans Malines, et remettre tous ces vilains à sa pleine et entière vengeance.

Il partit aussitôt avec eux, sans qu'il y eût besoin d'autres préparatifs. Car c'était assez la coutume des gentilshommes de Brabant de voyager de ville en ville, couverts de leurs haubergeons, avec des valets portant leur casque de fer et des lances, et suivis de quelques archers. Quant aux serviteurs de la maison du prince, ils mirent une armure sous leur robe. Dans cet équipage on chevaucha vers Malines. Le petit peuple, qui avait fait tout ce désordre, était sans force et sans nulle prévoyance. Le Duc entra sans que nul essayât de résister, descendit à son hôtel, et fit aussitôt commencer une enquête contre les auteurs et les chefs de la sédition. Il ne manqua pas de gens pour les accuser; les magistrats et les riches bourgeois, qui la veille n'auraient pas osé dire une parole, maintenant demandaient justice bien haut.

Le Duc ne fut ni cruel, ni emporté dans ses vengeances; il voulut que tous les procédés de justice fussent observés. Parmi les accusés, les uns furent condamnés au bannissement, les autres à de fortes amendes, quelques-uns à la mort. Après plusieurs exécutions, l'échafaud fut dressé sur le marché devant les fenêtres du Duc. Un des condamnés y monta, on lui banda les yeux, il se mit à genoux

les mains jointes ; déjà le bourreau avait tiré sa large épée, lorsque le prince parut à son balcon, et cria qu'il faisait grâce. Le pauvre condamné s'était cru si près de la mort, qu'il avait comme perdu connaissance, et qu'on eut grand'peine à le faire revenir à lui. Pendant ce temps, la foule se répandait en bénédictions sur la bonté du Duc, et l'on voyait nombre de gens qui en étaient attendris jusqu'aux larmes.

Anvers ne tarda pas à se remettre dans l'obéissance. Le Duc y fit aussi son entrée ; puis revint à Bruxelles aviser aux grandes affaires du moment, et se préparer à la guerre contre les Liégeois, qui n'était pas de peu d'importance. En effet, ils étaient les alliés du roi de France, et s'il ne les avouait pas dans leurs attaques contre le duc de Bourgogne, du moins les prenait-il sous sa protection.

Tout se retrouvait à peu près au même point qu'avant la guerre du bien public ; seulement le roi, qui était devenu plus habile et moins emporté, se tenait mieux sur ses gardes, et sa puissance était maintenant plus à redouter pour le duc Charles [1]. Quant à ce prince, il avait, comme on a vu, employé tous les derniers temps de la vie de son père à s'assurer l'alliance et le secours de tous les princes et seigneurs ses voisins ; il avait demandé et obtenu des subsides des divers États de ses domaines. Il entretenait une complète intelligence avec le duc de Bretagne et monsieur Charles, frère du roi, qui avaient de nouveau réuni leurs intérêts et envoyaient sans cesse en Flandre des secrets messagers, que le roi faisait guetter de son mieux pour qu'ils fussent saisis lorsqu'ils se risquaient à voyager par terre.

Le roi, qui voulait prévenir une rupture, pressait le duc de Bretagne de ne pas favoriser la résistance de son frère, mais n'en pouvait rien obtenir. « Vous savez, écrivait-il, qu'il n'a pas tenu à moi que l'affaire de son apanage fût finie. Considérez sa conduite et la mienne. Vous savez qu'il m'avait fait toutes sortes d'offres, et voulait se donner à moi, abandonnant tous ceux qui l'avaient secouru, et vous particulièrement. Je ne l'écoutai point, et je vins vous trouver à Caen, où je me livrai entièrement entre vos mains. Je vous accordai tout ce que vous demandiez pour vous et pour vos amis.

1 Legrand. — Mathieu. — Comines. — Amelgard. — Detroy.

Lui, il est un jeune homme qui ne cherche qu'à tromper. Il a prié le comte de Charolais de lui faire ravoir la Normandie, et ne songe qu'à troubler le royaume en s'alliant ainsi à la Bourgogne. Le dois-je souffrir? Suivant l'accord que nous avons fait, ne suis-je pas en droit de vous sommer de le faire sortir de vos États? »

Cette lettre et tous les messages du roi n'avaient pu changer en rien l'obstination du duc de Bretagne, qui se sentait soutenu par toute la puissance de Bourgogne. Le duc d'Alençon était venu de nouveau se joindre à lui. Du reste, tous ces princes, mécontens et ennemis du roi, ne pouvaient plus espérer d'entraîner avec eux un parti dans le royaume. Le traité de Conflans avait trop montré leur peu de souci pour la chose publique; les bonnes villes et même la noblesse, voyaient bien qu'on ne pouvait mettre nulle confiance en eux.

De cette sorte, les deux partis ne se trouvant assez forts ni l'un ni l'autre, la fin du règne du duc Philippe s'était passée en ambassades, en cabales, en corruption réciproque des serviteurs de chacun, en promesses faites qui ne trompaient plus de part ni d'autre. Ce qui importait le plus au roi, comme au duc de Bourgogne, c'était l'alliance de l'Angleterre. Ce royaume était encore si divisé, que chacun d'eux y avait ses partisans et y exerçait son influence. Le comte de Rivers, père de la reine, était devenu favori du roi Édouard, et s'efforçait de le déterminer pour la Bourgogne. Le comte de Warwick, entièrement dévoué au roi de France, était depuis long-temps en secrète intelligence avec lui. Gagné à force de dons et de flatteries, il tâchait de mettre l'Angleterre entièrement dans les intérêts de la France. Mais le pouvoir du comte de Warwick diminuait. Il était si hautain et si absolu, il se targuait si fort d'avoir placé la couronne sur la tête du roi Édouard, il s'était opposé si fortement au mariage qui avait appelé madame Élisabeth Woodville sur le trône, que toute la faction de la reine travaillait à le détruire, et y parvenait peu à peu. « Le seul parti à prendre » pour nous, disait le comte de Warwick au comte d'Exeter, que » lord Rivers venait de faire exiler en Irlande, c'est de faire une » bonne alliance avec le roi de France. Son pouvoir nous soutiendra; » mais il faut que je le voie moi-même, et que je passe la mer. »

Il demanda en effet au roi Édouard de l'envoyer en ambassade en France pour se plaindre des courses que les vaisseaux français

faisaient sur les navires commerçans d'Angleterre ; sa proposition fut facilement agréée, car ses ennemis ne souhaitaient rien tant que de l'éloigner.

Le roi Louis ressentit une grande joie quand il sut qu'il allait enfin voir son grand ami le comte de Warwick, que depuis si longtemps il désirait entretenir. Il écrivit cet heureux événement aux bonnes villes du royaume, et, tout malade qu'il était, partit de Tours, afin de se rendre en Normandie, où l'ambassade anglaise devait débarquer. Arrivé à Rouen, il sut que le comte de Warwick venait d'entrer dans le port de Honfleur ; il envoya aussitôt plusieurs de ses serviteurs le recevoir. Partout les ordres étaient donnés de lui faire le même accueil que si c'eût été le roi d'Angleterre. Le roi lui-même vint au-devant du comte de Warwick jusqu'à la Bouille. Le lendemain, le comte fit une entrée solennelle à Rouen. Il était en bateau et débarqua sur le quai, où l'attendait le corps de ville avec tout le clergé, en pompeuse procession avec la croix et les bannières. On le conduisit de là à l'église, où il fit ses prières, puis au couvent des Jacobins, dans le logis qui lui avait été préparé.

Le roi prit une maison tout contre le couvent, et son empressement à converser secrètement et sans cesse avec le comte de Warwick était si grand, qu'il fit percer les murailles pour établir une communication commode entre les deux logis. Pendant douze jours ils ne se quittèrent presque pas d'un instant. Lorsque le comte de Warwick s'en allait par la ville pour en voir les curiosités, il n'y avait sorte d'honneurs qui ne lui fussent rendus. Le roi n'épargnait aucune dépense pour complaire en tout à cette ambassade ; au point que les fabricans de laine et de soie avaient ordre d'offrir en présent toutes les étoffes que le comte ou les gens de sa suite trouveraient à leur gré. De sorte que ces seigneurs d'Angleterre, qui étaient arrivés en France vêtus de manteaux assez communs, retournèrent chez eux habillés de ces damas, de ces velours, de ces draps fins de Rouen, qui avaient si grande renommée dans toute la chrétienté [1]. Les bourgeois de la ville se conformèrent si bien aux volontés du roi, et prirent tant de soins d'honorer le comte de Warwick, que le roi, pour leur en témoigner toute sa satisfaction, leur accorda le privilége de posséder des fiefs nobles, comme l'avait déjà obtenu souvent la bourgeoisie de Paris.

1 Amelgard.

Le comte de Warwick repartit ensuite pour l'Angleterre, plus serviteur du roi de France, qui le traitait si magnifiquement, que du roi Édouard, près de qui il avait maintenant bien peu de crédit. Le bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France, Jean de Popincourt, et d'autres ambassadeurs se rendirent en même temps en Angleterre, afin de traiter de l'alliance entre les deux royaumes, pour laquelle le comte de Warwick allait employer ses efforts. On voulait aussi négocier un mariage entre monsieur Charles, frère du roi, et madame Marguerite, sœur du roi d'Angleterre, la même que le comte de Charolais avait grand désir d'épouser.

Le roi et le comte de Warwick venaient de se quitter lorsqu'on apprit en France la nouvelle de la mort du duc Philippe. L'avènement du comte de Charolais ne changeait pas beaucoup l'état des affaires; car, depuis deux ans, tout se faisait à sa volonté en Bourgogne. Toutefois, son orgueil et l'obstination des autres ennemis du roi ne pouvaient que s'en accroître. Pour commencer, il ne traita point le roi de souverain seigneur, mais de seigneur seulement, dans la lettre où il lui annonça la mort de son père. Aussi le chancelier de France la fit-il mettre au trésor des chartres, sans qu'aucune réponse y fût faite.

Le roi ne négligea ni précaution, ni préparatifs. L'artillerie fut réunie. Les francs-archers de Champagne, de Normandie et de Limousin eurent ordre de s'assembler. Le maréchal de Loheac à Caen, et le comte du Maine à Châtellerault, passèrent la revue du ban de la noblesse de ces provinces. Les compagnies d'ordonnance des sires de Rouault, du Châtelet, de Gaston-du-Lyon, de Saint-Pol, de Loheac, de Comminges, furent placées en garnison sur les marches de Bretagne. Les compagnies de Sallazar, de Stévenot, de Talauresse et les Écossais de Cuningham, furent envoyées aux marches des pays de Champagne, de Luxembourg et de Liége, sous les ordres du comte de Dammartin. C'était lui maintenant qui avait la principale part dans la confiance du roi. Il venait d'être fait grand maître de sa maison, à la place du sire de Melun, qui était disgracié, suspect et emprisonné. Le sire de Croy, qui au commencement du règne avait été revêtu de cet office, n'était plus en situation d'être utile.

Bien peu de temps après le voyage du comte de Warwick, le roi

avait appris combien il devait peu compter sur l'Angleterre [1]. Le comte, en arrivant, avait été reçu avec une extrême froideur; en son absence, le parti de la reine avait encore pris un crédit plus grand. Les ambassadeurs de France, amenés avec lui, ne recevaient nul accueil; personne n'avait été envoyé à leur rencontre; on ne parlait même pas de leur accorder une audience. La colère du comte de Warwick était grande, et il ne la cachait ni à ses partisans ni aux ambassadeurs. Lui, qui venait de recevoir de si éclatans honneurs, que le roi de France avait traité comme un seigneur souverain, son ami et son égal, le comblant de bienfaits et de louanges, il était contraint de paraître, aux yeux des seigneurs français de l'ambassade, en disgrâce et dédaigné à la cour de son propre roi. Il ne parlait que de vengeance, et l'amiral de Bourbon ne manquait pas de l'y encourager de son mieux.

Après quelques jours, le roi Édouard admit en sa présence les ambassadeurs. Ils furent frappés des nobles façons de ce roi, le plus beau des princes de son temps, et trouvèrent qu'il surpassait encore ce qu'en publiait la renommée. Ce fut maître Jean de Popincourt qui porta la parole et qui exposa le sujet de l'ambassade. Aucune réponse ne lui fut donnée. Le roi Édouard répliqua seulement qu'il prendrait l'avis de son conseil. On apporta le vin et les épices; puis l'audience se termina. Ils ne purent en obtenir une autre, excepté pour prendre congé. Au lieu de présens magnifiques, tels que le comte de Warwick en avait reçu en France, ils eurent pour tout cadeau des trompes de chasse et des bouteilles de cuir, ce qui sembla bien mesquin. S'ils ne rapportèrent pas au roi des nouvelles favorables pour l'alliance qu'il souhaitait, du moins ils l'instruisirent de la haine mortelle que le comte de Warwick avait conçue contre le roi Édouard, des emportemens auxquels il se livrait, des desseins qu'il formait pour le détruire après l'avoir établi, du fort parti qu'il avait en Angleterre, de son alliance avec le duc de Clarence, qui venait d'épouser sa fille, et à qui il faisait espérer la couronne.

La discorde qui semblait ainsi se renouveler sans cesse en Angleterre, rassurait un peu le roi sur les secours que ses ennemis pourraient tirer de ce royaume. S'il n'avait pu y contracter une alliance,

1 Legrand.

du moins y avait-il un puissant parti, et il pouvait espérer d'y susciter des troubles. Le règne du duc Charles était un plus grand sujet de péril; une telle puissance entre les mains de son plus implacable ennemi ne devait laisser au roi aucun repos. La sédition des Gantois et les troubles du Brabant étaient venus d'abord donner, il est vrai, au duc Charles de suffisantes occupations : le roi s'était efforcé de mettre ce temps à profit pour se garantir des attaques et des complots qu'il prévoyait.

Un de ses premiers soins avait été de s'assurer de plus en plus de la bonne volonté des Parisiens [1]. La ville était encore fort dépeuplée et se ressentait de tant de guerres, de famines, d'épidémies. Des rues entières étaient désertes et les maisons y tombaient en ruine. Le roi manda à Chartres, où il était, maître Jean le Boulanger, président au parlement, et plusieurs avocats, procureurs et notables bourgeois, pour conférer avec eux dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt de sa bonne ville. D'après leur avis, une ordonnance fut d'abord rendue pour rétablir le même droit d'asile dont jouissaient les villes de Saint-Malo et de Valenciennes; c'est-à-dire que les gens de toute nation pouvaient venir y habiter, et y jouir de toute franchise, nonobstant tout crime de meurtre, larcin, vol ou escroquerie, commis par eux, sauf les cas de lèse-majesté. En même temps on régla que tous les habitans de la ville, de quelque état qu'ils fussent, seraient divisés par métiers et corporations, qui auraient leurs bannières. Chaque bannière avait son capitaine et son lieutenant, et tous ceux qui étaient âgés de seize à soixante ans devaient se munir de jacques ou de brigandines, de casques ou salades, de piques ou de haches. Le parlement avait sa bannière, ainsi que la chambre des comptes; les nobles et les gens d'église n'étaient pas non plus exempts de cette milice.

Bientôt le roi se rendit lui-même à Paris. La reine, qui tarda peu à le suivre, fut reçue avec grande allégresse et solennité. Le peuple lui montra un extrême amour. Ce furent partout des feux de joie et des tables placées dans les rues, où pouvaient s'asseoir tous venans. Le roi prit aussi occasion de la noce de maître Nicolas Balue, frère de son favori le cardinal, avec la fille de messire Jean Bureau, maître de l'artillerie et ancien bourgeois de Paris, pour

1 Legrand. — De Troy. — Ordonnance.

donner et recevoir beaucoup de fêtes. Les seigneurs du parlement et de la chambre des comptes, ainsi que les principaux bourgeois, étaient sans cesse invités avec leurs femmes à la cour, chez les princes et chez les serviteurs du roi. Le roi, la reine, les princesses de Savoie, s'en allaient familièrement dîner chez le premier président, ou chez les élus de la ville. Ils y trouvaient tout préparé pour les bien recevoir. Selon l'usage du temps, des bains étaient toujours apprêtés, et les princesses s'y baignaient avec les dames de la bourgeoisie. Le roi fut aussi parrain de l'enfant de Denis Hesselin, son pannetier, un des élus. Il donnait de grandes aumônes, et faisait des vœux et des pèlerinsges à pied, à Saint-Denis ou aux diverses églises, se montrant sans cesse au peuple.

Le 14 septembre, il voulut passer la revue de toutes les bannières de la ville. Jamais, disaient les Parisiens, on n'avait vu une si nombreuse et si belle armée. Il y avait soixante-sept bannières de métiers, sans compter les bannières du parlement, de la chambre des comptes, des trésoriers, des généraux des aides, des monnaies, du Châtelet et de l'hôtel de ville. Plus de trente mille hommes portaient la jacque ou la brigandine blanche; les autres n'avaient que le casque pour arme défensive; mais tous tenaient la pique, l'épieu ou la hache. Cette milice était rangée en bataille, sans bruit ni tumulte, depuis la porte du Temple jusqu'à l'abbaye Saint-Antoine; de là à la Grange de Reuilli, et à Conflans; puis la file revenait par la Grange-aux-Merciers, le long de la rivière jusqu'à la tour de Billi et la Bastille Saint-Antoine [1]. Le roi, avec la reine et tout son cortége, suivit les rangs, et montra son contentement de voir les gens de sa ville de Paris en si belle ordonnance. Par son commandement, des tonneaux de vin avaient été placés de distance en distance, et furent défoncés pour que chacun s'y rafraîchit. Quoi qu'il en pût dire publiquement, il savait à quoi s'en tenir sur la force d'une telle armée de bourgeois, et les seigneurs de sa suite en riaient sans trop se gêner. « Ne croyez-vous pas, sire, disait le sire de » Crussol, qu'il y en a ici plus de dix mille qui ne feraient pas dix » lieues sans s'arrêter pour manger? — Pâques Dieu! répliqua le » roi en riant, je crois que leurs femmes chevauchent mieux qu'eux. »

Tout en s'efforçant de plaire au peuple, le roi s'occupait alors

1 De Troy. — Cabinet de Louis XI.

d'une affaire qui était loin d'avoir l'approbation des gens sages du parlement, de l'Université et de la bourgeoisie. Pour se rendre le pape favorable, il venait de promettre encore une fois l'abolition de la pragmatique[1]. C'était maître Jean Balue, évêque d'Évreux, qui avait surtout travaillé l'esprit du roi pour le disposer en faveur des prétentions du saint-père; d'ailleurs il y était assez porté par le désir de disposer des bénéfices et des évêchés, au lieu de les laisser à la libre élection des communautés et des chapitres. Il semblait au roi que par-là il accroîtrait grandement son pouvoir. Cependant les promotions dans le clergé se faisaient bien moins par sa propre volonté que par la protection de Balue. Rien n'égalait en ce moment le crédit de cet évêque : non content de l'évêché d'Évreux et des abbayes de Lagni, de Fécamp, de Saint-Éloy, de Château-Thierry, de Borgueil, il voulut avoir l'évêché d'Angers. Jean de Beauveau occupait ce siége; il avait été un des premiers bienfaiteurs de Balue, qui avait commencé par être secrétaire de Guillaume Juvénal, évêque de Poitiers, et exécuteur infidèle de ses dernières volontés. L'évêque d'Angers l'avait emmené avec lui à Rome en 1462, et c'était alors que Balue avait commencé à obtenir un grand crédit près du pape. Il en avait profité pour faire commerce public de bénéfices et de canonicats, puis en se faisant nommer, malgré Jean de Beauveau, trésorier de l'église d'Angers. Lorsqu'il eut toute la faveur du roi, il résolut de se venger de son ancien évêque, et de le supplanter sur son siége. Pour cela il persuada au roi qu'il lui importait d'avoir, sur les marches de la Bretagne, dans un si grand diocèse, un évêque tout dévoué à sa personne et à ses intérêts. On demanda à Jean de Beauveau sa démission; il la refusa. Alors le pape l'excommunia et l'interdit, en l'exilant au monastère de la Chaise-Dieu en Auvergne. L'évêque d'Angers en appela au parlement; mais le roi défendit à la cour de prendre connaissance de l'affaire, disant, par lettre de cachet, que le pape seul était compétent, et que le roi très-chrétien, fils aîné de l'Église, devait seulement procurer l'obéissance au saint-siége. Un tel ordre était contraire à toutes les coutumes et libertés de l'Église de France, et même à un édit du roi, qui, quatre ans auparavant, avait prescrit au parlement de connaître de la possession des bénéfices.

1 Legrand.

Lorsqu'à la persuasion de maître Jean Balue, que, pour prix de ses bons offices, le pape venait de nommer cardinal, le roi abolit encore une fois la pragmatique, le parlement n'oublia pas non plus son devoir. Balue [1] y était venu en personne pour faire enregistrer les lettres du roi. C'était durant les vacances ; mais il trouva au parquet maître Jean de Saint-Romain, procureur général, qui s'opposa formellement à la publication et à l'exécution desdites lettres. L'évêque s'emporta en menaces, et finit par dire au procureur général que le roi le désappointerait de son office ; maître Jean de Saint-Romain ne s'en émut guère. « Le roi, répondit-il, m'a baillé » cet office ; je le tiendrai et exercerai tant que ce sera son bon » plaisir. Il peut me l'ôter ; mais je suis bien résolu de tout perdre » avant de faire une chose contraire à ma conscience, dommageable » au royaume de France et à la chose publique, et dont il vous est, » certes, bien honteux de poursuivre l'expédition. »

L'Université ne fut pas moins ferme contre un tel abus, en appela au futur concile, et fit enregistrer son opposition au Châtelet. C'était le seul corps qui eût consenti à la publication des lettres du roi.

Ainsi le roi se trouva une seconde fois en division avec le parlement, et encore pour avoir été trompé par un évêque qui avait voulu devenir cardinal, comme cela lui était déjà arrivé, six ans auparavant, avec l'évêque d'Arras. Mais Balue avait si bien su plaire au roi, en se montrant zélé serviteur, prêt à tout faire et à obéir à tout, qu'on ne pouvait ébranler la confiance qu'il mettait en lui. Lorsqu'on semblait vouloir donner quelque soupçon au roi, ou qu'il craignait qu'on s'étonnât de tant de faveurs dont il l'accablait : « C'est un bon diable d'évêque, disait-il, du moins pour le » moment ; je ne sais pas ce qu'il sera à l'avenir, mais quant à » présent il est continuellement occupé de mon service [2]. »

Il lui confia alors une commission importante. Le duc de Bourgogne, après avoir heureusement apaisé les troubles de Brabant, assemblait son armée pour soumettre les Liégeois. Le roi, qui les avait en secret excités, ne voulait pas prendre ouvertement parti pour eux, mais cherchait à profiter des embarras du Duc, pour obtenir de lui, ou qu'il ne ferait pas la guerre aux Liégois ses

1 De Troy. — 2 Lettre de Louis XI au sire de Bressuire.

alliés, ou qu'il ne s'opposeralt point à ce que, par un juste retour, le roi attaquât le duc de Bretagne, allié du Duc. Le cardinal Balue et maître Van den Driesche furent envoyés à Bruxelles afin de traiter sur conditions.

Par malheur pour le roi, il n'y avait pas de peuple plus difficile à gouverner, et entendant si mal la raison que ces gens de Liége. Ils conduisaient toutes leurs affaires avec désordre et imprudence, et dérangeaient sans cesse les mesures qu'il voulait prendre. C'était un grand sujet d'embarras et d'incertitude pour le comte de Dammartin, qui commandait l'armée à Mézières, à Mouzon et dans le pays des Ardennes. Tout habile qu'il pût être, il lui était difficile de ménager des choses opposées, comme le voulait son maître, qui désirait à la fois ne pas donner de griefs évidens au duc de Bourgogne, et maintenir les Liégeois dans leur résistance[1]. Les méchantes gens de cette ville s'étaient répandus dans les bois au bord de la Meuse, et y commettaient mille ravages. Les laboureurs n'osaient plus semer ni recueillir. Les marchands n'osaient plus faire voyager leurs marchandises ni par eau ni par terre. Les sujets de la France, aussi bien que les habitans du Luxembourg, sujets de Bourgogne, se plaignaient hautement, et demandaient qu'on fît cesser de tels désordres. Parfois les mauvais sujets des villes françaises, et même quelqnes gens d'armes des compagnles, se laissaient tenter par l'exemple des Liégeois, et couraient la campagne avec eux comme des brigands. Alors le duc de Bourgogne demandait justice, et le roi écrivait d'une façon authentique au comte de Dammartin de faire châtiment exemplaire sur ceux de ces Liégeois qu'il pourrait saisir, tandis qu'il lui prescrivait en secret de se bien garder de toute punition rigoureuse.

L'audace des Liégeois s'accrut au point que, sans songer qu'ils avaient trois cents otages entre les mains du duc de Bourgogne, ils s'en allèrent saisir dans son château un gentilhomme du pays de Luxembourg; ils l'accusaient de leur avoir été contraire dans les dernières guerres, et lui firent souffrir de cruelles tortures avant de lui trancher la tête. Le Duc, apprenant ce nouveau méfait, jura d'en tirer une vengeance sévère. Mais, comme il était encore dans l'embarras des affaires de Brabant, il lui fallait attendre qu'il se trouvât en force suffisante.

1 Lettres de Damartin.

Dans les querelles continuelles des Liégeois avec leur évêque, la ville d'Huy s'était toujours montrée favorable au parti de l'évêque. Aussi, lorsqu'il avait fallu lever de forts impôts pour payer les sommes que le duc de Bourgogne avait exigées par le dernier traité, les gens d'Huy n'avaient pas été compris dans la taxe. Les Liégeois s'en irritèrent, et en firent un nouveau sujet de plainte contre l'évêque. Il n'y avait un prince plus doux, plus patient, un évêque plus indulgent et plus charitable que Louis de Bourbon, évêque de Liége[1]; si les gens sages lui faisaient quelque reproche, c'était d'encourager ce peuple à la sédition par sa trop grande bonté. Jamais il n'avait eu un moment de repos, toujours nouveaux murmures, sédition nouvelle contre lui. Ce n'était ni sur sa demande ni de son gré que le duc de Bourgogne avait eu recours aux voies de rigueur et à la force des armes; pour lui, il s'en référait à des arbitres ou à l'autorité du saint-siége, dont ses rebelles sujets refusaient de reconnaître la sentence quand elle leur était contraire.

Lorsqu'il les vit de nouveau en révolte, il se retira dans sa ville d'Huy. Eux, oubliant leurs défaites récentes et la ruine de Dinant, qui fumait encore, prirent les armes et vinrent assiéger leur évêque. Dès que le Duc en fut informé, il chargea le sire de Bossut de s'en aller promptement avec quelques chevaliers du Hainaut s'enfermer dans la ville d'Huy pour la défendre contre les Liégeois. Elle manquait de munitions; la troupe du sire de Bossut n'était pas nombreuse. Après quelques rencontres, où elle combattit vaillamment les ennemis, elle se trouva enfermée dans les murs, la ville investie de toutes parts.

Tous les habitans n'étaient pas du même parti. Le petit peuple était plus favorable aux Liégeois qu'à l'évêque. Il y avait des intelligences entre le camp et la ville. Des murmures s'élevèrent. On parlait hautement de se rendre et d'ouvrir les portes aux assiégeans. L'évêque et ses serviteurs commencèrent à avoir peur. « Il » faut me tirer d'ici, disait-il au sire de Bossut. Pour tout l'or du » monde je ne voudrais pas tomber entre les mains de ces gens-là. » Le sire de Bossut se trouvait en grande perplexité. Le Duc lui avait recommandé de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Manquer à ses ordres en une telle occasion, c'était encourir sa disgrâce,

1 Amelgard.

c'était montrer peu de souci de son propre honneur. D'un autre côté, le noble prélat, cousin germain de son maître, lui demandait à quitter une ville où la résistance était véritablement difficile; si, par suite de son refus, il arrivait quelque malheur à l'évêque, c'était à lui qu'on l'imputerait. Ce motif l'emporta; il fit une sortie à la tête de ses gens, et emmena ainsi sous bonne escorte l'évêque par la route de Bruxelles. Ce n'était pas sans regret, et la plupart des hommes d'armes du sire de Bossut s'étonnaient fort de la résolution qu'il avait prise. « Ah! monsieur, qu'avez-vous fait » là? lui disait un vaillant compagnon nommé Bertrandon; vous » faites grand tort à votre honneur et à votre bonne renommée. » Comment! pour complaire à un prêtre, vous laissez là une ville » que le Duc a remise à votre garde! vous croyez au conseil d'un » clerc qui ne sait ce que c'est qu'honneur ou blâme. Oh! monsieur » de Bossut, vous aurez fort à faire pour réparer ceci. »

Le duc fut du même avis que Bertrandon, et entra dans une grande colère quand il vit revenir sa garnison. L'évêque prit la défense du sire de Bossut : « Si l'on a mal fait, disait-il, toute la » faute en est à moi. Si ce vaillant chevalier a quitté la ville, c'est » moi qui l'en ai pressé, qui l'y ai forcé. J'en porterai, s'il le faut, » la peine en mon corps et en mes biens quand je les aurai retrou- » vés. » Toutes ces raisons ne touchaient guère le Duc, et rabrouant l'évêque sans nul égard, il lui reprochait sa couardise cléricale; puis revenant au sire de Bossut : « Vous aviez bien à faire, disait- » il, d'obéir à un lâche prêtre, quand il y va de mes ordres et de » votre honneur. »

En vain le sire de Bossut allégua-t-il qu'il avait cru avoir le temps de revenir après avoir conduit l'évêque, la chose était trop peu vraisemblable. En effet, le sire de Ravestein, qui fut aussitôt envoyé pour essayer de faire lever le siége, arriva trop tard; les habitans avaient ouvert la porte aux Liégeois. Quelques chevaliers firent au milieu des rues une merveilleuse défense. Il y en eut un, entre autres, qui, acculé dans un étroit passage, faisait si bien tête à la foule qui le poursuivait, que les Liégeois lui crièrent : « Que » voulez-vous faire? tous vos compagnons sont maintenant partis. » Croyez-vous donc regagner la ville à vous seul? Ce serait à con- » tre-cœur que nous tuerions un si vaillant homme. Sauvez-vous! » sauvez-vous! »

Malgré cet avantage des Liégeois, les affaires du Duc devenaient chaque jour meilleures. Le bon ordre s'établissait en Brabant; les nobles et les hommes d'armes qu'il avait mandés dans toutes ses seigneuries arrivaient en foule; et, ce qui était plus encore, le roi Édouard était bien plutôt disposé à s'allier avec lui qu'avec le roi de France. Il avait tout espoir d'obtenir madame Marguerite en mariage; déjà une alliance était conclue, et cinq cents Anglais venaient de Calais renforcer son armée.

Pendant ce temps-là, toutes les négociations et les subtilités du roi ne lui profitaient en rien; il aurait fallu résoudre à faire avancer les compagnies du comte de Dammartin au secours des Liégeois, et c'est ce qu'on ne pouvait obtenir de lui, car il voulait tout gagner sans rien risquer. Les Liégeois eux-mêmes n'acceptaient point son arbitrage. Il leur avait fait demander d'envoyer quelques-uns de leurs nobles et de leurs principaux habitans pour traiter avec le sire de Dammartin et l'évêque de Langres, qu'il avait commis pour ouvrir des pourparlers avec des députés de l'évêque de Liége et des ambassadeurs de Bourgogne. Les Liégeois répondirent qu'il y avait bien peu de nobles chez eux, et qu'occupant tous des offices publics, ils n'avaient pas le loisir de s'absenter. Ils priaient les ambassadeurs de France de venir dans leur ville, et ceux-ci ne voulaient point s'y rendre, tant que le roi ne les chargerait pas d'y conduire les hommes d'armes qu'ils avaient, en son nom, fait espérer aux Liégeois. Ainsi aucune conférence ne pouvait commencer, puisqu'il ne se présentait de députés ni du Duc ni des gens de Liége. Le bon évêque seul avait aussitôt envoyé les siens. Cependant Dammartin voyait l'armée de Bourgogne s'augmenter chaque jour, et demandait au roi des renforts et des instructions, le pressant de lui faire savoir si son intention était de se saisir de quelques villes, tandis qu'il en était temps encore.

Les ambassadeurs que le roi avait envoyés au Duc étaient fort mal choisis. Ni Van den Driesche, ni le cardinal Balue ne pouvaient avoir grand crédit à la cour de Bourgogne. Le premier était un serviteur infidèle, chassé par le duc Philippe, et de mauvaise renommée dans les pays de Flandre. Quant au cardinal, tout le monde l'avait en bien petite estime, et le Duc ne le pouvait souffrir. Alors le roi pensa que le connétable de Saint-Pol aurait une plus grande autorité dans cette affaire. C'était un puissant prince, ses seigneu-

ries étaient placées entre les pays de France et de Flandre. Tout serviteur qu'il était du roi, et bien qu'il fût récemment devenu son beau-frère en épousant madame Marie de Savoie, il affectait une grande indépendance, et pouvait agir plus encore comme médiateur que comme ambassadeur. Le Duc lui-même avait eu désir de le voir, afin de savoir quel parti il prendrait, et de connaître mieux les véritables intentions du roi. Les sires de la Roche et d'Émeries étaient allés le trouver dans sa ville de Bohain, pour l'engager à venir à Bruxelles. Il s'y rendit en effet avec une grande suite, et commença à traiter les affaires du roi en bon et loyal ambassadeur.

Il exposa au Duc les griefs du roi, l'alliance avec l'Angleterre et la guerre projetée contre les Liégeois, alliés de la France. Sur ces deux points, et sur tous les autres, il trouva ce prince inflexible, comme il l'avait prévu et annoncé au roi, tant il connaissait bien le caractère du duc Charles. Lorsqu'on lui représentait que c'était une chose mal faite à lui, premier prince du royaume, petit-fils des rois de France, issu de la noble fleur de lis, de chercher et contracter alliance avec ses anciens ennemis, et de mettre ainsi le trône en péril, il répondait : « Si je me suis allié à l'Angle-
» terre, le roi ne peut s'en prendre qu'à lui-même; ce sont ses
» menaces, ses propos étranges, et la diversité de sa conduite
» qui m'y ont contraint. N'a-t-il pas cherché aussi à s'unir à l'An-
» gleterre? Maintenant je suis au point de ne pouvoir reculer. Si
» le roi m'eût reconnu et traité comme un prince de loyauté et de
» foi, tel que je suis et tel que ceux dont je descends, je l'aurais
» servi et aimé; mais il n'a cherché qu'à me déplaire et il a fallu
» me pourvoir ailleurs; et, tout de France que je suis, il m'a forcé
» de devenir Anglais. D'ailleurs ma parenté et mes affections
» n'étaient-elles pas pour la maison de Lancastre et pour le roi
» Henri contre la maison d'York et le roi Édouard? Si mainte-
» nant je veux épouser madame Marguerite d'York, n'est-ce point
» la nécessité qui m'a inspiré ce dessein? »

Sur l'article des Liégeois, le Duc répondait plus impatiemment encore, et sans laisser même le connétable achever tout ce qu'il avait à dire : « Mon cousin, tenez-vous-en là, disait-il; qu'on ne
» m'en parle plus. Quelque chose qui en puisse arriver, quelque
» fortune que me réserve le plaisir de Dieu, je mettrai mon armée

» en campagne et j'irai à Liége; je veux savoir une fois si je suis » maître ou valet. Qui voudra me détourner et m'empêcher, n'a » qu'à venir, il trouvera à qni parler. » Puis, lorsque le comte de Saint-Pol essayait de le calmer et de lui parler du peu de prudence qu'il y aurait d'allumer une si grande guerre pour châtier quelques vilains, il répliquait : « Il n'y a ni sermon ni prêcheur qui puisse » rompre mon dessein. Si le roi voulait du bien aux Liégeois, il » n'avait qu'à leur défendre de m'offenser. Ils sont venus ravager » mes terres; ils ont traîtreusement saisi et mis à la torture un de » mes braves gentilshommes; ils ont pris et saccagé la ville d'Huy. » Eux et d'autres ont voulu m'éprouver et m'épouvanter lors de » mon entrée en seigneurie. Il y avait là-dessous de plus grands » projets, et je sais bien d'où ils viennent. Aussi, ou je mourrai, » ou je les mettrai au fouet et au bâton; je les perdrai, je les rui- » nerai, et jamais je n'aurai joie au cœur avant de m'être vengé » d'eux. Il n'y a ni roi, ni empereur, ni soudan, ni personne pour » qui je veuille tarder d'un jour, et si le roi les veut défendre, j'en » ai peu de souci. Je serai dans mon droit, qu'il vienne ! La cam- » pagne est ouverte pour tout le monde; mais tenez pour certain » que s'il me veut faire du mal, moi aussi je lui en ferai tant, que » le meilleur ne sera pas de son côté. »

Lorsque le connétable voyait un tel courroux, il rappelait au Duc que les discours dont il s'irritait venaient du roi et non point de lui; qu'ainsi il ne serait pas juste de les lui imputer. Alors, quittant son caractère d'ambassadeur, il était le premier à se railler de sa commission, dont il avait d'avance annoncé au roi toute l'inutilité, et il remettait même le Duc en joyeuse humeur par les plaisanteries qu'il en faisait.

Le roi avait donné pour instruction au connétable de conclure pour le moins une trève d'un an, qui aurait compris tous les alliés de part et d'autre; mais le Duc n'entendait pas plus à cette proposition qu'à toutes les autres. Son amitié avec l'Angleterre, les renforts qui lui arrivaient de Calais, ses nobles qui se rassemblaient de toutes parts, des lettres du roi de Castille qui, rompant sa vieille alliance avec le royaume de France, se déclarait ennemi du roi Louis; tout augmentait l'orgueil du Duc, et le rassurait contre ce que pourrait tenter son adversaire. Le cardinal Balue, Van den-Driesche, le connétable, n'étaient pas plus écoutés l'un que l'autre.

L'archevêque de Milan, légat du pape, envoyé par le saint-siége pour prévenir l'effusion du sang chrétien, arriva à Bruxelles et ne fut pas mieux entendu. Il était serviteur du duc de Milan, le plus fidèle allié du roi; il venait de passer long-temps à la cour de France; c'en était assez pour être grandement suspect de partialité au Duc. Il fit signifier à ce légat qu'il l'écouterait avec le respect dû au saint-siége sur tout autre objet que la guerre de Liége, mais qu'à cet égard toute parole était superflue. Puis le chancelier de Bourgogne et les autres conseillers du Duc firent si bien qu'ils rendirent peu à peu le légat favorable à sa cause [1].

Cependant le roi, avec son impatience accoutumée, envoyait message sur message au connétable pour savoir comment allaient les affaires. Rien n'avançait, le Duc ne voulait accorder qu'une trève de six mois, à condition que, du côté du roi, elle ne comprendrait pas les Liégeois, et que, de son côté, elle s'appliquerait au duc de Bretagne et à monsieur Charles [2]. Or c'était précisément traverser la secrète intention du roi, qui aurait volontiers abandonné les Liégeois, pour pouvoir librement entrer en Bretagne. Pour mieux savoir encore sa volonté véritable, ce qui n'était pas facile, le connétable s'en alla en toute hâte le trouver à Paris. Après avoir longuement devisé avec lui durant une nuit, sans prendre de repos, il se remit en route, changeant de chevaux et les tuant de fatigue. Il arriva à Bruxelles au moment où le Duc, déjà revêtu de son haubergeon, montait à cheval pour aller à Louvain se mettre à la tête de son armée. « Je pars, dit-il à haute voix et » publiquement aux ambassadeurs du roi, pour aller faire ma guerre » aux Liégeois, et je supplie le roi de ne rien entreprendre contre » mon cousin de Bretagne. — Mais, monseigneur, vous ne choi- » sissez pas, vous prenez tout, lui dit le connétable; vous faites la » guerre à nos amis, et vous voulez que nous nous tenions en repos » sans courir sus à nos ennemis, comme vous faites aux vôtres; cela » ne peut être ainsi, le roi ne le souffrira point. — Les Liégeois » sont rassemblés, repartit le Duc, et je m'attends à avoir bataille » avant qu'il soit trois jours. Si je la perds, je crois bien que vous » ferez à votre guise; mais aussi, si je la gagne, vous laisserez en » paix les Bretons. » Il monta sur son cheval et partit.

1 Legrand. — 2 Comines.

Le connétable le suivit à Louvain; il y vit la plus belle armée et la mieux pourvue d'artillerie et de munitions qu'on eût rassemblée depuis long-temps. Ce n'était pas une circonstance qui pût rendre le Duc plus accommodant ou plus craintif à offenser le roi; cependant le comte de Saint-Pol continuait à le presser pour une trève de six mois, puisqu'il ne la voulait pas d'un an. Enfin le Duc s'étonna de le voir si pressant et si zélé pour les intérêts du roi. « Mon cou-
» sin, lui disait-il, vous êtes bien mon ami, je vous avertis donc
» de prendre garde que le roi ne fasse pas de vous un jour ainsi
» qu'il a fait de plusieurs autres. Si vous voulez demeurer de notre
» côté, vous y serez le très-bien venu [1]. »

Le Duc, nonobstant sa témérité, aurait en effet souhaité ne pas courir le risque de voir le roi porter secours aux Liégeois et leur envoyer les troupes du comte de Dammartin. Pour détourner ce coup, il ne voyait rien de mieux que de mettre dans ses intérêts le connétable, qui pourrait ou dissuader le roi de cette guerre, ou l'embarrasser en se séparant de lui [2]. « Mon cousin, lui dit-il lors-
» qu'il l'eut trouvé fidèle à son devoir d'ambassadeur, que le roi
» donne secours aux Liégeois, cela ne m'importe guère; mais sou-
» venez-vous qu'encore que vous soyez connétable de France, vous
» êtes mon sujet et avez réservé votre foi à la maison de Bourgogne
» dans le serment que vous avez fait au roi. Le comte de Roussi,
» votre fils, est mon serviteur et marche dans mon armée. Le plus
» beau et le meilleur de votre avoir est dans mes pays; s'il me plai-
» sait de vous sommer de votre devoir de vassal, et si vous me re-
» fusiez obéissance, je sais ce que j'aurais à faire; pensez-y bien.
» Si le roi se mêle de ma guerre, ce pourra bien ne pas être à votre
» profit. »

Il y avait en effet matière à réflexion pour le connétable. « Mon-
» seigneur, répondit-il, Dieu vous accorde joie et bonne aventure
» dans votre guerre; si le roi s'en mêle, croyez que j'en serai bien
» fâché pour vous et pour lui. Près de vous je ne puis rien faire, et
» je vais partir en toute hâte, vous promettant d'empêcher, autant
» du moins qu'il sera en mon pouvoir, que d'ici à quinze jours le
» roi ne décide rien; d'ici là vous saurez ce que vous avez à faire.
» Avant une semaine, vous aurez de mes nouvelles. — Je ne vous

1 Legrand. — 2 Chatelain.

» demandé rien, ajouta le Duc, je vous donne toute liberté; j'ai-
» merais mieux que le roi me laissât faire et se déportât de secourir
» ces méchans vilains que le légat vient d'interdire et d'excom-
» munier; mais, s'il s'en mêle, Dieu est là-haut qui connaît les
» cœurs et sait où est le bon droit, ainsi je vais me mettre en peine
» de gagner la victoire. »

Le connétable partit et tint parole. La chose lui fut facile; il n'était déjà plus temps pour le roi d'envoyer du secours aux Liégeois; d'ailleurs le moment le plus favorable était passé; il eût fallu se décider plus tôt, et beaucoup de gens s'étonnèrent qu'il eût manqué une occasion qui leur semblait si bonne. Tel était son caractère : il se méfiait de la fortune comme de tout le monde, et ne voulait pas mettre sa puissance au hasard d'une guerre. D'ailleurs c'était avec raison qu'il avait craint que le parti des princes ne profitât de ce moment pour se déclarer ouvertement. Encouragés par la puissante protection du duc de Bourgogne, ils avaient tous passé entre eux et avec lui de nouveaux traités d'alliance envers et contre tous, y compris expressément le roi [1]. Le traité du duc d'Alençon avec le duc de Bourgogne était plus formel encore; il portait : « Pour
» résister aux entreprises soudaines, légères et traîtresses que mon-
» seigneur le roi, par l'exhortation et la poursuite de nos ennemis
» qui sont près de lui, pourrait faire sur nous et notre très-cher fils
» René d'Alençon, comte du Perche. »

Ce fut le 1er octobre qu'il scella cette alliance; et, dès le 11, il ouvrit aux hommes d'armes bretons sa ville d'Alençon; de là ils se répandirent en Normandie; Caen, Bayeux, et tout le Cotentin tombèrent en leur pouvoir; Saint-Lô seul résista. C'était une ville dont les bourgeois s'étaient toujours montrés bons et courageux Français; ils avaient, quarante ans auparavant, chassé eux-mêmes les Anglais hors de chez eux. Cette fois ils repoussèrent les Bretons, et l'ardeur fut si grande, qu'une femme en tua plusieurs de sa main.

Le roi envoya sur-le-champ le maréchal de Loheac en Normandie, écrivit aux bourgeois de Saint-Lô pour les remercier, fit une pension à cette vaillante femme, assembla les francs-archers, fit publier l'ordre d'armer les paysans pour qu'ils courussent sus aux

1 Legrand.

Bretons, et dépêcha courriers sur courriers au roi René, au comte du Maine, qui commandait en Poitou et en Anjou, et au connétable, pour qu'il se hâtât de conclure la trève avec le duc de Bourgogne; tout semblait si heureusement succéder à ses adversaires, qu'il s'occupa encore bien plus à traiter qu'à combattre.

L'armée du Duc était prête, et vers le milieu du mois d'octobre elle se mit en route. Avant de partir, il envoya des hérauts publier la guerre dans tout le pays, et durant la publication ils portaient l'épée nue d'une main et une torche de l'autre, pour signifier qu'on allait faire une guerre de feu et de sang. Le Duc assembla en même temps son conseil et délibéra sur ce qu'on ferait des trois cents otages donnés, deux ans auparavant, par les Liégeois [1]. Quelques-uns proposaient de les faire tous mourir. Le sire de Contay surtout soutint cette opinion d'une façon si dure et si cruelle, que les gens les plus sages en furent indignés. Deux ou trois conseillers seulement étaient de cet avis, accoutumés qu'ils étaient à l'autorité et au grand sens du sire de Contay. Le Duc demanda ensuite à Guy de Brimeu, sire d'Himbercourt, un des meilleurs chevaliers de Picardie, qui pendant quelque temps avait eu l'administration de la ville de Liége, ce qu'il pensait sur cette affaire; il répondit : « Monseigneur, je pense qu'avant tout il faut mettre Dieu de notre » côté, et donner à connaître au monde que vous n'êtes ni cruel » ni vindicatif. Il vous faut délivrer tous ces otages : ce sont de » braves gens, ils se sont mis en cette dure position à bonne inten- » tion, espérant le maintien de la paix. En leur annonçant la grâce » que monseigneur leur fera, et en les renvoyant, on leur dira » qu'ils doivent s'employer à ramener tout ce peuple à la paix, et » que s'ils n'y peuvent réussir, il faut du moins, en reconnaissance » d'une si grande bonté, qu'ils s'abstiennent de prendre parti con- » tre vous ou contre leur évêque. »

Cette opinion prévalut dans l'esprit du Duc, et lui mérita de grandes louanges pour sa bonté et sa douceur. On disait même que le vieux Duc son père ne se serait pas montré si miséricordieux envers les Liégeois qui lui avaient si souvent faussé leur parole, et qu'assurément les otages n'auraient pas échappé à la mort. Tout le conseil se leva satisfait d'une si heureuse délibération. « Voyez-

1 Comines.

» vous cet homme-là, disait tout bas au sire Philippe de Comines » un des conseillers, en lui montrant le sire de Contay, il est » vieux, mais de forte santé; hé bien! je gagerais beaucoup que » d'ici à un an il ne sera pas en vie, et cela pour cette terrible » opinion qu'il a soutenue. »

Les Liégeois s'étaient avancés jusqu'à Saint-Trond, dans le pays de Hesbaye, et y avaient établi une garnison de trois mille hommes. Il fallait commencer par assiéger cette ville. Le Duc l'investit avec son armée, prit soin de la tenir en grand ordre, et, avec toutes les précautions nécessaires, il assura son campement au milieu de cette contrée marécageuse. Il y avait trois jours seulement que le siége était commencé, lorsque les Liégeois arrivèrent au secours de la ville, au nombre d'environ trente mille. Il y avait en effet parmi eux un dicton populaire :

Qui passe dans le Hasbain
Est combattu le lendemain.

Le Duc se disposa à la bataille, et jamais ne montra autant de prudence et de connaissance de la guerre[1]. Ses deux ailes étaient appuyées et couvertes par des marais, et il y plaça en réserve sa cavalerie et les cinq cents Anglais qui lui étaient venus de Calais. Pour lui, il commandait en personne le corps de bataille, et le sire de Ravestein marchait en tête de l'avant-garde.

Les Liégeois campaient au village de Brustem, et s'y étaient fortement retranchés derrière de grands fossés pleins d'eau. Après que le Duc eut parcouru les rangs sur son petit cheval, et qu'il se fut assuré que chaque troupe était au lieu assigné par l'ordre de bataille qu'on lui voyait tenir écrit dans sa main, il ordonna l'attaque. L'avant-garde, formée d'archers et de quelque artillerie légère, s'avança vivement jusqu'au fossé, et tira si serré qu'elle fit reculer les Liégeois. Leur retranchement fut emporté; mais lorsqu'ils s'aperçurent que les Bourguignons avaient épuisé leurs traits, ils vinrent d'un grand courage, et avec leurs longues piques commencèrent à faire un terrible massacre parmi les archers. Déjà les bannières reculaient, et l'armée du Duc s'ébranlait, lorsqu'il

1 Comines. — La Marche.

fit avancer le reste de ses archers sous les ordres de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et du sire d'Émerics. Ils rétablirent le combat, et quand les Liégeois furent ébranlés, quittant leurs arbalètes, ils tombèrent dessus avec leurs fortes épées, car ils étaient mieux armés que les premiers archers. Le sire de Wilde, qui commandait les Liégeois, fut tué, et bientôt la déroute commença.

Mais le Duc n'avait pas disposé son ordre de bataille pour en profiter ; il n'avait voulu rien risquer. Si toute son armée avait été engagée, la garnison de Saint-Trond aurait pu faire quelque dangereuse sortie ; d'ailleurs il importait, avant tout, de ménager son monde, car le roi pouvait bien joindre les troupes du comte de Dammartin aux Liégeois, et alors la guerre serait devenue bien autrement grave. François Soyer, bailli de Lyon, son ambassadeur, se trouvait même, au moment du combat, avec l'armée liégeoise. Les ailes et la cavalerie virent donc passer l'ennemi fugitif et en désordre le long des marais qui les en séparaient; il aurait fallu faire un long détour pour se lancer à sa poursuite ; aussi y eut-il peu de prisonniers.

La bataille n'en fut pas moins gagnée, et la ville de Saint-Trond perdit tout l'espoir d'être secourue. Un brave chevalier, nommé Regnaud, sire de Rouvrai, y commandait. C'était lui qui, l'année précédente, avait plus que nul autre décidé les Liégeois à accepter les conditions que leur proposait le duc Philippe. Après avoir trois fois, pendant la bataille de Bruestein, courageusement tenté des sorties que les Anglais repoussèrent, il vit bien que toute défense serait désormais superflue, et traita d'une capitulation. La ville se soumit à la condition que ses murailles seraient démolies, qu'elle paierait vingt mille florins, et livrerait dix hommes au choix du Duc. Il y avait parmi eux six des otages que peu de jours auparavant il avait renvoyés ; tous furent décapités.

Le Duc continua alors sa route vers Liége, après avoir, dès le soir de sa bataille, écrit au connétable, que sans doute le roi ne serait plus si difficile. Tongres ne fit pas plus de résistance que Saint-Trond, et livra aussi quelques-uns des anciens otages, et d'autres habitans connus par leur haine contre le parti du Duc ; ils eurent aussi la tête tranchée. Le 11 novembre, les Bourguignons campèrent devant la ville de Liége.

Le trouble y était grand, ainsi que cela était facile à croire; les uns voulaient se défendre obstinément et à tout risque; les autres, voyant dévaster et détruire tout le pays, tremblaient de ce qui allait arriver à la ville, et voulaient traiter; chacun s'efforçait d'entraîner le peuple à son opinion, et de moment en moment on apercevait que chaque faction excitait ou apaisait la multitude. Quelques-uns des otages travaillaient de tout leur pouvoir en faveur du Duc. Parmi les prisonniers qu'il avait faits, plusieurs s'employaient aussi à décider pour la paix leurs amis de la ville. Enfin les gens les plus modérés semblèrent prendre le dessus, et l'on vit arriver au camp trois cents des plus riches et des plus considérables bourgeois en chemise, la tête et les pieds nus, apportant humblement au Duc les clefs de la ville, et se rendant à discrétion, sauf le feu et le pillage.

Il leur donna audience devant le sire de Moui, ambassadeur du roi, qui venait signer la trève négociée par le connétable; et les recevant à merci, il chargea le sire d'Himbercourt d'entrer le premier dans la ville. Lui, plus que tout autre, avait conduit cette négociation; il avait la confiance des riches bourgeois de Liége, qui connaissaient sa douceur et sa sagesse. C'était lui qui venait de sauver leurs otages; nul ne pouvait mieux achever ce qu'il avait si bien commencé. Il prit avec lui deux cents hommes seulement, et s'achemina vers la ville.

Mais rien n'était si variable et si désordonné que ce peuple. Pendant que les principaux du parti de la paix étaient allés traiter avec le Duc, les partisans de la guerre avaient repris tout leur crédit et allumé les esprits. On avait fermé les portes et résolu de se défendre.

Le sire d'Himbercourt ne perdit point patience et ne désespéra encore de rien, tant il connaissait bien ce peuple. Il se logea dans une forte abbaye, à deux traits d'arc de la porte, et fit dire au Duc de ne se point inquiéter de lui. Il était tard, la nuit était venue. Sur les neuf heures, on entendit sonner la cloche de l'évêché : c'était le signal ordinaire pour assembler le peuple, quand il avait quelque délibération à prendre. « Ils nous veulent attaquer, j'en suis » assuré, dit le sire d'Himbercourt; mais si nous pouvons les amu- » ser jusqu'à minuit, nous en serons quittes; car, à cette heure, » ils seront fatigués, et l'envie de dormir les prendra; alors l'en-

» treprise sera manquée, et ceux qui nous sont contraires ne son-
» geront plus qu'à se sauver. » Il avait avec lui quelques-uns des otages; choisissant parmi eux deux honnêtes bourgeois, il les chargea d'aller porter aux Liégeois de nouvelles et favorables propositions. Les deux bourgeois se firent ouvrir la porte : ils trouvèrent tout le peuple en rumeur et courant les rues, les uns s'armant pour aller assaillir les Bourguignons, les autres parlant encore pour la paix. « Nous voulons parler au maire de la ville, dirent-ils ;
» nous apportons de bonnes nouvelles de la part du seigneur
» d'Himbercourt. » La cloche de l'évêché fut encore sonnée. « Les
» voilà en affaires, disait ce sage gentilhomme, la chose va bien. »

Bientôt après, on entendit un grand bruit vers la porte. Beaucoup de gens montaient sur la muraille, et criaient des injures aux Bourguignons. Il était manifeste qu'à l'assemblée de l'évêché les partisans de la guerre avaient encore prévalu. Le péril était grand. Deux cents hommes d'armes ne pouvaient, certes, résister à cette foule furieuse. Le sire d'Himbercourt avait encore près de lui quatre otages. « Allez, mes amis, leur dit-il, et parlez à ce
» peuple; dites-leur que vous venez de ma part; faites-les souvenir
» que j'ai été gouverneur de leur ville ; que je les ai toujours traités
» doucement ; que je ne voudrais pour rien au monde consentir à
» leur ruine. Ne suis-je pas un de leurs confrères ? J'ai été reçu du
» métier des forgerons ; ils m'ont vu portant la robe de livrée de
» leur corporation, et marchant sous leur bannière. Ne doivent-ils
» pas se fier à moi ? Il faut sauver le pays et la ville : il faut tenir
» la parole que nous avons donnée ce matin à monseigneur le
» Duc. Tenez, mes bonnes gens, lisez-leur ce papier que je vous
» donne. »

Les otages trouvèrent la porte déjà ouverte; les gens armés allaient sortir sur les Bourguignons. Ils eurent bien de la peine à se faire entendre; beaucoup les huaient injurieusement, et les nommaient traîtres. D'autre disaient : « Il les faut écouter. » Après quelque tumulte, il fut résolu d'assembler encore le peuple : la cloche sonna. Le bruit qu'on entendait autour de la porte s'apaisa peu à peu. « C'est ville gagnée ! » s'écria le sage chevalier.

L'assemblée dura jusqu'à deux heures de la nuit, et enfin le parti de la paix l'emporta. Un gentilhomme, nommé le sire de la Rivière, qui était le plus ardent pour la guerre, s'enfuit au plus vite de la

ville avec les principaux de ses amis. Le lendemain, à la pointe du jour, le sire d'Himbercourt se rendit seul à l'assemblée de l'évêché, y jura les conditions qu'il avait promises, s'engagea à ce qu'il n'y aurait ni feu ni pillage; les portes lui furent livrées, et il envoya dire au duc de Bourgogne qu'il pouvait entrer.

Ce fut un grand concert de louanges et de gloire en l'honneur d'un si vaillant et si habile seigneur. Il s'était mis en un tel péril, et l'on trouvait qu'il avait tellement agi contre toutes les règles de la raison humaine, qu'on attribuait son bonheur à la grâce de Dieu [1]. « Il l'a mérité, disait-on, par ce bon et charitable conseil qu'il a » donné à monseigneur au sujet des otages; et l'on ne dira plus, » comme tant de gens méchans et lâches, que la clémence des princes » leur porte toujours préjudice. » Dans le même temps, le sire de Contay se mourait de maladie à Huy, où il avait été contraint de se retirer, après avoir, pour dernier service rendu à son maître, conseillé l'ordre de bataille qu'on avait suivi à Brustem.

Le vulgaire ne connaissait pas même toute la grandeur du service que le sire d'Himbercourt venait de rendre à son seigneur. La saison était avancée; les pluies commençaient; le sol des environs est fangeux; les provisions de vivres n'étaient pas suffisantes; l'argent manquait; l'armée n'était plus en bel ordre; la ville de Liége était grande; son enceinte forte. Il était impossible de l'emporter d'assaut : on n'aurait pas même pu l'assiéger. Deux jours de plus, il fallait décamper, et alors qu'aurait fait le roi de France, qui, sans combattre, se serait trouvé victorieux, comme peut-être il en avait l'espérance ?

Le Duc ne voulut pas entrer à Liége par la porte; il fit démolir vingt brasses de mur et combler le fossé pour passer par la brèche. Il était en grand appareil de guerre, et portait par-dessus son armure un manteau couvert de pierreries. Il tenait l'épée nue et marchait au petit pas. Chaque habitant avait commandement de se tenir devant la porte de sa maison, la tête découverte, et une torche à la main. Après avoir remercié Dieu, dans l'église de Saint-Lambert, le Duc se logea à l'évêché. Cinq ou six des otages qui avaient manqué à leur promesse furent décapités, ainsi que le messager de la ville, que le Duc avait en grande haine. Il imposa une somme de

1 Comines.

cent vingt mille florins, fit abattre les tours et les remparts, désarma les habitans, prit leurs bannières, emmena leur artillerie, et leur ôta la plupart de leurs priviléges. Liége n'eut plus aucune juridiction sur les cantons d'alentour. Aucun sujet de Bourgogne ne devait désormais s'établir à Liége sans y être autorisé, ni aucun Liégeois ne pouvait quitter son domicile sans permission. La cour ecclésiastique cessa d'être établie à Liége. Les biens des fugitifs furent confisqués. Enfin, pour dernier affront, le Duc fit emporter un ornement qui tenait fort à cœur aux gens de la ville : c'était une colonne de cuivre élevée dans la grande place sur des marches de marbre. On connaissait cet ornement dans tous les pays environnans sous le nom du *Perron* de Liége. Il fut transporté à la Bourse de Bruges, et des inscriptions en latin et en français rappelèrent le souvenir du lieu où il avait été pris et de la victoire du duc Charles.

Après quelques jours passés à Liége, il revint en grand triomphe à Bruxelles le 24 décembre. Dès le lendemain, pour célébrer et son glorieux retour et la fête de Noël, il tint cour plénière, admit tous venans à sa présence, et fit donner à manger à plus de deux mille pauvres.

Ainsi que l'avaient prévu les gens sages de son conseil, toutes les contrariétés qu'il avait endurées patiemment, tout ce qui lui avait causé trouble et embarras, tout ce qui avait semblé le menacer et le mettre en péril, tomba dès le lendemain de sa victoire, et d'un seul coup il se trouva en pleine voie de prospérité. Plus de rébellion dans les villes, plus de murmures parmi les peuples, plus d'espérance chez ses ennemis, plus de cabales tramées contre lui ; c'était à qui montrerait plus d'empressement et de soumission ; chacun rivalisait à célébrer sa victoire et sa renommée.

Tant de prospérité ne contribua pas peu à enfler l'orgueil où il était déjà fort enclin. Délivré des inquiétudes et des soins pressans qui l'avaient affligé au commencement de son règne, il s'occupa à donner un pompeux éclat à sa cour et à faire grande montre de son absolu pouvoir [1]. D'abord il songea à mettre bon ordre à ses finances, et s'attacha à faire cesser les désordres que la vieillesse et la complaisance du duc Philippe avaient tolérés depuis quelques années. Les trésors que ce prince avait laissés et les fortes sommes

1 Chatelain.

que les Liégeois devaient payer, rendaient le nouveau Duc puissamment riche. Mais, avec une extrême prévoyance, il voulut que tout cet argent fût tenu en réserve, comme extraordinaire, afin de pourvoir, avec les aides qu'on lèverait selon l'occurrence, aux grandes affaires qu'il pourrait avoir à l'avenir. Il régla en même temps que tout le train de sa maison, plus splendide que celle d'aucun prince de la chrétienté; que les gages de cette foule d'écuyers, de chambellans, de domestiques de toute sorte, de chevaliers et de conseillers attachés à sa personne; que la solde de ses compagnies, seraient payés sur les revenus ordinaires de ses États.

Pour établir ainsi sur un pied stable et régulier toute sa finance, il prit lui-même connaissance des moindres détails; avec l'obstination de sa volonté, que rien ne pouvait jamais distraire de son but, il s'informa du revenu de chacun de ses domaines, des réparations qu'il y avait à faire, des abus qu'on devait réformer, du produit des tailles, péages, droits de toute sorte formant les impôts ordinaires. En même temps il faisait dresser sous ses yeux l'inventaire de ce que son père avait laissé d'or, d'argent, de joyaux, d'armes, de riches vêtemens : ce qui s'élevait à une si grande valeur, qu'on trouva pour dix-sept cents écus d'aiguillettes garnies d'or pour attacher les chausses au pourpoint.

Cette occupation, à laquelle le Duc se livrait assidûment, excitait beaucoup de surprise et de murmures. Les gens sages disaient : il est vrai, que nul soin n'était plus digne d'un bon et grand prince que de mettre l'ordre dans les dépenses et les recettes, et que c'était le meilleur moyen pour assurer la félicité des royaumes. Mais on voyait que le duc Charles n'agissait pas ainsi pour le bien de ses sujets, et qu'il ne cherchait qu'à augmenter son éclat, son pouvoir et sa force, puisque toute cette dureté de règlement n'aboutissait qu'à accroître les impôts. En même temps ses serviteurs et sa noblesse le trouvaient bien avare et peu libéral pour un prince si jeune et si nouveau. Ce n'est pas qu'il ne leur payât de forts gages, mais c'était sans courtoisie et sans bienveillance, non afin de les enrichir, de leur rendre bon office et de les voir contens, mais pour être bien et exactement servi. L'ordre et la discipline régnaient dans cette noble maison de la façon la plus sévère. Les chambellans,

1 1467, v. st. L'année commença le 17 avril.

les écuyers, toutes les sortes de domestiques étaient divisés par quartiers et faisaient leur service à tour de rôle. Le premier chambellan, le premier maître d'hôtel et tous les premiers officiers étaient à demeure près de la personne de leur seigneur. En outre, on voyait des princes et des grands seigneurs qui avaient aussi leurs serviteurs à eux, et augmentaient ainsi l'éclat de cette cour : tels étaient messire Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein; les sires d'Arguel et de Château-Guyon, de la maison de Châlons; les sires de Fiennes et de Roussi, fils du connétable de France; Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne; le marquis de Rotthelin, de la maison de Hochberg. Chaque jour tout se passait avec le même faste et la même régularité. Tous les serviteurs étaient divisés par dizaines, et chaque dizaine avait sa table présidée par un officier de la maison. Ils dînaient avant le Duc, qui parfois allait de salle en salle voir comment ils étaient servis. Puis, aussitôt après leur repas, ils venaient assister à son couvert. La chapelle, le conseil, la garde des archers, tout fut de même exactement réglé, et le Duc ne se montrait jamais qu'environné de son pompeux cortége.

Le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, il tenait son audience publique assis sur un fauteuil à grand dossier, couvert de drap d'or, et entouré de ses serviteurs et de son conseil. Là, il recevait les plaintes de tout venant, même des plus pauvres gens; faisait souvent lire leurs requêtes tout haut devant lui, et signifiait sa volonté. Parfois ces audiences duraient trois ou quatre heures de temps, et personne n'aurait osé témoigner le moindre ennui, sous peine d'être fortement tancé, car le Duc n'épargnait pas les réprimandes à ceux qui s'écartaient de ce qu'il avait réglé. Il avait l'œil à tout : quiconque ne se serait pas trouvé à l'heure ou à la place prescrites; qui aurait manqué à la chapelle ou à l'audience; l'écuyer qui se serait mis entre les chevaliers; celui qui serait allé à l'offrande avant son tour, étaient bien assurés de quelque sévère leçon. Souvent même, lorsque ses serviteurs et ses nobles barons étaient rangés autour de son fauteuil, il leur faisait, ainsi qu'un orateur, des sermons sur la conduite qu'ils devaient tenir, sur les vertus de leur rang et de leur état, les admonestant avec gravité et hauteur.

Il se piquait aussi de maintenir une stricte police et une rude justice dans son armée et ses États, sans nulle acception de per-

sonnes. Pour y mieux réussir, et réprimer les désordres qui étaient grands, il avait institué, à l'exemple de ce qui se faisait en France, un prévôt des maréchaux : c'était comme le Tristan du roi Louis, un gentilhomme, mais d'assez petite condition, tout propre à cet office, ne craignant personne, et capable des plus cruelles commissions, zélé et redoutable valet.

Après avoir réglé avec tant de faste sa cour et son gouvernement, le Duc assembla les États de Brabant et les quatre membres de Flandre pour en obtenir de l'argent. Il leur fit exposer qu'il lui en était dû pour trois causes, savoir : son avènement, le mariage qu'il allait conclure avec madame Marguerite d'York, et sa guerre contre les Liégeois, qui l'avait entraîné à de grands frais : circonstances où des sujets étaient tenus, selon toutes les coutumes, de payer aide à leur seigneur. Les demandes qu'il fit proposer étaient si exorbitantes, que chacun en demeura épouvanté. Toutefois on ne savait comment se garantir d'une telle exaction, tant on voyait peu d'apparence de résister. L'usage immémorial des comtes de Flandre était d'assembler les quatre membres à Gand, lorsqu'il s'agissait de demander des aides ; mais le Duc tenait encore les Gantois dans sa disgrâce. Bien qu'après sa victoire de Liége ils fussent venus s'humilier devant lui, offrir leurs bannières et renoncer à leurs priviléges, il n'avait pas voulu leur donner de réponse, et avait dit seulement qu'il s'aviserait. La crainte qu'inspirait sa rancune contribua encore à rendre les Gantois plus dociles. Ils consentirent les nouvelles aides, bien à contre-cœur, mais sans murmurer ; et, lorsque Gand cédait, il ne pouvait y avoir nulle ville de Flandre qui songeât à refuser.

Il alla ensuite à Mons tenir les États de Hainaut ; et, quelque remontrance qu'on lui fît en toute humilité, il n'exigea pas moins une aide telle qu'aucune pareille n'avait jamais pesé sur le pauvre peuple. Autant il en fit dans la seigneurie de Valenciennes ; puis il se rendit à Lille : son entrée y fut solennelle, et la ville se mit en grands frais pour le recevoir. Entre autres mystères qui furent publiquement représentés, il y en eut un qui excita de grandes risées. C'était le jugement de Pâris. On avait choisi, pour le personnage de Vénus, une grande et énorme femme, qui pesait plus de deux quintaux ; Junon était de même taille, mais toute sèche et maigre ; Minerve était bossue par devant et par derrière ; les

trois déesses étaient nues, et portaient de riches couronnes.

Le Duc, après avoir passé une seule journée à Lille, s'en vint à Bruges pour y tenir son chapitre de la Toison-d'Or. Il y avait sept années que cette cérémonie n'avait été célébrée; plusieurs places étaient vacantes dans l'ordre; d'ailleurs le Duc n'avait pas encore pris possession de l'office de grand-maître. Tout se passa donc avec plus de pompe encore qu'à la coutume. Le premier chevalier élu par le chapitre fut Édouard, roi d'Angleterre, qui allait devenir le beau-frère du Duc. Les autres furent les sires de Château-Guyon, de Damas, Jacques de Bourbon, Jacques de Luxembourg, Claude de Montaigu, Philippe de Savoie et Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes.

Tous les chevaliers de l'ordre avaient été convoqués pour ce chapitre, et presque tous s'y rendirent, sauf les seigneurs souverains, qui étaient retenus par le gouvernement de leurs États, comme le roi d'Aragon, le duc de Bretagne, le duc de Clèves, le duc de Gueldre. Le vieux comte d'Ostrevant, celui qui autrefois avait été le mari de madame Jacqueline de Hainaut, était tombé en enfance, et ne put y assister. MM. de Croy et le sire de Lannoy étaient venus siéger au chapitre, pour subir leur jugement sur ce qui pourrait leur être imputé. Le Duc refusa de les admettre, et de leur faire donner aucune réponse; seulement on les cita pour le mois d'août suivant. Quant au comte de Nevers, il avait, au contraire, été ajourné par un héraut de l'ordre, pour venir répondre à plusieurs infâmes griefs à lui reprochés. Sa seule réponse avait été de renvoyer le collier. Lorsque son nom fut prononcé avant l'offrande, à son tour, le Duc ordonna à Toison-d'Or de barbouiller de noir l'écusson de ses armes suspendu au-dessus de la place où il devait siéger; et l'on écrivit par-dessous : « Jean, comte de Nevers, » ajourné par lettres patentes de très-haut et très-excellent prince » monseigneur le Duc, scellées du sceau de la Toison, à comparaître » en personne au présent chapitre pour y répondre de son honneur, » touchant plusieurs cas de sortilége, en abusant des saints sacre- » mens de la sainte Église, ne s'est point présenté; au contraire a » fait défaut, et pour éviter le procès et privation de l'ordre, a » renvoyé le collier; pour ce, a été et est déclaré hors de l'ordre, » et non appelé à l'offrande. »

Cette façon de traiter le comte de Nevers, l'élection de M. Philippe

de Savoie, et toute la conduite du Duc depuis son retour de Liége, montraient bien qu'il ne redoutait rien de la puissance du roi, et qu'enorgueilli de sa victoire et de l'alliance du roi d'Angleterre, il était résolu de le braver sans nul ménagement. Les grandes sommes d'argent qu'il recueillait sur ses sujets, l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, et surtout dans son armée, témoignaient assez qu'il souhaitait la guerre, ou du moins voulait être en mesure de ne la point craindre.

De là résultait que jamais autant de haine et de méfiance n'avaient régné entre les princes et les grands seigneurs de France. Tous vivaient dans la perplexité, entre le roi d'une part, qu'on accusait d'avoir le premier répandu le trouble et mis chacun en alarme par ses projets et son caractère inquiet et variable; et d'autre part, le duc Charles, qui était le moins traitable et le plus obstiné des hommes [1]. Ce qui surtout semblait triste aux hommes sages, c'est que ces discordes et ces jalousies avaient jeté les princes de la chrétienté dans la plus honteuse perversité. Il n'y avait nul méfait, nul manque de foi dont on ne les crût capables. Les actions qu'on aurait rougi de proposer à un pauvre gentilhomme ou à un honnête bourgeois, et qui eussent excité leur indignation, semblaient simples et permises aux rois et aux princes. Ils avaient perdu toute estime de l'honneur et de la vertu, toute honte de vice et de la déloyauté. Ils ne songeaient qu'à se détruire les uns les autres par la guerre et la violence, ou bien par le fer et le poison. Ils avaient oublié les lois de Dieu, ou pensaient qu'elles n'étaient point faites pour eux, et qu'au dernier jour on les jugerait par une autre justice que le commun des hommes. Il semblait que leur seigneurie leur eût été donnée pour la satisfaction de leurs propres désirs, et non pas pour le bien commun. Aussi n'avaient-ils aucun souci du pauvre peuple; jamais il n'avait été accablé d'autant d'impôts, tant au royaume de France que dans les États de Bourgogne; ces exactions, toujours plus lourdes, ne servaient point à assurer le bon ordre, à tenir le commerce en sécurité, comme au temps du roi Charles VII. Ce n'était point pour empêcher les ravages de la guerre qu'on payait ou qu'on assemblait les compagnies et les gens d'armes. C'était au contraire pour la recommencer sans cesse, ou en laisser la menace suspendue, de façon à tenir tous les esprits en alarmes.

1 Chatelain

Toutefois le roi Louis était plus habile et s'entendait mieux à ménager les peuples. Il savait les flatter et leur donner bonne espérance, afin de les rendre, sinon satisfaits, du moins patiens, bien qu'il en tirât de plus forts impôts qu'aucun des rois ses prédécesseurs, et encore sans le consentement des États du royaume. D'ailleurs, tout en le craignant, on le trouvait plus raisonnable que les autres princes, et personne n'était tenté d'avoir recours à eux.

Aussi la guerre qu'ils avaient commencée ne fut pas de longue durée. Le plus grand danger que courût le roi était de voir la maison d'Anjou faire cause commune avec son frère, le duc de Bretagne et le duc d'Alençon. Il avait toujours trouvé le vieux roi René assez fidèle, bien qu'il écoutât souvent ses ennemis. Son fils, le duc de Calabre, était depuis un an occupé à conquérir la Catalogne, qui s'était donnée à lui en se révoltant contre le roi d'Aragon. Le roi le favorisait ouvertement et lui avait fourni des secours en hommes et en argent. Il lui promettait plus que jamais de donner madame Anne en mariage au marquis du Pont son fils, et lui avait même compté une partie de la dot; ainsi, il était tranquille sur lui. Il n'en était pas ainsi de son oncle, le comte du Maine; dans la guerre du bien public, sa conduite avait toujours été équivoque et sa foi douteuse. Encore en ce moment il recevait les envoyés du duc de Bretagne et de Monsieur, frère du roi; il leur avait, disait-on, promis de les assister en leur ouvrant ses villes, et leur donnait de l'argent [1]. Le roi avait envoyé son fauconnier, le sire de Courcillon, au roi René, lui dire ses griefs et ses soupçons contre le comte du Maine son frère. Il le chargeait, au nom de l'amour qu'il avait toujours montré à la maison d'Anjou, de faire venir ce prince, et de lui faire jurer, sur la vraie croix de Saint-Laud, qu'il servirait le roi envers et contre tous, ne lui porterait jamais aucun dommage ni préjudice, et ne livrerait point ses places à monsieur Charles. Le comte du Maine protesta de la fausseté des rapports faits contre lui, jura ce que le roi avait souhaité, et le roi René se porta garant de son serment.

Le roi, un peu rassuré de ce côté, et se contentant des apparences, s'efforça de détacher de l'alliance des princes le comte du Perche, fils du duc d'Alençon. Il était assiégé dans cette ville par

1 Pièces de Comines.

les troupes du roi; la garnison de Bretons, qui y était enfermée avec lui, s'était rendue odieuse aux bourgeois par ses violences et sa brutalité; elle ne montrait même pas plus d'égards pour lui, pour sa mère et sa sœur; à la moindre représentation, les Bretons ne parlaient que de le mettre, lui et toute sa famille, à la porte de la ville. Irrité de tant d'insolence, voyant toutes ses terres et châteaux confisqués, ses parcs dévastés, son gibier exterminé, il conspira avec les bourgeois pour le parti du roi, et lui livra la ville.

En même temps les nouvelles du Poitou étaient favorables aussi au parti du roi. Louis de Belleville, gouverneur de Montaigu, était parvenu à chasser jusqu'à Clisson une forte troupe de Bretons, après toutefois qu'elle eut pillé la ville de Saint-Gilles et dévasté le pays des environs, emmenant avec elle tout le bétail et plus de douze cents paysans pour les rançonner.

Le roi ne s'assurait pas cependant sur de tels avantages. Le duc de Bourgogne pouvait se déclarer; il tenait déjà une armée rassemblée aux environs de Saint-Quentin. Le comte de Dammartin, qui gardait la frontière de ce côté, donnait de fâcheuses informations sur le connétable. « Il est bien déplaisant, écrivait-il, de ce » que je fais tout mon possible pour être en mesure et pour munir » les villes contre toute attaque; l'autre jour il m'a fait dire un » grand tas de folies par Touraine le héraut. »

Dans une situation si difficile, le roi s'empressa de conclure une trève de vingt-six jours d'abord, et de trois mois ensuite, avec le duc de Bretagne, en lui laissant entre les mains les villes dont il était saisi, lui payant seize mille livres pour l'entretien de son armée; consentant à diverses conditions avantageuses pour le duc, et remettant leurs différends à l'arbitrage de l'archevêque de Milan, légat du pape.

De part et d'autre la trève n'était qu'un délai que chacun se ménageait pour tout préparer contre le parti opposé. C'était le 3 mars que le duc de Bretagne avait signé la seconde trève, et le 2 avril son vice-chancelier Romillé conclut à Londres un traité d'alliance, par lequel le roi d'Angleterre promettait d'envoyer trois mille archers au duc de Bretagne, tandis que celui-ci s'obligeait à remettre aux Anglais trente villes ou forteresses prises sur le domaine de la couronne de France.

Le roi avait pour lors pour ambassadeur en Angleterre un fort

habile homme nommé Mesnil Penil, sire de Concressault, qui savait bien voir tout ce qui s'y passait et le lui mandait. Il sut par lui que malgré les offres du duc de Bretagne et la grande amitié que le roi Édouard montrait au duc de Bourgogne, il n'était nullement décidé à montrer un grand zèle pour le parti des princes de France. Il lui semblait, et il le disait même au sire de Concressault, que monsieur Charles, frère du roi, qu'on voulait lui opposer, n'était qu'un fou. En effet, le peu de sagesse de ce jeune prince le mettait à la merci des ennemis du roi; et leurs desseins, portant sur un appui si fragile, inspiraient peu de confiance. D'ailleurs le roi d'Angleterre ne pouvait se décider facilement à irriter le comte de Warwick et à le pousser à bout; il lui savait un grand parti dans le royaume; le comte de Rivers et la famille de la reine n'étaient pas aimés du peuple. Le comte de Warwick se regardait si bien comme le plus fort, qu'il refusait de se montrer à la cour, tant que le roi Édouard n'en aurait pas renvoyé ses ennemis.

Tranquille sur l'Angleterre, le roi de France s'efforçait surtout de rompre la ligue des princes. Aucun ne lui montrait, en ce moment, plus de zèle à le bien servir que le duc de Bourbon; mais sa mère, la duchesse douairière, qui était tante du duc de Bourgogne, était si violente contre lui, qu'elle s'efforçait d'exciter des rébellions, et qu'elle avait envoyé Pierre de Beaujeu, son fils, se joindre aux ennemis du roi. Il ne garda nul ménagement, et donna ordre à Gaston du Lyon, sénéchal de Saintonge, de saisir, partout où il la pourrait trouver, la duchesse de Bourbon, ainsi que ses serviteurs, adhérens et complices, et de les lui amener quelque part qu'il fût. En même temps il écrivait au duc de Bourbon de la chasser de Moulins, de même que l'archevêque de Lyon, son frère, qui était aussi de ses ennemis, et de remettre le château au sénéchal de Saintonge. Il exigeait aussi que le château de Pierre-Encise, situé près de Lyon, fût occupé par un de ses officiers. Le duc de Bourbon s'empressa d'obéir au roi.

Il avait aussi dans son parti Gaston, comte de Foix, qui vint lui faire le serment de le servir envers et contre tous, nommément contre le duc de Bretagne.

Le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours n'étaient pas disposés non plus à entrer ouvertement dans la ligue des princes, comme ils avaient fait dans le temps de la guerre du bien

public. Aussitôt après qu'elle fut terminée, tous deux, ainsi que le sire d'Albret, avaient fait serment [1] au roi, sur les saintes reliques, de le servir, même contre monsieur Charles son frère [2]. Depuis, le comte d'Armagnac avait eu un nouveau motif pour s'éloigner du parti bourguignon. Il avait voulu épouser madame Jeanne de Bourbon, qui avait été élevée à la cour du bon duc Philippe, la même qui avait déjà refusé de se marier au connétable. La duchesse de Bourbon douairière, sa mère, et le duc de Bourbon, son frère, avaient consenti à cette demande, et avaient envoyé des ambassadeurs pour faire connaître leur volonté à madame Jeanne; mais, encouragée par la protection du duc de Bourgogne, chez qui elle se trouvait, elle répondit qu'elle aimait mieux se mettre dans un couvent, entrer en religion, ou même mourir, que d'épouser le comte d'Armagnac. C'était, en effet, un redoutable seigneur qui, ainsi que la plupart de ceux de sa race, avait toujours vécu dans le désordre et sans aucun respect des lois divines et humaines, comme il l'avait bien montré, en épousant sa propre sœur, quelques années auparavant. Le duc Charles déclara hautement qu'il ne souffrirait pas qu'on contraignît en rien les volontés de madame Jeanne sa cousine, dont tous les gens de bien approuvaient fort le refus. C'en était assez pour mettre le comte d'Armagnac en grande fureur. Il n'y eut sorte de menaces qu'il ne proférât contre la maison de Bourgogne; mais sa puissance était lointaine et peu redoutable. Le Duc ne fit que rire de sa colère.

Dans une telle situation, le roi, afin d'arrêter la guerre déjà commencée, avait pris pour arbitres et médiateurs entre lui et son frère le légat du pape et le duc de Calabre [3]. Il jugea à propos en même temps d'assembler les États du royaume pour s'appuyer de leur volonté. Il ne manquait jamais de zélés serviteurs, gens de petite condition et de petite vertu, qui disaient que c'était un crime de lèse-majesté d'assembler les États, et que c'était diminuer l'autorité du roi. De pareils discours étaient tenus surtout par ceux qui étaient en crédit et en autorité sans l'avoir mérité. Ils aimaient bien mieux traiter les affaires par intrigue et en chuchotant à la cour, que de risquer à se faire connaître dans une grande assem-

1 Pièces des Comines. — 2 Chatelain. — 3 Comines.

blée, et d'exposer leurs œuvres à un blâme public. Le roi, qui n'était peut-être pas fort éloigné de penser comme eux, en ce qui touchait son pouvoir, était cependant plus habile. Il ne voulait certes pas laisser les États examiner tout son gouvernement, et se serait bien gardé de proposer les impôts à leur consentement, ainsi qu'il aurait dû faire selon la coutume de France. Il ne voulait pas renoncer au privilége qu'il avait usurpé contre toute raison et toute justice, de lever ce qui lui plaisait sur ses sujets; car jamais ils n'eussent consenti à payer des sommes si énormes, que rien de pareil ne s'était vu en aucun temps dans le royaume, puisqu'elles étaient déjà au double des dix-huit cent mille francs à quoi montaient les impôts sous le feu roi Charles. Mais le roi Louis entendait se servir des États à sa guise et contre ses ennemis seulement. Aussi se donna-t-il de grands soins pour que les trois députés que chaque ville devait envoyer fussent choisis partout selon son gré, et de telle sorte qu'il en fût aidé et point gêné [1].

La chose lui réussit, et, le 6 avril, les États furent assemblés dans la grand'salle de l'archevêché de Tours. Le roi en fit l'ouverture en personne; il était vêtu d'une robe de damas blanc, brodée en or et fourrée de martre; il portait un chapeau noir orné d'une plume en or de Chypre; à sa gauche était le roi de Sicile, et à sa droite le cardinal Balue, qui, au grand étonnement et dépit de tous les seigneurs, avait, comme prince de l'Église, le pas sur les princes du royaume. Plusieurs étaient absens; on ne voyait point à cette assemblée les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ni les ducs de Bourbon et de Calabre, ni le comte du Maine, ni le connétable, ni le duc de Nemours. Au reste, presque toute la noblesse du royaume était présente.

Le chancelier, après s'être agenouillé devant le roi, et avoir pris ses ordres, commença par un grand éloge des rois qui avaient toujours voulu le bonheur du peuple, et du peuple qui toujours leur avait été fidèle; passant au temps présent, il raconta tout ce que le roi avait fait pour le bien du royaume, son grand amour pour ses peuples, et la confiance qu'il leur montrait en les consultant sur ses affaires. Puis il exposa les discordes qui régnaient dans le royaume, les attribuant surtout à monsieur Charles, frère du roi,

1 Legrand. — Argentré.

et à la volonté obstinée qu'il avait de posséder la Normandie en apanage. C'était sur ce point que le roi désirait avoir l'avis des États. Il voyait tant de danger pour le royaume à en détacher une si puissante province, que jusqu'ici il s'y était refusé.

Puis le roi s'étant retiré pour laisser l'assemblée plus libre, le chancelier reprit son discours, et il expliqua avec plus de détail encore tout ce qu'il venait d'exposer.

Les États furent assemblés huit jours seulement, et tout s'y passa comme le roi le souhaitait. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvait, en aucun cas, être détachée de la couronne; que le roi devait renouveler la déclaration de Charles V, qui réglait que l'apanage des fils de France ne s'élèverait jamais à plus de douze mille livres de rente; que toutefois, puisqu'on avait offert un revenu de soixante mille livres à monsieur Charles, il convenait de les lui donner, sans tirer à conséquence pour l'avenir, car de tels apanages seraient la ruine du royaume; que le duc de Bourgogne serait invité à se conformer à la délibération des États, et à presser monsieur Charles de s'en contenter. Quant au duc de Bretagne, ils s'exprimèrent plus fortement. Il leur parut que le roi ne devait point souffrir qu'un vassal lui eût ainsi déclaré la guerre, et eût surpris les villes de Normandie; que s'il était vrai qu'il eût en outre fait alliance avec les Anglais, c'était une chose si damnable qu'on ne devait rien épargner pour la punir; qu'enfin si le duc de Bretagne persistait dans ses criminelles alliances, les États étaient résolus de s'employer corps et biens, comme de loyaux sujets, pour porter secours au roi. La conclusion était que si, à l'avenir, monsieur Charles ou tout autre faisait la guerre au roi, il devait procéder contre ses ennemis sans être obligé d'assembler les États, ce qui ne pouvait se faire qu'avec de notables embarras.

Les États ne voulurent pas se séparer cependant sans avoir fait quelques remontrances dans l'intérêt du pauvre peuple. Ils se plaignirent des désordres des gens de guerre, de la façon dont la justice était rendue, et de la mauvaise administration des finances. Le roi répondit que les séditions excitées par ses ennemis étaient la cause de ces désordres; qu'il voulait travailler à les corriger, et que, pour cela il convenait que les États fissent choix de plusieurs sages personnes, afin de travailler à la réforme. Cette réponse excita de grandes protestations de reconnaissance, de zèle et de fidélité.

Chacun, dans cette assemblée, célébrait à l'envi les louanges du roi et, pour mieux montrer la confiance qu'on mettait en lui, les députés des États choisirent des commissaires qui ne pouvaient songer à contredire ses volontés. C'était le cardinal Balue, les comtes d'Eu et de Dunois, le patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Rheims, les évêques de Langres et de Paris, le sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers, un des gens du roi de Sicile, un député de chacune des villes de Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, Tournai, Toulouse, et des sénéchaussées de Carcassonne, Beaucaire et Basse-Normandie.

Aussitôt après les États, le connétable, l'évêque de Langres, le sire de Tancarville, le premier président du parlement et le sire Guillaume Cousinot s'en allèrent en ambassade auprès du duc de Bourgogne pour lui faire part de ce qui avait été délibéré à Tours. Ils le supplièrent d'adhérer aux résolutions des États, de procurer ainsi le bienfait de la paix au royaume de France et à toute la chrétienté. Par-là, disaient-ils, il gagnerait le cœur de tous les sujets du roi, qui, à l'avenir, s'empresseraient de lui porter aide et secours, quand il en aurait besoin.

Le Duc reçut cette illustre ambassade avec sa hauteur accoutumée; à peine voulut-il l'écouter; et, s'emportant sans nulle mesure, il reprit tous ses griefs contre le roi, lui reprochant surtout d'avoir le premier recherché une alliance avec les Anglais, afin de détruire le duc de Bretagne et les autres princes du royaume.

Le roi, qui ne cherchait qu'à montrer le bon droit et la raison de son côté, fit copier les dépêches où ses ambassadeurs lui racontaient toutes les violences du duc de Bourgogne, et les envoya aux bonnes villes du royaume, en faisant bien remarquer que ce n'était point sa faute s'il fallait encore se préparer à la guerre. En effet la trève allait finir. Cependant le Duc consentit à la prolonger de deux mois, jusqu'au 15 juillet, à condition que monsieur Charles, frère du roi, toucherait quatre mille livres par mois jusqu'au moment où son apanage serait réglé; car rien ne pouvait détacher le Duc de ses alliés; il n'entendait à aucune proposition sur ce sujet.

Le temps de son mariage approchait. Il avait enfin obtenu madame Marguerite d'York, et il l'attendait bientôt. Tout se disposait à Bruges pour les fêtes les plus magnifiques. La noblesse de ses

États y arrivait de toutes parts. Le Duc désirait surtout d'y voir le connétable : il n'y avait alors en France ni en Bourgogne aucun seigneur aussi grand et aussi puissant. Le roi semblait lui accorder toute confiance, ou du moins croyait avoir besoin de lui. Le Duc, qui n'écoutait personne, avait cependant une longue habitude de prendre les conseils de ce comte de Saint-Pol, qu'il avait vu autrefois, à la cour de son père, chef hautain de la faction opposée aux seigneurs de Croy. Aussi tout absolu qu'il fût dans ses volontés, souhaitait-il souvent de l'avoir auprès de lui. Le connétable, de son côté, qui ménageait à la fois les deux princes, et se trouvait si bien de leurs discordes, redoutait de les voir venir à une rupture ouverte; car il eût fallu sans doute choisir entre les deux; et, quel que fût le parti qu'il adoptât, il avait fort à y perdre. Rien ne lui convenait donc mieux que de se faire envoyer en ambassade auprès du duc de Bourgogne. Il ne lui fut pas difficile de disposer le roi à lui donner l'ordre de se rendre à Bruges.

Personne n'aimait autant que lui à se montrer avec pompe et avec orgueil. L'occasion était belle pour paraître dans tout l'éclat de sa grandeur. Tous les gentilshommes des États de Bourgogne, qui avaient été témoins de sa disgrâce dans le temps du feu Duc, se trouvaient là réunis. Les ambassadeurs de toute la chrétienté étaient venus assister à cette grande solennité. Le comte de Saint-Pol fit son entrée par la porte Sainte-Croix. Six trompettes à cheval ouvraient la marche. Devant lui on portait ses bannières et l'épée nue. Six pages le suivaient avec une foule de gentilshommes. Il semblait que ce fût le seigneur du pays qui entrât dans sa ville. Il suivit ainsi les rues et traversa la place du marché. Le peuple s'était porté en foule sur son passage, et il arriva fendant la presse jusqu'à son hôtel. Le bruit en vint aussitôt aux oreilles du Duc; son orgueil s'en irrita vivement, et il jura qu'il lui ferait payer une telle arrogance. Les gentilshommes qui l'entouraient n'étaient guère disposés à apaiser son courroux. « Qu'est-ce donc? disaient-ils, n'est-il pas comme » nous sujet et serviteur? Se croit-il donc souverain? Aurait-il eu » une telle audace sous le duc Philippe? »

En effet, dès le lendemain, lorsqu'il se proposait de se présenter devant le Duc, il lui fut signifié qu'il ne serait pas reçu. Peut-être n'en fut-il pas fâché, tant il imaginait l'accueil qu'il recevrait. Cependant il essaya de s'excuser auprès des sires de la Roche et d'Éme-

ries qui vinrent le trouver. « Ce n'était point, disait-il, comme » comte de Saint-Pol qu'il était venu en telle pompe, mais comme » connétable de France. C'était le droit et l'usage dans le royaume. » Le roi serait-il à Paris, le connétable y ferait son entrée avec » tout autant de solennité. Et comme Bruges relevait du royaume » de France, il avait dû en agir de la sorte. »

Toutes ces raisons, bonnes ou mauvaises, n'apaisaient ni la colère du Duc, ni la jalousie des seigneurs. Toute la ville en était émue ; on n'y tenait pas d'autres discours. Le connétable vit bien qu'il ne pouvait rester ; mais il ne pouvait risquer de partir avec le cortége qu'il avait eu en entrant. Il lui fallut remettre dans ses malles trompettes, bannières et livrées. Feignant un pèlerinage, il s'en alla à petit bruit à Ardenbourg. Le Duc se fit ainsi un ennemi d'un de ses plus puissans amis ; car le connétable, tout en ménageant les deux partis, avait véritablement plus d'affection pour lui que pour le roi.

Dans le même temps, et pendant que toute la noblesse de ses États se trouvait réunie autour de lui, une circonstance advint où il se montra si dur et si absolu, qu'elle ne contribua pas peu à détacher de lui un grand nombre de gentilshommes, déjà mécontens de son orgueil et du peu de bienveillance qu'il leur témoignait.

Le bâtard de La Hamaide, fils de Jean de La Hamaide, seigneur de Condé, un des plus nobles seigneurs du pays de Flandre, était chambellan du Duc. Nul parmi les jeunes gentilshommes de cette cour n'avait plus de beauté, de vaillance, ni de plus agréables façons. Il plaisait à tous et au Duc lui-même. Un jour qu'il jouait à la paume dans la ville de Condé, le coup étant douteux, on prit pour arbitre un chanoine qui était là à regarder la partie [1]. Le chanoine donna tort au bâtard de La Hamaide. Le jeune homme entra dans une extrême colère, et jura qu'il se vengerait. Le chanoine effrayé prit soin de se cacher. Il avait un frère qui habitait à la campagne. Le bâtard se transporta chez lui, et ne trouvant pas le chanoine, voulut satisfaire sa fureur sur ce frère. En vain il se jeta à genoux demandant la vie et remontrant son innocence. Le bâtard abattit d'un coup d'épée ses mains jointes pour le supplier, puis l'acheva sans miséricorde.

Un tel meurtre fit grand bruit ; cependant le bâtard ne se mit

1 Chatelain. — Histoire de Bourgogne.

pas en peine d'apaiser ni la voix publique, ni la famille du mort. C'était dans la seigneurie de son père qu'il avait commis ce méfait; il espérait, grâce à sa famille et à ses amis, qu'il n'en serait plus question, croyant ainsi obtenir l'impunité par hauteur et par puissance.

Mais le Duc, qui recherchait avant tout la renommée d'un prince de justice, écouta les plaintes de la famille, fit prendre le bâtard de La Hamaide au milieu de sa cour, et l'envoya tenir prison chez le portier de la ville de Bruges, jurant par saint Georges qu'il en ferait bonne punition.

Le sire de La Hamaide son oncle, avec une foule de parens et d'amis, s'en vinrent aussitôt implorer le Duc. Ils le savaient fort rigoureux; ils confessèrent que c'était une action fort cruelle, et que le jeune homme aurait dû apaiser la famille du mort; mais ils supplièrent le prince de mitiger la roideur de sa justice; ils rappelaient la bonté qu'il avait toujours témoignée au coupable, l'excusaient sur sa bouillante jeunesse, remettaient en mémoire sa vaillance et surtout le grand honneur qu'il s'était acquis à la bataille de Montlhéri sous les yeux mêmes du Duc. Puis ils représentaient combien de services leur noble famille avait de tout temps rendus à ses souverains seigneurs. « Sire de La Hamaide, répondit » le Duc, je sais bien les services que vous et les vôtres m'avez » rendus; je les ai en mémoire, mais il ne m'est pas permis de » les récompenser aux dépens d'autrui. Or, voici vos adverses par- » ties qui requièrent justice pour leur frère mis à mort piteuse- » ment et sans nul motif. C'était à eux de faire grâce, car moi, » je ne puis me montrer libéral de leur droit. Si, lorsqu'il en était » encore temps, vous eussiez apaisé la famille, la plainte ne serait » pas venue jusqu'à moi, et vous ne me demanderiez maintenant » pas ce que je ne puis accorder. Voulez-vous donc que je vous » donne le sang de leur frère qui crie vers moi? En ce moment, » quand même la partie adverse serait contente, je sais la chose, » j'en suis instruit comme juge et seigneur; il y va de mon intérêt » et de ma conscience à ne la point passer en oubli. Au surplus, » arrangez-vous avec la famille, puis j'aviserai à ce que je dois faire. »

Sur ce, il les laissa, et ceux qui le connaissaient bien n'espéraient guère en sa miséricorde. Toutefois, on fit parler au chanoine et à la famille; à force d'argent et de bonnes paroles, on obtint d'eux

qu'ils iraient dire au Duc que satisfaction était faite, et qu'eux-mêmes demandaient la grâce du coupable. Il ne leur fit nulle réponse et continua à laisser la chose en suspens. Le jeune homme et ses parens ne concevaient cependant aucune crainte sérieuse. Il leur semblait impossible que le Duc voulût faire un tel affront à leur famille et à toute la chevalerie du Hainaut, dont ils étaient cousins et alliés, et qui se trouvait assemblée à Bruges en ce moment.

C'était se tromper grandement sur le caractère du Duc. Rien ne pouvait plus le porter à la rigueur que de se voir environné et regardé par cette foule qui remplissait la ville. Il lui plaisait de montrer aux yeux de tous ces ambassadeurs de la chrétienté, de ces étrangers de toute nation, de la noblesse de ses États, comment, dès le commencement de son règne, il savait rendre bonne et ferme justice, sans acception de personnes, à des gens de bas lieu contre le plus noble sang du pays, et comment il ne redoutait en rien les murmures de ses sujets les plus illustres et les plus puissans.

Tout était prêt au port de l'Écluse pour recevoir madame Marguerite; la duchesse douairière de Bourgogne et mademoiselle Marie, fille du Duc, s'y étaient déjà rendues. Il partit aussi pour s'y trouver au débarquement de la princesse; mais, avant son départ, il fit secrètement venir l'écoutète ou magistrat de justice de la ville de Bruges. « Dès que la nuit sera arrivée, lui dit-il, vous prendrez chez » le portier le bâtard de Condé et le conduirez dans la prison de la » ville. Le lendemain matin vous procéderez en la forme accoutu- » mée, et à neuf heures du matin vous le ferez exécuter, hors de la » ville, dans le lieu à ce destiné; car tel est mon plaisir. »

« — Monseigneur, répondit humblement l'écoutète, mon de- » voir est d'obéir à vos commandemens, et Dieu me préserve d'y » manquer. Mais est-il possible que ce beau jeune gentilhomme, » issu de si haut lieu, n'ait pas obtenu votre miséricorde — Faites » ce que j'ai dit, répliqua le Duc; le reste ne vous doit pas importer. »

L'écoutète alla prendre le jeune homme, et lui annonça la volonté du Duc. Ce lui fut une douloureuse surprise. Jusque-là il s'était tenu joyeux et assuré, ne pouvant croire que, si jeune encore et appartenant à une telle famille, son seigneur pût le faire impitoyablement mourir pour un cas si graciable, et semblable à ceux dont le roi et tous les princes de la chrétienté accordaient chaque jour la rémission.

Digitized by Google

Cependant les parens avaient été prévenus par l'écoutète. Il avait même promis, nonobstant l'ordre du Duc, de différer l'exécution jusqu'à trois heures. Ils coururent à l'Écluse, et s'adressèrent à la bonne duchesse douairière, qui leur promit sa recommandation auprès de son fils. Mais le Duc était monté en un petit bateau et faisait une promenade en mer. Les heures s'avançaient, le moment du supplice approchait, et le Duc ne rentrait pas au port. Enfin il revint : sa mère le supplia d'accorder grâce au jeune homme. Il y consentit; mais il n'était plus temps, et lui-même le savait bien.

A deux heures, l'écoutète était venu prendre le bâtard en sa prison; après qu'il se fut confessé, il monta dans la charrette, et l'on s'achemina à travers la ville pour le lieu du supplice. La foule remplissait les rues et ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort de ce jeune homme qu'elle voyait si beau, si noblement vêtu, sa chevelure blonde répandue sur ses épaules, les mains liées, les larmes aux yeux plus par honte de mourir ainsi que par crainte de la mort. « Il vaudrait mieux nous le donner à épouser, » criaient quelques femmes de la populace, admirant sa beauté. Les bourgeois et les magistrats eux-mêmes, quel que fût son crime et la justice de son châtiment, étaient attendris de son sort, mais n'en disaient rien de peur d'offenser le prince. Plusieurs croyaient qu'il y avait, dans cette rigueur, plus d'orgueil, plus de volonté, ou même plus de secrète intrigue de cour, que de véritable amour pour la justice.

Arrivé au lieu de l'exécution, le jeune homme dépouilla son riche pourpoint de soie, assura le confesseur qu'il mourait dans la vraie foi et avec pleine espérance en Dieu et la sainte Vierge; ajoutant que cette mort honteuse et pleine de confusion lui faisait espérer qu'il serait reçu à merci par son Créateur. Puis il salua le peuple, se laissa bander les yeux, et tendit le cou à la hache. Son corps fut ensuite partagé en quatre quartiers et exposé sur la roue comme pour les malfaiteurs. La miséricorde accordée par le Duc à la famille ne profita qu'à ses restes. On les retira de la roue, et un service solennel fut célébré pour le repos de son âme.

Quant à son oncle, le sire de La Hamaide, pour rien dans le monde il n'eût voulu rester dans la ville lorsque son neveu y subissait un si honteux supplice. Indigné de l'ingratitude du Duc, qui oubliait ainsi les services et la noblesse de sa famille, il fit effacer

les armoiries qui ornaient la porte de son hôtel ; puis, avec ses bagages et sa suite, il partit, retournant dans ses seigneuries, et désormais mortel ennemi du Duc.

Madame Marguerite arriva le 25 juin à l'Écluse, accompagnée de lord Scales, frère de la reine d'Angleterre, de lord Howard, de l'évêque de Salisbury, et d'une suite nombreuse et brillante de dames et de seigneurs anglais [1]. Dès le lendemain, la duchesse douairière, mademoiselle de Bourgogne et mademoiselle Jeanne de Bourbon allèrent lui rendre visite. Ce fut le 27 seulement que le Duc, accompagné de cinq ou six chevaliers de son ordre, vint lui présenter ses hommages, mais comme secrètement et sans solennité. Ils se rendirent mutuellement de grands honneurs, et devisèrent longuement entre eux assis sur le même banc; puis s'avança le comte de Charny, qui dès le premier moment, avait été placé près de la princesse pour la servir. « Monsieur, dit-il, vous avez enfin ce que vous » avez tant désiré. Dieu a amené cette noble dame au port du sa- » lut, et il me semble que vous ne devez point la quitter sans lui » montrer votre bonne affection, et qu'à cette heure il convient de » lui faire votre promesse et de la fiancer. — Il ne tiendra pas à » moi, » répondit le Duc. Pour lors l'évêque de Salisbury vint se mettre à genoux entre les deux futurs époux, leur fit les questions d'usage, leur joignit les mains et prononça les prières des fiançailles.

Après une semaine passée à l'Écluse, madame Marguerite monta sur un bateau richement décoré, et arriva par le canal au Dam près de Bruges. Ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin. Vers dix heures, elle monta dans une riche litière couverte de drap d'or. La duchesse avait une robe de drap d'argent, couverte de pierreries, et portait une couronne de diamans. Autour de sa litière étaient plus de soixante des plus grandes dames d'Angleterre ou de Bourgogne montées sur des haquenées, ou dans des chariots. Le seigneur de Ravestein, le sire d'Arguel, son frère de Château-Guyon, le sire Jacques de Luxembourg, les fils du connétable de Saint-Pol, le comte de Nassau, le bâtard de Bourgogne, l'escortaient en grand appareil.

Elle entra par la porte Sainte-Croix : les rues étaient tendues

1 La Marche.

en tapisseries ou en drap d'or et de soie. De distance en distance étaient de grands échafands où l'on représentait des mystères, tous choisis pour la circonstance : tels que Adam recevant Ève des mains de Dieu, ou Cléopâtre offrant sa main à Antoine. Devant la porte de l'hôtel du Duc était l'écusson de ses armes de France, entouré de douze autres écussons de ses seigneuries, duchés ou comtés. Le collier de la Toison-d'Or environnait ce blason avec la devise : « Je » l'ai entrepris (ou empris comme on disait alors), » qu'avait choisie le Duc ; deux lions servaient de support, et de chaque côté on voyait les statues de saint André et de saint Georges.

Arrivé devant l'hôtel, la litière s'arrêta : les archers de la garde dételèrent les chevaux, la chargèrent sur leurs épaules, et vinrent la déposer doucement devant la porte où madame la duchesse douairière était venue attendre sa belle-fille. Elle lui donna la main pour sortir de la litière, et la conduisit en sa chambre au son des trompettes et des clairons.

Le festin des noces fut magnifique, et l'on y vit figurer toute cette riche argenterie qu'avait fait faire autrefois le duc Philippe, et qu'on avait tant admirée à Paris, lorsqu'il était venu y tenir son état dans le temps du sacre du roi. Après le dîner, on se rendit à la joute. Le Duc était à cheval, vêtu d'une robe couverte de broderie et fourrée de martre ; des sonnettes d'or pendaient aux harnachemens de son cheval ; les chevaliers et les gentilshommes qui l'accompagnaient avaient aussi les plus riches vêtemens.

La lice était préparée sur la grande place de Bruges : c'était le bâtard de Bourgogne qui était le tenant de la joute ; il avait pris le personnage et le nom de chevalier de l'Arbre-d'Or. Dès le matin un poursuivant d'armes à la livrée de l'Arbre-d'Or avait remis au Duc une lettre de la part de la princesse de l'île Inconnue, où elle promettait sa bonne grâce au chevalier qui pourrait délivrer le géant enchaîné qu'elle avait mis sous la garde de son nain. En effet, dans la lice en face de la tribune des dames, était un grand sapin dont la tige était toute dorée, et qui s'élevait au-dessus d'un perron. Au pied de l'arbre était le nain, vêtu d'une robe mi-partie de blanc et de cramoisi, et le géant avait une robe de drap d'or et un chapeau à la mode des Provençaux. Il était enchaîné par le milieu du corps, et le nain le conduisait en lesse.

Bientôt on frappa à la porte de la lice ; c'était Ravestein, héraut

de M. de Ravesteln : « Noble officier d'armes, que demandez-vous? » dit Arbre-d'Or le poursuivant. — A cette porte est arrivé haut » et puissant seigneur, M. Adolphe de Clèves, seigneur de Rave- » stein, pour accomplir l'aventure de l'Arbre-d'Or. Je vous pré- » sente le blason de ses armes, et vous prie qu'ouverture lui soit » faite et qu'il soit reçu. »

Arbre-d'Or s'agenouilla, prit respectueusement l'écusson du chevalier, alla le montrer aux juges, et puis le suspendit à l'arbre. Le nain et son géant allèrent eux-mêmes ouvrir la porte. M. de Ravestein fit alors la plus brillante entrée : ses trompettes, ses clairons, ses tambours ouvraient la marche; puis venaient ses officiers d'armes et un chevalier de son conseil, tous vêtus de ses couleurs en velours bleu et argent. Pour lui, il était dans une litière cramoisi et or. Sa robe était de velours couleur de cuir, fourrée d'hermine, à collet renversé et à manches ouvertes. Il portait sur sa tête une barette noire. Après la litière, un valet de pied conduisait en main son grand destrier magnifiquement enharnaché, puis venait un cheval de somme chargé de deux paniers qui renfermaient les armures du sire de Ravestein. Son fou, qui était un enfant vêtu à sa livrée, était assis entre les deux paniers.

Lorsqu'il fut arrivé devant la duchesse, il ôta sa barette, mit un genou en terre, et lui tint un fort beau discours, où il racontait, selon le rôle qu'il avait pris, qu'il était un ancien chevalier, longuement éprouvé aux armes et aux aventures, mais tellement affaibli sur ses vieux jours, qu'il avait laissé le métier. Toutefois, dans une si belle occasion, il avait voulu tenter une dernière joute, pour laquelle il demandait humblement son agrément.

Lorsque les chevaliers se furent armés, le nain sonna du cor pour donner le signal, et renversa un sablier pour mesurer le temps que la joute devait durer. Après une demi-heure, il sonna encore pour arrêter le combat. C'était le bâtard de Bourgogne qui avait rompu le plus de lances; ce fut lui qui eut l'anneau d'or; et toute la cour retourna au banquet du soir, plus splendide encore que le dîner. Les entremets furent fort récréatifs : c'était une grande licorne, sur laquelle était monté un léopard portant la bannière d'Angleterre, et une fleur de marguerite qu'il vint présenter au Duc; c'était la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, montée sur un grand lion d'or, qui ouvrait sa

guenle par ressorts, et chanta un rondeau en l'honneur de la belle bergère, espoir de la seigneurie de Bourgogne.

Ce fut pendant huit jours semblables fêtes, tournois, joutes, pour l'entreprise de l'Arbre-d'Or, en guise d'aventures de chevalerie, banquets et entremets de plus en plus merveilleux par l'imagination et les industrieuses mécaniques qui les faisaient mouvoir. Si bien qne, le dernier jour, on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géans. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché. Elle remuait la queue et les nageoires; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule et l'on en vit sortir des sirènes qui chantèrent merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géans les fissent rentrer dans leur baleine. Enfin, après une semaine passée de la sorte, le Duc prit congé des seigneurs et dames d'Angleterre qui lui avaient amené la duchesse, et partit pour la Hollande, où quelques affaires exigeaient sa présence.

Digitized by Google

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1468 — 1470.

LIVRE DEUXIÈME.

SOMMAIRE.

Guerre du roi avec le duc de Bretagne. — Négociations du roi et du Duc. — Discours des gens de guerre français. — Le roi vient à Péronne. — Destruction de Liége. — Les Gantois perdent leurs priviléges. — Acquisition du comté de Ferette. — Voyage du Duc en Zélande. — Punition du gouverneur de Flessingue. — Traité du Duc avec le roi de Bohême. — Ce qui s'était passé en l'absence du roi. — Retour du roi. — Sa conduite envers les princes. — Trahison du cardinal de Balue. — Ambassade à Rome. — Le roi réconcilié avec son frère. — Institution de l'ordre de Saint-Michel. — Le sire de Rohan vient offrir ses services au roi. — Affaires d'Angleterre. — Le comte de Warwick se réfugie en France. — Plaintes du duc de Bourgogne. — Entreprises pour la maison de Lancastre. — Ambassade du roi au Duc. — Ce qu'on pensait du roi et du Duc. — Naissance du Dauphin. — Alliance du roi avec les Suisses. — La maison de Lancastre remise sur le trône d'Angleterre.

Pendant que le duc de Bourgogne déployait ainsi sa richesse et sa puissance pour célébrer son mariage avec la sœur du roi d'Angleterre, le roi de France s'était disposé à combattre ses ennemis avec plus d'avantage. Il rassembla ses compagnies d'ordonnance, les francs-archers, le ban de la noblesse, et se tint prêt à commencer la guerre, espérant toujours n'avoir pas à la faire à tous ses adversaires à la fois, et négociant de façon à conclure une prolongation de trève avec le duc de Bourgogne, mais point avec le duc de Bretagne.

En même temps il se montrait de jour en jour plus rigoureux et plus cruel envers ceux de ses sujets qui étaient convaincus ou soupçonnés d'intelligence avec ses ennemis, de trahison ou de complots

contre lui. Le prévôt Tristan était d'ordinaire chargé de ces procédures, et les faisait promptes et sommaires. Les condamnés étaient ensuite ou décapités ou cousus dans des sacs pour être jetés à l'eau. Parfois les exécutions du prévôt étaient si secrètes, qu'on ne savait pas bien si certains personnages étaient morts ou enfermés dans les cachots de quelque château [1]. C'est ainsi que chacun se demandait ce qu'était devenu Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, à qui le roi, peu d'années auparavant, montrait une si grande tendresse, qu'il avait élevé à une si haute fortune, le faisant grand chambellan et grand bouteiller. Généralement on croyait que Tristan l'avait fait noyer ; néanmoins il était en prison dans le château d'Usson, au fond de l'Auvergne. Le roi lui en voulait mortellement, de même qu'à tous ceux de ses serviteurs qui, dans la guerre du bien public, avaient servi de lien secret entre les princes révoltés et la maison d'Anjou. Sa perte, en effet, eût été presqu'infaillible si cette pratique eût réussi. Aussi, craignant que le sire du Lau ne parvînt à s'échapper, ou ne fût pas dans une assez dure prison [2], il envoya au bâtard de Bourbon, amiral de France, et gouverneur du château d'Usson, le modèle dessiné d'une cage de fer, pour y faire enfermer le prisonnier. « Si le roi veut traiter ainsi ses prisonniers, répondit » l'amiral, il n'a qu'à les garder lui-même ; alors il en fera, s'il veut, » de la chair à pâté. » Du Lau fut averti du péril qu'il courait. Il donna de fortes sommes aux gentilshommes qui le gardaient ; la dame des Arcinges, femme du capitaine du château, lui était, disait-on, très-favorable. Il gagna aussi quelques-uns des conseillers du duc de Bourbon, qui avait l'Auvergne dans son apanage, et parvint ainsi à s'échapper. Lorsque le roi l'apprit, il entra dans une furieuse colère ; il envoya garder les passages de la Loire, mais il n'était plus temps. Tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir favorisé cette évasion furent mis à la torture et interrogés par Tristan. Le sire des Arcinges, Raimonnet, fils de sa femme, et le procureur du roi d'Usson, furent décapités.

Des commissaires instruisaient en même temps le procès du sire de Melun ; ce seigneur avait été plus puissant encore que le sire du Lau. Le roi l'avait fait un moment lieutenant-général du royaume ; au dire de beaucoup de gens, c'était lui qui avait conservé Paris

1 De Troy.— Seyssel. — 2 Legrand.

pendant la guerre du bien public; mais peu après il était tombé dans la disgrâce, lorsque le roi eut découvert que les princes avaient, à cette époque, des intelligences parmi ses plus intimes serviteurs [1]. Les interrogatoires et les procès-verbaux de torture n'établirent contre lui aucun fait de grave trahison. Si la garnison de Paris n'était pas sortie durant la bataille de Montlhéri, c'est, répondait-il, qu'elle n'était pas assez forte et qu'on eût risqué le sort de la ville. Les relations qu'il avait eues ensuite avec le duc de Bretagne, le comte de Charolais et les autres princes, avaient été de pure courtoisie. Il leur avait envoyé du vin, des chevaux et d'autres présens, mais uniquement comme témoignage de respect et d'égards. A la vérité, il avait écouté toutes les plaintes des princes contre le roi, ne les avait point trop contredites, s'était laissé faire des propositions dont il n'avait point rendu compte, et avait pu ménager les deux partis, parce qu'il ne savait pas bien comment les choses tourneraient; mais il n'y avait là aucune action contraire aux intérêts du roi. Le roi lui-même, disait l'accusé, avait su, dans le temps, presque toutes ces communications sans se montrer irrité, parce qu'il espérait en tirer avantage. Les commissaires ne refusèrent point au sire de Melun de prendre à ce sujet la parole du roi. Il fit répondre qu'à l'époque de la guerre du bien public, il se trouvait entre les mains des sires du Lau, de Melun, de la Rivière, et de quelques autres; qu'ainsi il lui avait bien fallu feindre que leur conduite le satisfaisait.

Outre le ressentiment du roi, le sire de Melun avait à craindre la haine du cardinal Balue et du comte de Dammartin. Il était le premier auteur de la fortune de Balue; c'était lui qui l'avait introduit auprès du roi, et ils avaient quelque temps vécu en bonne intelligence, jusqu'au moment où ils s'étaient brouillés pour une femme dont ils étaient amoureux à la fois. Pour se disculper d'avoir fait maltraiter le cardinal un soir dans les rues de Paris, il disait que s'il lui en avait voulu assez pour le faire battre, il aurait pu tout aussi bien le faire assassiner.

Le comte de Dammartin avait de plus grandes vengeances encore à exercer sur le sire de Melun. Suppression de pièces, subornation de témoins, influence sur les juges par menaces et par séduction;

1 Legrand. — De Troy.

il n'y avait rien que celui-ci n'eût fait pour obtenir sa condamnation au parlement, et par suite pour se faire donner la meilleure part de la confiscation. Maintenant Dammartin avait toute la confiance du roi, était mêlé dans toutes ses affaires, connaissait ses doubles secrets, ses desseins apparens ou réels, ses soupçons contre les gens qu'il employait d'un côté, en les faisant surveiller de l'autre, ses ordres à Tristan et toutes ses subtilités [1]. Il commandait sa plus forte armée. Il avait l'office de grand-maître dont le sire de Melun avait été dépouillé. A son tour il employait tout son pouvoir et son crédit à perdre son ennemi et à s'enrichir de ses biens. Il n'en fallait pas tant pour décider la mort du sire de Melun ; il fut conduit de Château-Gaillard, où on le tenait en prison, au petit Andely, où il fut décapité.

Un autre procès se suivait en ce moment à Poitiers, et faisait assez de bruit. Un nommé Antoine Deshayes avait révélé un complot contre la vie du roi, et prétendait que le duc de Bretagne avait suborné Denis Saubonne pour l'empoisonner. Le chancelier de Bretagne écrivit pour demander justice d'une telle injure faite à son maître ; et, en effet, après une longue enquête, on fit confesser à Deshayes la fausseté de sa déclaration. Mais telle était la haine des princes les uns pour les autres, et les pratiques secrètes par lesquelles ils s'efforçaient de gagner les serviteurs les uns des autres, que de tels soupçons ne semblaient pas fort surprenans. Le roi n'était pas le moins habile, sinon dans de si criminels complots, du moins dans l'art de se faire de secrets partisans auprès de ses ennemis. Son frère et le duc de Bretagne en étaient entourés sans le savoir [2].

Dès que le roi eut nouvelle que la trève avait été prolongée de quinze jours avec le duc de Bourgogne, il donna ordre à son armée d'attaquer la Bretagne à la fois par la Normandie et par l'Anjou : tout était prêt. En peu de jours toute la Basse-Normandie rentra sous son pouvoir, hormis la ville de Caen, où le duc de Bourgogne avait auparavant envoyé une garnison de ses troupes. Tandis que l'amiral avançait de ce côté sans beaucoup de résistance, Nicolas d'Anjou, marquis du Pont, avec la noblesse et les francs-archers d'Anjou, de Touraine et de Poitiers, entra en Bretagne, prit Chantocé, et alla mettre le siége devant Ancenis.

1 Lettre du roi à Dammartin. — 2 D'Argentré.

Le duc de Bretagne était surpris à l'improviste ; il écrivit aussitôt au duc de Bourgogne, et lui reprocha de s'être laissé tromper par le roi et de le livrer sans défense en prolongeant la trève. « Mon bon frère, ajoutait-il, je vous prie, au nom de l'amour et de » l'alliance qui sont entre nous, qu'en ce besoin vous veniez me » secourir et vous montrer comme vous le devez. Il en est temps, » venez le plus diligemment que vous pourrez, venez sans plus de » délai. Écrit de la propre main de votre bon frère,

» FRANÇOIS. »

Le temps pressait en effet. Le Duc était en Hollande, et les troupes du roi s'avançaient sur la route de Nantes. D'ailleurs le duc de Bretagne, dès que le danger approchait, se trouvait toujours plus empêché que secouru par son principal allié monsieur Charles, frère du roi, au nom de qui cette guerre semblait se faire. Nul prince n'avait moins de cœur, de volonté et de connaissance des affaires. En ce moment, l'un comme l'autre étaient gouvernés par Odet d'Aydie, sire de Lescun, qui, disait-on, était le seul de toute cette cour de Bretagne en état de donner un conseil raisonnable. Or, ce seigneur, ou voulait ménager le roi qu'il voyait plus habile et plus sensé que les autres princes, ou avait déjà commencé de recevoir son argent et d'écouter ses promesses.

Le duc de Bretagne signa donc une trève de douze jours, et peu après un traité, où il soumettait l'apanage de monsieur Charles à l'arbitrage du duc de Calabre et du connétable, et promettait de servir le roi envers et contre tous, si dans le délai de deux ans son frère n'acceptait point l'apanage qui serait réglé. Les villes prises de part et d'autre devaient être mises en dépôt entre les mains du duc de Calabre.

Aussitôt que le duc de Bourgogne avait appris le commencement de la guerre, il avait écrit au roi, lui remontrant que la dernière trève comprenait ses alliés ; qu'ainsi il le requérait de se désister de son entreprise ; en même temps il vint se mettre à la tête de son armée auprès de Péronne, et envoya l'ordre au maréchal de Bourgogne, à Dijon, de lui amener autant de renfort qu'il lui serait possible.

Le roi se tenait depuis quelques semaines à Compiègne, à Noyon ou divers autres lieux, sur la rivière d'Oise, près des marches de

Picardie; car c'était de ce côté qu'étaient les plus importantes affaires, soit pour la guerre, soit pour la paix. Il avait d'abord envoyé le cardinal au duc de Bourgogne, pour lui faire entendre doucement qu'il se pourrait bien que tout s'arrangeât en Bretagne, sans qu'il y fût pour rien[1]. Le Duc n'avait nulle crainte d'une telle chose; elle était trop loin de son esprit pour qu'elle lui semblât croyable; néanmoins peu de jours après arriva Bretagne, héraut d'armes, apportant les lettres où ses alliés lui annonçaient comment, faute de secours, ils s'étaient vus contraints à signer le traité d'Ancenis et à renoncer à son alliance. Le Duc n'en voulait rien croire. Lui, qui s'était mis en campagne uniquement pour leur intérêt, qui depuis si long-temps refusait les offres du roi et bravait ses menaces pour leur rester fidèle, se voir abandonné par eux dès les premiers jours de la guerre! C'était une telle honte qu'il la réputait impossible : il voulait faire mettre en prison ou à mort le héraut qui venait ainsi le tromper, et lui porter de fausses lettres contrefaites chez le roi, près duquel il avait passé un jour avant de se rendre au camp du Duc. Cependant la même nouvelle arriva bientôt de tous les côtés, et il fallut se résoudre à la croire.

Le roi était enfin parvenu à ce qu'il avait tant désiré et tant cherché; ses ennemis étaient séparés. Mais alors commença dans son esprit une grande perplexité, car il pouvait tirer avantage de cette heureuse circonstance, soit en commençant la guerre, soit en continuant de traiter.

Son armée était nombreuse, il avait eu soin d'assembler sur cette frontière ses meilleures troupes, ses compagnies d'ordonnance, et une nombreuse artillerie. C'était Dammartin et les capitaines les plus sûrs et les plus aguerris qui commandaient. Il pouvait maintenant faire arriver une portion des gens qu'il avait en Anjou et en Normandie; il était plus en mesure que le duc de Bourgogne, dont l'armée n'était pas encore toute rendue et qui attendait les troupes que le maréchal de Bourgogne allait lui conduire. Il semblait donc qu'il y avait tout profit à prendre la voie des armes.

D'un autre côté, le Duc devait sans doute juger du péril où il se trouvait; il venait d'être abandonné et trahi par ses alliés; il pouvait être irrité contre eux; ainsi l'occasion était favorable pour par-

1 Comines. — Legrand. — De Troy. — Pieces de Comines. — Chatelain

lementer ; on avait à espérer qu'il séparerait entièrement sa cause de la leur ; alors monsieur Charles serait contraint de se contenter de tel apanage qu'on voudrait lui donner ; alors le duc de Bretagne passerait par les conditions qui lui seraient imposées. D'ailleurs le duc de Bourgogne lui-même ne se trouverait pas en situation d'avoir le même orgueil et la même obstination ; on pourrait avoir de lui le Ponthieu et les villes de la Somme. De la sorte, sans rien risquer, sans mettre son sort au hasard d'une bataille, le roi aurait recueilli tout le fruit de sa patience et de sa subtilité.

Dammartin, les capitaines des compagnies, tous les gens de guerre, jusqu'aux moindres pages, ne balançaient point sur ce qu'il convenait de résoudre, et s'en expliquaient hautement. « Qu'on nous » laisse faire, disaient-ils, et nous rendrons bon compte au roi de » ce duc de Bourgogne. Maugrebleu ! que prétendent ces Bourgui- » gnons? Les laissera-t-on toujours, de père en fils, courir sus au roi » leur souverain, ébranler son trône et ravager le royaume ? Mau- » dite race, toujours pleine d'ingratitude, d'iniquité et d'orgueil ! » périsse le jour où elle prit naissance, bien qu'elle sorte des fleurs » de lis ! Depuis le duc Jean, elle ne cesse de persécuter le royaume, » et il ne peut guérir des maux que leur venin y a répandus. Ils » ont appelé les Anglais, se sont alliés à eux pour nous livrer ba- » taille ; ils ont mis tout le pays à feu et à sang ; ils ont chassé le » roi de sa seigneurie. Pour avoir la paix, il lui a fallu être injus- » tement dépouillé de ses royales prérogatives, perdre ses plus belles » fonctions et endurer les plus cruelles humiliations ; et nous, » nobles Français, nous avons vu notre roi, le plus noble et le plus » digne roi de la terre, s'excuser et s'abaisser devant un seigneur » de Bourgogne, son sujet, son serviteur, dont le seul titre d'hon- » neur était de sortir de son sang ! Il nous faut extirper la racine » de cette exécrable race bourguignonne. Et maintenant que vient » faire ce duc Charles ? Ne lui suffit-il pas d'être déjà une fois entré » sans titre et sans raison, en pleine paix, au milieu du royaume, » amenant ses bannières jusque devant Paris, se comportant en » maître orgueilleux, et emportant la moitié des fleurons de la cou- » ronne ? Dieu n'a-t-il pas déjà marqué son front, comme celui de » Lucifer, du sceau de la rébellion ? Ah ! certes, il ira aussi dans » les enfers et à tous les diables, cet orgueilleux, ce rebelle, ce » maudit Anglais ! Il n'a donc pas assez de tant de possessions et

» de seigneuries? il lui faut le sceptre et de la couronne! Ce n'est » donc pas assez de son Bruges et de son Gand? il veut avoir notre » Paris! Que Dieu et le roi nous le permettent, et nous en tirerons » vengeance; nous mettrons tout à feu et à sang chez lui; nous » déroberons, nous pillerons, nous tuerons tout ce qui se rencon- » trera sous notre main. Nous en avons trop souffert, il faut prendre » sa revanche; tombons sur eux, par le diable! tombons sur eux. — » Et pourquoi le roi dissimule-t-il encore? Pourquoi écoute-t-il » tant de discours? Il se fait brebis et marchande sa laine et sa peau, » comme s'il n'avait pas de quoi se défendre; il a donc bien peu » d'entendement, et, quoi qu'on dise, il n'y voit goutte s'il ne » sait pas où l'on veut le conduire. Par la mort! à sa place, nous » aimerions mieux aventurer tout le royaume que de nous laisser » mener de la sorte. »

Mais le roi n'avait pas de penchant à aventurer tout le royaume, ni à suivre les conseils des gens d'armes, qui n'écoutaient que l'amour du butin et la vieille haine française contre les Bourguignons. Ceux de ses serviteurs et de ses conseillers qui étaient d'opinion qu'on devait parlementer et non combattre lui plaisaient bien mieux. Nul, en ce moment, n'entrait mieux en son sens que le cardinal Balue et le connétable. C'était eux qu'il écoutait, c'était eux qu'il chargeait de ses continuelles ambassades; car on ne faisait qu'aller et venir de lui au duc de Bourgogne.

La fierté et l'obstination du Duc rendaient vaines toutes les subtilités et les espérances du roi. L'abandon de ses alliés, loin de le troubler et de lui apporter ni frayeur ni faiblesse, lui avait, au contraire, donné une volonté plus grande de garder son honneur. « Par » saint Georges! disait-il, je ne demande rien que de juste et de » raisonnable; je veux l'accomplissement des traités d'Arras et de » Conflans que le roi a jurés. Je ne lui fais point la guerre, c'est » lui qui vient pour me la faire, et, amenât-il toutes les forces de » son royaume, je ne bougerai point d'ici et ne reculerai pas de la » longueur de mon pied. Je mourrais plutôt, moi et tous les miens, » avant de confesser que mes demandes sont injustes et déraison- » nables. Si les autres m'ont abandonné et ont traité sans moi, que » m'importe? avais-je besoin d'eux? ne suis-je pas assez fort et » assez puissant? ne puis-je pas seul faire tête à tous mes ennemis, » et à ceux même qui se joindraient à eux? Jamais un duc de

» Bourgogne n'a été trouvé manquant de parole, ni manquant de » courage non plus. Mes prédécesseurs se sont vus en plus dure » situation et ne se sont pas épouvantés. »

Ainsi, ni le cardinal, et encore moins le connétable qui n'avait plus grand crédit sur le Duc [1], ne pouvaient le faire condescendre à traiter avec le roi et à s'allier avec lui envers et contre tous, sans réserve de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Cependant le roi sentait chaque jour une impatience plus grande de réussir; il s'était flatté d'obtenir par voie de traité ce que d'autres lui conseillaient de conquérir par voie de guerre, et voulait absolument en venir à ses fins. Il n'y avait sorte de moyens dont il ne s'avisât, et il alla même jusqu'à promettre cent vingt mille écus d'or au Duc, et à lui en faire compter la moitié d'avance; tellement que la crainte d'avoir dépensé son argent en vain ajoutait encore à la vivacité de son désir.

Le connétable, qui avant tout ne voulait point la guerre, et le cardinal, qui aimait à flatter le roi, contribuaient encore à l'entretenir dans ses espérances; ils lui rendaient compte avec soin des moindres paroles de courtoisie que le Duc répondait à toutes les promesses et amitiés dont le roi l'accablait, et semblaient dire qu'il tenait à bien peu de l'amener au point que le roi souhaitait.

Alors la pensée vint au roi que lui-même il saurait persuader le Duc bien mieux que tous ses ambassadeurs. Il avait grande idée du pouvoir qu'il prenait sur les gens par son esprit et son langage. Il s'imaginait toujours qu'on ne disait pas ce qu'il fallait dire, qu'on ne s'y prenait pas de la bonne façon; il avait la crainte continuelle d'être servi sans fidélité ou sans zèle. Il se souvenait de ce qu'il avait gagné en devisant familièrement avec le Duc, lors de la guerre du bien public, quand il avait su le séparer de tous les princes ses alliés. Cette fois, il avait plus beau jeu encore, car les princes avaient offensé le Duc par leur trahison.

Le roi commença par faire sonder le Duc sur un projet d'entrevue. Celui-ci n'en avait pas trop envie, et sentait toujours quelque méfiance, lorsqu'il s'agissait du roi, d'autant qu'il venait d'apprendre que les Liégeois recommençaient à murmurer et à s'émouvoir. L'évêque et le sire d'Himbercourt, leur gouverneur, se trouvant

1 Comines. — Chatelain.

sans forces suffisantes, s'étaient même, par précaution, retirés à Tongres. Le cardinal répondit à cette objection que le Duc ne devait point craindre les Liégeois, ayant, l'an dernier, démoli leurs murailles et enlevé leurs armes; que d'ailleurs rien ne pouvait mieux les détourner de la rébellion que de voir le roi et le Duc amis et alliés.

Le connétable, écrivant au roi, eut soin de lui cacher ce qui aurait pu le détourner de son dessein. Sa lettre portait que le Duc attendait avec impatience la visite dont le roi lui donnait l'espoir; qu'il demandait sans cesse que le jour en fût fixé; qu'il avait choisi un logis convenable, et qu'il irait au-devant de lui avec grand respect. Il avait semblé au connétable porté à ne plus vouloir d'autre allié et d'autre ami que le roi. Il renonçait, disait-il, à toute autre alliance, réservant seulement le roi d'Angleterre, le duc de Savoie et les princes d'Allemagne. Outre les affaires qui se pouvaient traiter par ambassade, le Duc semblait en avoir d'autres toutes secrètes qu'il ne voulait pas laisser deviner. La chose qu'il désirait le plus, c'est que le roi lui abandonnât le comte de Nevers, pour lequel il avait tant de haine, que jamais il ne pourrait lui pardonner.

Le connétable ajoutait que, sur ce point, il avait voulu répondre au Duc comment le roi ne pouvait honorablement abandonner un prince de son sang, pair de France, et toujours son fidèle allié. « Mais il a entendu avec impatience mes remontrances, disant toujours qu'il voulait perdre monsieur de Nevers, à quelque prix que ce fût. Ses conseillers confessent qu'une telle colère n'est pas raisonnable ; mais il n'y a personne, dit-on, qui ose lui rien dire contre son plaisir. »

L'entrevue fut donc décidée. Le roi envoya demander une lettre d'assurance au duc de Bourgogne. Il l'écrivit de sa main; elle était ainsi conçue[1] :

« Monseigneur, très-humblement en votre bonne grâce, je me recommande, vous remerciant, monseigneur, du cardinal qu'il vous a plu m'envoyer, lequel m'a dit le désir qu'avez de me voir, dont, monseigneur, en toute humilité je vous remercie ; auquel, sur cette matière et autres, je lui déclare mon intention, comme par lui le pourrez, s'il vous plaît, savoir, et pourrez sûrement venir, aller

1 Legrand a vu cette lettre en original, et en effet de la main du Duc.

et retourner, vous suppliant, monseigneur, qu'il vous plaise recevoir du cardinal lesdites matières, en la manière que je lui ai baillée, laquelle il vous déclarera. Monseigneur, je prie à Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue. — Écrit de la main de votre très-humble et très-obéissant sujet,

» CHARLES. »

Dès que cette lettre fut reçue, le roi s'apprêta à partir. Au lieu de retourner à Pontoise et du côté de Paris, où il avait déjà envoyé ses fourriers, il annonça que le lendemain il irait à Péronne. Alors ce fut une surprise et une alarme grandes parmi tous les serviteurs du roi; ils ne pouvaient croire une telle chose. Déjà il avait été quelques jours auparavant question de cette entrevue; l'on avait dit qu'elle aurait lieu à Bohain chez le connétable, et elle avait paru périlleuse et insensée. Le vidame d'Amiens était accouru en hâte, amenant un homme qui affirmait sur sa vie que monsieur de Bourgogne ne voulait cette entrevue que pour attenter à la personne du roi. Il courait aussi, depuis quelque temps, une prophétie qui menaçait le roi de mort ou de poison dans le cours de l'année. On avait vu une comète au ciel qui annonçait le malheur de quelque grand. « Nous sommes bien ici, disaient les serviteurs » du roi, plût à Dieu que le roi s'y trouvât bien aussi, et n'allât » pas plus loin; car il est ici en sûreté et chez lui. Monsieur de » Bourgogne fait les revues de ses troupes et attend le maréchal » de Bourgogne. Philippe de Savoie, Poncet de la Rivière, du » Lau, Durfé, le prince d'Orange, tous les plus grands ennemis » du roi ont été vus à Dijon avec lui. Quoi qu'on dise, tant que » Bourgogne vivra, il ne feindra jamais de vouloir du bien au roi » que pour lui faire du mal [1]. » Tels étaient les propos des moindres officiers. Le comte de Dammartin, les maréchaux Rouault et Loheac, tous les capitaines s'opposèrent de tous leurs efforts à ce voyage, dont ils n'auguraient rien de bon. Tout fut inutile, le roi l'avait résolu.

Il partit le 9 octobre en assez petit cortége, emmenant avec lui le connétable, le cardinal, le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu, l'archevêque de Lyon, et l'évêque d'Avranches, son confesseur.

Lettre de la Loère, receveur du Languedoc.

Il avait pour toute garde quatre-vingts Écossais et une soixantaine de cavaliers, tant il voulait montrer au Duc une parfaite confiance. Les archers de Bourgogne, commandés par Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, vinrent au-devant de lui comme il l'avait souhaité, afin de donner cette marque d'estime au plus sage et au plus vaillant des serviteurs du Duc. Ce prince vint lui-même hors de la ville jusqu'à la petite rivière du Doing. Le roi l'embrassa et lui fit fête. Chacun se réjouissait de les voir si bons amis. Ils entrèrent ensemble dans la ville, devisant familièrement, et le roi appuyant sa main en signe d'amitié sur l'épaule du Duc. Son logis avait été préparé chez le receveur de la ville; car le château était vieux, inhabité et mal en ordre[1].

A peine le roi était-il dans la ville, qu'il apprit que l'armée du maréchal de Bourgogne arrivait et campait sous les murs. Ce maréchal était dès long-temps son ennemi personnel. A son avènement, pour se le rendre favorable et le récompenser de l'avoir escorté en Flandre lors de sa fuite du Dauphiné, il lui avait donné la seigneurie d'Épinal. Les bourgeois avaient réclamé, alléguant les lettres du roi Charles VII qui avait réuni la ville à la couronne, et promis qu'elle ne serait jamais cédée en fief. Le roi favorisa leur demande auprès du parlement, qui leur donna gain de cause. Le maréchal ne voulut pas reconnaître le jugement, et eut recours aux voies de fait. Alors les habitans, avec le consentement du roi, s'étaient donné pour seigneur et pour protecteur le duc Jean de Calabre. Ainsi nul, dans les conseils de Bourgogne, n'était plus violent contre le roi que ce maréchal. Il avait réuni autour de lui et amenait dans son armée les mécontens et les bannis du Lau, Poncet de la Rivière, Durfé et le comte Philippe de Bresse que le roi avait tenu enfermé par trahison pendant deux années entières. Tous, portant la croix de Bourgogne, entraient dans la ville par une porte, tandis que le roi entrait par l'autre. Le comte de Bresse alla aussitôt après se présenter au Duc, témoigna ses regrets de ne pas être arrivé plus tôt, afin d'aller au-devant du roi, et demanda sûreté dans la ville pour lui et ses compagnons. Le Duc lui fit bonne mine, le remercia pour lui et pour eux, et assigna leur logis au château.

Le roi, sachant tout ce qui se passait et l'accueil que recevaient

[1] Comines et pièces justificatives.

ses mortels ennemis, commença à se troubler et à concevoir quelque peur. Ne trouvant pas son logis assez sûr, il fit demander le château, qui lui fut accordé sans difficulté, et alla s'y établir avec toute sa maison ; elle ne consistait guère qu'en une douzaine de personnes.

Dès le lendemain les pourparlers commencèrent entre les conseillers des deux princes, et en leur présence. Rien ne pouvait changer la volonté du Duc. En vain le roi lui promettait la pleine et entière exécution des traités d'Arras et Conflans, ne lui demandant autre chose qu'un serment de fidélité envers et contre tous ; il ne voulait pas se départir de la réserve quant à ses alliés. Le roi lui répétait que le duc de Bretagne avait juré un traité d'alliance conçu dans les mêmes termes ; le Duc s'obstinait à rester fidèle à des alliés qui lui avaient manqué de foi, et toutes les paroles du roi étaient de nul effet. Les choses en étaient là, et les esprits commençaient à s'aigrir de part et d'autre, lorsque, dans la seconde journée, arrivèrent des nouvelles de Liége, qui excitèrent un grand émoi. Les Liégeois avaient repris les armes, et, au nombre de deux mille environ, étaient allés à Tongres, où leur évêque et le sire d'Himbercourt s'étaient retirés. Profitant de la négligence de toute cette cour de prélat où, d'habitude, on ne songeait guère qu'à se divertir [1], ils avaient surpris la ville, et emmené prisonniers l'évêque, ses chanoines, même le sire d'Himbercourt. Des habitans de Tongres, fugitifs, effarés, arrivaient les uns après les autres ; ils avaient vu ces Liégeois en fureur massacrer Robert de Moriamez, archidiacre et garde de la bannière de l'évêque, et se faire un jouet horrible de ses membres qu'ils se jetaient à la tête les uns les autres. Les fugitifs ne doutaient pas que l'évêque et le sire d'Himbercourt n'eussent éprouvé un sort pareil, et n'eussent été mis en pièces avant même d'être arrivés à Liége.

On peut juger de la fureur du Duc en apprenant de telles cruautés. Il ne douta pas un moment du récit de ces fugitifs, et tint pour véritables même leurs conjectures. « Il est donc vrai, s'écria-t-il, que » le roi n'est venu ici que pour me tromper, et m'empêcher de me » tenir sur mes gardes ! J'avais bien raison de me méfier et de refu- » ser cette entrevue. C'est lui qui, par ses ambassadeurs, a excité

1 Amelgard.

qui le fâchait le plus, c'est que pas un des principaux conseillers et serviteurs du Duc ne venait le trouver. Ainsi il n'avait nulle occasion de parlementer, de s'expliquer, de deviner, ni d'aviser ce qu'il avait à dire ou à faire. Pourtant il faisait parler à tous ceux dont il imaginait qu'il pourrait tirer quelque secours; rien n'était omis pour les bien disposer en sa faveur. Les promesses n'étaient pas épargnées, et quinze mille écus d'or qu'il avait apportés avec lui auraient été distribués parmi les serviteurs du duc de Bourgogne, sinon que celui qui fut chargé par le roi de cette secrète libéralité en garda une bonne part pour lui.

Pendant ce temps-là, tout était en rumeur dans la ville, chacun s'enquérait et s'inquiétait de ce qui allait se résoudre et se faire. Le lendemain, quand le Duc fut un peu refroidi, il assembla son conseil; jusqu'alors il avait agi sans prendre l'avis de personne, au grand chagrin des hommes sages, qui, ensuite, avaient à remédier aux choses que leur maître avait faites contre leur pensée. Le conseil fut long et troublé. Il dura tout le jour et une partie de la nuit. Les opinions étaient fort diverses, et le Duc agité et incertain.

D'abord les ennemis du roi y prévalurent. Le maréchal de Bourgogne, et ceux qu'il avait amenés avec lui, commencèrent à être mieux écoutés du Duc; c'était ce que le roi redoutait le plus. Il avait fait offrir de jurer la paix telle que deux jours auparavant elle lui avait été proposée, sans faire nulle réserve ni difficulté. Il s'engageait à toutes réparations suffisantes des Liégeois et à revenir se joindre au Duc, pour leur faire la guerre. Il présentait en otages de son retour le duc de Bourbon, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, le connétable et d'autres grands seigneurs. Mais de telles conditions n'étaient pas même écoutées. Il était question de retenir tout franchement le roi en prison, d'envoyer aussitôt chercher monsieur Charles son frère, et de régler alors tout le gouvernement du royaume. Cet avis passa; le messager eut ordre de s'apprêter pour partir sur-le-champ. Ses houzeaulx étaient déjà mis, son cheval dans la cour, il n'attendait plus que les lettres que le Duc écrivait en Bretagne, quand tout à coup ce prince recula devant une si grande résolution. Ceux qui la conseillaient en avaient bien vu la conséquence : après un tel affront et une telle contrainte, le roi ne pouvait rester libre. C'en était donc fait de sa vie ou de sa couronne.

C'est à quoi Pierre de Goux, chancelier de Bourgogne, et les conseillers plus sages ou plus favorables au roi firent réfléchir le Duc. Le conseil fut repris. La plupart de ceux qui y siégeaient inclinèrent à un avis plus doux; ils rappelèrent que le roi était venu à Péronne sur un sauf-conduit, et que ce serait un éternel déshonneur à la maison de Bourgogne de manquer de foi à son souverain seigneur [1]. Ils firent voir tout l'avantage des conditions qui allaient être accordées, et qui termineraient, en faveur de la Bourgogne, de grandes et difficiles affaires. Le Duc leur prêta l'oreille. Il s'était un peu calmé. D'ailleurs les nouvelles de Liége étaient moins terribles que ne les avaient faites les premiers bruits populaires. L'évêque avait été conduit avec une sorte d'égards dans son palais. Le sire d'Himbercourt et les Bourguignons avaient été mis en liberté; on les avait chargés d'apaiser monseigneur de Bourgogne et de lui assurer que ce n'était pas à lui qu'on entendait faire la guerre. Les chanoines et les serviteurs de l'évêque, malgré la haine aveugle que leur portaient les gens de Liége [2], avaient échappé au massacre. Jean de Wilde, que ce peuple avait pris pour chef, avait réussi à le modérer un peu et à lui faire écouter la raison.

Bien que la colère du Duc fût en quelque sorte adoucie, on ne pouvait lui proposer de mettre le roi en liberté et d'accepter ses otages pour gage de son retour. Chacun le savait trop capable de les laisser là et de ne pas revenir. Le connétable et les autres, tout en s'offrant de bonne grâce, du moins en public, n'étaient pas eux-mêmes sans crainte de ce qui leur en pourrait arriver.

Des commissaires furent donc nommés de part et d'autre pour dresser le projet de traité. Il avait pour base les traités d'Arras et de Conflans; mais tout ce qui s'était élevé de difficultés sur leur explication se trouvait résolu au bénéfice de la Bourgogne: la seigneurie pleine et entière avec le droit de lever des aides et d'assembler les vassaux dans le Vimeu, les villes de la Somme et d'autres territoires; toutes les questions de juridiction, de limite, d'enclave, de péages, d'impôts sur le transit des marchandises; l'appel au parlement de Paris des jugemens rendus en Flandre; en un mot tout ce qui était depuis plus de trente ans objet de litige, et dont jamais le feu roi n'avait voulu se départir, était abandonné

1 La Marche. — 2 Amelgard.

en un jour. Vainement les commissaires de France présentaient quelques remontrances; on leur répondait : « Il le faut, monseigneur le veut[1]. »

C'est qu'en effet, malgré les profits d'une paix ainsi imposée, les conseillers du Duc avaient grand'peine à l'y faire consentir. C'était sans cesse de nouveaux accès de colère, de nouvelles pensées de vengeance qui soudainement lui montaient à l'esprit. Il se retira dans sa chambre; là, sans songer à se déshabiller, il allait et venait, se promenait à grands pas, se jetait sur son lit, se relevait, parlait seul et tout haut, puis entamait quelques propos avec le sire de Comines, son chambellan, qui couchait près de lui. Sur le matin, sa fureur devint plus grande que jamais, et l'on pouvait croire que tout était perdu. « Il m'a fait promettre de venir » avec moi reconquérir l'évêque de Liége, qui est mon beau-frère » et son parent à lui aussi; il faudra bien qu'il y vienne. Je ne me » fais point conscience de le contraindre à la parole qu'il a donnée. » Et aussitôt il envoya les sires de Créqui, de Charni et de la Roche annoncer au roi qu'il allait venir jurer la paix avec lui.

Le sire de Comines, qui secrètement était devenu ami tout dévoué du roi, n'eut que le temps de lui faire dire en quelle situation d'esprit était le Duc, et dans quel danger il se pourrait mettre s'il hésitait soit à jurer la paix, soit à marcher contre les Liégeois.

Le Duc entra dans le lieu où le roi était prisonnier. Il s'efforçait de montrer une contenance humble et courtoise, mais sa voix tremblait de colère, ses paroles étaient brèves et âpres, son geste était menaçant[2]. « Mon frère, dit le roi un peu ému, ne suis-je » pas en sûreté dans votre maison et votre pays? — Oui, monsieur, » répondit le Duc, et si sûr que si je voyais un trait d'arbalète » venir sur vous, je me mettrais devant pour vous garantir. Mais » ne voulez-vous point jurer le traité tel qu'il a été écrit? — Oui, » dit le roi, et je vous remercie de votre bon vouloir. — Et ne » voulez-vous point venir avec moi à Liége pour m'aider à punir » la trahison que m'ont faite ces Liégeois, à cause de vous et de » votre voyage ici? L'évêque est votre parent proche, de la maison » de Bourbon. — Oui, Pâques Dieu, répliqua le roi, et je me suis » fort émerveillé de leur méchanceté; mais commençons par jurer

1 Pièces de Comines. — 2 La Marche.

» le traité; puis je partirai avec autant ou aussi peu de mes gens » que vous le voudrez. »

Pour lors on tira des coffres du roi le bois de la vraie croix, que l'on nommait la croix de Saint-Laud. Suivant ce qu'on racontait, elle avait jadis appartenu à Charlemagne, et se nommait alors la croix de victoire. Depuis elle avait été conservée dans l'église de Saint-Laud, à Angers. Nulle relique n'était autant adorée par le roi, et il croyait qu'on ne pouvait manquer au serment juré sur ce bois vénérable sans mourir dans l'année. Il n'y eut sorte d'assurances et de promesses qu'il ne s'empressât de faire à son beau-frère de Bourgogne, qui fit aussi son serment.

Ce traité fut signé, et le roi expédia le même jour toutes les lettres patentes, au nombre de vingt, qui réglaient l'exécution de divers articles. Par un traité séparé, le Duc s'engagea à employer ses bons offices auprès de monsieur Charles, frère du roi, pour qu'il se contentât de la Brie et de la Champagne pour apanage. Du reste rien ne fut changé aux conditions de la paix de Conflans, quant aux autres alliés du Duc.

La joie fut grande dans la ville en apprenant que tout se terminait ainsi à l'amiable. Les cloches furent sonnées, chacun alla dans les églises remercier Dieu. Français et Bourguignons se témoignaient amitié et concorde.

Dès le lendemain les deux princes partirent. Le roi aurait voulu que le Duc accomplît la cérémonie de foi et hommage, comme c'était son devoir. Il s'y était engagé la veille; mais il n'en fut plus question, et le roi n'en parla pas davantage. Il lui tardait d'être hors de Péronne, et se tenait heureux d'avoir échappé à un tel péril. Il n'avait d'autre escorte que ses Écossais, et trois cents hommes d'armes qu'il manda. L'armée du Duc était belle et nombreuse; il commandait en personne les Flamands et les Picards; le maréchal de Bourgogne avait sous ses ordres les gentilshommes du duché, les gens de Savoie, venus avec le comte de Bresse, les hommes du Luxembourg, du Limbourg, du Hainaut et de Namur.

Le roi et le Duc suivirent la route de Bapaume, Cambrai, le Quesnoi, Namur, et arrivèrent le 27 octobre devant Liége. La ville n'avait plus ni remparts, ni fossés; et, bien qu'à force de peine et d'argent, en vendant une portion des ornemens de leurs églises, en sacrifiant une partie de leur avoir, les habitans eussent rétabli une

sorte d'enceinte, rien ne semblait plus facile que d'y entrer. D'ailleurs, la présence du roi à l'armée leur annonçait assez qu'ils n'avaient aucun secours à espérer. C'était justement par ce motif que le Duc se croyait obligé d'agir avec plus de précautions, et qu'il rejeta l'avis de quelques-uns de ses conseillers, qui voulaient qu'une partie de l'armée fût renvoyée comme superflue. Le roi l'inquiétait; il se méfiait toujours de quelque complot, de quelque intelligence secrète avec les Liégeois.

Cependant le roi n'omettait rien pour le rassurer. Comme on sut que, dans la ville, un bon nombre d'habitans se prétendaient encore alliés de France et portaient la croix blanche droite, le Duc ordonna, sous peine de mort, que toute l'armée revêtit la croix de saint André de Bourgogne [1], et l'on vit le roi donner le même commandement à ses gens, la mettant lui-même à son chapeau. Il arriva aussi que, le premier jour, cette foule insensée fit une sortie bruyante et désordonnée, qui fut repoussée facilement. On entendit quelques-uns d'entre eux crier : « Vive le roi, vive la France! » Alors le roi s'avança tout des premiers, et s'écria à haute voix : « Vive Bourgogne! » C'était assurément la première fois qu'on voyait un roi de France renier sa bannière et son propre nom : les Français en étaient honteux et indignés. Quant au roi, ces apparences ne lui coûtaient guère; il ne songeait jamais qu'à profiter le mieux possible de la circonstance, ou à se tirer de péril au moindre dommage. Il n'était pas homme à se perdre par trop de fierté, comme aurait pu faire le duc de Bourgogne, et avait coutume de dire familièrement : « Quand » orgueil chevauche devant, honte et dommage suivent de près. »

Lorsque les malheureux Liégeois virent de quelle façon le roi se comportait envers eux; ils entrèrent dans une grande rage contre lui. Ils rappelaient les ambassades nombreuses qu'il leur avait envoyées pour les exciter contre le Duc, les paroles qu'on leur avait rapportées de sa part, les lettres mêmes revêtues de son sceau et de son nom qu'on avait pu montrer; et maintenant non seulement il les abandonnait, mais il se joignait à leur ennemi; il venait aider à ruiner et à saccager leur ville; il ne les protégeait pas même contre la rude vengeance qui les menaçait! Aussi son nom était-il en exécration et chargé des plus honteux outrages.

1 Amelgard.

Pourtant leur courage était encore soutenu par le légat que le pape avait envoyé pour médiateur. Ce légat avait conçu l'espoir peu raisonnable de se faire évêque de Liége. Il conseilla donc aux habitans de laisser aller messire Louis de Bourbon leur évêque, de faire bonne contenance et de se défendre, afin d'obtenir de bonnes conditions. Voyant cette première sortie réussir si mal, le légat fut saisi de peur et se sauva au plus vite. Les coureurs de l'armée de Bourgogne le prirent. On vint dire au Duc qu'il était entre leurs mains. « Qu'on ne m'en parle pas, répondit-il, et qu'ils le ran-
» çonnent à leur fantaisie, ni plus ni moins qu'un riche marchand.
» Si je le savais publiquement, il me faudrait bien le faire délivrer
» par respect pour le saint-siége. » Ils se débattirent sur le partage de ce butin, la nouvelle devint publique : alors le Duc se le fit amener, lui témoigna de grands égards, et commanda que tout ce qui lui avait été pris lui fût rendu.

L'avant-garde, commandée par le maréchal de Bourgogne et le sire d'Himbercourt, s'était logée dans le faubourg, et elle était parvenue jusqu'à la porte. Il semblait que nulle résistance ne dût les empêcher d'entrer dans la ville; et tous ces gens de guerre, animés par le désir du butin, voulurent, sans attendre le Duc, achever une affaire si facile. Le désordre était grand, personne n'était sous sa bannière. Chacun allait et venait dans la boue, appelant ses compagnons ou cherchant son chef. La nuit arriva. Les Liégeois avaient refusé de livrer leur porte; voyant ces Bourguignons dispersés et sans précaution, ils firent une sortie par les brèches de leurs murailles, et tombèrent sur eux. Ils en tuèrent un grand nombre, et les mirent presque tous en fuite. Cependant les gentilshommes et les hommes d'armes parvinrent à se réunir devant la porte, et tinrent ferme à pied, enfonçant à mi-jambe dans la terre trempée. Le prince d'Orange, les sires du Lau et Durfé étaient là donnant l'exemple de la vaillance et du sang-froid. Le sire d'Himbercourt fut blessé; le sire de Sargine fut tué. Le danger des Bourguignons était grand, car les Liégeois les avaient attaqués par derrière en arrivant par le faubourg, et il leur fallait s'appuyer à la porte, par où une nouvelle sortie pouvait venir les envelopper. En effet, ils virent le peuple s'assembler à la lueur des torches et des lanternes. Heureusement ils avaient sauvé quatre pièces d'artillerie, et en les tirant dans la rue, ils effrayèrent et dissipèrent les gens de la ville.

Ils parvinrent ainsi à se maintenir toute la nuit, et à regagner le faubourg. Ce combat avait été vif, et le sire Jean de Wilde, chef des Liégeois, y avait été mortellement blessé.

Le Duc fut averti du péril de son avant-garde. Il défendit qu'on éveillât le roi, et qu'on lui annonçât cette mauvaise aventure ; puis, montant à cheval, il arriva au plus vite au lieu où l'on se battait. Là, il vit qu'on lui avait fait le malheur plus grand qu'il n'était. Cependant ses gens étaient fatigués, plus de deux mille hommes de pied s'étaient enfuis ou dispersés, et l'armée n'avait plus autant de courage et de certitude. Il envoya du renfort à cette avant-garde et y fit passer des vivres, car elle mourait de faim; puis il retourna raconter l'affaire au roi, qui se montra fort joyeux qu'elle eût bien fini. Son contentement n'était pas feint, tant il craignait d'être mis en position difficile et périlleuse, s'il advenait malheur au Duc.

Toute l'armée avança vers la ville. Le Duc se logea dans un des faubourgs, mais non pas devant la porte où l'avant-garde avait combattu. Le roi avec ses gens prit son logis dans une grande métairie à un quart de lieue de la ville. Les communications étaient difficiles d'un quartier à l'autre; le terrain était coupé de haies et de fossés; la pluie avait rendu le sol gras et boueux. Il fallait aussi se tenir sur ses gardes; la muraille étant renversée et le fossé assez mal déblayé et sans eau, les assiégés pouvaient sortir de tous côtés; il ne suffisait pas de garder l'issue des portes.

La nuit était sombre et pluvieuse. Vers minuit, une alerte réveilla tout le monde : le Duc fut bientôt sur pied ; un instant après arriva le roi avec le connétable. « Ils sont sortis, criait-on ; — de ce côté, » disaient les uns; — par cette porte, » disaient les autres. L'obscurité augmentait la frayeur et l'incertitude. On ne donnait aucun ordre; on ne se décidait point. Nul n'était plus vaillant que le duc de Bourgogne, mais parfois il se troublait, et n'avait pas le calme d'un chef d'armée. Ce jour-là ses serviteurs étaient embarrassés et fâchés de ne pas lui voir meilleure contenance devant le roi. Bien au contraire, le roi se montra froid, comme un prince accoutumé à se trouver en de telles affaires, jouissant de tout son sens, ferme dans le commandement et sachant prendre autorité partout où il se trouvait. « Prenez ce que vous avez de gens, disait-il au connétable, et allez de ce côté. Portez-vous en cet endroit; s'ils doivent

» venir, c'est par-là qu'ils passeront. » Bientôt après on s'aperçut que c'était une fausse alarme.

Le lendemain on se rapprocha encore de l'enceinte de la ville, et le roi se logea dans une petite maisonnette tout auprès du duc de Bourgogne, à qui ce fut un cruel sujet de méfiance, car personne n'avait l'imagination plus inquiète. Tantôt il craignait que le roi n'entrât dans la ville pour se mettre à la tête des Liégeois; tantôt qu'il s'en retournât en France; bien plus encore, qu'avec ses Écossais et ses gens d'armes il ne fît quelque tentative contre lui-même. Son tourment d'esprit était si grand qu'il plaça trois cents hommes d'arme d'élite de sa maison dans une grange qui se trouvait entre les deux logis, et qu'il en fit créneler les murailles pour qu'on observât mieux tout ce qui se passait chez le roi.

Soit courage, soit folie, les Liégeois ne montraient nulle volonté de se soumettre. Ils n'avaient ni portes, ni murailles, ni fossés, pas une pièce d'artillerie qui valût quelque chose, aucun chevalier ni gentilhomme pour les commander, car le peu qui étaient de leur parti avaient péri au premier combat; nuls auxiliaires d'aucune nation; point de prince ni de grand seigneur pour prendre leurs intérêts auprès du Duc; et pourtant une semaine entière s'écoula sans qu'ils parlassent de se rendre. Ceux d'entre eux qui soutenaient le mieux leur courage étaient les hommes d'un canton voisin de la ville, qui se nommait le pays de Franchemont. C'était un peuple de tout temps renommé par sa fierté et sa vaillance. Pendant cette semaine, ceux des habitans qui ne pouvaient porter les armes, les femmes, les enfans, les vieillards, sortaient chaque nuit de la ville, emportant leur argent et leurs effets les plus précieux. Ils passaient la Meuse et allaient se réfugier dans les montagnes et les forêts du pays d'Ardenne.

Lorsque la plus grande partie de ce peuple fut ainsi allée chercher un abri contre la ruine qui le menaçait, les hommes de Franchemont résolurent de tenter une résolution désespérée, et d'y trouver ou une belle mort ou une grande victoire. Un soir, à dix heures, ils sortirent par une des brèches de la muraille, au nombre d'environ six cents, tous gens de cœur et bien armés. Les maîtres des deux maisons du faubourg où le roi et le Duc étaient logés leur servaient de guides. Prenant un grand détour, par derrière des rochers, ils tombent à l'improviste sur le quartier des princes.

Trois gentilshommes de Bourgogne, qui étaient en sentinelle, furent tués. Derrière la maison où était le duc de Bourgogne était un pavillon où logeaient le comte du Perche et le sire de Craon: les Liégeois y voulurent entrer. Les valets de chambre se défendirent et se firent tuer. Ce bruit sauva les princes. Les hommes d'armes, couchés dans la grange entre les deux logis, entendant quelque tumulte, se levèrent à la hâte, s'armèrent à demi, et bientôt il s'engagea un combat à coup de piques par les brèches de la muraille de cette grange.

Le Duc était au lit. Sa garde était postée du côté de la ville, et non point en arrière de son logis, par où arrivaient les gens de cette sortie. Il n'y avait dans sa maison qu'une douzaine d'archers qui veillaient et jouaient aux dés. Le bruit qui se faisait devant la grange les avertit à temps; ils vinrent se ranger devant la porte, et défendre les fenêtres. La nuit était noire; on entendait dans la rue les cris de : « Vive le roi! vive Bourgogne! » sans bien savoir ce qui se passait. En même temps les gens de la ville, ainsi que cela avait été réglé entre eux, faisaient une sortie par la porte. Toute l'armée était à la fois éveillée et surprise. Le sire de Comines passa au plus vite au Duc sa cuirasse, et lui couvrit la tête d'un casque; ils descendirent l'escalier. Les archers se maintenaient à grand'peine à l'entrée de la porte, et pendant un instant il fut douteux s'ils pourraient la défendre. Enfin il arriva successivement du monde, et le moment du péril passa.

Pendant ce temps, le logis du roi était aussi surpris et attaqué; mais il courut un moindre danger. Au premier bruit, les vaillans archers écossais vinrent se ranger devant leur maître, se tinrent devant lui, et, faisant un rempart de leurs corps, ils repoussèrent à coups de flèche toutes les attaques, sans s'inquiéter si leurs traits tuaient des Liégeois ou bien des Bourguignons qui accouraient au secours.

La plupart de ces braves gens de Franchemont périrent ainsi dans cette noble entreprise, sans autre regret que d'y avoir échoué, car la vie leur eût semblé bien payée s'ils avaient pu tuer les deux princes. Il s'en fallut de peu; un instant de moins devant le pavillon du comte du Perche ou devant la grange, c'en était fait du duc de Bourgogne. Il y eut encore un hasard heureux pour lui. Le premier qui tomba sous les flèches de ses archers fut l'hôte de son logis, celui qui conduisait l'attaque.

La sortie qui avait été tentée par la porte de la ville ne fut pas difficile à repousser; ceux qui attaquèrent de ce côté furent loin de se montrer aussi vaillans que les hommes de Franchemont.

Aussitôt que tout fut rentré dans l'ordre, on tint conseil. Déjà l'assaut avait été résolu pour le lendemain; il s'agissait de savoir si la valeur désespérée que les assiégés venaient de montrer n'était pas un motif de changer de dessein. Le Duc, encore tout animé, ne s'arrêta point à une telle bagatelle.

Le roi n'était pas à ce conseil. Lorsqu'on en fut sorti, il manda quelques-uns des serviteurs du Duc, et voulut savoir ce qui avait été résolu; quand il le sut, il proposa ses doutes, parla du péril d'un tel assaut, de la résistance que ferait ce peuple dont on venait de connaître le courage, de ce qu'avait de meurtrier et d'incertain un combat à travers les rues, du nombre de braves gens qu'on y perdrait inutilement. Au lieu de cela, disait-il, il n'y avait qu'à attendre deux ou trois jours, et assurément les Liégeois viendraient à composition.

Les paroles du roi étaient sages, et les chefs de l'armée goûtaient fort son avis. Cependant il ne leur avait pas dit sa vraie pensée. Ce qu'il craignait plus que toutes choses, c'est qu'il arrivât quelque malheur ou quelque embarras au Duc, tandis qu'il était entre ses mains, car il voyait bien qu'il en aurait le contre-coup.

Les gens du Duc allèrent lui rapporter l'avis du roi, qui était aussi le leur, encore qu'ils ne fussent pas assez hardis pour le faire paraître. « Il veut sauver les Liégeois, répondit vivement le Duc, » qui était loin de savoir la pensée du roi; et quel péril offre » donc cet assaut? il n'y a pas de murailles, les ouvrages qu'ils » ont faits devant les portes sont déjà détruits; ils ne peuvent » mettre une seule pièce d'artillerie en batterie. Je ne renoncerai » certes pas à l'assaut que nous avions résolu : si le roi a peur, » qu'il s'en aille à Namur. » Cette parole injurieuse en réponse à une remontrance toute raisonnable déplut à tout le monde. On vint la répéter au roi, en lui cachant toutefois ce qu'elle avait de trop brutal.

Chacun se disposa à l'attaque. Beaucoup mirent ordre à leur conscience; et nonobstant l'assurance du Duc, on pensait que la journée serait meurtrière. Sur les huit heures du matin, un coup de bombarde et deux coups de coulevrine furent tirés. C'était le signal con-

venu pour avertir l'avant-garde du maréchal de Bourgogne de commencer en même temps l'attaque de son côté.

Les trompettes sonnèrent, les bannières furent déployées, et l'on s'avança vers la muraille. Le Duc marchait des premiers. Le roi sortit aussitôt de son logis. « Demeurez, lui dit monsieur de » Bourgogne, et ne vous mettez pas inutilement en péril; je vous » ferai dire quand il en sera temps. — Mon frère, reprit le roi, » marchez en avant, vous êtes le plus heureux prince qui vive. » Cependant il n'en continua pas moins son chemin. Peut-être à la faveur de cet assaut, qui préoccupait entièrement le Duc, aurait-il pu s'échapper. Son escorte était assez nombreuse pour qu'il le risquât sans péril; mais il y allait de l'honneur, et pour rien au monde il n'eût voulu qu'on imputât à lâcheté sa retraite au moment d'une bataille.

Au reste, il n'y eut de danger pour personne. Ce peuple, qui s'était montré si vaillant et si obstiné, qui la veille avait presque mis en déroute toute l'armée de Bourgogne, n'essaya pas la moindre résistance. Les plus vaillans avaient péri, le courage des autres était abattu par leur mauvais succès de la nuit; il y avait huit nuits que la milice toute entière faisait le guet pour garder cette vaste enceinte que ne défendaient plus les murailles; tous étaient fatigués de corps et d'esprit. En outre, c'était un dimanche; ils n'imaginaient pas qu'on les attaquât durant ce saint jour; lorsqu'on commença à entrer, la nappe était mise dans chaque maison, et tous se disposaient à dîner. Toutefois, le plus grand motif de cet abandon, c'est qu'il n'y avait presque plus personne dans la ville, tant il s'était enfui de gens au-delà de la Meuse. Tout ce qui restait se réfugia en hâte dans les églises; de sorte que les Bourguignons, soit d'un côté, soit de l'autre, s'avançaient dans des rues désertes, sans rencontrer d'ennemis, ni même de peuple. Le roi, voyant comment les choses se passaient, avançait sans se hâter, entouré de ses serviteurs, portant la croix de saint André, et criant: « Vive » Bourgogne! » Le Duc, qui avait passé plus avant dans la ville, revint au-devant de lui, et tous deux s'en allèrent louer Dieu à la cathédrale de Saint-Lambert. Un grand nombre de fugitifs s'y étaient sauvés; déjà les gens de guerre voulaient forcer cet asile et piller cette église si fameuse par ses richesses. Les archers du Duc défendaient les portes et résistaient à grande peine; lui-même tua

de sa main un de ces pillards, et enfin la cathédrale fut sauvée de la rapine. Ce fut la seule église qu'il fut possible de préserver de la fureur des Bourguignons. Toutes les autres furent forcées; il s'y commit d'horribles profanations; les reliquaires, les saints ornemens, tous les trésors amassés dans cette pieuse ville, où, selon la commune renommée, il se disait par jour autant de messes qu'à Rome, furent la proie des gens de guerre. A midi, il ne restait plus rien à prendre dans les maisons ou les églises.

Nul ne se montrait plus joyeux que le roi, qui allait enfin se trouver libre; il ne tarissait point sur la vaillance du duc de Bourgogne et sur son habileté à la guerre, parlant publiquement et bien haut, pour que ses discours lui fussent rapportés. Il lui donnait de plus grandes louanges encore lorsqu'ils étaient ensemble, et les savait tourner d'une façon si courtoise et si aimable, que le Duc en était charmé et radouci. Dès le lendemain, le roi, au moyen des gens de son conseil qu'il avait su se rendre favorables, commença à le faire sonder sur son départ, puis lui-même vint s'en entretenir avec lui : « Mon frère, disait-il, si vous avez encore besoin de » mon aide, ne m'épargnez pas; mais si vous n'avez plus rien à » faire de moi, il convient que je retourne à Paris, pour y faire » publier dans ma cour de parlement l'appointement que nous » avons fait ensemble; autrement il courrait risque d'être de nulle » valeur; vous savez que telle est la coutume de France. L'été pro- » chain il faudra nous revoir; vous viendrez en votre duché de » Bourgogne, j'irai vous trouver, et nous passerons un mois en- » semble joyeusement à faire bonne chère. »

Le Duc ne répondit pas non, mais ne pouvant se retenir de murmurer tout bas, il donna ordre qu'on apportât le traité de Péronne, le fit relire et demanda au roi s'il avait quelque repentir de l'avoir juré, laissant encore à son choix de le confirmer ou de l'abandonner. Puis il fit quelque sorte d'excuse au roi pour l'avoir ainsi contraint et emmené.

Le roi se montra satisfait du traité; alors le Duc le pria d'y ajouter un article en faveur des sires du Lau, de la Rivière et Durfé, afin qu'ils rentrassent dans leurs biens. « Volontiers, mon frère, » répliqua le roi d'un air satisfait, mais vous m'accorderez pareil » article pour mon cousin de Nevers et messieurs de Croy. » Il n'y avait pas de risque que le Duc, haineux et implacable comme

il l'était, accordât une telle condition; aussi garda-t-il le silence.

Le 2 novembre, le surlendemain de la prise de Liége, le roi partit enfin pour la France, après avoir passé les trois plus rudes semaines de sa vie. Le Duc vint le conduire jusqu'à une demi-lieue de la ville. Comme ils allaient se quitter, le roi lui dit : « Si d'aven- » ture, mon frère, qui est en Bretagne, ne se contentait pas du » partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous » que je fisse? » Le Duc répondit soudainement et sans y penser : « S'il ne veut pas le prendre, mais que vous fassiez qu'il soit » content, je m'en rapporte à vous deux. » Le roi venait de lui faire dire des paroles dont il se promettait bien de tirer parti; il le quitta amicalement, et, pour lui faire honneur, les sires d'Esquerdes et d'Émeries l'accompagnèrent jusqu'à Notre-Dame de Liesse par delà les marches de Picardie.

Les vengeances du Duc contre les Liégeois furent cruelles. Il n'avait pas péri plus de deux cents personnes le jour où l'on était entré dans la ville; depuis il y en eut un bien plus grand nombre noyés ou mis à mort : on n'épargna presque aucun des prisonniers faits dans les maisons ou les églises. Quant aux pauvres malheureux qui avaient quitté la ville, ils mouraient par centaines, de faim et de froid, dans les montagnes et les forêts. Les gens de guerre couraient de tous côtés, leur donnant la chasse comme à des bêtes sauvages. Un gentilhomme du pays de Luxembourg, qui avait tenu d'abord leur parti, en fit surtout un grand carnage, afin d'obtenir le pardon du Duc.

Après huit jours passés dans cette ville désolée, il en partit, laissant l'ordre de la brûler et de la démolir comme il avait fait de Dinant deux ans auparavant; les églises seules et les maisons des prêtres et des chanoines furent épargnées. Comme c'était une ville toute cléricale, ces maisons y étaient en grand nombre, et bientôt après il commença à y revenir des habitans.

Le Duc se rendit de là dans le pays des vaillans hommes de Franchemont. C'était une contrée sans villes fermées, où les habitans gagnaient leur vie en travaillant le fer. Il fit brûler toutes les maisons et détruire les forges. Les gens du pays étaient cachés dans les forêts; ils y furent poursuivis cruellement. Mais le froid était si rigoureux, les vivres si rares, que l'armée du Duc y souffrit

autant ou plus que ces malheureux fugitifs. Il n'y passa que quelques jours, et revint à Bruxelles vers la fin de novembre.

Ce fut vers ce temps seulement qu'il consentit à entendre les excuses des Gantois, et à leur faire savoir sa volonté. Jusque-là il avait différé de répondre à leurs supplications, et les avait tenus en une dure attente. Enfin il accepta leur renonciation à toutes leurs libertés; ils rendirent jusqu'à cette charte qu'ils avaient jadis reçue du roi de France, Philippe-le-Bel, en vertu de laquelle leurs magistrats étaient élus par huit électeurs, quatre à leur choix, quatre au choix de leur seigneur : privilége qui s'était plutôt accru que diminué par le cours des années, puisqu'ils avaient, pendant long-temps et jusqu'à leur défaite de Gavre, joui de l'élection directe. Dorénavant c'était le Duc qui devait nommer à sa volonté leurs échevins et leurs conseillers. En outre, ils renonçaient au droit de tenir des assemblées générales, et il leur fallait des lettres de leur seigneur pour se réunir dans la forme qu'il prescrirait. Ils rapportèrent aussi leurs bannières, qui furent envoyées à Boulogne-sur-Mer, où le duc Philippe avait fait déposer les anciennes bannières prises à la paix de Gavre. Trois portes de la ville furent fermées. La procession de saint Livin fut autrement réglée; la châsse, au lieu d'être portée par ceux qu'on nommait les fous de saint Livin, devait être traînée sur un charlot. Enfin ils perdirent le privilége de ne plus être sujets à confiscations en cas de jugemens prononcés contre eux; c'eût été cependant un privilége bien précieux, qui aurait servi à garantir une meilleure justice de la part des officiers du prince, sous la juridiction desquels les Gantois consentaient à être désormais.

Après avoir passé quelques mois à s'occuper du gouvernement de ses États, et à tenir sa cour avec la magnificence accoutumée, le Duc s'en vint à Arras recevoir le duc Sigismond d'Autriche, et traiter avec lui d'une affaire dont les suites devaient être grandes, et dont lui-même était loin de connaître toute l'importance. La maison d'Autriche et la ligue des communes suisses avaient continué à se faire une guerre presque continuelle, et les Suisses devenant de plus en plus puissans, avaient toujours eu l'avantage. En même temps la haine que leur portaient les nobles des pays environnans était devenue de plus en plus furieuse. C'étaient eux

1 1648 v. st. L'année commença le 27 mars.

qui précipitaient sans cesse la maison d'Autriche dans de cruelles guerres [1]. Sans eux le duc Sigismond aurait été un prince doux et paisible. Il régnait dans le Tyrol et dans les domaines autrichiens de la Souabe et des bords du Rhin. Son cousin, l'empereur Frédéric, qui depuis près de trente années était de plus en plus l'objet du mépris de toute l'Allemagne, ne pouvait porter ni aux princes de sa maison, ni aux sujets de leurs domaines aucun secours contre les Suisses. Encore dernièrement, le duc Sigismond s'était vu contraint à prendre les armes pour embrasser une nouvelle querelle que la noblesse d'Alsace et de Souabe venait de se faire avec les Suisses en insultant leurs alliés de la ville de Mulhausen, et mettant à rançon un bourgmestre de Schaffhouse. C'était toujours avec une extrême présomption et un grand mépris pour ces vilains que les gentilshommes entreprenaient la guerre contre les ligues suisses. « Allons jeter bas cette étable à vaches, » disaient-ils en parlant de la petite ville de Mulhausen. Cependant, encore cette fois, les gens des ligues eurent le dessus. Ils envoyèrent au secours de leurs alliés, et leurs troupes, se répandant en Alsace, y firent de terribles ravages, saccageant tout jusqu'aux portes de Strasbourg; car les suisses étaient rudes dans leur façon de faire la guerre; ils aimaient le pillage; les haines étaient d'ailleurs d'autant plus âcres qu'elles étaient plus anciennes. En Souabe, sur la rive droite du Rhin, ils eurent les mêmes succès; et ils allaient sans doute s'emparer de la ville de Waldshutt, lorsque le duc Sigismond, hors d'état de se défendre, leur demanda la paix et promit de payer dix mille florins pour les frais de la guerre, engageant ses domaines en garantie de la dette.

Il n'avait nul moyen de payer: ses finances étaient en mauvais ordre; les guerres l'avaient ruiné; il fallait donc emprunter et engager ses seigneuries en tout ou en partie. D'autre part ses vassaux et les villes impériales d'Alsace et de Souabe demandaient hautement à être mieux protégés contre les courses des Suisses. Mais on n'espérait guère trouver un prince ou un seigneur qui voulût prêter de l'argent, en prenant pour gage des domaines qui lui deviendraient une occasion perpétuelle de guerre avec les ligues suisses. Il y eut à ce sujet de grandes assemblées à Strasbourg, puis à Einsisheim.

2 Muller. — Mallet. — Chronique manuscrite de Specklin, communiquée par M. de Golberry, conseiller à la cour royale de Colmar.

Enfin un des gentilshommes s'avisa que le meilleur moyen de dompter les Suisses et de préserver le pays, c'était de l'engager au duc Charles de Bourgogne. « C'est un puissant prince, disait-on, et » plus que nul autre en état de nous défendre. Son père lui a laissé » de grands trésors. Il est, dit-on, plein d'ambition et d'envie d'a- » grandir ses États. Il lui sera facile de payer une somme considéra- » ble. On acquittera aux Suisses le prix de la paix, et il restera en- » core au duc Sigismond beaucoup d'argent pour tenir une cour » brillante, et vivre en repos à Inspruck. Plus tard, si les temps » deviennent meilleurs, et quand les Suisses auront été abattus » par la puissance de Bourgogne, la maison d'Autriche rachètera » ses domaines. Le duc Charles est si loyal, a toujours si bien » tenu sa foi, qu'il rendra le gage dès qu'on le remboursera. » D'ailleurs il a une fille unique, et si le duc Maximilien, fils de » l'Empereur, venait à l'épouser, la maison d'Autriche recouvre- » rait, par ce magnifique mariage, ce qu'elle a perdu, et bien » plus encore. En attendant, l'Alsace et les bords du Rhin vivront » en paix. Si les Suisses s'avisent de toucher à un seul de ses paysans, » le Duc est si hautain qu'il voudra conquérir tout leur pays plu- » tôt que de laisser le moindre affront sans vengeance. »

Le duc Sigismond n'était pas en mesure de proposer un autre avis. Toutefois, comme ses alliances avaient toujours été avec la France, comme il avait été fiancé avec une des sœurs du roi, dont la mort seule l'avait empêché de devenir le mari, il crut de ne pas devoir conclure une telle affaire sans l'avoir proposée au roi. Il se rendit auprès de ce prince, qui lui fit un accueil tout fraternel et lui offrit même une pension de dix mille francs par an, mais se garda bien de traiter avec lui pour ses domaines. Il avait d'autres affaires qu'il voulait terminer; il lui fallait réparer tout le dommage que lui avait causé son aventure de Péronne. Au contraire, il lui convenait très-bien de tourner d'un autre côté l'attention du duc de Bourgogne et de le laisser s'engager dans les affaires d'Allemagne. D'ailleurs il se souvenait de la bataille de Saint-Jacques, et aimait mieux être l'ami que l'ennemi des Suisses. La guerre de Mulhausen et de Waldshutt venait encore d'accroître la renommée de leur vaillance.

Le duc Sigismond fut reçu avec grande solennité à Arras, passa long-temps à cette magnifique cour de Bourgogne, et parcourut avec le Duc une partie de ces riches pays de Flandre, qui ressem-

blaient si peu aux contrées encore un peu sauvages de la Souabe et du Tyrol. De grands conseils furent tenus pour délibérer sur l'offre qu'il venait faire. Elle ne pouvait manquer de plaire au duc de Bourgogne; il se trouvait si riche en argent et en hommes; tout jusqu'ici lui avait si bien succédé, qu'il n'y avait sorte de grandeurs auxquelles il ne se crût appelé. Son imagination se portait à une foule de projets plus vastes les uns que les autres. La moitié de l'Europe ne l'aurait pas contenté[1]. Les difficultés n'arrêtaient jamais son désir ni son espérance; son courage, sa force d'âme et de corps l'empêchaient de concevoir aucune crainte. Il aurait formé dix entreprises différentes avant d'en avoir terminé une, et les obstacles qu'il eût trouvés à la première l'auraient au contraire disposé à commencer les autres. La vie de l'homme n'était pas assez longue pour tout ce qu'il rêvait; par malheur il avait plus de force dans la volonté que d'habileté dans la conduite, et plus d'emportement que de prudence.

Les conseillers que le duc Sigismond avait amenés le rendirent encore plus favorable à leur proposition par toutes leurs flatteries : « C'était lui qui allait enfin venger la noblesse des affronts que lui » faisaient endurer depuis trop long-temps ces gardeurs de vaches. » A son seul nom, l'ours de Berne allait ramper en toute humilité, » et la gloire de Bourgogne allait retentir comme le tonnerre parmi » les Alpes. »

Entre les conseillers du duc Charles, il y en avait un qui le pressait encore plus de terminer ce marché : c'était Pierre de Hagenbach, son maître d'hôtel, gentilhomme d'Alsace, qui avait depuis longtemps servi avec zèle son père et lui par ses conseils et sa vaillance. Il vantait sans cesse la fertilité des bords du Rhin, et les grands revenus que le Duc en pourrait retirer. « Strasbourg, Bâle, Col» mar et Schélestadt ne sont pas, il est vrai, disait-il, compris » dans l'engagement, mais vous saurez bien trouver l'occasion de » les soumettre, et je vous en dirai les moyens. » Le Duc écoutait avec complaisance tous ces discours, et sa pensée ne s'arrêtait pas là. Il voyait surtout dans cette acquisition un moyen de se rendre grand en Allemagne et dans l'Empire, et songeait déjà à y gagner assez de puissance pour devenir empereur à la mort du duc Frédéric

1 Comines.

conforme à la volonté du prince, ni qu'il prît jamais sous sa noble protection un crime si infâme.

Lorsque peu de temps après, le Duc fut venu en Zélande, cette femme alla se jeter à ses pieds et lui raconter son malheur. Le Duc lui promit aussitôt que justice serait faite. Le gouverneur fut mandé : « Confessez-moi la vérité, lui dit-il, et peut-être mériterez-vous » ainsi ma miséricorde ; sinon, je vais faire appliquer à la torture, » vous et la femme qui vous accuse, afin de connaître qui est le » coupable. Votre visage troublé est déjà un mauvais signe, et je » sais qu'un amour furieux rend coupable de tous les crimes. » Le chevalier se prosterna et raconta en pleurant tout ce qui s'était passé, demandant humblement sa grâce, rappelant les beaux faits de guerre qui lui avaient valu la faveur du Duc, alléguant la violence insensée où l'avait jeté son amour pour cette femme, offrant toutes réparations convenables et demandant même à l'épouser.

Le Duc, après l'avoir écouté, lui repartit comme il avait fait pour le bâtard de La Hamaide, qu'en effet il convenait avant tout d'apaiser les plaignans; la femme refusa d'abord avec horreur d'épouser celui qui avait tué son premier mari, et de devenir ainsi complice de son crime. Toutefois sa famille en pensa autrement, et, à force d'instances, la fit consentir à accepter l'offre du chevalier. Le contrat fut dressé, et il fit donation de tous ses biens, même dans le cas où il n'aurait point d'enfans. Le mariage étant célébré, le chevalier revint se présenter devant le Duc, disant que la partie adverse se tenait pour satisfaite. « Elle, oui, répondit-il sévèrement, mais » non pas moi ; » et il l'envoya en prison. Un confesseur fut appelé ; le chevalier reçut l'absolution, et communia ; puis, sans tarder davantage, le bourreau lui trancha la tête. Bientôt celle qui était sa femme arriva à la prison, accompagnée de ses parens, pour y voir son nouveau mari. Elle y trouva le même horrible aspect qu'elle avait eu peu de temps auparavant devant les yeux, dans le même lieu, avec toutes les mêmes circonstances. Elle ne put survivre à de si terribles atteintes, et mourut bien peu de temps après.

De Zélande, le Duc passa en Hollande, toujours se montrant sévère et hautain pour les grands, et se plaisant parfois, au contraire, à traiter doucement le menu peuple et les pauvres gens. Un jour qu'il était à la chasse, il s'égara ; et, pressé par la faim, il entra dans une cabane avec le sire Louis de la Gruythuyse, gouverneur du pays de

Hollande [1]. La pauvre femme chez qui ils venaient prendre gîte connaissait le gouverneur, et s'empressa de lui offrir au plus vite quelque chose à manger. Le Duc commença aussitôt à se servir. « Ah! messire, dit la vieille hôtesse, vous êtes bien mal appris de » mettre ainsi la main au plat avant monseigneur le gouverneur. » Le Duc se prit à rire. « Doucement, bonne femme, dit le sire de la » Gruythuyse, ne savez-vous pas que voilà votre maître et le mien, » monseigneur le duc de Bourgogne? » Elle fut bien confuse, s'agenouilla et demanda pardon pour son défaut d'esprit et de connaissance. « Levez-vous, lui dit doucement le Duc, je vois avec plaisir le » respect que vous avez pour le gouverneur que je vous ai donné. » J'aurai soin de vous et vous ferai du bien. »

Outre les affaires de ses provinces, le Duc continuait à suivre ses grands projets. Pendant le séjour de deux mois environ qu'il fit à La Haye, il reçut les ambassadeurs de toute la chrétienté. Les ducs de Clèves et de Juliers, l'évêque de Liége, tous les princes et les prélats des États voisins vinrent lui rendre leurs devoirs et augmenter l'éclat de sa cour. Le duc Adolphe de Gueldre, qui avait mis son père en prison, vint aussi trouver le Duc; on ne put encore cette fois terminer un différend si scandaleux. Il s'occupa aussi de faire rentrer sous sa seigneurie de Hollande des domaines qu'il prétendait que l'évêché d'Utrecht avait usurpés. Les Frisons, qui n'avaient jamais obéi au pouvoir d'aucun prince, et qui, seulement, payaient un léger tribut au Duc comme comte de Hollande, reçurent l'ordre de convoquer leurs États à Enkhuisen, pour y entendre les propositions qui leur seraient faites en son nom.

C'était ainsi qu'il travaillait à agrandir et à affermir de tous côtés sa puissance; mais, en ce moment, son ambition se portait surtout vers l'Allemagne et vers la dignité impériale, où il eût voulu succéder au duc Frédéric d'Autriche, qui la tenait si mal depuis tant d'années. Ce fut dans cette pensée qu'il conclut, à La Haye, un traité avec le sire de Stein, ambassadeur du roi de Bohême. C'était toujours Georges Posdziebracki qui régnait en ce pays depuis l'an 1457, où le jeune roi Ladislas avait péri empoisonné. Le pape venait de l'excommunier, lui imputant de favoriser les hérétiques de Bohême; il l'avait déclaré parjure, sacrilége et indigne, ainsi

1 Histoire de Bourgogne.

que toute sa race, de posséder jamais aucune dignité. Peu après, le souverain pontife transféra même la couronne de Bohême à Mathias, roi de Hongrie, qui ne réussit pas cependant à en prendre possession. Ce fut au milieu de ces périls et de cet embarras que Posdziebracki, moyennant cent mille florins du Rhin, s'engagea à employer tout son pouvoir à procurer l'élection du duc Charles de Bourgogne à la dignité du roi des Romains, c'est-à-dire de successeur désigné de l'Empereur [1]. Les termes du traité semblaient aussi injurieux à l'empereur Frédéric qu'ils étaient flatteurs pour le Duc.

« Repassant en notre esprit les grandes et diverses défaites et oppressions auxquelles les chrétiens ont été exposés de la part des cruels Turcs; craignant, ô douleur! qu'ils soient en ce moment menacés de maux plus grands encore, et que la chrétienté elle-même ne soit en péril, à moins qu'il y soit pourvu avec plus de soin et de diligence que jusqu'ici, il nous a semblé que rien ne serait plus avantageux au bien public de la chrétienté, de l'Église universelle et du Saint-Empire, que de procéder à l'élection d'un nouveau roi des Romains, à la fois vaillant, vertueux et puissant. C'est pourquoi, considérant que monseigneur Charles, duc de Bourgogne, etc., etc., est plus qu'aucun prince de l'Empire valeureux à la guerre, zélé pour le maintien de la justice, dans la verdeur de l'âge, doué de beaucoup d'autres qualités, riche en domaines et seigneuries, nous avons porté les yeux sur lui. »

Le sire de Stein promit par ce traité que son maître s'occuperait sans délai de cette élection, et s'efforcerait d'y résoudre les autres électeurs, spécialement l'archevêque de Mayence, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg.

Pendant que le duc de Bourgogne se tenait ainsi éloigné de la France, et portait sa pensée vers la dignité impériale et la domination de l'Allemagne, le roi, avec sa subtilité accoutumée, travaillait à devenir enfin le maître dans son royaume, où lui-même avait mis tant de trouble. Sa prison de Péronne n'avait, par bonheur, excité aucun désordre. Le duc de Bourgogne s'était fait, parmi le peuple et les serviteurs du roi, la renommée d'un ennemi de la France. Personne ne lui souhaitait d'heureux succès, et le

1 Pièces de Comines.

manque de foi qu'il fit éclater si visiblement en retenant le roi, avait encore excité les esprits contre lui[1].

Une des principales craintes du roi, lorsqu'il s'était vu prisonnier, avait même été que l'indignation de ses serviteurs et de ses capitaines ne les portât à essayer de le délivrer par la force. En signant le traité de Péronne, il s'était hâté d'écrire au parlement de Paris, à la bourgeoisie, à toutes les autres bonnes villes, pour leur annoncer qu'il venait de jurer la paix avec son beau-frère de Bourgogne, et pour prescrire qu'on fît de grandes réjouissances à ce sujet. Mais ce qui importait le plus en ce moment, c'était la conduite qu'allait tenir le comte de Dammartin, chef de son armée, qui se trouvait presque en présence des Bourguignons à quelques lieues de Péronne. Le roi lui avait écrit aussitôt, et se montrant heureux et satisfait de l'alliance qu'il venait, disait-il, de conclure avec le duc de Bourgogne, et de tout ce qui s'était fait pour le bien de lui et de son royaume, il avait ordonné des solennités. En outre, il avait commandé que l'arrière-ban et les francs-archers fussent renvoyés chez eux, mais en bon ordre, de façon à ne point fouler le peuple, et à garder la discipline. « Surtout gardez bien qu'ils ne » se portent à quelques nouveautés, » disait-il.

Le grand-maître, sachant le roi prisonnier, supposa qu'une telle lettre n'était pas écrite librement; il retint l'arrière-ban et les francs-archers, mais n'essaya aucune voie de fait.

« Monsieur le grand-maître, lui avait encore écrit le roi en se rendant à Liége, j'ai reçu vos lettres. Tenez-vous sûr que je vais à ce voyage de Liége sans nulle contrainte, et que jamais je n'allai de si bon cœur à un voyage que celui-ci. Puisque Dieu et Notre-Dame m'ont fait la grâce de m'armer avec monsieur de Bourgogne, tenez-vous sûr que nos brouilleries d'auparavant ne sauraient le faire armer contre moi. Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'avez bien montré que vous m'aimiez, et vous m'avez fait le plus grand service que vous pouviez me rendre; car les gens de monsieur de Bourgogne auraient pu croire que je les avais voulu tromper, et en France on aurait cru que j'étais prisonnier. Ainsi, par défiance des uns et des autres, j'étais perdu. Touchant le lieu où il faudrait loger nos gens d'armes, vous savez ce que nous devi-

1 De Troy. — Cabinet de Louis XI. — Legrand. — Pièces.

sâmes, vous et moi, sur le fait d'Armagnac; me semble que vous devriez envoyer vos gens en ce pays-là. Je vous baillerai trois, quatre ou cinq capitaines dès que je serai hors d'ici : choissisez lesquels vous voudrez, et je vous les enverrai. Venez-vous-en à Laon, et attendez-moi là. Je vous ferai savoir souvent de nos nouvelles, et tenez-vous sûr que si Liége était mis en subjection, dès le lendemain je m'en irais; car monsieur de Bourgogne est délibéré de me presser de partir incontinent qu'il aura fini à Liége, et désire plus mon retour que je ne fais. François du Mas vous dira la bonne chère que nous faisons ici. Adieu, monsieur le grand-maître. — Namur, 22 octobre. »

Pour mieux persuader Dammartin de ne rien faire qui pût inquiéter le duc de Bourgogne, maître Reilhac, secrétaire du roi, avait écrit de son côté, et comme en confidence, à Bourré, son confrère, que le roi était pleinement libre, et aurait pu même ne pas aller à Liége, si les troupes avaient été renvoyées.

Tout cela ne put convaincre le grand-maître que le roi eût en effet toute sa liberté, et il se garda bien de renvoyer son armée. Le sire du Mas n'avait pas même eu la permission de venir sans être accompagné de maître Nicolas Boisseau, secrétaire du Duc, qui veillait à ce qu'il remît au grand-maître la lettre écrite par le roi. « Je suis grandement ébahi, lui dit Dammartin, comment une si » fière mauvaiseté a pu occuper le duc de Bourgogne, que de tra- » hir son roi, auquel il était tenu plus qu'à nul autre; mais qu'il » soit bien assuré que si le roi ne retourne bientôt, tout le royaume » le viendra quérir, et l'on jouera aux pays du Duc un jeu pareil à » celui qu'il veut jouer au pays de Liége. D'ailleurs, monsieur » Charles, frère du roi, n'est pas mort, et la France n'est pas si » dépourvue de gens de bien que le Duc pourrait le croire. »

Les choses en restèrent là durant les deux semaines de l'absence du roi. Dès qu'à son retour il fut arrivé à Senlis, il manda aussitôt le parlement, la chambre des comptes, les généraux de ses finances, et ses officiers. Il leur exposa en peu de mots ce qui s'était passé à Péronne, toujours en se louant du duc de Bourgogne, et fit donner la lecture du traité. Le cardinal Balue, après le leur avoir ainsi fait connaître, ajouta « que le plaisir du roi était qu'il fût entériné sans nulle contradiction ni difficulté, et accompli dans tous ses articles. » Les injonctions du roi furent sévères à ce sujet.

Le 19 novembre, les articles de la paix furent publiés à son de trompe dans les rues de Paris. Le roi, en se rendant dans les pays de la Loire, évita de paraître dans sa bonne ville : il craignait de n'y pas recevoir un si joyeux accueil que de coutume. Tant d'argent levé sur les peuples, et une si belle armée mise sur pied, n'avaient eu d'autres résultats que de se laisser prendre sans combattre, de signer une paix plus honteuse que celle d'Arras, et de s'en aller comme un vassal, à la suite du duc de Bourgogne, vêtu de la croix de Saint-André, pour assister à la ruine des plus fidèles alliés du royaume, que lui même avait excités à la guerre. Voilà ce que chacun pensait.

Le roi voulut que, si sa mésaventure était un sujet de discours, du moins ils ne fussent pas tenus publiquement et avec audace. En publiant la paix [1], défenses expresses furent faites que personne fût assez osé pour murmurer des articles du traité, ni pour s'exprimer avec manque de respect à l'égard de monseigneur le duc de Bourgogne, par paroles, écrits, rondeaux, ballades, chansons, libelles diffamatoires, peintures, signes ou même gestes; le tout sous peine d'être fustigé et banni la première fois, d'avoir la langue percée la seconde, et d'être mis à mort pour la troisième fois. Les précautions furent même si grandes, que l'on saisit par ordre du roi toutes les pies, geais, corbeaux et autres oiseaux apprivoisés, à qui des habitans de Paris avaient appris des paroles, comme : « larron, paillard, va, va dehors; Perette, donne-moi à boire. » Le commissaire chargé de cette saisie inscrivit exactement sur son registre ce que chaque oiseau savait dire, et chez qui on l'avait trouvé. Tant on craignait ce qui pouvait exciter quelque désordre et offenser soit le roi, soit les princes.

Tandis que le roi s'efforçait ainsi de ne donner aucun sujet de griefs au duc de Bourgogne, il travaillait efficacement à se réconcilier avec son frère, et à terminer la grande affaire de l'apanage, de bon accord avec lui, mais tout autrement que ne l'avait réglée le traité de Péronne. Rien, en effet, ne lui semblait plus à craindre que de donner la Brie et la Champagne, et de joindre ainsi sa puissance à celle du duc de Bourgogne; en telle façon que les domaines de ses ennemis seraient venus jusqu'aux portes de Paris. Il aimait

1 Amelgard.

mieux lui donner plus, mais ailleurs, et lui offrait la Guyenne.

Il avait bon espoir de bien mener ses affaires auprès du duc de Bretagne et de son frère. Leur principal conseiller était toujours Odet d'Aydie; il venait de le gagner tout à fait, du moins il le croyait, et avait même obtenu de lui l'engagement suivant de le servir fidèlement :

« Je, Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, promets au roi, mon » souverain seigneur, par la foi et serment de mon corps, qu'en » cas où je laisserais le service du duc de Bretagne, je ne prendrais » pas le parti et service de monsieur Charles, son frère, ni aucun » état de lui. En témoignage de quoi j'ai écrit et signé cette cédule » de ma main, le 6 février 1468. Item, dès maintenant, je me » tiens au roi pour son serviteur, quelque part que je sois, et pro- » mets de lui faire service, soit en Bretagne, soit au dehors, et » quelque part ailleurs que je sois. Je le servirai tout ainsi que si » j'étais en sa maison, comme un bon, vrai et loyal serviteur et su- » jet doit faire à son roi, son souverain seigneur et son maître; et » quand je me mêlerai des faits de mondit sieur Charles, ce sera » pour faire service au roi et non à lui. »

Tandis que le roi gagnait ainsi les serviteurs des autres, il découvrit que celui auquel il avait jamais accordé le plus de confiance, du moins jusqu'à l'affaire de Péronne, le trahissait de même, et servait ses ennemis. En effet, il s'efforçait vainement de complaire à tous les princes et grands seigneurs du royaume, et à guérir leurs méfiances. Le traité avec monsieur Charles son frère n'avançait pas. Il avait aboli toutes poursuites et contumaces contre les sujets du duc de Bretagne. Il avait accordé au roi René le droit de sceller en cire jaune dans son apanage d'Anjou et son comté de Provence. Il avait cédé le revenu des greniers à sel de Bourbonnais et d'Auvergne au duc de Bourbon; celui de Château-Porcien au sire de Croy, et de Chaumont en Vexin au sire de Laval. Il avait fait payer toutes les pensions promises au connétable. Hormis le comte d'Armagnac, dont le comte de Dammartin était allé punir les désordres et les brigandages, il semblait donc qu'il dût être maintenant en bonne intelligence avec tous les grands; cependant il n'arrivait point à ses fins. Le hasard vint lui apprendre comment, nonobstant toute son habileté, c'était lui qui encore une fois était trompé.

Vers le milieu du mois d'avril 1469, deux hommes d'armes de

la compagnie du sénéchal de Guyenne rencontrèrent sur la route, auprès de Cloye, un homme qui leur inspira quelques soupçons. Ils lui demandèrent qui il était ; il répondit qu'il se nommait Simon Belée, natif de Normandie, serviteur du cardinal Balue, évêque d'Angers, et envoyé par lui de Tours à son abbaye de Fécamp. Ses réponses semblaient embarrassées. Ils l'arrêtèrent, le firent entrer dans l'auberge, et, le fouillant, trouvèrent une lettre cousue dans son pourpoint ; ils le conduisirent dès le lendemain à Amboise où était le roi [1].

Cet homme fut aussitôt interrogé, et avoua tout. Il était clerc de la dépense de l'évêque de Verdun. Peu de jours auparavant, son maître lui avait donné ordre d'apprêter son cheval et ses houzeaulx, et de se tenir préparé à partir pour Hesdin ; puis, l'ayant fait venir, il lui avait dit : « Je me fie à toi ; tu t'en iras à Hesdin devant » monseigneur de Bourgogne ; tu te diras serviteur de monsieur le » cardinal, et non pas de moi ; car il ne faut pas me nommer en » tout ceci. Tu guetteras monseigneur de Bourgogne à son passage, » quand il ira à la messe, et lui remettras cette petite lettre de » monsieur le cardinal : prends garde de ne la donner à nul autre ; » ne parle à personne de cette affaire, tant elle est grande et secrète. » Monseigneur de Bourgogne t'enverra ensuite chercher ; et voilà » ta créance auprès de lui : tu lui en expliqueras le contenu de la » façon que je vais te dire. »

La créance eût en effet été difficile à comprendre si Belée n'en eût pas interprété le chiffre. Le cardinal instruisait le Duc que, malgré l'espoir du roi et les soins du sire d'Aydie, on n'avait pas encore réussi auprès de monsieur Charles, à lui faire accepter la Guyenne au lieu de la Champagne, mais qu'on y travaillait encore ; que le roi cherchait toujours à tromper son frère et le Duc, et à semer la méfiance entre eux ; qu'il fallait signifier nettement aux ambassadeurs du roi que le traité de Péronne devait être exécuté sur-le-champ dans tous ses points ; que cependant il était à propos de ne montrer aucune défiance ni aucun courroux, mais, au contraire, de parler du désir de revoir le roi en Bourgogne. De plus, le cardinal annonçait au Duc que les comtes d'Armagnac et de Foix

[1] Pièces de Comines et de l'Histoire de Bourgogne. — Relation manuscrite de l'ambassade de Guillaume Cousinot. — Legrand.

étaient gagnés à son parti ; que le duc de Bourbon était mécontent ; que le connétable et le roi ne s'aimaient nullement et se méfiaient l'un de l'autre ; mais que la maison d'Anjou et le duc de Bretagne étaient en ce moment favorables au roi. Enfin, il conseillait au Duc d'attirer monsieur Charles en Flandre, de fortifier ses villes frontières, de chasser plusieurs serviteurs, dont Belée lui dirait le nom, qui avaient été gagnés par le roi, et l'instruisait de ce qui se passait à la cour de Bourgogne.

On demanda à Belée si cette lettre de créance avait été écrite par l'évêque lui-même ; il répondit qu'il ne le pensait pas, attendu que cet évêque était loin de savoir si bien orthographier. En effet, la lettre était du cardinal.

Aussitôt après l'interrogatoire de Belée, le cardinal et l'évêque furent mandés. Ils arrivèrent de Tours sans se douter de ce que le roi avait découvert, et furent sur-le-champ mis en prison.

L'évêque de Verdun fut confronté avec son serviteur, dont il confirma la déposition. Cet évêque était un gentilhomme du pays de Lorraine, nommé Guillaume de Haraucourt; il avait été aumônier de monsieur Charles, et pendant long-temps un de ses principaux conseillers. Le roi, afin de gouverner son frère à son gré, avait gagné l'évêque de Verdun, puis l'avait attiré près de lui, logé dans ses châteaux, mis dans son conseil ; il lui avait même promis d'obtenir pour lui le chapeau de cardinal. Mais, depuis quelque temps, le roi ayant trouvé que les services du sire d'Aydie lui seraient plus profitables, négligeait l'évêque de Verdun. Dans le même temps, les soupçons qu'il avait conçus à Péronne contre le cardinal l'avaient aussi un peu refroidi à son égard. Les deux prélats devinrent de plus en plus amis et confidens l'un de l'autre; ils se disaient entre eux combien le roi était ingrat et changeant, combien il méprisait ceux qui ne pouvaient plus lui être utiles, et comment le seul moyen de conserver quelque crédit sur lui était de le maintenir en crainte. N'étant plus chargés de travailler au succès des desseins du roi, ils résolurent donc de les traverser afin de se rendre nécessaires. Le cardinal avait formé des liaisons à la cour de Bourgogne. Il commença à donner par lettres et par messages toutes sortes d'avertissemens à monsieur Charles, au duc de Bretagne et au duc de Bourgogne. Il leur indiquait toujours ce qu'il fallait faire ou répondre pour tromper l'attente du roi, et conseil-

lait sur toutes choses que l'on ne se départît pas de l'apanage de Champagne.

Le roi avait d'abord voulu que le cardinal ne fût pas interrogé juridiquement; il lui avait envoyé dire par le sieur du Bouchage qu'il eût à tout avouer. Il écrivit au roi et confessa seulement ce qu'il ne pouvait nier, c'est que les lettres étaient de lui. Son désespoir était si grand, qu'il voulut maintes fois se précipiter par la fenêtre de la chambre où on l'avait enfermé. Enfin il demanda à parler au roi. Le roi lui donna audience en allant d'Amboise au pèlerinage de Notre-Dame de Cléri. Pendant plus de deux heures, on les vit s'entretenir ensemble, se promenant sur le chemin.

Le roi ne trouva pas que le cardinal se fût expliqué assez nettement, et le renvoya en prison au château de Montbazon. Une commission fut nommée pour faire enquête sur cette affaire, en attendant qu'on eût obtenu du pape la permission de procéder contre les deux prélats. Les commissaires étaient : le chancelier, Jean d'Estouteville, sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers; Guillaume Cousinot, gouverneur de Montpellier ; Jean le Boulanger, président au parlement; Van den Driesche, président de la chambre des comptes; Pierre Doriole, général des finances ; Tristan, prévôt des maréchaux, et Guillaume Allegret, conseiller au parlement. On arrêta une foule de serviteurs et d'adhérens des deux évêques ; tout confirma ce qu'on avait découvert. Pendant cette enquête, le protonotaire du chapitre de Metz arriva de la part du comte Ulrich de Blamont, de la maison de Neufchâtel, et annonça que ce seigneur et Jean de Sampigni, gentilhomme lorrain et homme d'armes au service du roi, venaient de tirer de la prison de Hauton-le-Châtel un homme qui avait fait plusieurs messages entre le duc de Bourgogne et André de Haraucourt, frère de l'évêque de Verdun. Le seigneur de Blamont s'y était pris à temps pour envoyer cet homme au roi, car le sire d'Haraucourt avait reçu l'ordre du Duc de s'en défaire secrètement.

Le roi ordonna en même temps la saisie de tous les biens, meubles et immeubles du cardinal. Ses tapisseries furent données à Tannegui Duchâtel; sa librairie, qui était fort nombreuse, à Doriole ; le sire de Crussol eut les fourrures avec une pièce de drap d'or et une autre d'écarlate de Florence. La vaisselle d'argent était splendide ; elle fut vendue, et le prix versé au trésorier des guerres.

Digitized by Google

Le cardinal avait amassé des richesses immenses. Son pouvoir était si grand, et il avait de tels moyens pour accroître ses trésors, qu'au moment même où il fut arrêté, c'était entre ses mains que se versait, en grande partie, le produit d'un décime que le roi avait, sur sa demande, accordé au saint-siége. Il en comptait, non au roi, mais au pape; et le produit passait, non dans les caisses de l'État, mais dans les banques que les Médicis et les Pazzi, fameux marchands de Florence, faisaient tenir à Lyon. On prit aussitôt des précautions pour qu'aucune portion de cette somme ne fût plus à sa disposition ; mais on ne s'enquit pas de l'emploi.

Ce n'était pas le moment de risquer la moindre chose qui pût offenser le pape. Faire saisir, interroger et tenir en prison un cardinal et un évêque, sans recourir à l'autorité du saint-siége, était déjà un coup assez hardi. Chacun en demeurait surpris; mais les deux prélats étaient si abhorrés dans le royaume, que le roi était plutôt loué que blâmé de sa sévérité envers eux; il y avait pourtant des gens qui disaient que le roi cherchait surtout à rejeter sur un autre sa faute du voyage de Péronne, et que c'était là son véritable grief contre le cardinal. En somme, leur chute était partout un sujet de contentement populaire; à Paris surtout où l'on assurait que le cardinal disposait le roi contre sa bonne ville, lui faisait croire qu'on y parlait mal de lui, et l'avait même empêché d'y venir au retour de Péronne. On chantait joyeusement :

Maître Jean Balue
A perdu la vue
De ses évêchés;
Monsieur de Verdun
N'en a pas plus un;
Tous sont dépêchés.

Ce fut ensuite une grande et difficile affaire que de s'entendre avec le saint-siége sur la procédure à suivre contre le cardinal et l'évêque de Verdun. Maître Gruel, premier président de Grenoble, avait été envoyé à Rome aussitôt après l'événement, et au mois d'août n'avait eu encore aucune réponse; il y retourna avec Guillaume Cousinot, un des plus habiles hommes du conseil du roi. L'ambassade était solennelle : elle reçut l'accueil le plus empressé et le plus pompeux du duc de Milan, et des divers princes et États

de l'Italie. La renommée du roi était grande dans cette région. Tout ce qu'on répandait de sa façon subtile et peu loyale de se comporter envers les seigneurs et les souverains était bien éloigné de diminuer sa réputation dans un pays où les princes se piquaient d'être habiles dans la politique, et avaient accoutumé de vaincre leurs ennemis par la ruse plus que par la force.

Les ambassadeurs ne furent pas moins bien reçus par le pape, et ce fut entre lui et eux, au nom du roi, un grand échange de complimens et de tendresses. Ils venaient demander que le pape envoyât en France des vicaires apostoliques pour juger les deux prélats. Cette proposition donna lieu à de longs pourparlers. Le pape et les cardiaux ne cessèrent pas un instant de s'exprimer avec douceur et même flatterie sur le compte du roi ; mais sans reproches, sans courroux, ils remarquaient que c'était une chose bien téméraire d'avoir saisi et emprisonné un prince de l'Église et un évêque. Le saint-siége était loin de reconnaître un pareil droit à la puissance laïque. Peut-être, disaient les cardinaux, aurait-on dû attendre, ne pas agir sur de simples soupçons, et se pourvoir auprès du saint-père.

Les ambassadeurs représentaient que les rois ne pouvaient être privés du droit de maintenir le bon ordre dans leurs États; que depuis Jésus-Christ la distinction du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel était établie; ils citaient des textes des lois romaines et des constitutions impériales; ils faisaient remarquer la déférence du roi pour le saint-siége, et alléguaient beaucoup d'exemples pris dans des temps même assez récens, de prêtres, d'évêques ou même de cardinaux violemment saisis ou mis à mort par des rois chrétiens.

Toutes leurs raisons, tant fortes qu'elles pussent être, ne changeaient rien au langage des cardinaux. Ils ne blâmaient pas positivement le roi, mais jamais ne reconnaissaient son droit. En outre, ils disaient qu'on ne leur produisait pas assez de preuves pour que le pape se décidât à envoyer des vicaires; que d'ailleurs il fallait savoir si ces juges nommés par l'Église jugeraient sans le concours de la justice laïque, et dans une entière indépendance.

Le sire Guillaume Cousinot répliquait qu'il ne venait pas demander une condamnation, mais un jugement; qu'ainsi il fallait non des preuves, mais des présomptions, et qu'elles étaient bien suffi-

santes. Il ajoutait que la procédure serait suivie, selon les usages du royaume, à la requête et poursuite du procureur du roi, pardevant les juges ecclésiastiques qui jugeraient selon le droit canon, pour laisser les juges laïques prononcer ensuite selon le droit civil

Enfin, après beaucoup de doctes conférences où les ambassadeurs du roi semblaient avoir la raison pour eux, le pape leur donna à choisir entre deux moyens : il offrait ou de faire juger les accusés hors du territoire de France, à Rome ou à Avignon, et en entier sous la puissance de l'Église ; ou d'envoyer des commissaires pour prendre et lui envoyer des informations d'après lesquelles il s'aviserait. Ce n'est pas qu'il niât ce qui était imputé au cardinal Balue; mais enfin il était revêtu d'une si haute dignité, qu'il y fallait avoir égard. Au reste c'était à son grand regret, et uniquement pour complaire au roi, qu'il la lui avait conférée ; jamais de son propre gré il n'eût élu pour cardinal un homme dont la renommée semblait mériter si peu un tel honneur.

.Les ambassadeurs n'avaient pas pouvoir d'accepter de telles conditions, qui auraient si fort diminué l'autorité du roi. Ils revinrent sans avoir rien obtenu. Le pape envoya seulement des commissaires, et l'affaire en resta là. Le saint-siége ne se plaignit hautement de rien et ne réclama pour les prélats que par voie amiable et de temps en temps. Le roi continua donc à les tenir enfermés. Seulement ils avaient jusque-là été retenus en prison avec toute sorte de soins et d'égards, et bientôt après on les traita avec rigueur : tous deux furent mis dans ces cages de fer, dont on attribuait l'invention au cardinal qui avait proposé d'y renfermer le sire du Lau. Maître Jean Balue fut détenu à Onzain, près de Blois, et l'évêque de Verdun à la bastille Saint-Antoine. Ils y passèrent plus de dix ans.

Dès que le roi se fut ainsi délivré des deux conseillers qui le trahissaient, l'accommodement qu'il voulait faire avec son frère marcha à sa conclusion. Il avait maintenant gagné tous les serviteurs en qui ce jeune prince mettait sa confiance. Un nommé Thomas de Loraille, qui était assez avant dans sa faveur, après avoir refusé les offres et les promesses du roi, mourut alors assez subitement, empoisonné dans un repas, avec deux ou trois personnes de sa famille, et cette mort venue si à propos fit tenir de fâcheux discours [1].

1 Amelgard

Enfin, au commencement du mois de mai, l'apanage de monsieur Charles fut réglé de concert avec le duc de Bretagne. Le roi céda à son frère le duché de Guyenne jusqu'à la Charente, l'Agénois, le Périgord, le Querci, la Saintonge, l'Aunis, avec la ville et gouvernement de La Rochelle. En aucun temps, un tel apanage n'avait été donné à un fils de France. Mais le roi ne voyait jamais que le succès du dessein qu'il avait en tête, et il sacrifiait tout pour cela, pensant que lorsqu'une fois il se serait mis en bonne situation, il saurait bien recouvrer autant ou plus qu'il n'avait abandonné. Or, maintenant il voulait avant tout se réconcilier avec son frère et le duc de Bretagne, afin de se trouver fort contre le duc de Bourgogne ; de même qu'auparavant il avait tenté de vivre en bon accord avec celui-ci pour pouvoir opprimer les autres. Ainsi il n'oublia rien pour apaiser les haines et assoupir les méfiances. Il accorda abolition complète à tous les partisans de monsieur Charles et du duc de Bretagne. Il révoqua les lettres qu'il avait données au sieur de Boussac, pour faire juger au parlement un grand procès que ce seigneur avait contre le duc de Bretagne. A ce sujet, il écrivit à cette cour qu'elle ne devait pas avoir égard à de telles lettres lorsqu'elle les croirait écrites sans mûre délibération ; car il lui était souvent commode de feindre que le parlement ne devait pas toujours lui obéir. En outre il donna des otages au duc de Bretagne pour garantie de l'exécution du traité ; c'étaient le comte de Guise, fils du comte du Maine, le comte de Vendôme, le vicomte de Narbonne, le premier président Dauvet, les sires de Brosses et de Montaigu. Ils devaient rester aux mains du duc de Bretagne jusqu'au moment où monsieur Charles serait en possession de son apanage de Guyenne.

Quel que fût le soin que le roi mettait à gouverner son frère, il était d'un caractère si faible et si léger, que sans cesse il pouvait échapper à ceux qui le conduisaient. Presqu'au même moment où il acceptait son apanage, il demandait au roi d'Angleterre un passeport pour se rendre en son royaume avec une suite de cinq cents hommes, et y passer neuf mois. C'était sans doute quelque envoyé de Bourgogne ou d'Angleterre qui lui avait suggéré ce dessein, et avait voulu le retirer de chez le duc de Bretagne, maintenant allié du roi. Mais le sire d'Aydie et Gilbert de Chabannes, sire de Curton, parvinrent à le ramener dans la voie où ils s'étaient engagés à le tenir, et bientôt après il partit de Redon pour se rendre

dans son apanage. Auparavant il avait confirmé et juré sur les saintes reliques toutes les alliances qu'il avait souvent conclues avec le duc de Bretagne, et s'était engagé, même pour le cas où il deviendrait roi, à n'avoir aucun engagement ou confédération, que ce ne fût au gré de sondit cousin. Bien plus, cette alliance portait la clause suivante : « Aussi promettons et jurons que nous ne prendrons, recueillerons et retiendrons à notre service nuls gens de quelque état ou condition qu'ils soient, que nous connaîtrons ou pourrons connaître n'être pas bienveillans à notredit cousin, ou ne pas lui être agréables ; et nous ne mettrons entre leurs mains nulle des matières d'entre nous deux, qu'auparavant n'ayons su le bon gré, plaisir ou vouloir de notre cousin ; ainsi qu'il nous a semblablement promis et juré, et doit nous en donner des lettres. »

L'apanage fut enregistré au parlement ; les otages furent rendus ainsi que les anciennes lettres par lesquelles le roi avait deux fois réglé autrement cet apanage ; et le 19 août, son frère jura à La Rochelle un serment conçu à peu près en ces termes :

« Je jure sur la vraie croix nommée de Saint-Laud, ici présente, que tant que je vivrai, je ne prendrai ni ne ferai prendre, et ne serai ni consentant ni participant en façon que ce puisse être, à ce qu'on prenne la personne de monsieur le roi Louis, mon frère, ni à ce qu'on le tue ; et si aucune chose j'en savais, j'en avertirai monsieur le roi et l'en garderai de tout mon pouvoir comme je pourrai faire de ma propre personne.

» Plus, je jure que, sous quelque couleur que ce soit, maladie ou autrement, je n'empêcherai point mondit seigneur et frère le roi d'agir à son plaisir pour son gouvernement, sa personne, ses serviteurs, son royaume, ses pays et seigneuries, et l'y laisserai en sa franche liberté, et ne serai consentant de ce faire, mais l'en garderai de tout mon pouvoir, sans quérir aucune excusation, et si en sais aucune chose, je l'en avertirai.

» Plus, je jure sur la vraie croix que tant que je vivrai, je ne traiterai, pourchasserai, ne ferai traiter ni pourchasser le mariage de moi et de la fille de mon beau-frère et cousin le duc de Bourgogne ; et n'en tiendrai ni ferai tenir parole, ni pratique, et icelui mariage ne consentirai ; ne la fiancerai pas, ne l'épouserai pas, ne contracterai mariage, ni promesse, ni espérance avec elle ou touchant elle, que ce ne soit l'exprès et spécial congé de monsieur le

roi Louis, mon frère, et de son bon gré et plaisir, sans qu'il y soit contraint par quelque contrainte que ce soit; et mondit seigneur le roi étant à son franc et libre arbitre, sans y être induit par doute ou peur de guerre, assemblée de gens d'armes, rébellion de sujets, ou par la grande autorité et puissance que ledit seigneur roi pourrait me voir, et la crainte qu'il pourrait concevoir qu'on voulût attenter à sa personne directement ou indirectement. Et pour obvier à toutes choses qui pourraient être cause de mettre différend entre mondit seigneur le roi et moi, à cause dudit mariage, je promets et jure que jamais je n'en presserai mondit seigneur le roi, ni ne lui en parlerai ou ferai parler, de quelque manière que ce soit, plus d'une fois; auquel cas, s'il me refusait, je promets et jure que je n'en aurai aucun mécontentement ou rancune à l'encontre de lui ni de ses serviteurs; et qu'après ce refus, je ne chercherai aucun moyen d'y parvenir, ni de me venger, et si mondit seigneur était contraint par aucune des manières susdites, de donner son consentement, je jure, par la vraie croix de Saint-Laud, me comporter ni plus ni moins que si je n'avais pas ledit consentement. »

Ce serment une fois prêté, le roi songea à une réconciliation plus complète avec son frère, car il aurait désiré l'avoir près de lui, et pensait que c'était le seul moyen de l'empêcher de tomber sans cesse entre les mains de ses ennemis. Il voulut avoir une entrevue avec lui, et, s'approchant de La Rochelle où était le duc de Guyenne, il s'en vint à Niort. Après plusieurs messages, il fut réglé que l'entrevue aurait lieu sur la rivière de Sèvre, un peu avant son embouchure, au milieu des grands marais qu'elle traverse, entre la Saintonge et le Poitou [1].

Un pont de bateaux avait été construit à l'endroit qu'on nomme le port de Braud, et sur le bateau du milieu était une loge en charpente divisée en deux parties par un grillage en bois et en fer. Deux princes n'avaient point une entrevue qu'on ne songeât au pont de Montereau [2]; le roi plus qu'un autre : Péronne lui en avait renouvelé le souvenir. Lui-même vint du village de Puyravault [3], près Luçon, où il était logé, visiter le pont de bateaux et la loge qu'on avait élevée dessus. Le duc de Guyenne était sur l'autre rive, au

1 Pièces rapportées par Legrand. — 2 Comines. — 3 Vendée.

château de Charon [1]. Le roi lui envoya d'abord faire ses complimens par le comte de Dammartin et d'autres serviteurs de son hôtel. Le lendemain, le roi lui fit porter et le pria d'accepter comme gage d'amitié une belle coupe d'or enrichie de pierreries, qu'on disait douée de la qualité d'empêcher l'action du poison. Le duc de Bourbon, le marquis du Pont, le comte de Guise, le sire de Beaujeu, Gilbert de Bourbon, comte Dauphin, le comte de Périgord, l'amiral de France et tous les grands seigneurs de la suite du roi, vinrent lui rendre leurs hommages. Monsieur de Beuil était arrivé le premier, et le prince devisa long-temps avec lui, en s'habillant, lui demandant conseil sur ce qu'il devait dire et faire ; car il n'était pas peu embarrassé.

Sur le soir, le roi partit de Puyravault. A un quart de lieue du pont, il fit arrêter les quatre cents chevaux qui l'accompagnaient, et les laissa sous les ordres de l'amiral et du sire de Craon, dans une grande prairie le long de la rivière. D'après ce qui avait été réglé, il devait avoir avec lui douze personnes désarmées. Il fit déposer au duc de Bourbon, au grand maître, à Van den Driesche, à Jean de Popincourt, et aux autres seigneurs et conseillers qu'il avait choisis, leurs dagues et leurs épées. Les Écossais quittèrent leurs arcs et leurs trousses, et vinrent se placer au pied du pont, et le roi, descendant de cheval, s'avança vers la loge. M. de Guyenne venait de son côté avec ses douze témoins, sans armes ; ayant laissé ses archers à pareille distance. Dès qu'il fut à la distance d'une lance de la loge, il se découvrit la tête, et mit un genou en terre. Arrivé près des barreaux, il recommença la même salutation. « Soyez le » bienvenu, mon frère, dit le roi, et levez-vous : une des choses » que je désirais le plus, c'était de vous voir. — Monseigneur, ré» pondit M. de Guyenne sans se relever, je vous remercie très-hum» blement : c'était pareillement mon désir ; je ne souhaitais rien » tant que vous faire ma révérence. Je veux vous servir de tout » mon pouvoir, et vous supplie d'oublier le passé, de me pardon» ner, de m'avoir en votre bonne grâce, et de me tenir pour re» commandé. — Levez-vous donc, mon frère » reprit le roi, et il lui tendit la main à travers les barreaux. Alors ils commencèrent à se parler avec plus de tendresse. Le roi ordonna à ses gens de s'éloigner

1 Charente-inférieure.

un peu, et les deux frères restèrent seuls. A leurs visages ils semblaient de plus en plus familiers et contens. Le duc de Guyenne rejetait tout sur ses conseillers. « Ah! certes, disait le roi, ils ont » grandement failli, et ne pouvaient faire plus mal que de vous » séparer de moi. Vous avez été l'esclave de vos valets; ils vous ont » promené çà et là; venez à moi et reconnaissez les artifices de » ces méchans; je vous pardonne de bon cœur, car ils sont cause » de tout. »

Après quelques instans, M. de Guyenne, honteux et fâché de cette barrière, qui le tenait séparé de son frère et témoignait une si cruelle méfiance, lui demanda de passer de son côté. « Il est trop » tard aujourd'hui, répondit le roi, vous voyez que le soleil est » couché. » Néanmoins M. de Guyenne le pria si fort, qu'il y consentit. On jeta quelques planches d'un bateau à l'autre pour élargir le pont, et le prince vint de l'autre côté de la barrière. Il se jeta encore aux pieds du roi, qui le releva et l'embrassa avec tant de marques d'affection, que tous ceux qui les voyaient en avaient les larmes aux yeux. La nuit venait, on se sépara. Le duc de Guyenne voulait absolument suivre le roi. « Non, mon frère, dit-il; mais à » demain, et la barrière sera abattue. » C'était une joie universelle : on ne vit toute la nuit que feux de joie dans les pauvres villages qui s'élèvent de loin en loin sur les chaussées de cette plaine marécageuse. Le roi remarquait tout le premier que sans doute Dieu favorisait cette réconciliation, puisque la marée, qui devait, ce jour-là, être la plus haute de l'année, avait été de quatre pieds moins haute qu'on ne l'attendait, et s'était retirée plus tôt; de sorte que les abords du pont n'avaient pas été recouverts par l'eau, comme les mariniers de la Sèvre l'avaient annoncé [1].

Le lendemain, le roi revint. Son frère était déjà arrivé; il avait remis son épée aux serviteurs du roi, et s'avança sans armes vers le bout du pont où le roi allait mettre pied à terre. Ils s'embrassèrent tendrement, et retournèrent dans la loge de charpente; là ils conversèrent pendant plus d'une heure. « N'ayez nulle crainte de l'a- » venir, disait le roi, vous n'aurez jamais de mal ni de dommage » de moi, ni à ma connaissance; bien au contraire, mon plaisir » est que vous soyez obéi tout comme moi. — Vous êtes mon roi

[1] Lettre de Louis XI au chancelier.

» et mon seul seigneur, répondait son frère, je suis résolu à vous » obéir en tout, à vous honorer, à vous respecter tous les jours de » ma vie, à vous servir de corps et de biens, envers et contre tous, » sans excepter personne. »

Le duc de Guyenne s'en alla ensuite aux gens de la suite du roi, et leur parla à tous avec une parfaite courtoisie; reconnaissant les uns qu'il avait vus autrefois à la cour; se faisant présenter ceux qui y étaient venus depuis qu'il s'était enfui de chez son frère. Il voulait ce jour-là même aller dîner avec le roi; mais celui-ci lui dit que son logis était trop mauvais et trop petit; d'ailleurs il était fatigué par la chaleur, qui est extrême sur cette plage sans abri, et il avait besoin d'aller se reposer. Sa santé devenait moins bonne depuis quelque temps, et il supportait moins bien la fatigue; toutefois, deux jours après, ils allèrent ensemble au château de Magné, chez le sire de Malicorne, près de Coulonge-les-Réaux [1], où il se fit de grandes parties de chasse.

Chaque jour le roi montrait plus de tendresse et de confiance à son frère; il ajouta encore à son apanage les comtés d'Astarac, Perdiac, Montlezun et Bigorre, les confisquant sur le comte d'Armagnac, contre lequel il envoyait une armée commandée par le comte de Dammartin. Il révoqua aussi le don des seigneuries de Mauléon et de Soule qu'il avait fait au comte de Foix, pour les attribuer au duc de Guyenne. Moyennant ce nouvel accroissement d'apanage, son frère renonça à toute prétention sur le Rouergue, l'Angoumois et plusieurs portions du Limousin, qui parfois avaient été comprises dans le gouvernement de Guyenne.

Ce n'était pas tout : le roi, qui, malgré tous ses pèlerinages, ses vœux, ses offrandes et ses neuvaines, ne pouvait avoir un enfant mâle, parut alors mettre son espérance en son frère, et vouloir le traiter comme son héritier. On disait qu'il allait le nommer lieutenant général du royaume; que c'était lui qui commanderait l'armée lorsque la guerre se ferait contre le duc de Bourgogne; qu'il allait avoir une grande part au gouvernement. Le cardinal d'Albi et le sire de Torci furent envoyés à Cordoue, auprès du roi de Castille, pour lui demander en mariage pour le duc de Guyenne, ou sa sœur madame Isabelle, ou madame Jeanne, sa fille, qui devaient,

1 Deux-Sèvres.

l'une ou l'autre, hériter des royaumes de Castille et de Léon. Aussi le roi et son frère se quittèrent-ils dans une parfaite concorde.

Le duc de Bourgogne, qui, durant toute cette réconciliation, avait été retenu en Hollande par ses affaires et ses grands projets, commença cependant à s'apercevoir combien sa puissance était diminuée en France par le changement des ducs de Bretagne et de Guyenne. Il envoya en ambassade à Saint-Jean-d'Angely, où était alors ce dernier prince, les sires Jacques de Luxembourg et Pierre de Remiremont [1]. Ils étaient chargés de le complimenter de la prise de possession de ses seigneuries, et de lui demander s'il était satisfait de cet apanage, en lui offrant de contraindre le roi à tenir ses promesses dans le cas où il ne les trouverait pas fidèlement accomplies. En outre, le duc de Bourgogne témoignait quelque crainte qu'on ne l'eût accusé auprès de M. de Guyenne d'avoir voulu entreprendre à son préjudice sur le gouvernement du royaume, et il déclarait fortement le contraire. En même temps, il lui envoyait son ordre de la Toison-d'Or, lui faisait offrir sa fille en mariage, et le priait de renouveler leurs alliances.

Mais le duc de Guyenne maintenant ne se conduisait plus que par les conseils du roi, et voulait en tout lui complaire. Il montra aux sires de Beuil et du Bouchage, et à Pierre Doriole, que le roi avait laissés près de lui, les lettres du duc de Bourgogne, et leur rendit compte fidèle de tout ce qu'avaient proposé les ambassadeurs bourguignons. Ce fut d'après leurs conseils qu'il donna ses réponses. N'ayant jugé ni propres ni convenables les apanages qu'on lui avait proposés par divers traités, il n'avait pas trouvé, disait-il, un meilleur moyen que d'avoir recours à son frère, et lui avait demandé la Guyenne, à laquelle il se sentait plus grande affection qu'à nulle autre province; il avait trouvé le roi franc et libéral par-delà toute espérance. Il n'en remerciait pas moins le duc de Bourgogne de sa bonne volonté. Quant aux vues qu'on pouvait avoir attribuées au Duc sur le gouvernement du royaume, M. de Guyenne, bien qu'il eût vécu familièrement avec le roi et dans son hôtel, n'y avait jamais ouï dire rien de pareil.

Il remercia aussi M. de Bourgogne du projet qu'il avait eu de le marier avec sa fille, et ne donna aucune réponse. Pour l'alliance,

1 Lettre du sire de Beuil au roi.

il tenait comme ses amis et ses alliés les amis et les alliés du roi son frère, et conséquemment le duc de Bourgogne.

Le duc de Guyenne était si docile aux avis des conseillers de son frère, qu'il ne voulut pas, sans les consulter, faire, selon l'usage, un présent de vaisselle d'argent aux ambassadeurs de Bourgogne. L'argenterie était même déjà choisie et achetée; mais il ne la donna pas, parce que le sire de Beuil et les gens du roi pensèrent qu'on pouvait s'en dispenser.

Enfin il refusa l'ordre de la Toison : « Car, répondit-il, le roi, » qui est mon chef, vient de faire, pour lui et ses successeurs, un » bel et notable ordre fondé en l'honneur de monseigneur saint » Michel, prince de la chevalerie du paradis, dont l'image a tou- » jours été portée sur l'étendard des rois de France; il lui a plu » m'offrir cet ordre que j'avais désiré, et j'ai pris par cet ordre le » roi comme chef, et tous les autres chevaliers sont liés et astreints » les uns aux autres à plusieurs choses raisonnables pour l'honneur » de Dieu et le bien de la couronne de France; je me tiens à cet » ordre, et licitement n'en veux ni peux accepter un autre, tout » en remerciant M. de Bourgogne. »

Le roi venait, en effet, d'établir, par lettres du 1er août 1469, un ordre en l'honneur de saint Michel. Il avait voulu, comme le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, attacher plus particulièrement à sa personne et à son autorité, par des sermens de religion et d'honneur, les grands seigneurs de son royaume, ses principaux serviteurs, et même les princes ses alliés. C'était alors un fort lien que de porter l'ordre d'un prince, et le roi n'oublia rien dans les formules du serment de ce qui pouvait engager le plus fortement les chevaliers de Saint-Michel à le servir loyalement. Ceux mêmes qui n'étaient pas ses sujets ne pouvaient lui faire la guerre à moins de double et exprès commandement de leur propre souverain, et encore fallait-il que ce souverain fût en personne à l'armée. Les chevaliers ne pouvaient accepter l'ordre d'aucun autre prince, pas même de l'Empereur, ni en instituer un, s'ils étaient eux-mêmes souverains. Le nombre des chevaliers était fixé à trente-six seulement; ils devaient être choisis par voie d'élection dans le chapitre, et le roi se réservait seulement double voix. Il commença par nommer les douze premiers chevaliers : ce furent le duc de Guyenne, le duc de Bourbon, le connétable, Jean de Beuil, comte

de Sancerre; Louis de Beaumont, seigneur de la Forêt-sur-Sèvres; Jean d'Estouteville, sire de Torcl; Louis de Laval, seigneur de Châtillon; l'amiral de France, le comte de Dammartin; Jean, bâtard d'Armagnac, comte de Comminges et gouverneur du Dauphiné; Georges de la Tremoille, sire de Craon; Gilbert de Chabannes, sire de Curton et sénéchal de Guyenne; Charles de Crussol, sénéchal de Poitou, et Tannegui Duchâtel, gouverneur du Roussillon.

Le roi avait voulu aussi donner son ordre au duc de Bretagne, et le lui envoya offrir, avec des lettres pleines d'instances et d'amitié, par le comte de Comminges; mais ce prince craignit de prendre des engagemens qui lui semblaient contraires à la dignité d'un prince et au libre arbitre qu'il devait conserver dans le gouvernement de son État. Tout allié qu'il fût du roi en ce moment, il conservait de grandes méfiances [1]; d'ailleurs, il y avait, parmi les douze premiers chevaliers, des hommes qui n'avaient ni un grand état ni une grande renommée. « Je ne veux pas, disait le duc de » Bretagne, tirer au même collier que Gilbert de Chabannes, sire » de Curton. » C'était un des serviteurs qui avaient si bien aidé le roi à gouverner son frère, et, peu auparavant, il venait de recevoir une bonne part dans la dépouille du cardinal de Balue.

Tout avait bien réussi au roi, et maintenant il avait le royaume presqu'en aussi bonne situation que lorsqu'il avait hérité de son père. Le comte d'Armagnac et son cousin, le duc de Nemours, ne firent pas une longue résistance dans leur rébellion; ils avaient traité avec le roi d'Angleterre, l'avaient pressé d'envoyer une armée dans la Guyenne, et avaient formé des compagnies de pillards, qui avaient ravagé les pays voisins, et commis, entre autres, mille désordres à Rhodez. Le parlement de Toulouse rendait vainement des arrêts : la justice n'avait plus de cours dans le pays; les impôts ne se payaient plus; les gentilshommes n'obéissaient plus au ban et à l'arrière-ban. Le roi forma le projet d'aller lui-même mettre ordre à ses affaires dans le pays de Languedoc; mais le comte de Dammartin les eut bientôt terminées. Il avait sous ses ordres l'amiral de France, le sire de Craon et le maréchal de Loheac, avec une puissante armée. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, n'es-

[1] Argentré. — Legrand.

saya point de résistance. Il confessa, par un accord conclu à Saint-Flour, au commencement de 1470 [1], avec Dammartin, que le roi l'ayant agrandi et lui ayant fait de grands biens, il en avait été si méconnaissant, qu'il s'était soulevé contre lui, qu'il avait débauché ses sujets et ses serviteurs, avait machiné sa prise et la détention de sa personne, avait faussé ses sermens, avait pris son argent, et au lieu d'apaiser les autres, comme il l'avait promis, les avait animés contre le roi. Il s'engagea à perdre tous ses domaines et les priviléges de la pairie, s'il manquait de nouveau à ses sermens, et consentit à ce que tous ses serviteurs fissent un serment direct au roi. Le comte d'Armagnac, chef de la branche aînée, ne se défendit pas mieux ; il s'enfuit de ses seigneuries, et quitta le royaume; ses biens furent ensuite confisqués par arrêt du parlement de Paris. Une telle conduite fit un grand déshonneur aux seigneurs de cette maison, et les peuples du Languedoc chantaient en patois de leur pays :

> Canaille d'Armagnac, comme a pougue souffrir
> Le comte Dammartin de la France venir.

Pendant que le grand-maître établissait ainsi l'autorité du roi dans les pays du midi, le duc de Guyenne, montrant de plus en plus sa confiance et son affection pour son frère, était venu le trouver et passer quelque temps avec lui aux Montils-lès-Tours et à Amboise. On lui fit grand accueil. La reine et les princesses vinrent au-devant de lui; et, durant tout son séjour, ce ne furent que fêtes et divertissemens [2]. Le roi semblait de plus en plus content; son pouvoir croissait chaque jour; jamais ses affaires n'avaient si bien prospéré.

Cependant il ne pouvait pas encore s'assurer entièrement de l'alliance du duc de Bretagne. Ce prince était faible et cédait tantôt à un conseil, tantôt à un autre. Une portion de ses serviteurs était vendue au roi, l'autre au duc de Bourgogne. Il voulait la paix et le repos, de sorte que, lorsque le roi le menaçait de guerre, il traitait. Mais aussitôt après, le duc de Bourgogne lui envoyait quelque message, et lui faisait remontrer que pour chose au monde il ne devait

1 1469, v. st. L'année commença le 22 avril.
2 Lettre du roi à Dammartin, 27 décembre.

se fier aux promesses du roi ; que, quoi que dît ou fît cet homme, il avait toujours de mauvaises pensées au fond du cœur, cachait de méchans desseins et voulait détruire ses ennemis les uns par les autres. Alors le duc de Bretagne reprenait toutes ses méfiances, et par les avis de Jean de Romillé, son vice-chancelier, surtout de son trésorier Pierre Landais qui, fort en secret, s'était entièrement donné au duc de Bourgogne, il entrait de nouveau dans les projets et les alliances contraires au roi.

Le refus qu'il venait de faire de l'ordre de Saint-Michel avait fort offensé le roi. Il vit bien que c'était à l'instigation de ses ennemis, et assemblant tout aussitôt le ban et l'arrière-ban des pays voisins, il menaça d'entrer en Bretagne. C'en fut assez pour obtenir une confirmation solennelle des traités précédens [1]; ce qui n'empêcha point que, peu de jours après, le duc de Bretagne ne renouvelât son alliance avec le duc de Bourgogne dans les mêmes termes que lors de la guerre du bien public.

Pendant les négociations, le roi parvint encore à attirer à son service le plus grand et le plus puissant seigneur de Bretagne, Pierre, vicomte de Rohan [2]. Il était encore fort jeune, mais annonçait déjà beaucoup de courage et de volonté. Tannegui Duchâtel, que le roi avait auparavant enlevé au duc de Bretagne, et qu'il avait comblé de biens, avait été tuteur du sire de Rohan. Ce fut lui qui conduisit cette affaire. Son ancien pupille s'échappa de Nantes, vint à Montaigu, d'où le sire de Belleville l'envoya, avec une partie de sa garnison, à Thouars, où était le roi. Duchâtel, le sire de Bressuire et plus de deux cents gentilshommes vinrent au-devant de lui. Le roi lui-même, toujours impatient dans son attente, se trouva à un quart de lieue de la ville, et commença à employer ses promesses et ses flatteries accoutumées. Il s'engagea à faire une pension de dix mille francs au sire de Rohan, et une autre à sa sœur ; il lui donna dix mille écus comptant, lui promit les seigneuries de Montfort, de Fougères, de Chantocé, lui présenta l'espoir de devenir connétable. Pourquoi même ne deviendrait-il pas duc de Bretagne ? Il était allié prochain de la maison régnante, et le duc n'avait qu'une fille ; il n'en fallait pas tant pour séduire un jeune homme qui se sentait fier et ambitieux.

1 Argentré. — 2 Legrand.

L'évasion du sire de Rohan fit grand bruit en Bretagne; on informa contre ceux qui l'avaient favorisée. Ses biens furent mis en séquestre; mais ce qui importait surtout, c'était de le faire revenir. Le duc de Bretagne n'oublia nulle démarche publique ni secrète pour ravoir le plus important de ses barons. Le roi ne mettait pas un moindre soin à le garder. Un jour il sut que Jean Gaudin, maître de l'artillerie de Bretagne, était venu aux Montils-lès-Tours pour parler au sire de Rohan; il l'envoya chercher, le reçut avec amitié, le mena lui-même voir les oiseaux de sa vénerie : « J'aime » les Bretons, lui disait-il; j'ai confiance en eux; j'en ai beaucoup » dans ma garde. Les Bourguignons, qui en veulent à mes terres » et à mon argent, n'en auront rien sans l'aide des Bretons; d'ail- » leurs, je ne les crains pas : voici Warwick qui va partir de Nor- » mandie pour faire la guerre au roi Édouard, leur principal allié. » Jean Gaudin, ainsi flatté et intimidé par les paroles du roi, revint sans avoir réussi dans sa commission, et fut destitué de son office. Pendant plusieurs années encore, le roi mit son soin extrême à conserver M. de Rohan à son service, et craignait toujours de le voir retourner en Bretagne. Aussi l'accabla-t-il de faveurs et de richesses dont le sire de Rohan était fort avide. Il lui donna successivement la seigneurie de Gyé en Champagne, le fit chevalier de son ordre, le nomma maréchal de France. En 1473, sur quelques avis qu'il avait reçus, il écrivait :

« Monsieur de Bressuire, mon ami, j'ai été averti que M. de Rohan traite son appointement avec le duc, et veut s'en aller en Bretagne, et à cette cause s'est retiré en une abbaye près de Nantes. Je serais bien marri, vu le temps qui court, qu'il s'en allât, et pour ce, je vous prie qu'incontinent vous vous en alliez où il est, vous y pouvez aller sûrement et sans danger, et que vous trouviez façon de le faire venir à moi. Prenez trois ou quatre de ses gens qui mènent ce train de le faire aller en Bretagne. Que ceux de notre parti leur parlent, afin de les faire venir devers moi. Qu'on leur promette beaucoup de bien et aussi que je traiterai bien M. de Rohan. Quoi qu'il en soit, de quelque façon qu'il le veuille prendre, gardez bien qu'il ne s'en aille. Mais si vous pouvez l'avoir par douceur, je l'aime mieux qu'autrement. Il y a un jeune garçon du Dauphiné qui le gouverne. Parlez-lui, et à tous les autres que vous verrez de qui vous pourrez vous aider. »

Au moment où le roi s'occupait d'avoir l'alliance ou sinon de diminuer la puissance du duc de Bretagne, toutes les affaires étaient en suspens et dans la grande attente de ce qui se passait en Angleterre, ainsi qu'il le disait au maître de l'artillerie de Bretagne en devisant familièrement avec lui. Ce royaume était depuis une année dans le plus grand trouble [1]; d'abord le peuple du comté d'York avait refusé de payer une dîme due de tout temps à l'hôpital de cette ville, prétendant qu'on ne l'employait pas au soulagement des pauvres. On avait voulu employer la force, et tous les habitans du pays s'étaient levés en armes. Lord Montagut, frère du comte de Warwick, les ayant dispersés, avait pris et fait mettre à mort leur chef, qui n'était qu'un homme du commun. Bientôt la révolte s'était ranimée, et quelques seigneurs s'étaient mis à la tête des séditieux. Le comte de Pembroke et le comte de Devonshire avaient été envoyés contre eux; mais une querelle s'éleva entre eux, et le second se retira avec ses gens. Le comte de Pembroke n'en remporta pas moins une première victoire à Bunbury. Sir Henri Nevill, un des chefs de la révolte, fut pris et décapité sur-le-champ; les rebelles, excités par le désir de le venger, furent plus heureux une seconde fois; ils exterminèrent presque toute la troupe du comte de Pembroke; lui-même fut fait prisonnier et mis à mort. Tout aussitôt une portion des séditieux se porta sur la ville de Grafton, y saisit le comte de Rivers, père de la reine, et sir John, son fils, et ils eurent la tête tranchée. Ils étaient chefs de la faction opposée au comte de Warwick; cependant il semblait n'être pour rien dans cette révolte; il était en ce moment dans la ville de Calais, dont il était gouverneur, avec le duc de Clarence, frère du roi, à qui il venait de donner sa fille en mariage. Le roi s'en méfiait, se forçait de n'être point gouverné par lui, mais le ménageait encore beaucoup, tant un seigneur si riche et si puissant était à redouter. Le duc de Bourgogne, qui savait combien le comte de Warwick était ami et partisan du roi de France, s'était efforcé de se le rendre favorable; il lui avait fait beaucoup d'offres, et l'avait traité aussi courtoisement qu'il était en son pouvoir, allant même passer une semaine chez lui à Calais. Toutefois il ne s'entendait pas si bien que le roi à gagner les gens, et voyant qu'il n'avait pu

1 Hollinshed. — Rapin-Thoyras. — Hume. — Comines.

réussir, il s'occupait depuis ce moment à détruire le comte auprès du roi Édouard. Peu à peu son caractère emporté et absolu l'avait accoutumé à considérer le comte de Warwick comme son mortel ennemi ; il le haïssait à l'égal du roi de France.

Lorsqu'on vit que le premier acte des révoltés était de tuer les adversaires du comte, chacun se persuada qu'il les avait secrètement excités, et il commença à s'élever une grande indignation contre lui. Sans paraître y faire attention, il quitta Calais, et vint offrir ses services au roi Édouard. Ce prince venait de faire périr le comte de Devonshire, comme coupable d'avoir procuré la défaite du comte de Pembroke, en l'abandonnant pour une querelle de vain orgueil. Cette rigueur ne prouvait toutefois ni sa force ni sa puissance. Il n'en fut pas moins contraint de s'abandonner aux conseils du comte de Warwick, offrit une amnistie aux rebelles, et le calme fut rétabli pendant quelque temps. Mais le roi Édouard vivait dans une complète défiance, et se voyait avec crainte entre les mains et comme prisonnier [2] d'un homme qu'il croyait capable de toute sorte de trahisons et de crimes.

Le duc de Bourgogne n'éprouvait pas une moindre impatience en sachant toute la puissance d'Angleterre ainsi gouvernée au gré du roi Louis. Il écrivit au lord-maire et au peuple de la ville de Londres, qu'il était le beau-frère du roi Édouard et son allié, par conséquent le leur, et que s'ils avaient besoin de secours pour lui rendre son pouvoir, il leur en donnerait ; comme aussi, s'ils étaient contraires au roi Édouard, ce serait à lui d'aviser ce qu'il avait à faire. Cette lettre fut lue par le lord-maire aux habitans, qui s'écrièrent qu'ils voulaient rester fidèles à leur roi. Le comte de Warwick ne voulut pas avoir contre lui les habitans de Londres ; il délivra le roi, et protesta qu'il n'avait jamais voulu autre chose que préserver le royaume de la tyrannie des Rivers.

Dès que le comte de Warwick eut perdu son pouvoir, une nouvelle révolte s'éleva bientôt dans le comté de Lincoln. Sir Robert Welles se mit à la tête de trente mille hommes armés contre le roi. Lord Welles et son père, et sir Thomas Dimmoch, son oncle, n'a-

1 1469 v. st. L'année commença le 22 avril.

2 Comines. — Chatelain. — Forestel. — Réplique du duc de Bourgogne aux ambassadeurs de France, 15 juillet 1470. Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

vaient pris nulle part à son entreprise, et l'en avaient, au contraire, blâmé; toutefois le roi les fit saisir et décapiter; en même temps il chargea le duc de Clarence et le comte de Warwick de lever des troupes contre les rebelles. Alors leur trahison se déclara; ils firent ces levées en leur propre nom, et publièrent un manifeste contre le roi et son gouvernement; mais sir Robert Welles, et les séditieux de Lincolnshire, ayant été complètement défaits, le duc de Clarence et le comte de Warwick se trouvèrent sans forces. Leurs partisans les abandonnèrent, et ils furent contraints de s'embarquer en fugitifs sur quelques vaisseaux, pour se sauver d'Angleterre, où leur arrestation était mise à prix.

Le comte de Warwick s'assurait qu'il trouverait un asile à Calais, dont il était gouverneur, et où sir John Wenloch[1], son ancien ami et serviteur, commandait en son absence, comme lieutenant. Sir John était un homme double et variable qui ne songeait qu'à ménager les deux partis. Il refusa l'entrée du pont à son maître, fit tirer le canon pour éloigner les navires, et se montra si rude, qu'à peine laissa-t-il porter deux flacons de vin à la duchesse de Clarence qui venait d'être prise de mal d'enfant, et qui accouchait sur le vaisseau. En même temps il faisait dire secrètement au comte de Warwick qu'une telle rigueur ne devait pas lui être imputée; que le sire de Duras, qui commandait la garnison, était furieusement animé contre lui; que le peuple de la ville ne lui était pas moins opposé, et que s'il l'eût laissé débarquer, infailliblement il eût été mis à mort ou livré au roi.

Le duc de Bourgogne était pour lors à l'Écluse, et fut bien satisfait de cette nouvelle. Il envoya sur-le-champ son chambellan le sire de Comines à sir John Wenloch, pour lui témoigner combien il était content de sa belle conduite, et lui offrir en récompense une pension de mille écus, ne lui demandant d'autre serment que de continuer à servir fidèlement le roi d'Angleterre. En même temps le Duc envoya ses vaisseaux contre le comte de Warwick pour le détruire ou s'emparer de lui. Mais le comte était en forces; cet ordre donné contre lui tourna au détriment des Bourguignons. Il courut sur les navires des marchands flamands, en prit plu-

1 Nommé Vauclair par erreur, et d'après quelque manuscrit fautif de Comines, qu'ont copié les historiens anglais et français.

sieurs, et entra avec un butin considérable dans le port d'Honfleur.

Le roi de France, se trouvant en paix avec le duc de Bretagne, et en grande amitié avec son frère, ne craignit pas d'accueillir le comte de Warwick. Ses vaisseaux furent reçus dans les ports du royaume. L'amiral l'attendait à Honfleur. Jean Bourré et André Briçonnet, trésorier du roi, allèrent aussitôt lui offrir de l'argent. Les compagnies d'ordonnance de Tannegui Duchâtel, d'Yves du Fou, de Jean de Daillon, furent envoyées sur les marches de Normandie et de Picardie; le maréchal Rouault, du côté de Dieppe.

Dès que le duc de Bourgogne fut instruit de l'accueil que recevait en France le comte de Warwick, il entra en grand courroux; il écrivit sur-le-champ au roi, au parlement et aux gens du conseil, qui se trouvaient pour lors à Rouen, pour se plaindre amèrement de cette violation des traités.

« Mon très-redouté et souverain seigneur, disait-il, les ducs de Clarence et comte de Warwick ont été, par très-haut et très-puissant prince mon frère, le roi d'Angleterre, chassés et expulsés de son royaume pour leurs séditions et maléfices. Les officiers dudit roi ont refusé l'entrée de la ville de Calais; alors eux et leurs adhérens se sont mis à tenir la mer, et tant par faits que par paroles, se sont constitués mes ennemis, en prenant et détroussant plusieurs de mes sujets de Hollande, Zélande, Brabant et Flandre, avec leurs biens, marchandises et navires, en usant de grandes et outrageuses menaces, sans toutefois m'avertir par aucun défi; laquelle chose ne m'a semblé et ne me semble pas tolérable pour mon honneur, sans y donner provision. Incontinent donc j'écrivis à mes ambassadeurs pour vous en avertir de ma part en toute humilité, et vous prier de ne les recevoir, ni souffrir être reçus ou favorisés en votre royaume. Je suis averti que néanmoins, en votre duché de Normandie, lesdits ducs de Clarence et comte de Warwick et leurs complices sont reçus, recueillis et favorisés, et que les biens et marchandises de mes sujets y sont vendus et butinés; ce que je ne puis croire venir ni procéder de votre su ou commandement, attendu la notoriété desdites hostilités commises contre mes sujets, et les traités de paix qui sont entre vous et moi. » Le Duc finissait par requérir que des ordres contraires fussent donnés et publiés.

La lettre au parlement était dans les mêmes termes. Il priait ses très-chers et grands amis, les requérait très-affectueusement et de cœur d'avertir le roi des choses susdites, et de tenir la main envers lui à ce que lesdits ducs de Clarence et comte de Warwick ne fussent favorisés, soutenus, reçus ni recueillis.

Le roi répondit qu'aussitôt après avoir reçu les lettres du Duc, il avait mandé à sa cour de parlement de pourvoir en tant que de besoin, à l'exécution des traités conclus avec le duc de Bourgogne, lesquels il avait intention de tenir, sans rien faire qui y fût contraire. Il ajouta que des ordres pareils avaient été donnés au connétable, comme gouverneur de Normandie, et qu'assurément il ne favoriserait nulle entreprise contraire au Duc ni à ses sujets. Le parlement répondit dans le même sens, et fit en même temps remarquer que le roi ne dérogeait pas au traité, en secourant le duc de Clarence et le comte de Warwick, contre l'Angleterre et les anciens ennemis du royaume, mais non point contre le duc de Bourgogne.

L'amiral, l'archevêque de Rouen et les autres conseillers du roi qui étaient à Rouen, firent la même réponse, et, par leurs ordres, une publication solennelle fut faite, déclarant l'intention que le roi avait de maintenir la paix.

Toutes ces assurances n'avaient nulle sincérité, et le roi ne voulait que gagner du temps sans même sauver les apparences. Le Duc, vingt jours après ses premières lettres, écrivit encore au roi, au parlement et aux conseillers, pour renouveler ses plaintes avec plus d'amertume. Rien n'avait été rendu à ses sujets, on avait continué à vendre publiquement leurs marchandises ; en dérision de lui, on retenait dans la rivière de Seine trois grands navires armoyés de ses armoiries, et chacun pouvait les voir ; les courses sur mer n'avaient pas même cessé. Chaque jour, quelque prise nouvelle était ramenée par les partisans du comte de Warwick dans les ports du royaume. « Ainsi, disait-il au parlement, soyez informés de la vérité, et voyez si les provisions dont vous parlez suffisent pour remplir les clauses du traité qui est entre le roi et nous. »

Il finissait sa lettre au roi en répondant à ce qui lui avait été écrit, que les secours donnés au comte de Warwick étaient seulement contre l'Angleterre : « Il est notoire que lesdits Clarence et Warwick ne sont pas assez puissans pour recouvrer l'Angleterre par force, et n'y peuvent retourner que par faveur et amitié, lesquelles

ils n'acquerront pas, bien au contraire perdront ce qu'ils en peuvent avoir, en menant et faisant guerre aux Anglais. Vous pouvez donc, si c'est votre plaisir, mon très-redouté et souverain seigneur, savoir que l'aide qu'ils pourront avoir, à quelque fin et intention que vous le leur donniez, sera employé et converti à continuer la guerre et hostilité qu'ils ont commençées contre moi, mes sujets et les marchands qui fréquentent mes pays, en rompant et empêchant la marchandise ; laquelle chose je ne souffrirai pas ; et pour me préserver du dommage que j'en pourrais éprouver, ainsi que mes pays et sujets, je suis délibéré d'y pourvoir et y résister le mieux qu'il me sera possible. »

La lettre qu'il répondait aux conseillers du roi était plus menaçante : « Archevêque, et vous amiral, disait-il, les navires que vous dites avoir été mis en mer de par le roi contre les Anglais, n'ont exploité que contre mes sujets ; mais, par saint Georges, si l'on n'y pourvoit, j'y pourvoierai moi-même avec l'aide de Dieu sans votre permission, et sans attendre vos raisons, car elles sont trop longues et trop volontaires. » Il écrivit aussi au connétable, qui, nonobstant ce qu'en avait pu dire le roi, n'avait reçu aucun ordre, et il le fit juge de ce qu'il avait à faire, lui demandant si telles choses pouvaient être honorablement endurées.

Enfin le 25 juin, deux mois environ après l'arrivée du comte de Warwick en France, le Duc usa de représailles, et ordonna à ses justiciers et officiers de prendre, arrêter, saisir et mettre sous sa main, par bon et loyal inventaire, les gens de loi et de justice étant appelés et présens, tous les biens, denrées, marchandises et dettes appartenant aux sujets du roi, pour, sur lesdits biens ou les deniers provenant de leur vente, faire restitution à ses sujets endommagés par les duc de Clarence et comte de Warwick. Une exception formelle était prononcée en faveur des sujets de monseigneur de Guyenne et du duc de Bretagne, qui n'avaient aucunement favorisé les prises, détrousses et pilleries, ni ceux qui les avaient faites.

En même temps le Duc mit toute sa marine en mer, et fit de grands préparatifs afin d'empêcher le comte de Warwick, soit de continuer ses pirateries, soit de descendre en Angleterre pour y faire la guerre au roi Édouard.

En effet, le comte travaillait à tout apprêter pour cette entre-

prises. Toutefois le roi, selon sa coutume, ne voulait point pousser à bout le duc de Bourgogne, et allumer sur-le-champ la guerre. Il ne se croyait pas encore assez assuré du succès. Les flottes flamandes étaient plus nombreuses et plus aguerries que les siennes. Le duc de Bretagne pouvait se déclarer contre lui. D'ailleurs il n'était pas fort à croire que le comte de Warwick réussît à détrôle roi Édouard, quand bien même il passerait en Angleterre. Jusqu'ici ce prince avait été heureux à réprimer et punir toutes les séditions excitées contre lui. Aussi le roi avait-il fait dire, par Bourré-Duplessis, au comte de Warwick, qu'il ne pouvait voir ni lui ni personne des bannis d'Angleterre, à moins que ce ne fût bien secrètement, ou au mont Saint-Michel, qui, étant une île, n'était pas compris dans les termes des traités; il ne fallait pas non plus laisser ses vaisseaux dans la Somme, où les gens du connétable verraient tous leurs mouvemens, mais les disperser çà et là dans les îles, ou tout au plus à Cherbourg, à Grandville, et à l'insu des Bourguignons. Quant au comte lui-même, le roi le priait de se tenir en Basse-Normandie, où il pourrait souvent envoyer et recevoir des messages. La duchesse de Clarence et toutes les dames anglaises ne devaient pas, disait-il, se croire en sûreté dans des couvens trop rapprochés de la côte, où les ennemis, sachant leur présence, pourraient venir les enlever.

En outre, il faisait dire au duc de Bourgogne d'envoyer des commissaires reconnaître les marchandises enlevées à ses sujets, et promettait au comte de Warwick de lui en payer le prix. Nul n'était plus avide que ce comte de Warwick. Outre son riche patrimoine, il s'était fait donner des revenus immenses par le roi Édouard; il avait emprunté de grandes sommes aux principaux marchands de Londres[1], soit pour les intéresser à ses succès, soit par abus de son pouvoir. Le roi de France lui avait sans cesse fait de splendides présens, et donné beaucoup d'argent. Maintenant il en demandait plus que jamais, et au lieu de payer les équipages, il le dépensait. De sorte que sa présence en France, tout en servant bien les desseins du roi, lui était chaque jour plus pesante. Il n'avait pas un moment de repos par la crainte de voir le duc de Bourgogne commencer la guerre; sans cesse il désavouait l'amiral et tous ses serviteurs.

1 Chatelain.

« Pressez Warwick, écrivait-il à Bourré-Duplessis, mais de la plus douce manière, de repasser en Angleterre le plus tôt possible. Je lui donnerai tout ce qu'on pourra ramasser de vaisseaux français. S'il n'a pas le dessus dans ses querelles, comme je souhaite, du moins par son moyen tout le royaume d'Angleterre sera-t-il en brouillis. Vous savez que ces Bretons et Bourguignons n'ont d'autre but que de rompre la paix sous couleur du séjour de Warwick, et je ne voudrais pas commencer la guerre sous cette couleur. Vous connaissez mes affaires plus que nul autre : j'ai toute confiance en vous. Je vous en prie, M. Duplessis, travaillez de manière que je connaisse l'envie que vous avez de me bien servir dans mon besoin. »

Ces prodigieuses dépenses que le roi faisait pour le comte de Warwick, les secours qu'il donnait à son entreprise, étaient loin d'avoir l'approbation de la plupart de ses serviteurs et des habitans du royaume. La vieille haine qu'on avait contre les Anglais faisait regarder de mauvais œil le séjour de ces bannis en Normandie. Leur orgueil, leur grand train qu'on entretenait avec l'argent des impôts levés sur le pauvre peuple, le désordre de leurs soldats et de leur serviteurs, le danger où ils mettaient la province d'être attaquée par les ennemis, excitaient de violens murmures. En outre, il n'y avait pas dans la chrétienté un seigneur qui eût aussi mauvaise renommée que le comte de Warwick. Il avait été traître au roi Henri VI ; il l'avait détrôné, l'avait tenu en prison, s'était montré son ennemi cruel et implacable ; et maintenant il trahissait de même le roi Édouard qui l'avait comblé de bienfaits. C'était, disait-on, sa soif insatiable de richesses et son orgueil intraitable qui le poussaient à vouloir détruire le roi que lui-même avait couronné, pour rétablir celui qu'il avait renversé. Le peu de succès qu'il avait obtenu dans sa première révolte l'avait, en effet, poussé à donner hautement son appui à la maison de Lancastre, et à recruter tous les partisans qu'elle avait encore, en agissant sous son nom. A son départ d'Angleterre, il avait écrit à ses deux frères l'archevêque d'York et le marquis de Montagut, pour leur annoncer cette résolution.

« Ne croyez pas, leur disait-il, que ce que je vous écris procède de légèreté ou d'une fantaisie de mon esprit, ni de quelque nouveau caprice. Je parle d'après l'expérience et d'après le jugement raisonnable que j'ai porté sur le roi Henri et le roi Édouard : le roi

Henri est un homme pieux, bon et vertueux, qui n'oublie jamais ses amis, qui récompense les services qu'on lui a rendus et les peines qu'on a endurées pour sa cause. Dieu lui a donné un fils doué de bonté et de libéralité, et dont on ne peut rien augurer que de bon, considérant le courage et la volonté qu'il a montrés pour défendre son père.

» Le roi Édouard, au contraire, est un homme outrageux, insultant, discourtois pour ceux qui ont le plus de droits à sa courtoisie, qui hait ceux qui l'aiment, qui ne prend ni soin ni peine pour le bien des royaumes, qui passe son temps en festins et en divertissemens, qui élève au plus grand état des gens de basse condition et d'ignoble race, les préférant aux hommes de noble et grande maison, dont lui et le bien commun ont éprouvé la secourable puissance; il veut détruire la noblesse, et si elle veut se sauver, il faut qu'elle le détruise. »

Il parlait ensuite de tous les griefs qui lui étaient particuliers et de l'ingratitude du roi envers lui et les siens. « Si nous avons reçu quelques bienfaits de lui, certes ils sont loin d'égaler ce que nous méritions et devions espérer; et cependant il ne veut pas nous en laisser jouir. » Il parlait surtout de l'affront qu'il avait reçu par le mariage du roi conclu à son insu, lorsqu'il avait reçu plein pouvoir de traiter avec le roi de France pour obtenir sa belle-sœur. « Ainsi j'ai été exposé à perdre tout crédit à la cour de France; il a semblé que j'y eusse agi comme un espion, proposant une chose qui ne devait pas se faire, parlant d'un mariage, tandis qu'un autre était arrêté. N'était-ce pas obscurcir ou même éteindre la renommée et la haute estime que j'avais auprès de tous les rois et princes, et que m'avaient gagnées soit les prouesses de mes nobles ancêtres, soit les succès de mes propres travaux?

» Quand le reptile est foulé aux pieds, ne se dresse-t-il pas? la bête sauvage qui est frappée ne rugit-elle pas? le plus faible enfant ne crie-t-il pas lorsqu'il est battu? Si la bête vile et sans raison, si le faible marmot s'offensent du mal qui leur est fait, un honorable homme peut-il souffrir ce qui chaque jour porte atteinte à son honneur? et combien plus un noble seigneur doit-il sentir s'allumer sa colère, lorsqu'on veut changer sa gloire en infamie et flétrir son honneur! Je ne puis donc vivre sans vengeance, je ne puis laisser régner celui qui a cherché mon déshonneur. Je vais risquer ma vie,

mon avoir et mes seigneuries pour rétablir le roi Henri, cet homme bon et juste, et renverser ce prince ingrat, déloyal et discourtois, qu'on appelle le roi Édouard IV. »

Aussi la première demande que le comte de Warwick avait adressée au roi de France, avait été de le réconcilier avec madame Marguerite d'Anjou, cette reine qu'il avait poursuivie, outragée, chassée de son royaume comme une fugitive et une mendiante, et avec son fils Édouard, prince de Galles, qu'il avait proclamé bâtard et fils d'un vil manœuvre. Cette princesse vivait obscurément, et depuis long-temps le roi de France, ne pouvant tirer d'elle aucun profit, négligeait fort ses intérêts.

« MM. de Concressault et du Plessis, ainsi portaient les instructions qu'ils reçurent, pourront dire à M. de Warwick que le roi l'aidera de tout son pouvoir à recouvrer le royaume d'Angleterre par le moyen de la reine Marguerite, ou pour qui il voudra; car le roi aime mieux lui que la reine Marguerite ou son fils; et pour l'amour de M. de Warwick, s'est toujours tenu aussi étranger à eux que s'il ne les avait jamais vus. Il tiendra donc la main pour qui que ce soit, selon le désir de M. de Warwick, le priant seulement de le lui faire savoir plus tôt que plus tard; et, quelques affaires que puisse avoir le roi, l'aidera incessamment. »

Ce traité se négociait entre la reine Marguerite et le comte de Warwick, ainsi que le mariage du prince Édouard avec la seconde fille du comte, pendant que le roi faisait à la fois ses préparatifs pour la guerre et tous ses efforts pour empêcher le duc de Bourgogne de la commencer. Une flotte puissante, commandée par le sire de la Vère, et portant des troupes sous les ordres du sire de la Gruythuyse, gouverneur de Hollande, était venue à l'embouchure de la Seine; les vaisseaux anglais du roi Édouard se joignirent à la marine de Bourgogne, ainsi que des vaisseaux de Bretagne. Le roi donna ordre que toute satisfaction fût sur-le-champ accordée à l'amiral de Hollande, et qu'on lui rendît tous les vaisseaux pris par Warwick qu'il pourrait reconnaître. Comme on venait de les brûler pour la plupart, la réparation commandée par le roi était assez vaine. Toutefois le sire de la Vère se montra satisfait. Il répéta souvent qu'il faisait la guerre au comte de Warwick, et non pas au roi; mais l'amiral de France déclara qu'il s'opposerait à ce que les gens et les vaisseaux du comte fussent attaqués dans ses ports ou

dans les terres du royaume. Une compagnie de cinq cents hommes d'armes se mit en mesure de s'opposer à tout débarquement. Ainsi les Bourguignons ne purent attaquer les partisans de Warwick.

Pour mieux entretenir le duc de Bourgogne dans la pensée qu'il voulait garder fidèlement les traités, le roi lui avait envoyé une ambassade qui le trouva à Bruges ; elle lui remit ses titres de créance, portant explication sur les nombreux griefs que le sire de Créqui était venu remontrer, au moment même où l'asile donné au comte de Warwick ajoutait un plus fort sujet de plainte à ceux que le Duc croyait déjà avoir.

Le Duc était de plus en plus irrité. La conduite du roi le jetait dans une colère dont il avait peine à se rendre maître ; enfin, il assigna un jour aux ambassadeurs de France pour leur signifier sa réponse ; ce fut le 15 juillet 1470, à Saint-Omer. Il voulut se montrer dans tout l'éclat de sa puissance. Son fauteuil était placé sur une estrade élevée de cinq marches recouvertes en velours noir ; un dais de drap d'or était au-dessus de sa tête ; les serviteurs de sa maison, les hauts barons de ses États, les chevaliers de son ordre, les prélats et toute sa chevalerie étaient rangés sur cette estrade. Jamais roi ni empereur n'avait siégé sur un trône si riche et placé si haut, ni dans un si pompeux appareil.

On introduisit les ambassadeurs du roi ; c'étaient Guy Pot, bailli de Vermandois, ancien serviteur de la maison de Bourgogne, dont le frère était chevalier de la Toison-d'Or ; Courcillon, fauconnier du roi et bailli de Chartres, et maître Jacques Fournier, conseiller au parlement. Ils furent conduits au banc ordonné pour eux, et s'agenouillèrent pour saluer le Duc. Sans seulement porter la main à son chapeau, il inclina un peu la tête, et leur fit signe de se lever. Le sire de Goux, chancelier de Bourgogne, était vieux et infirme ; maître Guillaume Hugonnet, bailli de Charolais, qui, peu après, lui succéda, portait la parole en sa place. Il suivit de point en point les divers griefs, discutant les réponses qu'avaient apportées les ambassadeurs [1].

Le roi avait déclaré qu'un mandement de ban et d'arrière-ban, adressé aux nobles des fiefs cédés au Duc, provenait d'erreur, parce que, dans la crainte d'une attaque des Anglais, on avait expédié un

1 Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Chatelain.

ordre général sans songer aux exceptions. — Il fut répondu qu'en ce temps le roi Édouard était tenu prisonnier par Warwick, qu'ainsi on ne pouvait alléguer nulle crainte de guerre, et qu'il y avait si peu de méprise que, lorsque les vassaux avaient réclamé au nom du traité de Péronne, on avait séquestré leurs biens et saisi leurs revenus, dont ils n'avaient pas encore mainlevée.

« Pour dire vrai, disait maître Hugonnet, ce ban et arrière-ban avaient été mandés pour menacer de guerre le duc de Bretagne, et le roi ne devait pas s'étonner que ce prince eût fait part au duc de Bourgogne de ses craintes. Le passé et la façon dont on venait de procéder envers le comte d'Armagnac suffisaient bien pour confirmer une telle conjecture.

» Quoi qu'on dise des traités et des termes doux et aimables que le roi prétend avoir toujours tenus envers le duc de Bretagne, il est notoire qu'on a employé les menaces et tous autres moyens pour le faire renoncer à son alliance avec monseigneur de Bourgogne; ainsi il n'est nul besoin d'attribuer ces faux bruits à des séditieux et à des incitateurs de division. Les faits parlent d'eux-mêmes; Dieu n'a pas donné aux hommes d'autres signes de leur volonté et de leur cœur que les paroles et les actions. C'est d'après ce témoignage que le duc de Bretagne a pu craindre la guerre.

» Le roi s'émerveille, dites-vous, que monseigneur de Bourgogne lui ait fait dire qu'il secourrait le duc de Bretagne contre lui. Il dit que monseigneur lui est obligé, par sa naissance, par les traités, par la foi et hommage, par les bienfaits. — Il faut donc déclarer les causes de cette alliance avec le duc de Bretagne. » Ici, maître Hugonnet reprit tous les motifs que le duc de Bourgogne avait eus, même du temps de son père, pour croire, ainsi que le duc de Bretagne, que le roi travaillait à les détruire; et il prouva par de doctes citations, saintes et profanes, que la première loi est de pourvoir à sa propre conservation. Cette alliance n'avait pas été occulte; le roi en avait connaissance. Il y avait consenti à Conflans, et plus expressément encore à Péronne. Tous les traités conclus avec le duc de Bretagne avaient toujours porté cette réserve.

« Vous dites que le traité de Conflans fut obtenu les armes à la main et par la force, et que depuis le roi a protesté contre en son parlement; ce semble une chose bien étrange que le roi, en qui doit resplendir l'excellence de sa dignité et la très-chrétienne ma-

jesté de France, puisse ainsi donner à croire qu'il oublie les fondemens de toute justice, c'est-à-dire la constance dans les choses promises. Le droit des armes et la foi du serment ne doivent-ils donc pas être gardés à l'ennemi ; témoin ces nobles Romains qui ont mieux aimé souffrir la mort que de rompre un serment juré, en prison et sous menace de mort ! » Puis, maître Hugonnet rappelait toutes les circonstances de la guerre du bien public, les motifs des princes et la pleine liberté dont jouissait le roi, maître alors de la ville de Paris et à la tête d'une nombreuse armée.

« D'ailleurs, cette alliance est-elle au détriment de la couronne et maison de France ? au contraire, elle est utile à son honneur et à sa splendeur, ainsi qu'au bien de la chose publique du royaume. »

Il discuta ensuite sur les quatre motifs d'obligation que le Duc avait, disait-on, envers le roi, et s'arrêta surtout aux bienfaits. De même que le conseil du roi avait fait une longue histoire de tout ce que la maison de Bourgogne devait à la maison de France, de même maître Hugonnet remonta au règne du sage roi Charles V, et fit une belle peinture de la puissance de Bourgogne, des secours qu'elle avait portés au royaume et de la grandeur des règles de ses quatre Ducs, rappelant surtout la généreuse hospitalité exercée envers le roi par le duc Philippe.

Il fut aussi question de monsieur d'Armagnac ; le Duc ne pouvait nier ses brigandages, ses prises d'armes, ses pillages exercés jusque sur les églises. Toutefois il disait qu'une telle façon de procéder par voie de fait et non de justice, et de confisquer les domaines avant un arrêt du parlement, devait donner pour l'avenir de grandes inquiétudes aux princes et seigneurs du royaume. On n'affirmait pas non plus que le comte d'Armagnac n'eût pas des intelligences avec les Anglais ; mais les procédures juridiques auraient fait voir, répondait-on, si ces intelligences avaient un caractère criminel ; car toute correspondance d'un vassal avec l'ennemi de son seigneur n'est pas crime, il peut licitement avoir de telles amitiés, pourvu qu'elles ne soient pas à intention de nuire. Ainsi l'ancien duc de Berri, et depuis le duc Jean de Bretagne portèrent l'ordre de la jarretière. C'était donc à tort et légèrement que des serviteurs du roi avaient affirmé hautement, que monseigneur de Bourgogne s'était déclaré mortel ennemi du royaume, en acceptant ce ruban de la jarretière que le roi Édouard lui avait récemment envoyé.

Enfin vinrent toutes les plaintes sur le duc de Clarence et le comte de Warwick, et sur le peu de sincérité des explications données par le roi.

Une telle réponse semblait rude et différait beaucoup du langage des lettres de créance que les ambassadeurs de France avaient remises, où le duc de Bourgogne était traité de vertueux prince, grand, noble et courageux; où le roi l'assurait de sa spéciale, singulière et parfaite amitié. Mais ces louanges le touchaient peu; tout lui était suspect et lui semblait tromperie et dérision, venant du roi.

Lorsque maître Hugonnet eut fini sa longue et docte réponse, le Duc prit lui-même la parole.

« Après ce qu'a dit, par mon ordre, mon conseiller et bailli de Charolais, peu de chose me reste à dire; mais je veux que la parfaite vertu de la vérité ne reste obscurcie par aucun nuage; au contraire, qu'elle brille et resplendisse aux yeux de tous; c'est à quoi j'espère réussir avec l'aide de Dieu, du béni Saint-Esprit et de madame sainte Catherine, qui me prêteront paroles conformes à mon intention.

» Vous avez exposé quatre raisons qui m'obligent, dites-vous, à ne pas avoir d'alliance avec mon frère de Bretagne.

» Quant à ma naissance, certes, pour cette cause, j'ai désiré et je désire souverainement le bien de la couronne et du royaume de France. J'ai trouvé en mon frère de Bretagne deux choses conformes à moi : il est de même nation, ayant pris comme moi naissance dans le royaume, et il a pour lui pareille affection. C'est pour cela que, du consentement de monseigneur le roi, j'ai contracté alliance avec lui, afin que notre bonne affection, nos saints désirs et notre juste volonté ne fussent ni trahis, ni empêchés par aucun trouble apporté à nos sujets ou pays.

» Quant aux traités, c'est moi, au contraire, qui les allègue; vous avez parlé de leur nullité; je n'ai rien à dire, sinon que Dieu, ce qui ne peut être, nous aurait donc donné liberté d'être injustes, si nous pouvions jurer par l'honneur, puis ne rien tenir. Certes, les Romains, tout païens qu'ils étaient, ne parvinrent point par de telles pratiques à la liberté dont ils usèrent si vertueusement, ni Alexandre à la conquête du monde. Ce ne fut point par de fausses protestations que Julius César vainquit Pompée, et seigneuria sur

Rome, capitale de tout le monde. Ce ne fut point par de telles manières que ce très-puissant et véritable roi Charles-le-Grand accrut la monarchie du noble royaume de France. Tous, au contraire, voulurent laisser leur personne, leur vertu et leur bonne renommée en la mémoire de la postérité; à quoi l'on ne peut parvenir par de telles subtilités, qui ne sont pas plus utiles qu'honnêtes; car si l'honnêteté ne nous détourne pas de l'annulation de nos promesses, il adviendra que nos alliances ne seront plus regardées.

» Quant au devoir de fidélité, à supposer qu'après l'entier accomplissement des traités d'Arras, Conflans et Péronne, j'eusse fait serment de fidélité; si ces traités étaient enfreints, moi, tous mes sujets et nos héritiers, nous serions quittes dudit serment et de toute fidélité, ressort et souveraineté. »

Alors le Duc reprit quelques-uns des griefs, et, avant tous les autres, les secours donnés au comte de Warwick. Il insistait beaucoup aussi sur la protection accordée à Guillaume de Vergy qui avait enlevé sa cousine Marguerite de Vergy, sujette ainsi que lui, du duché de Bourgogne. Mais il ne disait pas que, contre le gré de la famille, il avait voulu lui faire épouser Jacques de Bourbon [1].

« Pour les bienfaits reçus par ma maison, sans répéter ce qu'a dit mon bailli, il est notoire, continua le Duc, que les défunts très-chrétiens rois de France avaient élargi mes prédécesseurs par de grands biens, et quoique ce fût pour y trouver l'avantage et la sûreté de leur royaume, plus que pour tout autre motif, et que mesdits prédécesseurs les eussent bien mérités, toutefois je veux, par prières et oraisons, puisque autrement je ne puis le faire, envers eux trépassés témoigner ma reconnaissance. Certes, s'ils n'avaient pas eu pour ma maison plus d'affection que ne lui en montre aujourd'hui monseigneur le roi, vous n'auriez pas à me reprocher leurs bienfaits; et si quelqu'un venait à prétendre et soutenir que le roi a pour cette maison bonne et véritable dilection, on pourrait facilement démontrer le contraire; car elle n'a point d'ennemi, tant loin soit-il, avec qui il ne soit en amitié et intelligence; elle n'a point d'ami qu'il n'ait tâché de persuader de la quitter, et de me faire la guerre; et s'ils n'y ont point consenti, il leur fait tout le mal et le déplaisir qu'il a pu, comme mon frère de Bretagne, mon

1 Histoire de la maison de Vergy.

cousin de Bresse et même la seigneurie vénitienne. O vous, bailli de Vermandois, et vous, maître Jacques, sont-ce là les amitiés que le roi me porte? est-ce là le désir qu'il a de soutenir cette maison? Je n'ai pas encore tout dit. Les fugitifs Liégeois, mes ennemis publics, qui, d'après les traités, devraient être recueillis dans le royaume moins qu'en toute autre contrée, ont été, comme je l'ai su de divers lieux, reçus, mandés, et même depuis votre départ on en pourrait compter deux mille et plus assemblés en la comté de Réthel.

» Certes, ce n'est pas la faiblesse de mon sens ou la jeunesse de mon conseil qui me fait en juger ainsi ; et les œuvres ci-dessus racontées sont assez claires. Afin donc de mieux reconnaître et mériter les bienfaits que ma maison tient du royaume, j'ai juré et scellé ferme alliance avec mon frère de Bretagne; laquelle chose j'ai pu par quatre raisons, comme je viens de le démontrer, faire droiturièrement, et que je maintiendrai fermement avec l'aide de mon béni Créateur. Et puisse-t-il nous donner à tous la volonté de laisser la chrétienté paisible pour pouvoir aller le servir contre les ennemis de sa sainte foi! Amen. »

Après cette réponse, Guy Pot, bailli de Vermandois, ambassadeur du roi, se leva[1] : « Monseigneur, dit-il, voici des lettres que » le roi m'a envoyées nouvellement depuis ma venue ici. S'il vous » plaît les voir, vous pourrez les faire lire devant tous. » Le Duc fit prendre les lettres, les lut à part, puis en fit faire la lecture à haute voix. Aussitôt après, le bailli de Vermandois mit un genou en terre, et dit : « Monseigneur, vous avez vu et ouï ce que le roi me » mande, et comment, pour avoir votre amitié, il veut que je vous » offre tout ce que vous voudrez, et que l'appointement entre vous » et lui se fasse en telle forme et manière que vous le deviserez. »

Le Duc reprit : « J'ai déjà dit une fois que ni vous ni lui ne pou- » vez réparer ni satisfaire pour ce qui a été fait : ce que vous offrez » n'est pas recevable. — Comment! monseigneur, répliqua l'am- » bassadeur, qui était homme sachant bien et hautement parler, » comment! le roi ne pourrait réparer et restaurer les dommages » que vous alléguez! et il faut que, pour un tel grief, guerre et » tribulation s'élèvent entre vous deux? On fait bien la paix après

1 Chatelain.

» avoir perdu un royaume et après que cinq cent mille hommes » ont péri par l'épée, et l'on ne pourrait, pour quelques griefs parti- » culiers, faire une réparation qui dépend de votre volonte privée ! » Le roi hait la noise et la guerre ; il vous offre la paix, amitié et » réparation. Si vous ne voulez entendre raison, et qu'il en advienne » autrement, ce ne sera point sa faute. »

Ce langage fier irrita le Duc ; il ne put contenir sa colère. « Entre » nous autres Portugais, dit-il, c'est la coutume que lorsque nos » amis se font amis de nos ennemis, nous les envoyons au cent mille » diables d'enfer. » Ainsi se termina l'audience.

Les conseillers et les serviteurs du Duc demeurèrent confondus et consternés d'une réponse si étrange et si brutale. « Comment ! » disaient-ils, n'était-ce déjà pas trop de se placer sur un trône si » haut, et de recevoir avec tant d'orgueil les ambassadeurs du roi » de France, du plus grand roi de la terre, comme pour se déclarer » au-dessus de lui ? faut-il encore se laisser emporter à une telle » colère, et proférer des paroles si mal sonnantes en une occasion » solennelle ? n'est-il pas sujet du roi ? le plus bel ornement de son » front, n'est-ce pas la fleur de lis ? et sa naissance n'est-elle pas » le plus clair de ses titres ? ne semble-t-il pas qu'il méprise ce nom » de France ? Nous autres Portugais, dit-il, renonçant ainsi au » noble royaume de France et se faisant du pays de sa mère, qui fut » toujours Anglaise de cœur. C'est nous autres Anglais qu'il voulait » dire, mais il n'a pas osé. »

Ainsi devisaient entre eux presque tous les gens sages et expérimentés de la cour du Duc. La plupart étaient du duché de Bourgogne, de l'Artois, de la Picardie et des autres provinces du royaume ; leurs affections étaient toutes françaises. D'ailleurs le Duc était devenu si absolu, il écoutait si peu les conseils ; le succès de ses premières entreprises lui avait tellement enflé le cœur, il avait pris un si haut vol, et en même temps il était si rude et si hautain pour ses serviteurs, que beaucoup se dégoûtaient de vivre près d'un tel maître. En outre, les plus habiles et les mieux avisés, voyant ces deux princes qui semblaient avoir juré de se détruire, se demandaient à qui l'avantage pourrait demeurer. Ils disaient que le duc Charles était redoutable à la guerre, à cause de son grand courage et de ses résolutions soudaines ; que rien ne l'effrayait ; qu'il ne faisait compte de personne, ni roi, ni empereur ; qu'il se confiait, avec raison,

à sa propre vue, à sa diligence, au soin qu'il mettait à ses affaires; mais qu'il croyait trop à la grandeur de son pouvoir et à l'efficacité de sa fortune, ne doutant jamais de parvenir à ses fins et à la réussite des projets qu'il avait rêvés.

Pour le roi, disaient-ils, c'est un homme qui sait feindre et reculer pour mieux sauter; il fait l'humble et le doux; il accorde pour gagner le double de ce qu'il donne. Il consent à endurer et à supporter les griefs pour un temps, dans l'espérance qu'à la fin son savoir-faire lui procurera vengeance. Assurément, c'est un roi fort à craindre, car il a le génie le plus subtil du monde.

Du reste, pas un de ceux qui faisaient ainsi leurs réflexions sur les affaires et les périls du Duc ne se serait risqué à lui donner des avis, ni à lui représenter qu'il avait congédié avec trop de rudesse les ambassadeurs du roi, et rejeté trop loin ses propositions de paix. Il était trop emporté dans ses haines pour pouvoir les cacher; il tenait que l'inimitié n'a point de courtoisie, qu'il faut se montrer à son ennemi tel qu'on est, et qu'aucune parole hautaine et outrageante n'est à blâmer, lui étant adressée. Pour la paix, il ne croyait pas en avoir besoin. Son armée de mer était nombreuse et bien armée. Le roi Édouard, qui était, comme lui, fort porté à la présomption, et en outre assez léger et négligent, lui faisait dire sans cesse que Warwick n'était nullement à craindre, et ne trouverait point de partisans en Angleterre. Le duc de Bretagne restait fidèle à son alliance. Tout semblait donc s'annoncer favorablement pour le Duc. Vainement le roi lui témoignait publiquement ou par secrètes voies son désir de lui accorder satisfaction et de vivre en paix; vainement on lui rapportait que le roi disait souvent : « Je » suis trop vieux maintenant pour la guerre. J'ai cinquante ans et » mauvaise santé, il me faut du repos. » Tout cela semblait au Duc une feinte de la part du roi; il en était venu à ne plus croire aucune de ses paroles, et à voir en tous ses discours et en toutes ses actions le dessein caché de le trahir, ou bien il y voyait un effet de la peur, et alors son orgueil et sa présomption s'en accroissaient.

Le roi avait bien réellement quelque peur, et l'entreprise du comte de Warwick lui semblait téméraire et fort douteuse; mais sa peur était celle des gens habiles, la peur de précaution, telle que le Duc ne la connaissait pas et ne savait pas même la bien juger dans les autres.

Ce qu'il fallut avant tout pour commencer l'exécution, ce fut de réconcilier le comte de Warwick avec la reine Marguerite. Ce ne fut pas chose facile; elle était d'une âme fière, et gardait un profond ressentiment des maux et des outrages que lui avait faits Warwick [1]. Cependant les discours et les conseils du roi parvinrent à l'adoucir; elle consentit à pardonner au comte; bien plus, il fut réglé que le prince de Galles épouserait la seconde fille de Warwick, et qu'il aurait, conjointement avec le duc de Clarence, la régence du royaume d'Angleterre, dès que le roi Henri serait délivré de la Tour de Londres et replacé sur le trône.

Pendant que se négociait ce traité, le roi venait d'éprouver le bonheur qu'il avait le plus désiré, et que depuis long-temps il s'efforçait d'obtenir par des pèlerinages, des neuvaines, des vœux et de riches présens aux saints et aux églises [2]. La reine, après avoir eu plusieurs filles, accoucha enfin d'un fils le 30 juin 1470. Le roi fut d'une joie extrême, et n'oublia point de remercier Dieu, ni de tenir les pieuses promesses qu'il avait faites. Il fit porter vingt mille écus d'or à Notre-Dame du Puy en Anjou, en attendant qu'il pût donner à l'église un enfant d'argent du poids du Dauphin, comme il l'avait voué. Il envoya un calice d'or à Saint-Pierre de Rome, et fit réparer la chapelle de Sainte-Pétronille, que les rois de France ont fondée en cette ville. Dès que la reine s'était sentie grosse, elle s'était vouée à cette sainte, et le bruit courut à Rome que lorsqu'on ouvrit la châsse, on y trouva la peinture de plusieurs dauphins qui semblait toute récente. De grandes réjouissances furent célébrées dans toutes les villes du royaume. Le baptême se fit à Amboise par Charles, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon. Le parrain fut le jeune prince de Galles, à qui maintenant le roi rendait toutes sortes d'honneurs; la duchesse de Bourbon fut marraine.

Pour accroître encore les prospérités du roi, il parvint enfin, grâce aux instances de son frère le duc de Guyenne, du roi René et de toute la maison d'Anjou que l'entreprise sur l'Angleterre remettait en grand honneur, peut-être encore plus par les bons offices du sire d'Aydie, à obtenir du duc de Bretagne qu'il renoncerait à l'alliance du duc de Bourgogne, et s'engagerait à faire

1 Chatelain. — 2 Amelgard.

cause commune avec le roi contre les Anglais du parti d'York, s'ils faisaient une descente dans le royaume. Il n'y avait pas cependant long-temps que le duc de Bretagne avait encore envoyé à son frère de Bourgogne un ambassadeur nommé l'abbé de Bégars, pour l'assurer qu'il comptait uniquement sur son amitié pour résister aux entreprises du roi. Le duc Charles, après avoir congédié si rudement les ambassadeurs de France, s'était réjoui avec l'abbé de Bégars du mauvais succès des pratiques du roi. « Sur mon âme, » disait cet abbé, j'étais naguère à Nantes; les gens du roi y » vinrent et dirent au Duc mon maître absolument les mêmes paroles » qu'il a envoyé dire ici, ne parlant que de son amour pour la paix, » et demandant alliance afin de punir l'intolérable orgueil de ce duc » de Bourgogne. » Peu de jours après ces assurances du duc de Bretagne, le duc Charles reçut un nouveau message qui lui renvoyait les anciens traités. Il en fut d'abord en grande colère; mais peu après il recommença ses pratiques secrètes, au moyen de maître Pierre Landais, et le duc de Bretagne lui fit encore dire que, nonobstant les apparences, il était son sincère ami, et se déclarerait pour lui dans l'ocasion [1].

Le Duc perdit aussi à ce même moment des alliés, qui n'importaient guère pour les affaires d'Angleterre; mais plus tard il devait lui être grandement funeste de les avoir pour adversaires, et non plus pour amis. Les ligues suisses avaient de tout temps vécu en bonne intelligence et paisible voisinage avec la Bourgogne. Le duc Philippe avait refusé autrefois de prêter son secours contre elles à la maison d'Autriche et à la noblesse d'Allemagne, tandis que le Dauphin, qui depuis était devenu le roi Louis XI, avait amené contre eux les Armagnacs, et avait exterminé leurs vaillans hommes à la bataille de Saint-Jacques. Maintenant les menaces et les outrages du sire de Hagenbach, gouverneur du comté de Férette et du Brisgau, répandaient de grandes alarmes parmi les villes de Suisse. On commençait aussi à parler des desseins ambitieux du duc de Bourgogne, de son ardeur pour s'agrandir et faire des conquêtes. En outre, le roi de France savait se faire partout des partisans, et répandre à propos ses libéralités sur les hommes qui avaient crédit ou pouvoir dans chaque pays. Le 13 août 1470, Louis

1 Argentré.

de Salneville et Jean Briçonnet, maire de la ville de Tours, ambassadeurs du roi, et chargés de ses pleins pouvoirs, conclurent, avec les envoyés de Berne, représentant aussi Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, un traité d'alliance entre les ligues suisses et le roi. Il portait : « Au cas où monseigneur le roi voudrait » faire la guerre au duc de Bourgogne, ou le duc de Bourgogne au » roi, nous et nos chers confédérés les seigneurs de la Haute-Alle- » magne [1], nous ne devrons, ni par nous, ni par les nôtres, porter, » prêter ni accorder secours, faveur ou conseil audit duc de Bour- » gogne; pareillement, si monseigneur de Bourgogne voulait faire la » guerre contre nos confédérés les seigneurs de la ligue, ou nous » à lui, le roi ne devrait prêter, porter ni accorder secours, faveur » ou conseil au duc de Bourgogne. »

Pendant que le roi suivait avec tant de patience ses projets contre le duc de Bourgogne, et travaillait à l'entourer peu à peu d'embarras et de périls, ce prince veillait uniquement à empêcher l'entreprise du comte de Warwick ; il n'avait plus le secours des vaisseaux bretons, mais il avait pris les navires d'Espagne, de Portugal, de Gênes et d'Allemagne qui se trouvaient au port de l'Écluse. Ainsi il bloquait les ports de la Manche, et sa flotte faisait souvent des débarquemens et des ravages sur la côte de Normandie. Il n'ignorait rien de ce qui se préparait en France, et avait soin d'en faire part exactement au roi Édouard ; il lui faisait sans cesse donner le conseil de se bien tenir sur ses gardes, de rassembler ses forces, de ne pas se laisser prendre à l'improviste. Tantôt il lui conseillait d'envoyer une forte armée à Calais pour effrayer le roi de France et arrêter les projets de Warwick ; tantôt il l'engageait à tirer le roi Henri de la Tour de Londres, et à le mettre en sa garde loin d'Angleterre, pour ôter cette occasion de révolte.

Mais rien ne pouvait tirer le roi Édouard de sa présomption et de son indolence. Tout son temps se passait à chasser et se divertir; il se raillait même du duc de Bourgogne qui dépensait son argent pour empêcher le comte de Warwick de venir en Angleterre, tandis, disait-il, qu'il ne souhaitait rien tant que sa venue pour avoir occasion de le détruire tout à fait. Son assurance était telle, qu'il se

1 *Dominorum magnæ ligæ Alemaniæ superioris confederatorum carissimorum.*

confiait pleinement aux deux frères du comte de Warwick, l'archevêque d'York et le marquis de Montagut. Une secrète intrigue, dont le succès avait été heureux, augmentait encore son assurance. Lorsque le comte de Warwick eut marié sa fille au prince de Galles, et se fut engagé à remettre le royaume d'Angleterre à la maison de Lancastre, il était fort à croire que le duc de Clarence, héritier de la maison d'York, et que jusque-là il avait flatté d'un tout autre espoir, se trouverait grandement offensé. Le traité lui assurait bien le gouvernement du royaume, mais c'était conjointement avec Warwick; on lui promettait aussi la succession au trône dans le cas où le prince de Galles n'aurait point d'héritiers; mais c'eût été un grand hasard. Le roi Édouard envoya donc d'Angleterre une demoiselle qui appartenait à madame de Clarence, et qui donna pour motif secret de son voyage une tentative de réconciliation avec le comte de Warwick; mais sous ce secret il y en avait un autre qui était le véritable. Cette demoiselle devait remontrer au duc de Clarence que maintenant il n'avait plus nul intérêt aux entreprises de Warwick; qu'au contraire ce serait éloigner de la couronne et sa famille et lui-même. Cette femme sut conduire adroitement toute l'affaire. Elle trompa sir John Wenloch par une fausse confidence [1]; et, adressée par lui au comte de Warwick, elle feignit de négocier avec lui, tandis qu'elle tirait du duc de Clarence la promesse de se déclarer pour le roi Édouard dès qu'il serait en Angleterre. C'était ainsi que les princes et les grands seigneurs ne faisaient que se tromper et se trahir les uns les autres, sans nul respect de leur foi promise.

Tous les apprêts que le Duc avait faits sur la mer furent inutiles. Le comte de Warwick profita d'une tempête qui avait dispersé tous les vaisseaux flamands, mit à la voile sous l'escorte de l'amiral de France, et débarqua, sans nul empêchement, à Darmouth. Le roi Édonard était dans le nord de l'Angleterre, occupé à combattre une sédition excitée par lord Fitz-Hugh, beau-frère de Warwick. Il accourut aussitôt, si assuré de la victoire, qu'il écrivit au duc de Bourgogne pour le prier de bien faire garder la mer, et de ne pas laisser passer Warwick fugitif.

Mais déjà tous les partisans de la maison de Lancastre s'étaient

1 Comines.

réunis à l'armée que le comte de Warwick amenait de France. Le gouvernement du roi Édouard n'était point aimé. Le peuple était mécontent. Il avait déjà vu tant de changemens pareils, qu'il n'en avait plus ni surprise ni crainte. Le comte de Warwick avait déjà autour de lui soixante mille hommes armés. Le roi Édouard se préparait cependant à livrer bataille, lorsqu'on vint l'avertir que le marquis de Montagut, à la tête des troupes qui lui étaient confiées, venait de se déclarer pour les révoltés, avait fait quitter la rose blanche, enseigne de la maison d'York, pour prendre le bâton noueux [1] de Warwick, et qu'on leur entendait déjà crier : « Vive » Lancastre! » Il ne voulut point croire à une telle trahison [2]. Le marquis lui avait fait, et tout récemment encore, de si grands sermens, qu'il regarda comme une calomnie et un mensonge la nouvelle qu'on lui donnait. Sa loyale confiance fut si grande, qu'elle laissa le temps à lord Montagut d'arriver en force jusqu'auprès du lieu où il était. Il n'avait nul moyen de se défendre. Lord Scales, son beau-frère, et le comte de Hastings, grand chambellan d'Angleterre, lui persuadèrent de ne point tenter une défense inutile, et, sous l'escorte de trois mille gens à cheval, le conduisirent en toute hâte au port de Lin, dans le Norfolk. Il trouva par bonheur quelques navires marchands qui étaient venus de Hollande apporter des vivres; il s'y jeta à la hâte avec une suite d'environ huit cents hommes.

Ses périls n'étaient pas finis [3]. Les navires hollandais furent aperçus par des pirates ostrelins qui couraient également sur les Anglais et les Français. Ils leur donnèrent la chasse. Enfin, à grand'peine sa petite flotte arriva devant Alkmaer, sur la côte de la Frise, et jeta l'ancre attendant la marée pour aborder, tandis que les pirates, dont les vaisseaux tiraient plus d'eau, l'attendaient aussi pour faire leur prise. Heureusement le sire de la Gruythuyse, gouverneur de Hollande, se trouvait en ce lieu. Il fut averti que le roi d'Angleterre était là fugitif dans une barque marchande. Il alla sur-le-champ le trouver, lui offrit l'hospitalité au nom du Duc, et lui témoigna le plus grand respect. Ce pauvre roi n'avait pas eu, en

1 . . . . . *Old Nevill crest,*
The rampant bear chained to the ragged staff.
SHAKSPEARE.

2 Chatelain. — Comines. — Hume. — Hollinshed. — 3 Comines.